

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

P. Delwit et J. Gotovitch, éd., *La peur du rouge*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1996.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Edité par Pascal Delwit et José Gotovitch

LA PEUR DU ROUGE



Institut de Sociologie

Histoire, économie, société

Editions de l'Université de Bruxelles

LA PEUR DU ROUGE

Directeur de la collection
« Histoire, économie, société »
Jacques Nagels

Edité par Pascal Delwit et José Gotovitch

LA PEUR DU ROUGE



Institut de Sociologie

Histoire, économie, société

Editions de l'Université de Bruxelles

Dans la même collection

La valeur d'usage chez Karl Marx,
G. Roland, 1985

Laissez faire, laissez troquer,
J. Nagels, 1986

Histoire et critique,
P. Salmon, 3^e édition, 1987

Privatisation = moins d'Etat ?,
A. Drumaux, 1988

Le New Deal européen.
La pensée et la politique sociales-démocrates
face à la crise des années trente,
M. Telò, 1988

L'avortement en Belgique.
De la clandestinité au débat politique,
B. Marques-Pereira, 1989

Taux de profit et accumulation du capital
dans l'onde longue de l'après-guerre
Le cas de l'industrie au Royaume-Uni,
en France, en Italie et en Allemagne,
A. Reati, 1990

La gauche face aux mutations en Europe,
édité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, 1993

L'univers de la sociologie en Belgique
de 1900 à 1940,
J.-Fr. Crombois, 1995

ISBN 2-8004-1116-3
D/1996/0171/1

© 1996 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)
Imprimé en Belgique

La peur des rouges

Pascal DELWIT et José GOTOVITCH

En psychologie, une distinction est opérée entre les notions de « peur » et d'« angoisse ». Ces deux sentiments sont difficiles à cerner en tant que phénomènes psychiques, faute de définitions et d'explications univoques. La « peur » est en général décrite comme un sentiment de malaise, suscité par un événement auquel on attribue une influence nuisible à nos propres intérêts. On a peur de quelque chose. La peur est donc liée à un objet et motivée par la raison. C'est pourquoi les réactions d'un sujet face à un sentiment de peur sont normalement sensées. L'« angoisse », en revanche, est un sentiment indéfinissable qui peut persister pendant des années et marque l'homme au plus profond de son être. L'angoisse est par essence un sentiment d'inquiétude face à la mort, face à la destruction de son propre « moi ». Les réactions d'angoisse sont d'ailleurs souvent incompréhensibles ¹.

La « peur » et l'« angoisse » sont des notions de psychologie et de psychiatrie, utilisées aussi pour expliquer le comportement d'une société ou d'un groupe social. Ainsi, la psychologie sociale rend compte du phénomène de la peur ou de l'angoisse existentielle collective ².

En Belgique, la montée rapide du socialisme, au XIX^e siècle, a suscité dans plusieurs milieux idéologiques un sentiment collectif d'inquiétude, de peur ou d'angoisse. Savoir s'il s'agissait de « peur » ou d'« angoisse » n'est pas sans importance. La réponse à cette question peut en effet contribuer à expliquer les réactions de la société face à la cause d'une inquiétude collective, le péril rouge.

La peur et l'histoire sont intimement liées. Un auteur, très exhaustif, la fait remonter au jardin d'Eden lorsque l'homme et la femme commencèrent à craindre la colère de Dieu. « L'Histoire étant le fait de l'homme, la peur se trouve sans cesse mêlée à l'évolution des temps » ³.

Les peurs ont été multiples et souvent entretenues : peur de l'An mil, peur de la peste, peur du diable...

À l'époque contemporaine, la révolution française cumula, sans aucun doute, une multitude de peurs. Dans son ouvrage célèbre, *La grande peur de 1789* ⁴, George Lefebvre en fit une analyse approfondie, relevant les causes de la peur qui engendra la nuit du 4 août 1789 (les « errants », les « émeutes », les « révoltes paysannes », « l'ar-

mement populaire », les « complots », les « brigands »,...), ses relais, ses « courants » et ses conséquences, notamment sur le cours de la révolution : « A la panique succéda instantanément une vigoureuse réaction, où l'ardeur guerrière de la révolution se discerne pour la première fois et qui fournit à l'unité nationale l'occasion de se manifester et de se fortifier. Puis cette réaction dans les campagnes surtout, se tourna contre l'aristocratie ; en rassemblant les paysans, elle leur donna conscience de leur force et renforça l'attaque qui était en train de ruiner le régime seigneurial » ⁵.

Passée la nuit du 4 août, la « grande peur » fera place à de multiples autres peurs dans le camp des « partageux » et des « aristocrates », chez les girondins et les jacobins. Après les craintes religieuses multiples, la peur des grandes épidémies,... la peur fait une « apparition marquée » en politique. Au cours de la révolution française, c'est tour à tour le « petit » et le « gros » qui la suscitent et en sont l'objet. A partir du XIX^e siècle, les peurs politiques et sociales concernent avant tout les diverses manifestations du radicalisme.

Dans cette approche, la « peur du rouge » est une formule séduisante, mais en même temps vague et peut-être redoutable. Séduisante, par son caractère laconique et évocateur, qui bouscule de façon stimulante les cadres habituels de l'analyse. Redoutable, pour les mêmes raisons, pour son efficacité métaphorique qui paraît engager sans contrôle des références historiques, politiques et fantasmatiques.

Quelle démarche historique s'assigne-t-on en parlant de « peur du rouge » ? Quels choix, quel travail d'objectivation peut-on opérer sur des phénomènes supposés, qui se donnent dans la formule comme d'ordre avant tout psychologique ?

Analyser et réfléchir la « peur du rouge » supposait avant tout de la, ou plus exactement de les, situer dans une perspective historique. Tant il est vrai que le « rouge » et la « peur du rouge » ont recouvert des réalités très différentes suivant les époques et les contextes.

Au XIX^e siècle, peur et angoisse se côtoient face à l'émergence d'un nouvel acteur politique et social, né de la révolution industrielle : la classe ouvrière. Passant du statut de « classe objet » ⁶ à celui de « classe suspect » ⁷, selon les catégorisations de Jean Neuville, le monde ouvrier en cette fin du XIX^e siècle effraie. Ses descriptions vont du mépris le plus total à la dénonciation de son amoralité.

En Belgique, les réactions au développement de la classe ouvrière seront pendant longtemps marquées du sceau d'un conservatisme politique et social fort. « La Belgique qui, dans de nombreux domaines (charbon extrait, production industrielle et exploitation, surtout si l'on analyse ces domaines par rapport au nombre d'habitants) est longtemps le deuxième pays industriel dans le monde, reste par contre le pays le plus conservateur, voire avant la première guerre mondiale, le plus arriéré au point de vue politique et social » ⁸, soutient Jean Puissant. Dans *Le capital*, Karl Marx avait d'ailleurs jugé la Belgique comme le pays le plus exploiteur d'un point de vue social. Evoquant la durée de la journée de travail, l'auteur du *Manifeste du parti communiste* décrit : « la Belgique, ce paradis du libéralisme continental, ne laisse voir aucune trace de ce mouvement (la guerre civile pour la création d'une journée de travail normale). Même dans ses houillères et ses mines de métal, des travailleurs des deux sexes et de tous âges sont consommés avec une « liberté » complète, sans aucune limite de temps » ⁹.

Sur le plan juridique, on tente de canaliser et de contrôler les déplacements des ouvriers. Tel est notamment le rôle du livret ouvrier, rétabli par arrêté royal le 30 décembre 1840. « En examinant le livret, le maître pouvait voir si l'ouvrier avait des engagements envers un précédent patron et si ces engagements étaient acquittés. Par la production du livret, l'ouvrier était à même de justifier ses bons antécédents. Le livret enfin pouvait servir à renseigner la police et à constater notamment l'identité, le lieu de naissance et la résidence des ouvriers dont le nombre augmentait de jour en jour par suite du développement de l'industrie. A ce point de vue, celui de la police, le livret paraissait d'une importance telle au pouvoir exécutif de la république, que l'article 3 de l'arrêté des consuls du 9 frimaire an XII déclarait vagabond et autorisait d'arrêter et de punir comme tel tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livret conformément au prescrit de l'article », confesse le substitut du procureur du roi à Gand, Edouard Haus¹⁰. Mais l'arsenal juridique inspiré par la crainte du monde ouvrier ne s'arrête pas au livret ouvrier. Les législateurs belges ont prohibé toute forme de coalition. L'article 414 du code pénal stipulait que « toute coalition entre ceux qui font travailler les ouvriers, tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires, suivie d'une tentative de commencement d'exécution sera puni d'un emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de deux cents à trois mille francs ». L'article 415 précisait pour sa part : « toute coalition de la part des ouvriers, pour cesser en même temps le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre et d'y rester après certaines heures sera punie d'un emprisonnement de deux à cinq ans »¹¹. Il y avait donc égalité de traitement pour les patrons et les ouvriers dans le refus des coalitions, mais cette égalité formelle était fictive, ce que traduit juridiquement l'article 1781 du code civil : « le maître est cru sur son affirmation pour la qualité des gages, pour le paiement des salaires de l'année échue et pour les comptes donnés pour l'année courante »¹².

Avec la peur de ce nouvel acteur que produit l'émergence de la classe ouvrière, se développe toute la problématique de la crainte de la révolution sociale mais aussi celle, angoissante, de la « masse » ou du « nombre ». A ce niveau, on se situe tout à la fois à l'échelle de la peur et de l'angoisse. L'angoisse face à la foule. La peur face au projet.

Et cela d'autant plus que Marx et Engels ont assigné un rôle « historique » à la classe ouvrière : mettre à bas le capitalisme et la bourgeoisie. Comment ne pas rappeler ici la première phrase du *Manifeste* : « Un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme »¹³ et la « rectification » qui lui fait suite : « Il est grand temps que les communistes exposent ouvertement, à la face du monde entier leurs conceptions, leurs buts et leurs tendances et qu'ils opposent aux fables du spectre communiste un manifeste du parti lui-même »¹⁴.

Cette peur de la classe ouvrière, du monde ouvrier sera transposée à ses représentants, à ses « dépositaires » : responsables syndicaux et politiques.

Mais si la classe ouvrière et ses organisations représentatives incarnent la peur du rouge, il s'en faut de beaucoup, au XIX^e siècle, qu'elles soient les seules : libéraux et démocrates-chrétiens essuient les railleries mais aussi les craintes des élites conservatrices pour leurs audaces sociales ou leurs ouvertures philosophiques.

Dans la phase de consolidation de l'Etat et de la nation belges, l'Eglise catholique se lancera dans la construction d'un pilier qui, comme le met en évidence Leen Van Molle, a « généré un large réseau d'organisations catholiques visant à rallier le peuple croyant et à le soustraire à l'influence pernicieuse du monde sécularisé »¹⁵.

Libéraux et socialistes seront mis sur un même pied par les élites catholiques. Accusés de fomenter la révolution, de générer le trouble dans les esprits, libéraux et socialistes sont vilipendés. C'est contre leur emprise croissante — notamment dans les villes —, que le « monde catholique » investit massivement les campagnes pour éviter toute « propagation ». Il s'agit bien à leurs yeux d'une maladie épidémique. Après la création du POB (1885) et les troubles de 1886, des œuvres agricoles sont suggérées, au premier congrès des œuvres sociales de Liège, pour édifier « une digue contre l'invasion des idées socialistes »¹⁶. De cette volonté d'encadrement du monde agricole contre l'influence des idées socialistes et libérales naissent les puissantes organisations historiques du monde catholique dans les campagnes : le *Boerenbond* (1890), l'*Oostvlaamsche Landbouwersbond* (1891),...

Les classes moyennes, comme le montrent Serge Jaumain et Peter Heyrman, sont un autre public cible du monde catholique contre le socialisme. L'ennemi est incarné par les coopératives, symbole de l'égalitarisme¹⁷, hantise des petits commerçants : « Les catholiques ont notamment intérêt à éviter toute alliance politique entre le petit patronat et les organisations ouvrières. Ils tiennent dès lors un discours qui insiste beaucoup sur les qualités spécifiques à la petite bourgeoisie, un discours auquel les petits patrons sont d'autant plus sensibles qu'ils tentent déjà, par des signes extérieurs bien visibles, de se démarquer d'un monde ouvrier avec lequel ils veulent éviter tout risque de confusion ».

La fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième voient la montée du monde socialiste en Belgique et en Europe. Parallèlement, s'échafaudent de multiples fantasmes et nombre de stéréotypes, mais se développe aussi une action politique et organisationnelle destinée à contrer l'influence grandissante du socialisme et canaliser les ardeurs ouvrières.

L'ascension du mouvement socialiste s'accomplit parallèlement à son intégration progressive dans les différents systèmes politiques nationaux. Intégration qui se matérialise par la participation aux différentes élections, par l'institutionnalisation lente de ses organisations, par sa présence aux premiers niveaux de pouvoir — en particulier le niveau communal. Cette insertion et cette participation aux systèmes politiques seront matérialisées en 1914 par le vote des crédits de guerre dans presque tous les cas (les socialistes italiens s'abstiennent) et par le choix opéré par plusieurs partis socialistes d'être partie prenante aux gouvernements d'union sacrée — notamment en France, en Grande-Bretagne, en Belgique.

Si les partis socialistes resteront l'objet de haine et de peurs nombreuses, l'angoisse d'une révolution sociale sera amoindrie par cette évolution. Au demeurant, un nouveau protagoniste se présente en 1917 qui focalisera sinon incarnera à partir de ce moment la « peur du rouge ».

Avec la révolution russe d'octobre 1917, le « plus important des bouleversements sociaux qui se soient produits depuis la révolution française »¹⁸, la « peur du rouge » franchit un nouveau cap dans son histoire.

Le communisme, la Russie soviétique puis l'URSS, deviennent l'ennemi premier, désigné et craint, dans la « peur du rouge ». L'analyse des sentiments qu'ils inspirent est tout aussi important de part et d'autre de la nouvelle ligne de démarcation. Or, si le mouvement communiste a été étudié, analysé et décortiqué, les attitudes et réactions suscitées par son combat sont beaucoup plus rares. Paradoxe étonnant relevé en 1987, pour le cas français, par Serge Berstein et Jean-Jacques Becker : « Il faut se rendre à l'évidence. Si l'anticléricalisme a trouvé en René Rémond son historien (...), si l'antifascisme a fait l'objet d'une étude récente (...), force est de constater que les historiens ne se sont guère attaqués à l'anticommunisme. Un même vide quasi total peut être constaté en ce qui concerne dictionnaires et encyclopédies. (...) Et cependant, à partir des années vingt, est-il comportement plus prégnant dans la société politique française que l'anticommunisme ? »¹⁹.

Si l'URSS et le communisme incarnent véritablement le mal dans les mondes libéral et catholique, il en va parfois de même au sein de la gauche : l'attitude face à la révolution soviétique constitue dorénavant un point de rupture à l'intérieur du mouvement ouvrier occidental. A plusieurs époques, on est dans un camp ou l'autre ; on est pour ou contre la Russie soviétique.

Sans la recouvrir totalement, la « peur du rouge » fait désormais souvent référence à la peur du communisme. L'exaltation et l'exécration domineront l'appréhension de l'Union soviétique. Comment ne pas citer le propos relevé par Paul Wynants, dans sa contribution sur la JOC durant la période de l'entre-deux-guerres : « Le communisme athée, en niant Dieu, principe et fin de toute chose, désaxe tout : il enlève à l'ouvrier son sens, la vie ouvrière perd sa raison d'être (...). Tout est ramené vers le sol ; les regards doivent fixer la matière ; il n'y a rien au-delà : ni Dieu, ni grâce, ni ciel, ni âme. Voilà l'ouvrier enfermé dans un monde sans issue (...). Tous les rouages sociaux — profession, famille, Etat — sont organisés en vue d'un plus grand rendement matériel (...). On ne tient aucun compte des valeurs morales et spirituelles »²⁰. Autant de thèmes qui seront les éléments dominants des dernières années avant la deuxième guerre mondiale. Les victoires du front populaire en Espagne (février 1936), puis en France (avril-mai 1936), marqueront symboliquement l'effroi engendré par le mouvement communiste, mais de manière plus large par le socialisme. La guerre civile espagnole (1936-1939) témoignera de la haine et de l'esprit revancharde nés de ces moments d'effroi.

Outre les dimensions réelles de peur inspirées par le communisme et l'Union soviétique, la polarisation met en évidence un rôle essentiel joué par la « peur du rouge » dans le siècle : de multiples formes de légitimation à des attitudes organisationnelles ou gouvernementales.

C'est au nom de la lutte contre l'URSS, du combat contre l'expansionnisme soviétique que sont tolérés, sinon encouragés des processus coloniaux. « Par sa fonction répulsive, l'agitation de la menace communiste substitue l'impératif de défense au devoir de civilisation. Contre un nouvel impérialisme destructeur, elle permet de réactiver les thèmes récurrents de l'idée coloniale en France que sont l'exploitation puis la mise en valeur des colonies, l'implantation et les ressources stratégiques et, enfin, le prestige du rayonnement impérial »²¹, soulignent Alexis Berchadsky et Laurent Escande.

Légitimation commode qui sera également de mise pour justifier la lutte contre les mouvements d'indépendance. Le socialiste Guy Mollet en atteste, commentant de la sorte les opérations militaires françaises en Indochine : « L'Europe appuie totalement l'effort des Etats-Unis pour assurer la liberté du monde libre. (...) Américains et Européens, nous sommes tous sur le même navire. Le soldat américain en Corée, les soldats de tous les peuples libres à ses côtés, le soldat anglais en Malaisie, le soldat français en Indochine. Avec les hommes de toutes les nations libres comme demain les forces stationnées de toutes les nations libres, ils défendent la civilisation là où elle est encore menacée, ils montent la garde aux frontières du monde libre »²².

Au-delà de ses formes de légitimation qui dépassent très largement l'exemple du rapport à la question du colonialisme, la « peur du rouge » justifiera aussi, aux XIX^e et XX^e siècles, l'inaction politique et sociale, en s'appuyant notamment sur la théorie des complots ou des agitateurs. Nombre de mouvements sociaux et politiques seront attribués à l'« agitateur révolutionnaire ». Jan Moulart le montre dans les événements de 1886. Mais la théorie du complot dépasse le seul cadre de l'agitation sociale.

La théorie du complot a souvent eu un corollaire : le développement des pouvoirs régaliens de l'Etat ou de certaines franges de l'Etat, notamment des corps de police et de l'armée, investis de la mission de démasquer les « agitateurs » et les « comploteurs ». Mais, l'analyse du « rouge » s'avère parfois tâche malaisée pour les profanes. Comment différencier, au XIX^e siècle, les anarchistes des socialistes ou encore des communistes ? Comment distinguer dans les courants différents qui foisonnent conjoncturellement ? Luc Keunings analyse et détaille l'embarras fréquent des forces de police dans l'infiltration des milieux politiques et syndicaux. Il montre aussi la perception et les réactions diverses suivant les niveaux de pouvoirs politiques et d'institutions policières.

Cette difficulté dans l'appréhension des différentes catégories de mouvements politiques et syndicaux n'est au demeurant pas propre aux forces de police. Peter Heyrman souligne ainsi, que « dans les unions des classes moyennes, on faisait à peine la distinction entre le socialisme et le communisme. On racontait que le socialisme était issu de l'individualisme libéral et qu'il avait, à son tour, accouché du communisme. On admettait certes que les socialistes avaient parfois un peu plus le « sens des réalités ». Mais, en général, dans les articles publiés, on mettait les socialistes et les communistes dans le même sac. Le terme de « communisme » avait surtout une connotation plus effrayante.

Toute la doctrine socialiste était réduite à quelques conceptions dogmatiques grossières. Après la guerre encore, une référence à Marx et à sa soi-disant prédiction de la disparition de la petite bourgeoisie faisait partie des ingrédients de base d'un bon article antisocialiste »²³.

La peur du rouge : un trait d'identité ?

Se positionner en fonction d'un rejet de l'autre a été et est un thème récurrent de la « peur du rouge », qui a pu endosser les modalités de traits d'identité d'organisations ou de formations politiques. Le thème est récurrent lors des affrontements politiques à l'occasion des échéances électorales. Denis Diagre et Marc D'Hoore

en font un aperçu marquant dans le cas des libéraux belges dans la période de l'entre-deux-guerres.

Durant cette époque, la presse catholique jouera particulièrement cette carte lors des élections législatives de 1936 à l'encontre du partenaire gouvernemental socialiste. *La Libre Belgique* en appelle à un vote anti-révolutionnaire ²⁴ : « En huit jours, la victoire des communistes et des socialistes en France a coûté à l'épargne française vingt-cinq millions de francs. La conquête du pouvoir par les révolutionnaires produit nécessairement la fuite des capitaux. Electeurs, si vous voulez éviter à la Belgique pareil désordre, barrez la route au socialisme, allié naturel du communisme » ²⁵.

Cette dimension s'est perpétuée après la deuxième guerre mondiale. L'élection d'avril 1948 et la victoire de la démocratie chrétienne italienne furent entièrement placées sous le signe de la lutte contre le communisme et la liste d'union PCI-PSI. Plus proche de nous, la campagne électorale de février-mars 1994 en Italie fut tout aussi claire dans la mobilisation de la « peur du rouge ». Silvio Berlusconi et *Forza Italia* ont programmé toute leur stratégie sur le danger de l'avènement du communisme en Italie. Danger d'autant plus pernicieux que le parti porteur de ce risque s'était débaptisé. De parti communiste italien (PCI), il était devenu, depuis décembre 1990, le parti de la gauche démocratique (PDS) ²⁶. Malgré l'appartenance du PDS à l'Internationale socialiste et au parti des socialistes européens (1992), le discours berlusconien de *Forza Italia* a porté ses fruits.

Mais au-delà de l'endossement de la « peur du rouge » comme trait déterminant d'une campagne politique ou électorale, la peur du rouge a pu aussi constituer un trait d'identité. Tel fut le cas de l'anticommunisme pour le parti socialiste belge ²⁷. L'anticommunisme et l'antisoviétisme du PSB s'inscrivent dans le cadre d'un comportement général de définition de l'identité sociale-démocrate après 1945. Le « modèle social-démocrate », dont la référence positive est axée sur le principe de redistribution, fut aussi construit en référence à un contre-exemple « pseudo-socialiste », l'Union soviétique et les « démocraties populaires ». Dans ce jeu de miroirs entre « socialisme démocratique » et « communisme totalitaire », l'acceptation de la démocratie parlementaire et du libéralisme politique était affirmée avec force par les socialistes. La charte de Francfort est limpide à ce propos qui définit l'identité de la nouvelle Internationale socialiste en 1949. Ses points 7 et 8 sont sans ambiguïtés : « Alors que le socialisme progresse partout dans le monde, de nouvelles forces se sont levées qui menacent l'évolution vers la justice sociale et la liberté. Depuis la révolution bolchévique en Russie, le communisme a divisé le mouvement international des travailleurs et retardé ainsi, pour des dizaines d'années, la réalisation du socialisme dans de nombreux pays. Le communisme se réclame à tort des traditions socialistes ; en réalité, il les a défigurées au point de les rendre méconnaissables. Le communisme s'est érigé en un dogmatisme rigide, incompatible avec l'esprit critique du marxisme ». Dès lors, « les socialistes se déclarent solidaires de tous les peuples soumis à la dictature — qu'elle soit fasciste ou communiste — dans leurs effets pour reconquérir la liberté » ²⁸.

Cet élément est décisif pour saisir le comportement des formations socialistes et sociales-démocrates qui choisirent alors « l'Occident pour échapper au stalinisme » ²⁹, selon les termes d'Alain Bergougnoux et de Bernard Manin ³⁰. La chute

du mur de Berlin et des régimes de « démocratie populaire » révèle aujourd'hui l'étendue de cette composante dans le mouvement socialiste d'Europe occidentale.

« La peur du rouge chez les rouges » n'a-t-elle été le seul fait que de partis sociaux-démocrates et socialistes envers les partis communistes et l'Union soviétique ? Certainement pas. Dans sa contribution, Jean-Michel De Waele fait référence aux inquiétudes et aux réactions du parti communiste de Belgique (PCB) face à la scission grippiste. Inquiétudes, certes mais certainement pas de panique : « Il y a certes eu rejet virulent, parfois agressif, mais sans fantasmes et sans pertes de contact avec la réalité »³¹.

Dans un autre registre, qui rejoint par ailleurs la « théorie du complot », comment ne pas rappeler l'attitude du mouvement communiste face au trotskisme qui mêlera haine et peur, méconnaissance et condamnation (au propre comme au figuré) sans rémission.

Cette question de l'identité négative est au centre d'interrogations contemporaines. La fin des systèmes communistes après l'écroulement du mur de Berlin (1989) et de l'Union soviétique (1991) était censée représenter la fin de « l'Empire du mal » (Ronald Reagan). Or, cette absence d'ennemi, cette disparition du système diabolisé n'a pas mis « fin à l'histoire » comme le prétendait Fukuyama. Au contraire, elle a vu s'accroître nombre d'incertitudes.

Nul ne saurait prévoir et encore moins prédire comment se géreront à terme ces incertitudes et l'avènement d'un monde unipolaire. Mais ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir s'accroître les inquiétudes, la peur et les angoisses avec la mort de ce qui avait été présenté comme l'objet de toutes les craintes.

N'engendre-t-il pas une hypothèse sur le besoin d'une ou des peurs pour justifier, ne fût-ce qu'en perspective négative, la philosophie de fonctionnement de nos sociétés ? Claude Penetier soulève ce paradoxe dans l'analyse de cette question à travers l'évolution de la perception de la « banlieue rouge » parisienne. Hantise du passé, elle susciterait presque aujourd'hui le respect, sinon la nostalgie³².

Notes

¹ *Encyclopaedia Britannica et Winkler Prins Encyclopedie.*

² Voir également H. GAUS, *Menselijk gedrag tijdens langdurige economische recessies (een schets)*, Malle, 1981, pp. 11-13.

³ J. PALOU, *La peur dans l'histoire*, Editions ouvrières, 1958, 127 pages p. 59.

⁴ G. LEFEBVRE, *La grande peur de 1789*, librairie Armand Colin, 1932, 272 pages.

⁵ *Ibid.*, p. 247.

⁶ Pour le cas belge, voir J. NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX^e siècle. Tome 1. L'ouvrier objet*, Editions Vie ouvrière, 1976, 240 pages.

⁷ Voir J. NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX^e siècle. Tome 2. L'ouvrier suspect*, Editions Vie ouvrière, 1980, 271 pages.

⁸ J. PUISSANT, POB et syndicats ou inversement, *Cahiers marxistes*, mars-avril 1985, n° 131-132, p. 22.

⁹ K. MARX, *Le capital*, Livre I, chapitre X, VII, dans K. MARX, *Œuvres. Economie, t. 1, édition établie et annotée par Maximilien Rubel*, NRF, Gallimard, 1977, p. 833.

¹⁰ *Ibid.*, p. 132

¹¹ *Les codes en vigueur en Belgique*, 1842, Bruxelles, pp. 627-628.

¹² A. DELEBECQUE et J.-B. HOFFMAN (édition annotée par), *Les codes en vigueur en Belgique*, 1885, p. 295.

¹³ K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Editions Messidor, 1986, 184 pages, p. 51.

¹⁴ *Ibid.*, p. 52

¹⁵ E. LAMBERTS, Van Kerk naar zuil : de ontwikkeling van het katholieke organisatieleven in België in de 19^e eeuw, in J. BILLIET (éd.), *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming, Kadoc-Studies*, 6, Louvain, 1988, pp. 83-133.

¹⁶ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, p. 123.

¹⁷ Comme le souligne Serge Jaumain, « le caractère abrupt, violent et collectif de cette révolution contrastait avec le rêve d'une ascension lente et pacifique sur l'échelle sociale, basée sur le mérite personnel. Ce mérite personnel (une notion centrale dans le discours des classes moyennes) était balayé par une logique de système abstraite et par l'égalitarisme ».

¹⁸ M. LIEBMAN, *La révolution russe. Origines, étapes et signification de la victoire bolchévique*, Marabout université, 1967, 442 pages, p. 5.

¹⁹ S. BERSTEIN et J.-J. BECKER, *Histoire de l'anti-communisme en France. Tome 1. 1917-1940*, Olivier Orban, 1987, 407 pages, p. 7.

²⁰ Voir la contribution de P. WYNANTS.

²¹ Voir la contribution d'A. BERCHADSKY et de L. ESCANDE.

²² G. MOLLET, Discours devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le 22 novembre 1951 in G. MOLLET, *Textes choisis (1948-1955)*, Bulletin de la fondation Guy Mollet, n° 14, novembre 1988, 81 pages, pp. 32-33.

²³ Voir la contribution de Peter HEYRMAN.

²⁴ « Si ce que Dieu ne veuille, le parti socialiste devenait le plus fort, le jeu constitutionnel exigerait que le premier ministre fut un socialiste qui choisit les hommes de son équipe et qui arrête son programme ? Dans ces conditions, dès que le cartel est possible, il se fera automatiquement. Quand on incline vers la gauche, la force des partis extrêmes n'est plus arrêtée. Tous les journaux socialistes jubilent déjà, avec des titres en manchette. Après l'Espagne, la France, après la France, la Belgique. De Daladier à Blum, de Blum à Thorez, il n'y a qu'un pas ». Propos électoraux, *La Libre Belgique*, 19 mai 1936.

²⁵ *La Libre Belgique*, 10 mai 1936.

²⁶ Voir P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, J. GOTOVITCH, *L'Europe des communistes*, Complexe, 1993, 353 pages, p. 311.

²⁷ Voir la contribution de P. DELWIT.

²⁸ Premier congrès de l'Internationale socialiste, Francfort : 28 juin-3 juillet 1951, in H. PORTELLI (sous la direction de), *L'Internationale socialiste*, Editions ouvrières, 1983, 189 pages, pp. 180-181.

²⁹ Alain BERGOUIGNOUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 10.

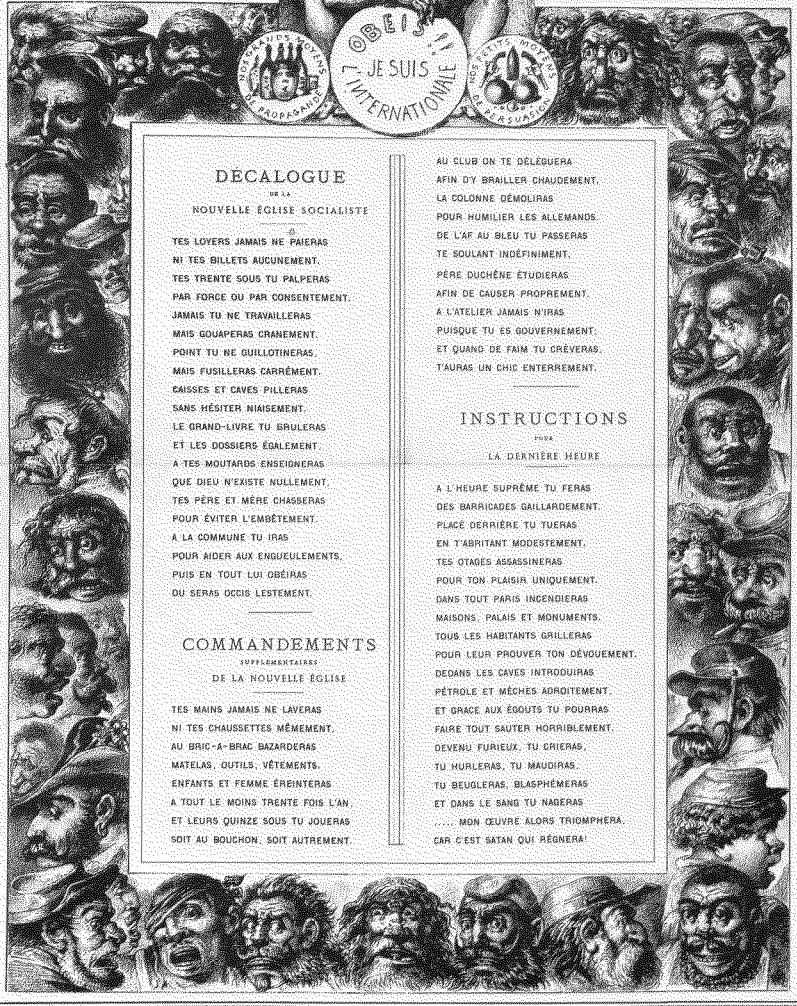
³⁰ Sur cette problématique, voir aussi P. DELWIT, *Les partis socialistes et l'intégration européenne (France, Grande-Bretagne, Belgique)*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, 304 pages.

³¹ Voir la contribution de Jean-Michel DE WAELE.

³² Claude Pennetier souligne : « Si la banlieue rouge ne fait plus vraiment peur, certains thèmes utilisés pour sa stigmatisation réapparaissent dans le courant d'inquiétude qui entoure les banlieues actuelles : peur de l'étranger, dénigrement des paysages urbains, peur des nouvelles pratiques sociales et politiques. paradoxalement des milieux non communistes en viennent à regretter la fonction intégratrice du communisme et sa capacité d'encadrement. Le religieux inquiète parce qu'il est islamiste et les associations, comme la Confédération nationale des locataires, jadis dénoncée comme communistes deviennent respectables ». Voir la contribution de Claude PENNETIER.

NOUVELLE ÉGLISE
DITE RELIGION
DE LA GOUAPE

SOCIALISTE
INTERNATIONALE
UNIVERSELLE.



DECALOGUE

DE LA
NOUVELLE ÉGLISE SOCIALISTE

TES LOYERS JAMAIS NE PAIERAS
NI TES BILLETS AUCUNEMENT.
TES TRENTE SOUS TU PALPERAS
PAR FORCE OU PAR CONSENTEMENT.
JAMAIS TU NE TRAVILLERAS
MAIS GOUAPERAS CRANEMENT.
POINT TU NE QUILLOTINERAS.
MAIS FUSILLERAS CARRÈMENT.
CAISSES ET CAVES PILLERAS
SANS HÉSITER NIMISEMENT.
LE GRAND-LIVRE TU BRULERAS
ET LES DOSSIERS ÉGALEMENT.
A TES MOUTARDS ENSEIGNERAS
QUE DIEU N'EXISTE NULLEMENT.
TES PÈRE ET MÈRE CHASSERAS
POUR ÉVITER L'EMBÊTEMENT.
A LA COMMUNE TU IRAS
POUR AIDER AUX ENGUEULEMENTS.
PUIS EN TOUT LUI OBEIRAS
OU SERAS OCCIS LESTEMENT.

COMMANDEMENTS

SUPPLEMENTAIRES
DE LA NOUVELLE ÉGLISE

TES MAINS JAMAIS NE LAYERAS
NI TES CHAUSSETTES MÊMEMENT.
AU BRIC-A-BRAC BAZARDERAS
MATELAS, OUTILS, VÊTEMENTS,
ENFANTS ET FEMME ÉREINTERAS
A TOUT LE MOINS TRENTE FOIS L'AN
ET LEURS QUINZE SOUS TU JOUERAS
SOIT AU BOUCHON, SOIT AUTREMENT.

AU CLUB ON TE DÉLÈGUERA
AFIN D'Y BRAILLER CHAUEMENT.
LA COLONNE DÉMOLIRAS
POUR HUMILIER LES ALLEMANDS.
DE L'AF AU BLEU TU PASSERAS
TE SOULANT INDÉFINIMENT.
PÈRE DUCHÈNE ÉTUDIERAS
AFIN DE CAUSER PROPREMENT.
A L'ATELIER JAMAIS N'IRAS
PUISQUE TU ES GOUVERNEMENT.
ET QUAND DE FAIM TU CRÈVERAS.
TAURAS UN CHIÉ ENTEREMENT.

INSTRUCTIONS

POUR
LA DERNIÈRE HEURE

A L'HEURE SUPRÊME TU FERAS
DES BARRICADES GAILLARDEMENT.
PLACÉ DERRIÈRE TU TUERAS
EN T'ABRITANT MODESTEMENT.
TES OTAGES ASSASSINERAS
POUR TON PLAISIR UNIQUEMENT.
DANS TOUT PARIS INCENDIERAS
MAISONS, PALAIS ET MONUMENTS.
TOUS LES HABITANTS GRILLERAS
POUR LEUR PROUVER TON DÉVOUEMENT.
DEDANS LES CAVES INTRODUIRAS
PÉTROLE ET MÊCHES ADDOITEMENT.
ET ORACE AUX ÉGOUTS TU POURRAS
FAIRE TOUT SAUTER HORRIBLEMENT.
DEVENU FURIEUX TU CRIERAS.
TU HUPLERAS, TU MAUDIRAS.
TU BEUGLERAS, BLASPHEMERAS
ET DANS LE SANG TU NAGERAS
.... MON ŒUVRE ALORS TRIOMPHERA
CAR C'EST SATAN QUI RÉGNERA!

PERSONNEL DE L'INTERNATIONALE

Condensé des fantasmes inspirés par la création
de la Première Internationale.
Fonds de la Commune. Cabinet des Estampes-Bibliothèque royale.

COMMUNARDIANA.

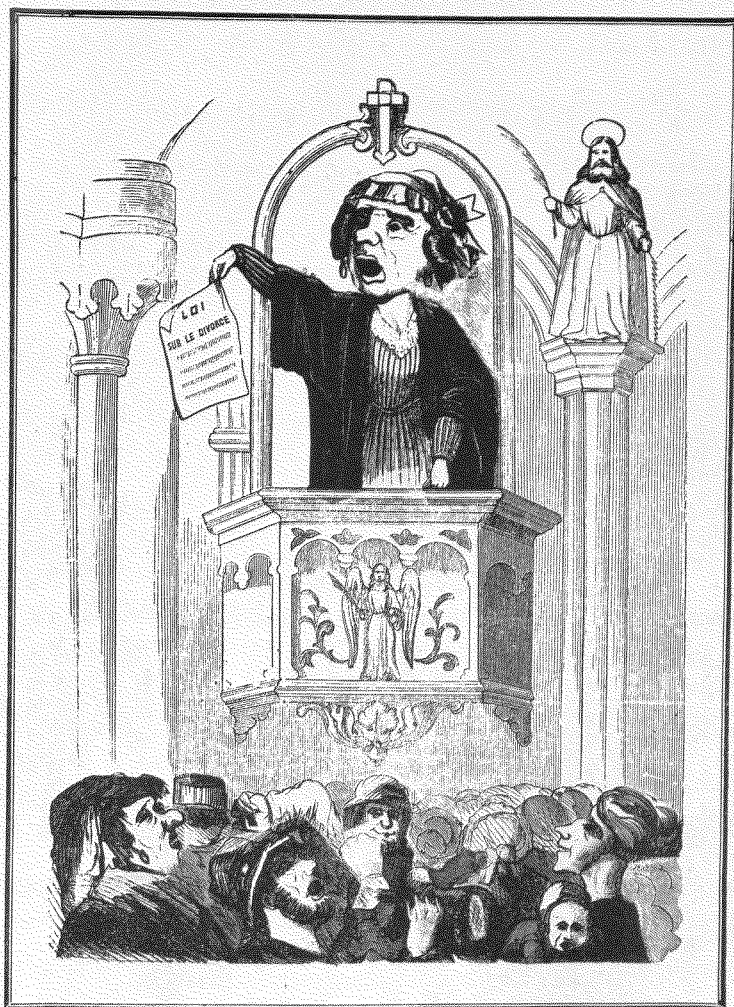
N°4.



Ces Dames sous la Commune.
En tenue de Campagne.

Caricature des communardes.
Fonds de la Commune. Cabinet des Estampes-Bibliothèque royale.

— PARIS SOUS LA COMMUNE —



LA GRRRRANDE ORATEUSE

Du grrrrrand Club des Amazones de la Commune.

Dé. et centr. de l'imagerie populaire.
65, Rue Valande, 65.

Propriété de J. Bédouet.

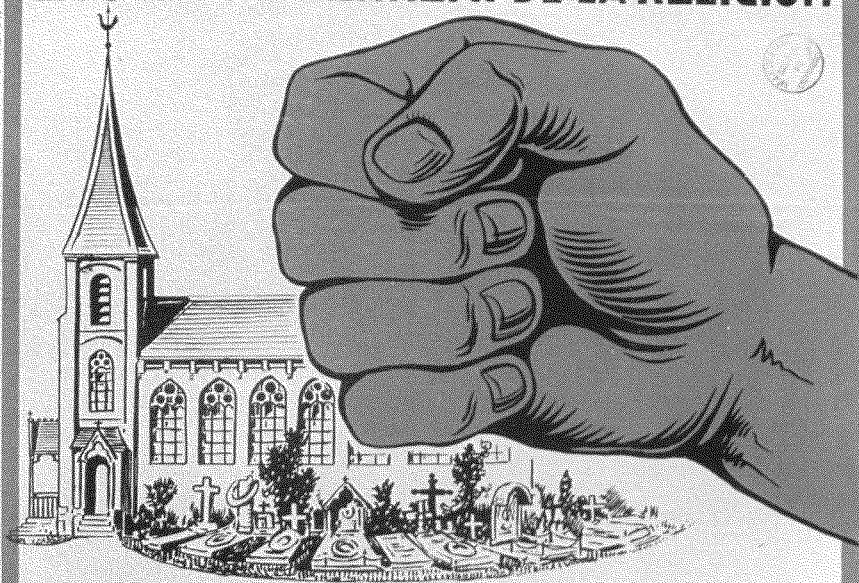
(Empoûlé.)
PARIS — IMP. J. BÉDOUTTE.

Caricature de « la » communarde proposant une loi sur le divorce dans une... église.
Fonds de la Commune. Cabinet des Estampes-Bibliothèque royale.



Parabole de la célèbre image de la marque *His master's voice*.
Affiche catholique pour les élections législatives de 1925.
Collection André Miroir.

LE SOCIALISME ENNEMI DE LA RELIGION



PAS DE BAPTÊME A L'EGLISE
DE 1^{RE} COMMUNION A L'EGLISE
DE MARIAGE A L'EGLISE
D'ENTERREMENT A L'EGLISE
(EXTRAIT DU JOURNAL SOCIALISTE DE CHARLEROI)

VOTEZ POUR LES
CATHOLIQUES

Affiche catholique pour les élections législatives de 1929.
Collection André Miroir.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE 1929



DEUX TÊTES *sous le même* BONNET ROUGE

SOCIALISME

Le Socialisme provoque

La lutte des classes

Le mécontentement des travailleurs

Le gaspillage des deniers publics

La nationalisation des entreprises

La confiscation du capital

Le socialisme prétend qu'il respectera le petit capital

COMMUNISME

Le Bolchevisme exploite

La lutte des classes

Le mécontentement des travailleurs

Le gaspillage des deniers publics

La nationalisation des entreprises

La confiscation du capital

Le communisme encourage et égorge alternativement le petit capital

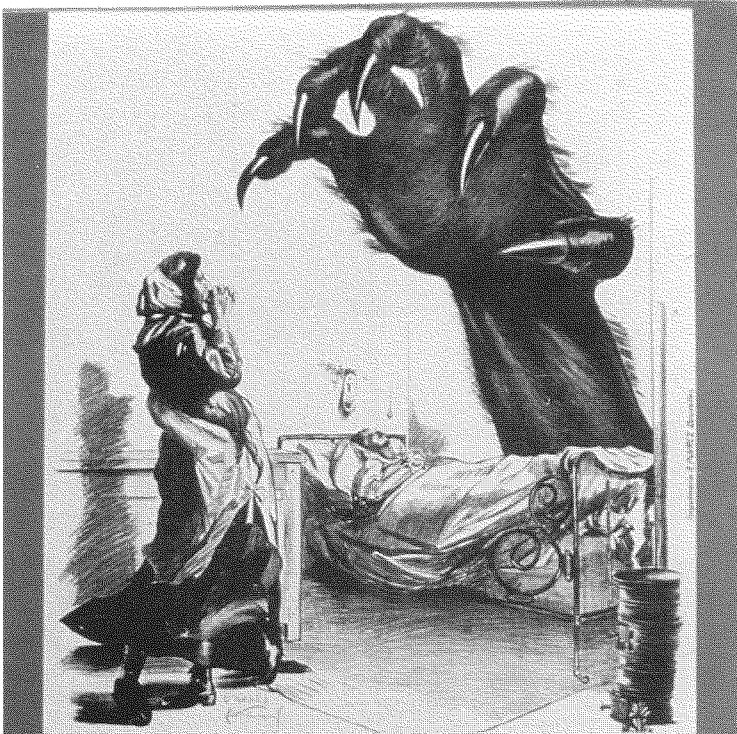


Affiche libérale pour les élections législatives de 1929,
assimilant Vandervelde à Lénine.

Collection André Miroir.



Affiche catholique pour les élections législatives de 1929 plaçant Emile Vandervelde entre Hindenburg et Staline.
Collection André Miroir.



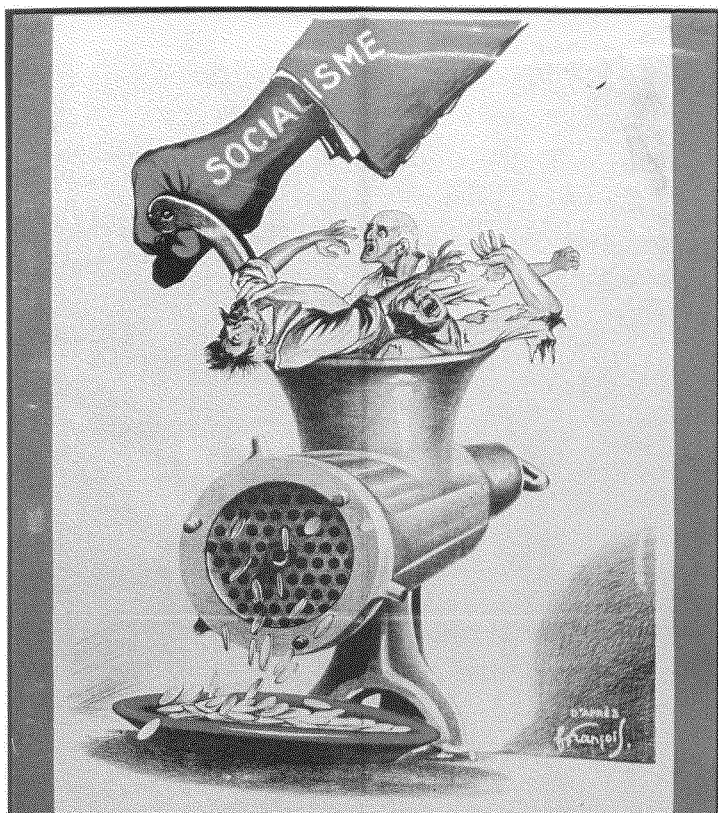
LES SOCIALISTES AU GOUVERNEMENT CE
SONT LES ÉCONOMIES DU PÈRE DE
FAMILLE ACCAPARÉES PAR LA MAIN
CROCHUE DE L'ÉTAT

VOTEZ POUR LES **CATHOLIQUES**

DE SOCIALISTEN AAN DE REGEERING
DAT IS DE INBESLAGNAME DER
SPAARCENTEN VAN DEN GEZINSVADER
DOOR DEN GRIJPKLAUW VAN DEN STAAT

STEMT VOOR DE **KATHOLIEKEN**

Affiche catholique pour les élections législatives de 1932.
Collection André Miroir.



Les Socialistes veulent supprimer les **INTERMEDIARIES** et les **CLASSES MOYENNES**. **VOTEZ POUR LES CATHOLIQUES** qui, seuls, ont défendu au Parlement les intérêts de **LA PETITE BOURGEOISIE**.

VOTEZ POUR LES CATHOLIQUES

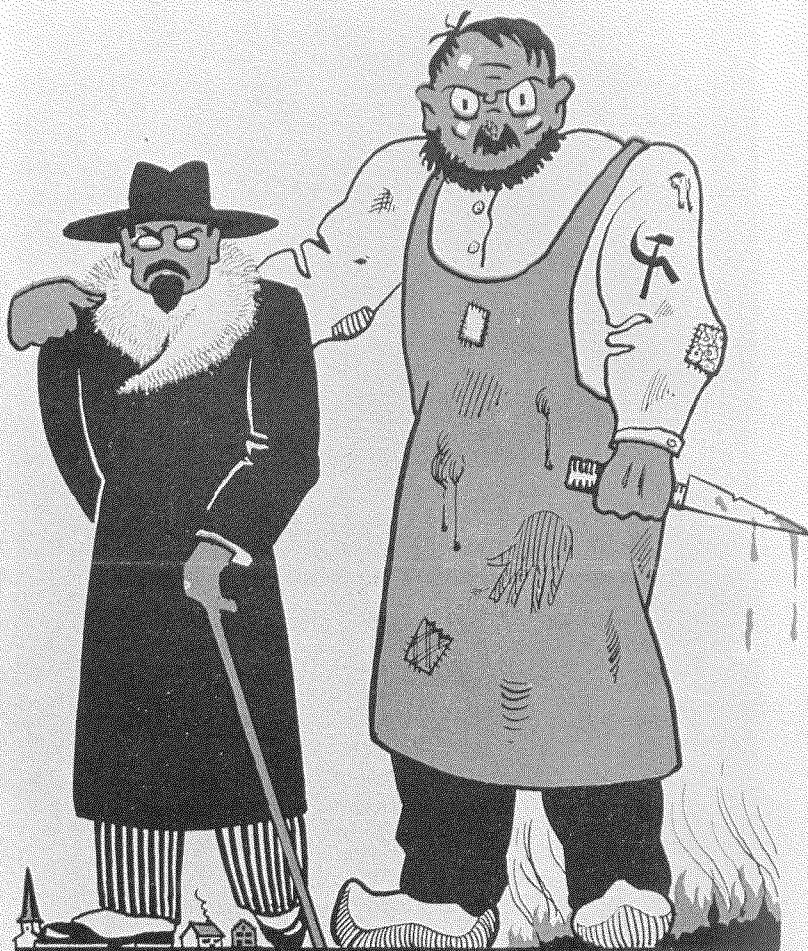
De Socialisten willen den **MIDDENSTAND** en de **KLEINE BURGERIJ** afschaffen. **STEMT VOOR DE KATHOLIEKEN**, die **ALLEEN** in het Parlement de belangen van den **MIDDENSTAND** verdedigd hebben.

STEMT VOOR DE KATHOLIEKEN

Affiche catholique pour les élections législatives de 1932.
Collection André Miroir.

ELECTIONS LEGISLATIVES 1932

gambillon



LE SOCIALISME AMENE
TOUJOURS LE COMMUNISME
VOTEZ POUR LES CATHOLIQUES

EDITIONS REX LOUVAIN

Emile Vandervelde, leader du POB, sous l'aile « protectrice »
d'un boucher communiste. Affiche rexiste. 1932.

KADOC.

MOSCOU ATTAQUE

**LES
PEUPLES
S'UNISSENT!**

BRUXELLES

17 MARS 1932 - 20 H. 15
SALLE PATRIA

PARIS

21 MARS 1932 - 20 H. 30
SALLE WAGRAM

LES COMBATTANTS BOLCHEVES PRESENTES PAR
M. AUSTIN DE TRAFONT

LA VOIX DU PEUPLE ANGLAIS

PAR UN ORATEUR DELEGUE DES GROUPEMENTS PATRIOTIQUES
BRITANNIQUES

LA VOIX DU PEUPLE BELGE

PAR LE COMMANDANT E. DE LAUNOY

LA VOIX DU PEUPLE FRANCAIS

PAR LE COMMANDANT J. RENAUD

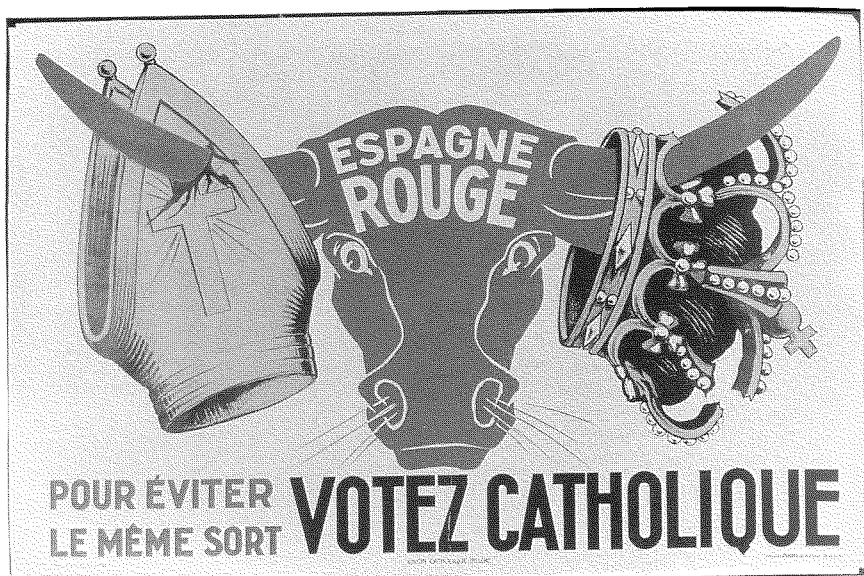
LA VOIX DU PEUPLE ITALIEN

PAR M. MALAPARTE

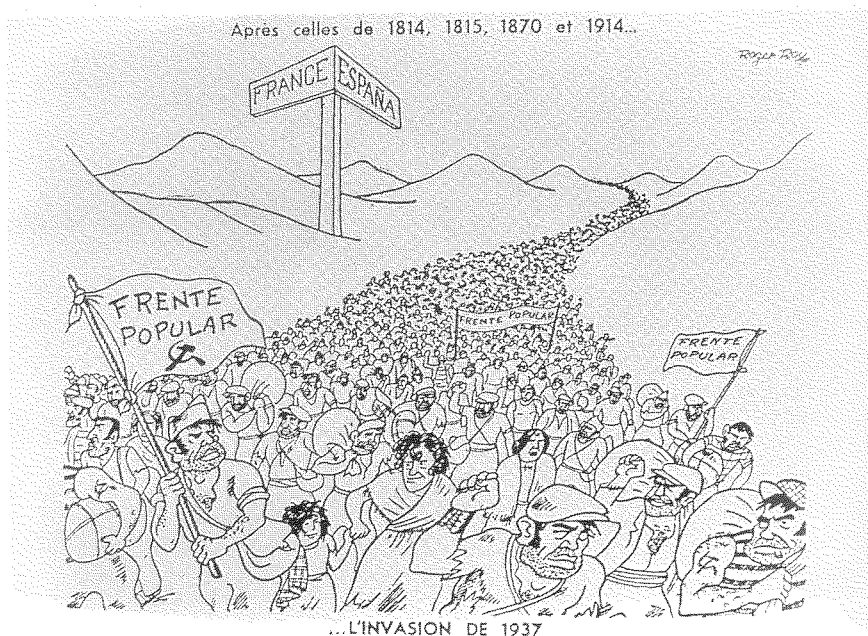
LA VOIX DE L'ANCIENNE RUSSIE

PAR M. BACHMAKOFF

Affiche de propagande anticomuniste appelant les peuples d'Europe à s'unir contre le danger bolchevique. 1932
La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, exposition du CRHSGM.



Affiche catholique pour les élections législatives de 1936, qui fait référence à la chute de la monarchie espagnole et au danger du front populaire. La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, Exposition du CRHSGM.



La foule des réfugiés en provenance d'Espagne est dépeinte comme une sinistre bande de communistes envahissant le pays pour y poursuivre des activités subversives. 1937 La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, Exposition du CRHSGM.

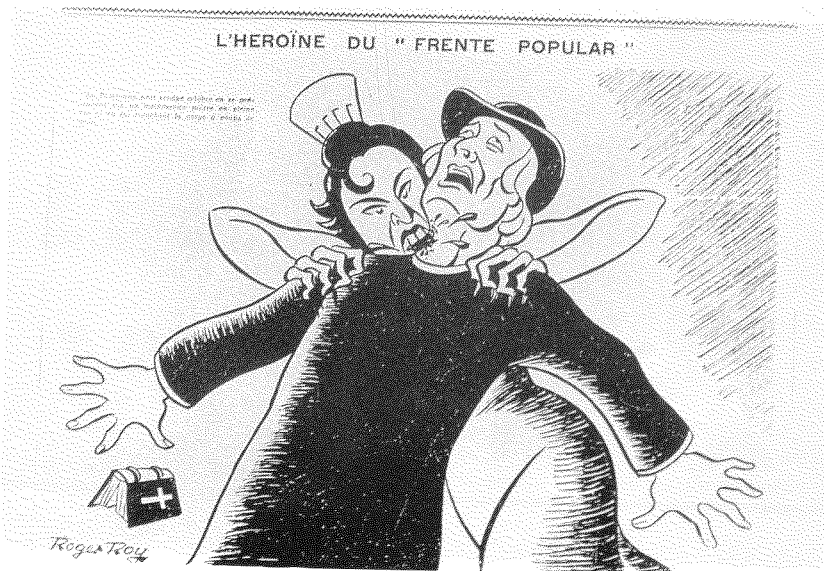
Het communisme in de praktijk



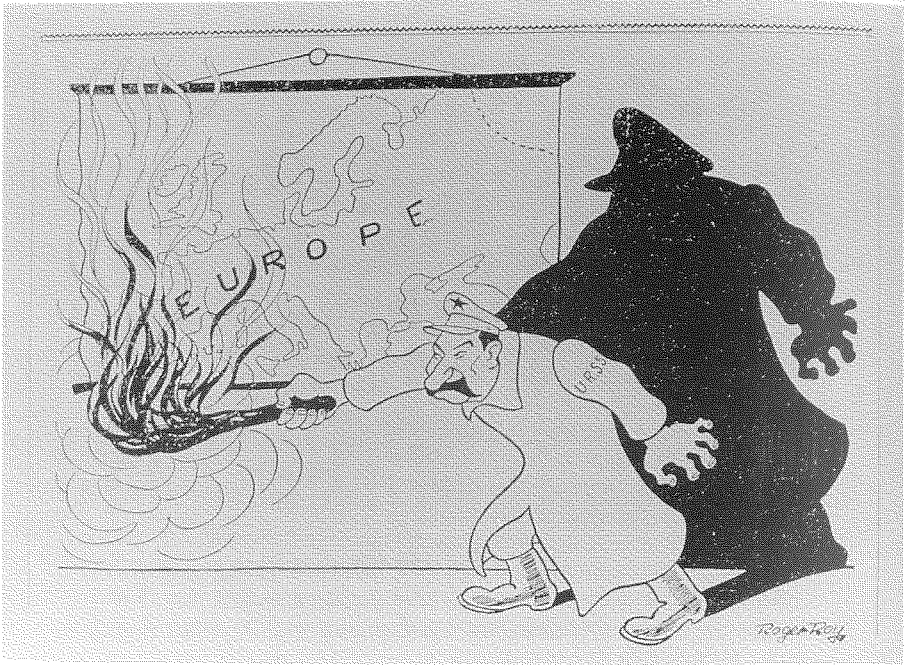
.... in Spanje

Caricature de l'action communiste en Espagne sous le front populaire.
1936

La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, Exposition du CRHSGM.

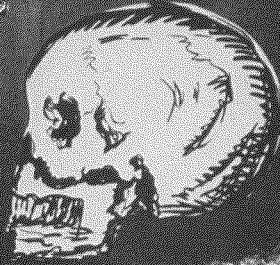
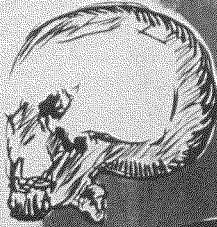


Femme et communiste, la leader espagnole du front populaire
La Passionaria a focalisé de nombreux fantasmes.
La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, Exposition du CRHSGM.



Caricature des vellétés de Staline en Europe.
La guerre d'Espagne. Affiches et caricatures, Exposition du CRHSGM.

**CONTRE LE
COMMUNISME**



**ET LE
MARXISME
VOTEZ REX**

ELECTIONS COMMUNALES 1938 - FLEURY ET MOORE

LA SOCIÉTÉ DE REX - 33 RUE DES CHARTRÉUX - BRUXELLES

Affiche rexiste pour les élections communales de 1938.
Collection André Miroir.

EXPOSITION

**BRUXELLES
CINQUANTENAIRE**



Affiche de propagande allemande assimilant le bolchevique
et le juif. 1943.

Collection André Miroir.

PREMIERE PARTIE

Les peurs du rouge en Belgique
au XIX^e siècle

La peur du rouge et noir

La genèse du péril anarchiste en Belgique

Jan MOULAERT

1. Une appellation provocante

Dans quelle mesure la vision de l'anarchiste drapé dans une cape noire et dissimulé sous un porche, prêt à lancer une bombe, correspondait-elle à une réalité ¹ ? L'on peut dire que l'anarchisme est lui-même responsable de son image violente dans l'opinion, par le choix de son appellation tout autant que par une certaine indulgence à l'égard du terrorisme. Que faut-il d'ailleurs entendre par anarchisme ? Il revient au Français Proudhon d'avoir le premier donné en 1840 un contenu précis au mot anarchie. En fait, l'anarchie, mot tiré du grec *an* et *archè*, signifie à peu près l'absence de toute autorité ou de gouvernement. Une tradition opiniâtre l'assimile à un total désordre. Pierre-Joseph Proudhon, père de l'anarchisme, voyait les choses autrement. Pour lui, c'est l'Etat qui était la source de tout désordre. Seule une société sans gouvernement ni autorité pouvait rétablir l'ordre naturel et l'harmonie sociale.

Néanmoins les noms d'anarchie, anarchiste et anarchisme ont conservé dans de larges couches de la population une réputation douteuse. Lorsque dans le courant des années 1870 les adeptes collectivistes et anti-autoritaires du Russe Bakounine au sein de la Première Internationale s'appelèrent explicitement anarchistes, ils se plaçaient plus que jamais franchement dans le camp diabolique des ennemis de l'ordre établi. La tactique révolutionnaire que les anarchistes adoptèrent aux alentours de 1880 et qui allait entrer dans l'histoire sous le nom de propagande de l'action, sans oublier quelques spectaculaires attentats à la bombe, suffirent à faire assimiler l'anarchisme au terrorisme et à en faire le sujet notamment de l'étude criminologique de Cesare Lombroso. Le célèbre Lombroso établit plus particulièrement un lien entre délits politiques, d'une part, et épilepsie héréditaire et pellagre, d'autre part. La pellagre était une maladie dont souffraient surtout les populations pauvres du sud de l'Europe, qui se nourrissaient de maïs avarié ².

Ce serait au cours d'une rencontre secrète qui précéda le congrès anarchiste de 1880 à La Chaux-de-Fonds (une bourgade dans le Jura Suisse favorable à Bakounine), que le choix de la propagande de l'action aurait été posé. L'objectif était la destruction totale, par la violence, des institutions en place. Les anarchistes devaient fournir tous les efforts possibles pour propager par l'action l'esprit de révolte et l'idée

de révolution. Toute action devait glisser dans le domaine de l'illégitimité, c'était le seul chemin qui menât à la révolution. L'on se référait à ce propos aux avantages que pouvaient offrir l'étude et les applications de la technique et de la chimie.

Le congrès de 1880 de La Chaux-de-Fonds est intéressant aussi à un autre égard. Les disciples de Bakounine, comme collectivistes anti-autoritaires, avaient toujours postulé la nécessité d'une collectivisation des moyens de production. Ils n'entendaient cependant pas toucher au produit du travail. A leurs yeux la propriété personnelle de celui-ci était l'indispensable garantie de la liberté personnelle. La Chaux-de-Fonds initia en la matière un net changement de cap. Par la présence de militants importants, tels le Russe Pierre Kropotkine, l'Italien Carlo Cafiero, le Français Elisée Reclus et d'autres encore, le congrès pouvait en effet prétendre représenter la quasi-totalité de l'anarchisme international d'alors. Les militants réunis à La Chaux-de-Fonds se donnèrent sans détours le communisme comme objectif ultime, éventuellement avec le collectivisme comme formule de transition. Non seulement les moyens de production mais également le produit même du travail, devaient devenir propriété commune. « A chacun selon ses besoins » : c'était la seule règle dans la pensée anarchiste qui pût organiser la production et la consommation, et ce au nom du principe de la solidarité. Tandis que jusqu'alors dans le camp anarchiste un communiste était assimilé à un marxiste, un communiste d'Etat, précurseur de l'autorité, un communiste devint à partir de 1880 tout simplement quiconque militait pour la formule « à chacun selon ses besoins ». Pour plus de sûreté, on faisait suivre le terme communiste de l'épithète anarchiste ou libertaire. Le congrès précisait aussi en quoi devrait consister la commune, la base de la société future, ou plutôt en quoi elle ne devrait pas consister. Il fallait à tout prix éviter que la commune ne devienne une sorte de mini-Etat. « La commune n'est pour nous que l'expression synthétique de la forme organique des libres groupements humains ».

Pour une bonne compréhension nous rappelons ici les dissensions qui existaient à l'intérieur de la Première Internationale entre « autoritaires » autour de Marx et « anti-autoritaires » autour de Bakounine, et qui avait donné lieu en 1873 à la fondation de l'Internationale anti-autoritaire de Saint-Imiers, aussi appelée Internationale anarchiste. Les points de rupture entre les deux courants socialistes étaient l'organisation du mouvement ouvrier et le rôle de l'Etat dans le processus révolutionnaire. Les anti-autoritaires entendaient tailler le mouvement ouvrier sur le modèle décentralisé et fédéraliste. L'Internationale devait être dans cette optique une fédération souple de groupes indépendants. Les anti-autoritaires se montraient de surcroît des anti-étatistes irréconciliables. Le renversement de l'Etat par la voie politique était une phase transitoire qui pour eux était inacceptable. La révolution devait entraîner la suppression immédiate de l'Etat en même temps qu'elle devait ériger la société par la base, en se fondant sur des groupements libres ³.

2. La cité ardente. Une révolution anarchiste ?

Le 25 mars 1886, on aurait dit que le jour de la grande révolution anarchiste s'était levé dans le bassin de Charleroi, dit un contemporain. Pourtant tout avait déjà commencé le 18 mars à Liège, où un meeting anarchiste s'était tenu en commémoration de la Commune de Paris. Quinze ans auparavant jour pour jour, le mouvement

révolutionnaire communal français était né dans la capitale, de la révolte contre le gouvernement provisoire de capitulation, installé après la chute du Second Empire qui avait été précipitée par la guerre franco-allemande. Le mouvement était alors entré dans l'histoire sous le nom de la Commune. Les autorités et l'homme de la rue ne pouvaient de toute évidence alors imaginer de vision plus cauchemardesque que la Commune (réprimée dans le sang) ⁴.

C'était sans aucun doute avant tout les anarchistes qui, au milieu des années 1880 en Belgique, maintenaient vivant le souvenir de la Commune. La commémoration de la Commune de Paris était une occasion unique pour les anarchistes d'attaquer le programme des « réformistes ». Dans les deux camps, on trouvait des participants à la Commune, dans les deux camps on commémorait son souvenir. On s'était battu autour de son histoire et les anarchistes avaient momentanément le dessus. En 1885, les anarchistes bruxellois avaient publié un manifeste intitulé *La Commune de Paris devant les anarchistes*. La leçon de la Commune était claire selon les anarchistes bruxellois : le peuple ne pouvait compter que sur ses propres forces et ne devait pas accepter que son élan spontané soit freiné. Qui voulait la révolution ne pouvait faiblir. S'arrêter c'est reculer dans la révolution. « Depuis des siècles que l'humanité est exploitée, les ambitieux ont toujours réussi à la trahir... Plus de parlementarisme. Que la violence seule vienne faire comprendre à nos exploités que nous n'entendons plus nous laisser tondre comme des moutons » ⁵.

La commémoration de la Commune de Paris, la volonté déclarée de balayer toute autorité et de dépouiller les nantis ne pouvaient que noircir encore, aux yeux du pouvoir et de la population, l'image des anarchistes, déjà réputés « fauteurs de troubles ».

Les organisateurs et la police n'attendaient que quelques centaines de personnes. En fait, plusieurs milliers de manifestants se rassemblèrent sur la place Saint-Lambert à Liège, dans la soirée du jeudi 18 mars 1886, en provenance du bassin industriel liégeois (de la ville comme de la banlieue), de Verviers, de Wallonie mais aussi de Flandre et d'Allemagne. Beaucoup de femmes, beaucoup de jeunes gens aussi. L'atmosphère était, il est vrai, plutôt à la fête. Pour mener cette foule hétéroclite au meeting, les anarchistes Wagener et Rutters prirent chacun la tête d'un groupe. Une partie du cortège resta bloquée dans les beaux quartiers. On cria : « Vive la révolution ! », « Vive l'anarchie ! ». Il fallut que Wagener s'adresse aux manifestants. Ce fut alors un dialogue didactique devant les étalages bien remplis des magasins des rues commerçantes. « Eh bien qui a produit cela ? Est-ce vous ? » « Oui ! Oui ! C'est l'ouvrier... » « Vos femmes, vos enfants meurent de faim, vous n'avez rien à manger ! » « Non ! Non ! » Et puis ce fut le paroxysme ! « Eh bien vous êtes tous des lâches : Vive l'anarchie ! ». Ce qui devait se passer se passa. Les cris fusèrent : à bas la propriété, à bas les riches. Une vitre vola en éclats, une voiture fut renversée. Au meeting même, le socialiste Edouard Warnotte tenta d'apaiser les esprits, mais l'arrivée de Wagener renversa la situation en faveur des anarchistes : « La faim justifie le vol et le pillage ». Ce fut une nuit folle dans la cité ardente, une nuit où l'on vola et pillait ⁶.

Entre temps le beau monde liégeois se pressait à la réception clôturant le séjour du célèbre musicien Franz Liszt à Liège. Le bourgmestre Julien d'Andrimont dut la quitter avant la fin. La maison communale était assiégée par la foule en colère, la garde

civique entièrement mobilisée. Au petit matin, la violence s'apaisa. « Les anarchistes étaient retournés dans les villages de banlieue d'où ils étaient sortis comme des bandes de barbares », écrit un correspondant de *La Meuse*. Wagener, le grand démagogue anarchiste, était rentré chez lui vers 22 heures.

Mais les choses n'en restèrent pas là. Dans le bassin liégeois, au cours des jours suivants, une vague de grèves éclata. Des unités de l'armée marchèrent sur Tilleur-en-Jemeppe ainsi que les autres communes du bassin industriel ; le couvre-feu fut proclamé. On en vint à nouveau à des affrontements. Ici et là, on tenta vainement de négocier, mais on tira aussi. Le bassin liégeois avait tout d'une zone occupée, on patrouillait constamment, on amenait des suspects. Dans la campagne, en Hesbaye, la panique régnait. La gendarmerie fit la chasse à des groupes de mendiants. A Tilleur et à Jemeppe, les premiers morts tombèrent.

Mais le pire était encore à venir. Dans la région de Charleroi, les mineurs constatèrent, le 25 mars, que leur salaire avait été fortement réduit : ce qui mit le feu aux poudres. L'agitation gagna les souffleurs de verre et la grève s'étendit jusqu'au Centre et au Borinage. On incendia et on pilla. A Lodelinsart la toute moderne verrerie Baudoux disparut dans les flammes. Le château du propriétaire à Jumet subit le même sort : un spectacle apocalyptique digne de *Germinal*, selon un témoin oculaire. Des affrontements avec l'armée ne manquèrent pas de se produire : à Roux, quinze manifestants tombèrent sous les balles. L'agitation sociale dura encore quelques jours avant de cesser aussi soudainement.

Dans le bassin de Charleroi, c'était comme si le jour de la grande révolution anarchique s'était levé, rapporte un contemporain. Il est vrai que l'exagération n'était pas rare à cette époque, aussi bien dans la presse, nationale et internationale, que dans le corps diplomatique même. Un usage par trop enthousiaste de ce moyen de communication encore nouveau qu'était la télégraphie, gonflant les rumeurs. Qui étaient les responsables ? La presse dans son ensemble ne chercha pas bien longtemps et accusa les anarchistes. La réponse allait de soi pour les remous de 1886, qui éclatèrent à l'occasion d'un meeting anarchiste. Dans la foulée, on en fit un complot international (autre stéréotype lié à l'anarchisme). Les troubles de Decazeville en France, de Londres, Amsterdam et Berlin ne pointaient-ils pas tous dans la même direction ? Cette conviction s'ancre dans l'*establishment*. Les envoyés des ambassades dans divers pays furent chargés de faire rapport sur l'anarchisme local. La réponse des diplomates était rassurante. Il n'y avait pas d'indice sérieux d'un complot anarchiste. La presse belge ne tarda pas à abandonner ce thème ⁷.

Comment les choses auraient-elles pu tourner autrement ? Pour le mouvement anarchiste liégeois à peine lancé, la foule venue à la manifestation était une réelle surprise, un succès inespéré, dont ils ne surent comment tirer profit. La veille de l'anniversaire de la Commune, les anarchistes, attendant un public réduit, imaginaient encore des scénarios alternatifs pour la manifestation ⁸. Non que, dans leurs rêves les plus audacieux, ils n'aient pas espéré une telle explosion comme il s'en était produit à l'étranger. Le ton des appels à la manifestation l'indique ⁹. Ce rêve téméraire était alimenté notamment par une foi inébranlable ou disons une confiance en l'inéluctabilité de la révolution sociale. Au point que certains anarchistes pensaient que leurs propres efforts ou en tout cas l'organisation n'y changeraient pas grand chose. Mais

en dépit de leur foi, les anarchistes liégeois n'attendaient pas la révolution pour ce jour-là et certainement pas à Liège.

Assez rapidement les anarchistes liégeois, impuissants, furent dépassés par les événements. Pressés par la masse en révolte, ils commencèrent — surtout Wagener — par lancer une action « prendre et manger », mais ils renoncèrent vite. Et ce fut toute leur stratégie. Rentré chez lui vers 22 heures, Wagener fut arrêté le lendemain de bonne heure. L'on a peine à admettre que leur foi en l'imminence de la révolution ait pu conduire les anarchistes liégeois à une telle résignation. En même temps, le groupuscule anarchiste était certes privé d'un de ses chefs mais pas de son seul leader. Pour autant qu'on puisse en juger, les anarchistes liégeois ne donnèrent encore des signes de vitalité que pendant quelques jours au plus pendant cette période agitée. Et l'arrivée de quelques Bruxellois ne changea guère la situation ¹⁰.

En conclusion, on citera la remarque de Johann Neve, qui séjournait alors dans la région pour organiser des voies de contrebande pour le mouvement allemand : « *Ich versichere Sie, wäre nur ein vernünftiger Mann bei der Demonstration gewesen, wären die Insurgenten innerhalb zwei Stunden Herr der Situation gewesen und alles hätte eine andere Wendung genommen* » (« Je peux vous assurer que s'il y avait eu un seul homme sensé à la manifestation, les insurgés auraient été maîtres de la situation en moins de deux heures et tout aurait été différent »). Il faut mentionner ici que Neve ne ménageait pas son propre mouvement et peut être considéré comme un organisateur assez réaliste ¹¹.

Dans un deuxième temps, la presse conservatrice pointa un doigt accusateur vers les socialistes. Ce n'était ni la première ni la dernière fois qu'ils étaient assimilés aux anarchistes. De plus en plus d'ailleurs, ils auraient à se défendre de cette accusation. Il ne pouvait pourtant y avoir de doute : dès le meeting du 18 mars, les dirigeants socialistes avaient tenté de calmer les esprits et ils intervinrent dans le même sens par la suite. Leur credo était clair : les travailleurs devaient conserver leur calme et s'organiser pour obtenir le droit de vote. Une grande manifestation nationale était d'ailleurs prévue à cet effet pour le 13 juin à Bruxelles. Les socialistes n'avaient rien à voir avec les anarchistes, « les pires ennemis de la social-démocratie ». Ils n'iaient toute responsabilité dans les actes de violences commis par « les manifestants anarchistes » ou encore les « désordres purement anarchistes » (par là, ils alimentaient sans le savoir l'amalgame entre anarchisme, violence et désordre). Ceci n'enlevait rien, selon les socialistes, au fait que la cause fondamentale de tout le désordre social était bien la crise économique grandissante ¹².

Les accusations adressées aux anarchistes et aux socialistes ne purent se justifier très longtemps, bien que quelques journaux aient continué à s'en prendre aux agitateurs, étrangers ou non, de même qu'aux tendances anarchistes, au sens large. Certes, à cette époque, une propagande assez intensive était menée par les anarchistes et les socialistes. En mars 1886, avec la reconnaissance officielle de l'Union démocratique comme section liégeoise du parti ouvrier belge (POB), un pas important est franchi dans la constitution de ce parti dans la région. En vue de la manifestation nationale du 13 juin en faveur du suffrage universel, le *Catéchisme du Peuple*, d'Alfred Defuisseaux, fut aussi largement diffusé dans le pays de Liège. L'agitation avait incontestablement aussi un aspect « politique », ce n'était pas pour rien qu'elle avait

commencé à l'occasion d'un meeting et d'une manifestation. Selon un reporter de *La Meuse*, les notions assez vagues de liberté et d'égalité étaient de plus en plus en vogue dans les milieux ouvriers ¹³.

L'agitation n'avait cependant pas de mobile précis, elle était dirigée de manière très générale contre les patrons, le gouvernement, la société, etc. « C'était avant tout une grande manifestation de malheureux fatigués de mourir lentement », écrivent plus tard les dirigeants socialistes Emile Vandervelde et Jules Destrée. L'autorité légale n'était pas visée fondamentalement, disaient-ils à juste titre. Pendant quelques jours, les grévistes furent ici et là les maîtres ; nulle part ils ne firent le moindre effort pour asseoir ce pouvoir. « Si cette révolte avait eu un but déterminé, elle aurait au moins essayé de s'en approcher... Il n'y eut pas dans ce soulèvement la moindre velléité d'organisation ou de résistance » ¹⁴.

C'est en fait la mauvaise conjoncture qui sévissait depuis quelques années, caractérisée notamment par des salaires à la baisse, une hausse de la productivité et du chômage, qui avait fait le lit des événements de 1886. S'y ajoutaient un hiver rude, l'absence de toute politique sociale et d'un mouvement ouvrier solide et durable. Aussi le POB, encore en plein développement et confronté à l'opposition anarchiste, ne put progresser. Dans ce contexte, la marche anarchiste était la mèche qui mit le feu aux poudres. Une explosion soudaine, commencée le cœur léger, où la violence restait limitée à quelques symboles : magasins, restaurants, habitations des directeurs d'usines, usines elles-mêmes. Dans une moindre mesure, d'autres aspects de l'« autorité » furent visés : les services d'ordre, les bourgmestres, les maisons communales, l'éclairage et les transports publics, objets du vandalisme élémentaire et même timide d'un mouvement entièrement improvisé, l'expression d'un malaise et non d'une réelle tentative de renversement. Les réactions de l'opinion publique et des autorités manquèrent de sérénité, sous l'influence conjuguée d'attentats antérieurs (notamment anarchistes) et d'un climat social agité dans plusieurs pays, et surtout parce qu'elles étaient hypnotisées par l'événement concret. D'où une spirale de la violence. C'était une jacquerie industrielle, pas un complot anarchiste ¹⁵.

3. Récupération socialiste et inculpés anarchistes

« Les excitateurs ce sont ceux qui sentant les forces démocratiques devenir redoutables ont rêvé de profiter du mécontentement et de la misère qui poussent les travailleurs au désespoir pour étouffer dans le sang le mouvement ouvrier et porter un coup de mort aux idées démocratiques et socialistes », s'indigna Jean Volders dans *Le Peuple* ¹⁶. Wagener se serait écrié lors de son arrestation le 19 mars, alors qu'un policier lui faisait remarquer que les événements qui s'étaient déroulés faisaient peser une lourde hypothèque sur le projet d'une grande manifestation en faveur du suffrage universel : « Si je n'avais obtenu que ce résultat, j'en serais déjà bien heureux » ¹⁷. La plus grande manifestation de Bruxelles ne se déroula d'ailleurs pas le jour prévu. L'opposition et surtout le POB semblèrent dans un premier temps s'attirer toute l'hostilité née des événements de mars, les forces conservatrices au pouvoir sortirent renforcées des élections de juin 1886.

Le jeune POB ne s'en tira finalement pas si mal. « Les grèves tirèrent la classe ouvrière de l'assoupissement où elle avait vécu si longtemps », écrivit le dirigeant

catholique Charles Woeste dans ses mémoires ¹⁸. Il semble que ce soit surtout le POB, en dépit de tous ses appels au calme, qui en ait recueilli les fruits. A Liège aussi sans aucun doute, le credo de l'organisation dont l'objectif était le suffrage universel, fut mis en pratique. Dans le courant du mois de mai, divers meetings y furent organisés par l'Union démocratique, en préparation à la manifestation de Bruxelles du 13 juin. Parallèlement, des groupes locaux se formèrent. Et même l'interdiction par le bourgmestre Charles Buls ne put freiner ce mouvement. En juillet, les groupes locaux furent réunis sous le nom de Fédération de la Vallée de la Meuse. Le mouvement coopératif se développa et lorsque la manifestation eut lieu le 15 août, elle fut précédée d'une série de meetings dans la région. De plus, en septembre, les Liégeois organisèrent leur propre manifestation en faveur du suffrage universel et de l'amnistie générale, qui rassembla plus de 6 000 personnes ¹⁹.

Les événements de mars 1886 échappèrent en grande partie au POB, encore peu développé. Plusieurs choses marquèrent durablement la pratique et la doctrine. Il existait depuis à peine un an, qu'il ambitionnait de réunir tous les travailleurs (et si possible aussi la petite bourgeoisie), dans une action systématique pour une solution pacifique et positive de la question ouvrière, rien de moins ! Des mouvements incontrôlés, des « troubles anarchistes » étaient inadmissibles : pur gaspillage des forces, une tragédie. Plusieurs éléments renforcèrent le parti dans ses choix « réformistes ». Il fallait s'armer contre de tels mouvements sans organisation et sans projet. L'hostilité du POB grandit à l'encontre des tumultes désordonnés qu'il refusait de cautionner.

Dans l'immédiat, il prêcha le calme, non sans succès dans un premier temps, et tenta ainsi de tempérer le mouvement. L'issue des événements démontrait d'ailleurs on ne peut plus clairement sa thèse (ou sa prophétie complaisante ?) que seule l'organisation pouvait aider les travailleurs. Comment les choses se seraient-elles déroulées si le POB s'était laissé entraîner ? De plus, les troubles valurent avec quelque retard des martyrs au POB, comme s'il y avait pris une part active. En juin, la Cour d'assises de Flandre orientale condamna Anseele à six mois de prison pour avoir lancé dans *Vooruit* un appel aux mères des soldats afin qu'elles fassent jurer à leurs fils qu'ils ne tireraient pas sur le peuple. A peu près à la même époque, Alfred Defuisseaux fut condamné par la Cour d'assises du Brabant à un an, à cause de son *Catéchisme du peuple*. Sa fuite vers la France deviendra légendaire dans le Borinage. Le parti ne dédaigna pas cette sorte d'engagement *a posteriori*, qui était payant. Il ne se désolidarisa pas non plus du mouvement d'amnistie qui s'organisa en faveur des condamnés ; au contraire, l'amnistie fut un temps, comme le droit de vote, un objectif important. Surpris dans un premier temps, le POB récupéra le mouvement de mars 1886 dans une large mesure. Il alla même jusqu'à inclure dans son arsenal politique, l'arme de la grève générale. Il rencontrait ainsi un certain radicalisme de son public potentiel wallon et se ménageait une ressource pour le cas où son programme de réforme serait écarté. Les événements avaient-ils au bout du compte radicalisé le parti ? La violence et les mouvements sociaux étaient une arme que celui-ci n'utiliserait qu'avec réticence ²⁰.

Quand c'était possible, on attaquait les anarchistes, ainsi dans le deuxième *Catéchisme du peuple*, de Léon Defuisseaux, frère d'Alfred. La brochure entendait parer les accusations de divers journaux et hommes politiques conservateurs, selon lesquel-

les les socialistes auraient été responsables du soulèvement. Dans une défense de ce type, il était bon d'inclure une attaque contre les anarchistes. Ceux-ci, disait le deuxième *Catéchisme du peuple*, faisaient ni plus ni moins le jeu des catholiques et des libéraux conservateurs. On faisait référence du même coup à des liens qui auraient existé entre les anarchistes et la police française. Jeter des soupçons de la sorte était classique. Un autre exemple dans le style bien connu du catéchisme : « Les anarchistes veulent-ils établir le suffrage universel ? Non. Pourquoi veulent-ils le maintien du suffrage censitaire ? Parce que le maintien d'une injustice telle le suffrage censitaire est une cause permanente de désordre. Les anarchistes sont donc les alliés des conservateurs libéraux et catholiques ? Oui » ²¹.

Il était alors encore facile — que ce fût ou non de bonne foi — de lier POB et anarchisme. Le parti parviendra progressivement à s'en défendre en se présentant comme un parti sérieux qui voulait atteindre la petite bourgeoisie. Des attaques occasionnelles contre les anarchistes tombaient donc bien à point. Elles indiquaient une distanciation surtout lorsqu'elles assimilaient la cible à ses propres adversaires (conservateurs). Mais cette propension à l'attaque n'était pas seulement inspirée par un opportunisme tactique, elle était plus fondamentale. L'existence même de l'anarchisme suscitait fondamentalement l'association socialisme-anarchisme. Loin de reconnaître ses liens avec l'anarchisme, le parti réformateur sérieux qu'était le POB mettait de préférence l'accent sur leur grande différence. Vue sous cet angle, sa contribution à l'assimilation de l'anarchisme au désordre était compréhensible même si elle n'était pas prudente.

En attendant, à Liège les anarchistes ne pouvaient pratiquement rien opposer à l'activité du POB. Le terrain potentiel était pourtant large — pour preuve les événements —, trop large pour les possibilités en effectifs et en tactique d'organisation de l'anarchisme local (et généralement belge). Il apparaîtra clairement que les événements ont échappé aux anarchistes liégeois encore plus qu'aux socialistes. Leur propre presse pouvait se réjouir de l'existence de « groupes à Liège, Tilleur, Jemeppe, Flémalle-Grande et des compagnons indépendants de Seraing » ²², tout porte à croire que dans le bassin liégeois il y avait une dizaine d'anarchistes mobilisés qui, selon le bourgmestre de Flémalle-Grande, pouvaient compter sur « une audience d'une quarantaine de personnes ». Bien qu'une sous-estimation de l'effectif anarchiste privé d'une excuse la police débordée par les événements, nous n'avons pas de raisons de douter de ces chiffres. Le noyau d'anarchistes ne développait d'ailleurs une activité significative que depuis quelques mois ²³.

Revenons à l'arrestation à l'aube après la nuit d'émeutes, non de la personnalité dirigeante de l'anarchisme local mais en tout cas d'un protagoniste important, Wagener. On peut difficilement s'étonner que les anarchistes liégeois n'aient fait parler d'eux que quelques jours encore après le 18 mars. La justice est d'ailleurs intervenue rapidement et fermement à Liège, ce qui priva pour un temps le mouvement de quelques-uns de ses pionniers et intimida du même coup le reste de ses militants. Un premier groupe d'inculpés comparut devant le tribunal correctionnel dès le 24 mars. Edouard Wagener y fut condamné à la peine maximale de six mois pour avoir détruit délibérément une clôture. Et l'affaire n'en resta pas là. Le 9 août, il comparut avec Rutters devant la Cour d'assises. Une seule plainte fut retenue : Wagener fut reconnu

coupable de « complicité de destruction, de pillage et de meurtre » (visés par l'article 25 du code pénal). Le verdict était lourd, en dépit de circonstances atténuantes : cinq ans de réclusion et dix ans de mise sous surveillance de la police ²⁴. Les socialistes ont aussi été l'objet de poursuites mais elles ne posèrent pas de difficultés d'organisation insurmontables à leur mouvement : elles leur conférèrent l'auréole du martyr.

La justice préparait encore une surprise, cette fois à tout le mouvement révolutionnaire, et donc surtout aux anarchistes : la loi Devolder, du nom du ministre de la Justice de l'époque. Le calme était à peine revenu dans le pays que le procureur général de Bruxelles soumit à son ministre un projet qui fut discuté à la Chambre à partir du 16 avril. Comme l'explique son commentaire, la loi tirait la leçon des événements et donnait au pouvoir judiciaire les moyens nécessaires pour intervenir contre les « fauteurs des désordres, les prédicateurs d'anarchie qui abusent des souffrances de l'ouvrier pour le pousser au désordre ». Elle fut approuvée le 12 août 1887. Il devenait dès lors possible de punir « quiconque, que ce soit par des paroles dans des réunions publiques ou tenues dans des lieux publics, par des dessins ou des symboles, par des écrits imprimés ou non, et vendus ou distribués directement et délibérément, aura incité à commettre des actes qualifiés de délits par la loi ». En pratique, les juges disposaient en la matière de toute une série d'arguments ²⁵. Les événements du 18 mars 1886 peuvent difficilement être considérés comme une application de la propagande de l'action. Si c'est bien un de leurs meetings qui fut à l'origine des troubles, c'est pour ainsi dire malgré les anarchistes eux-mêmes. En 1886, ils avaient été rattrapés par les événements. Et la vulnérabilité de leur organisation apparut au grand jour. Le poids financier et organisationnel de la propagande, en particulier celui de la presse, était lourd à assumer. Les journaux anarchistes — et surtout les feuilles de combat ouvertement « politiques » — ne furent pas complaisants. A l'opposé du mouvement socialiste, le mouvement anarchiste, qui recrutait essentiellement sur des bases « politiques » et idéologiques, ne pouvait s'appuyer sur des coopérations. L'organisation n'était tolérable pour les anarchistes que sous la forme d'une association temporaire, volontaire, en vue de réaliser des objectifs très concrets. L'organisation anarchiste était conçue à tous les niveaux de manière très informelle : à l'intérieur des groupes eux-mêmes, mais aussi entre les groupes, au niveau régional et certainement national.

Le minimalisme organisationnel était notamment dicté par la semi-clandestinité dans laquelle les anarchistes devaient travailler. Une organisation minimale garantissait en effet un certain anonymat. Le mouvement anarchiste, par sa faiblesse organisationnelle et financière due dans une large mesure à sa structure informelle, n'en était pas moins une cible facile pour les interventions de la police et de la justice. Les moyens mis en œuvre par les autorités s'avèrent efficaces : intimidation d'imprimeurs et de propriétaires de locaux de réunion, expulsion d'étrangers, confiscation de la presse et de l'administration, sans oublier de multiples condamnations. La police, dans une moindre mesure, et surtout la justice firent preuve dans leur lutte contre l'anarchisme d'une détermination comparable à celle de la France et jusqu'à un certain point de l'Allemagne. Après 1900, le mouvement révolutionnaire-syndicaliste, déjà plus structuré, s'en rendit compte. La justice belge laissait peu de place au discours révolutionnaire et anti-militariste en particulier. Dans cette optique, la loi

Devolder de 1887 était une simple extension d'un arsenal juridique déjà bien étoffé dès les premières années de l'indépendance.

Avec les troubles de 1886, l'anarchisme *stricto sensu* fit parler de lui pour la première fois de manière retentissante. Peut-on soupçonner en bloc les quelques dizaines de participants à la manifestation qui suivit le meeting du 18 mars 1886 à Liège, de vagues sympathies anarchistes ? Certes non. Et les insurgés du Bassin de Charleroi, où le mouvement s'était départi de toute influence anarchiste et eut un bien plus grand rayonnement, en étaient encore moins suspects. L'ampleur du soulèvement de 1886 en dit long sur la force de mobilisation à certains moments de formes de « dépouillement » ou de destruction sans perspective. Certains ont parlé de la nature anarchiste des ouvriers wallon, une catégorie qui relève sans aucun doute de la spéculation. Cet anarchisme au sens figuré ne nous intéresse pas ici. Le programme anarchiste avait bien sûr une ampleur plus grande.

Notes

¹ Cet article ne cherche pas à reconstituer le mouvement anarchiste lui-même mais plutôt l'image (largement négative) des anarchistes et de l'anarchisme dans l'opinion publique belge (y compris chez les socialistes et au gouvernement). Ainsi nous prêterons également attention aux conséquences « pratiques » de la formation de cette image. Ce texte concerne particulièrement les années initiales du mouvement anarchiste et donc surtout l'année 1886, qui fut troublée. A cette époque déjà apparaissent clairement les lignes de forces selon lesquelles va se développer cette image. Le récit de la vague terroriste des années 1892-1894,

initialement contenu dans notre contribution au colloque, peut être considéré comme une sorte de variation sur le même thème. Voir à ce sujet, ainsi que pour l'histoire de l'anarchisme en Belgique en général, J. MOULAERT, *Anarchie, que ton règne arrive ! De anarchistische beweging in België 1880-1914*, Thèse de doctorat de la KU Leuven, Louvain, 1993 (parue légèrement remaniée au Davidsfonds de Louvain). Nous employons les abréviations suivantes : AEL (Archives de l'Etat à Liège), AGR (Archives Générales du Royaume), AVL (Archives de la Ville de Liège), Com Pol (Commissaire de police), IHS (Institut International d'Histoire Sociale Amsterdam), NDNM (*Ni Dieu ni maître*), Pol (Police), SP (Sûreté Publique).

² C. LOMBROSO, *Les anarchistes, Etudes de sociologie*, Paris, 1896, p. xviii.

³ J. MAÏTRON, *Le mouvement anarchiste en France*, I, Paris, 1975, pp. 67-85 et 109-132 ; M. NETTLAU, *Geschichte der Anarchie, II. Der Anarchismus von Proudhon zu Kropotkin. Seine historische Entwicklung in den Jahren 1859-1880*, Berlin, 1927, pp. 88-245, 296-311, *passim* ; M. NETTLAU, *Geschichte der Anarchie, III. Anarchisten und Sozialrevolutionäre. Die historische Entwicklung des Anarchismus in den Jahren 1880-1886*, Berlin, 1931, pp. 5-19 ; M. MOLNAR, *Le déclin de la Première Internationale : la conférence de Londres de 1871*, Publication de l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève, 1963 ; M. MOLNAR, *Quelques remarques à propos de la crise de l'Internationale en 1872* in E. LABROUSSE e.a. (éd.), *La Première Internationale. L'institution. L'implantation. Le rayonnement, Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique. Sciences humaines*, Paris, 1968, pp. 427-443 ; A. LEHNING, La lutte des tendances au sein de la Première Internationale : Marx et Bakounine in E. LABROUSSE (éd.), *op. cit.*, pp. 331-350. Les choses devinrent particulièrement difficiles lorsque les « réformistes » belges notamment inscrivirent explicitement le collectivisme à leur programme.

⁴ Sur la Commune, voir entre autres *Colloque universitaire pour la commémoration du centenaire de la Commune de 1871 tenu à Paris les 21, 22 et 23 mai 1971. Actes, Le Mouvement Social*, 79, 1972 ; J. ROUGERIE e.a., Jalons pour une histoire de la Commune de Paris, *International Review of Social History*, xvii, 1-2, 1972 ; M. ZANATTA, La Commune. Réalités et mythes dans le milieu liégeois 1871-1886, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, xix, numéro spécial, 1972, pp. 173-186.

⁵ *La Commune de Paris devant les anarchistes*, 1885, Bruxelles ; J. MOULAERT, *op. cit.*, pp. 53-54.

⁶ Pour les événements liégeois, voir AGR, Frère Orban, 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, pp. 43-48 ; Conseil communal de Liège. Séance du 22 mars 1886. Rapport de M. J. d'Andrimont, Bourgmestre, sur les troubles survenus, à la suite du meeting et des manifestations socialistes le 18 mars 1886, *La Meuse*, 23 mars 1886 ; R. VAN SANTBERGEN, *Une bourrasque sociale, Liège 1886*, Commission Communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège. Documents et mémoires LX, Liège, 1969, *passim*. Pour les événements de 1886 en général, F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique 1834-1902*, Bruxelles, 1936 ; J. VERHAEGHE, De orerhandhaving bij de sociale onrusten in maart-april 1886 in Luik en Henegouwen, *Revue belge d'histoire militaire*, xxv, 1984, pp. 687-724 ; xxvi, 1985, pp. 17-24 ; xxvi, 1986, pp. 435-464 ; xxviii, 1990, pp. 269-298 ; P. DELFOSSE, *Ordre public et conflits sociaux dans la société belge (1830-1914), II. Ordre public et conflits socio-économiques et politiques*, UCL. Centre de recherches en histoire du développement économique et social 8004, sd, pp. 95-135 ; D. PECTOR et E. FOURNIER (éd.), *1886. La révolte des damnés de la terre. Le soulèvement de mars 1886 dans les pays de Liège et de Charleroi*, Charleroi-Bruxelles, 1986 ; G. DENECKERE, Straatagitatie, een versluierde geschiedenis. Het opvoer in 1886 anders bekeken, *Revue belge d'histoire contemporaine*, xx, 1989, pp. 253-291 ; G. DENECKERE, The Transforming Impact of Collective Action : Belgium, 1886, *International Review of Social History*, xxxviii, 1993, pp. 345-367 ; M. BRUWIER (éd.), *1886, la Wallonie née de la grève. Colloque organisé à l'Université de Liège, les 29 octobre, 14 et 29 novembre 1986*, Bruxelles, 1990.

⁷ R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 104.

⁸ Les anarchistes comme la police de Liège avaient naturellement tout intérêt à insister sur leur surprise après la survenue des faits ; leur conduite fut en tout cas excusée dans une certaine mesure, celle des anarchistes vis-à-vis de la justice comme celle de la police à l'égard de la population. Nous n'avons pourtant aucune raison de douter de cette présentation des choses. NDNM, 28 mars 1886 ; *La Liberté*, 8 janvier 1887 ; AGR, Frère-Orban, 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, pp. 50-51.

⁹ Avant la manifestation, un pamphlet intitulé *Appel aux travailleurs* fut distribué à plusieurs milliers d'exemplaires. On y disait que la crise se propageait, que partout les travailleurs étaient en révolte. Et on ajoutait : « Resterons-nous dans une coupable apathie ? Continuerons-nous à laisser nos femmes et nos enfants sans pain, quand les magasins regorgent de richesses que nous avons créées ? Devrions-nous éternellement laisser la bourgeoisie jouir de ses privilèges et accepter qu'elle refuse justice et liberté à ceux-là

mêmes qui lui donnaient à manger, à la classe des producteurs ? Nous ne le pensons pas ; c'est pourquoi nous faisons appel à toutes les victimes de l'exploitation capitaliste, aux meurt-de-faim que le chômage a jetés sur la pavé pendant le rigoureux hiver que nous traversons ». Et peut-être plus suggestif encore et aussi plus ambigu : « Appelez-vous, compagnons, que, jeudi 18 mars, il y aura quinze ans que l'héroïque population de Paris se soulevait pour l'émancipation des peuples et que cette tentative de rénovation sociale fut étouffée dans le sang de 35 000 travailleurs ». AGR, Frère-Orban, 192, Com Pol J. Mignon 29 août 1888, p. 42 ; *NDNM*, 28 mars 1886 ; AVL, Pol, XLIII, Pol Liège, 17 mars 1886, 18 mars 1886.

¹⁰ Les sources sur les meetings anarchistes qui ont encore eu lieu ne vont d'ailleurs pas toutes dans le même sens. *NDNM*, 28 mars 1886 ; F. VAN KALKEN, *op. cit.*, p. 90 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 55 ; J. VERHAEGHE, *op. cit.*, pp. 717-718 ; A. SCHANER, *Contribution à l'histoire du mouvement anarchiste en Belgique de 1880 à 1894*, (Mémoire de licence de l'ULB), Bruxelles, 1965, p. 77 ; IHS, P. Gille à M. Nettlau, 16 novembre 1934.

¹¹ J. Neve à V. Dave, 2 avril 1886, cité dans M. NETTLAU, *Geschichte der Anarchie, v Anarchisten und Syndikalisten. I. Der französische Syndikalismus bis 1909. Der Anarchismus in Deutschland und Russland bis 1914. Die kleinere Bewegungen in Europa und Asien*, Vaduz, 1984, p. 325.

¹² R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 90-92.

¹³ AGR, Frère-Orban, 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, p. 52 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 29-30, 88 et 93-95.

¹⁴ J. DESTREE et E. VANDERVELDE, *Le socialisme en Belgique*, Paris, 1903, pp. 82 et 89.

¹⁵ R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 146-151 ; J. NEUVILLE, *L'évolution des relations industrielles, I. L'avènement du système des relations « collectives »*, Bruxelles, 1976, pp. 303-307 ; J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Académie royale des sciences. Mémoires de la classe des Lettres, Bruxelles, 1982, pp. 213-214 ; L. DENYS, Trends in de sociaal-economische toestand van de Belgische arbeiders rond 1886, *Revue belge d'histoire contemporaine*, v, 1974, pp. 361-425 ; G. DENECKERE, *op. cit.*

¹⁶ *Le Peuple*, 16 avril 1886.

¹⁷ *Le Peuple*, 10 août 1886 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 93.

¹⁸ C. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique, I, 1859-1894*, Bruxelles, 1927, p. 325.

¹⁹ AGR, Frère-Orban, 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, pp. 52-90.

²⁰ L. BERTRAND, *La Belgique en 1886*, I, 1887, pp. 26 et suivantes ; F. VAN KALKEN, *op. cit.*, pp. 114 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 78-80 ; J. PUISSANT, *op. cit.*, p. 217 ; M. LIEBMAN, *Les socialistes belges 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, 1979, pp. 53 et 62-65.

²¹ J. PUISSANT, *op. cit.*, pp. 215-216 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 88.

²² *NDNM*, 28 mars 1886.

²³ Conseil communal de Liège. Séance du 22 mars 1886. Rapport de M. J. d'Andrimont, Bourgmestre, sur les troubles survenus, à la suite du meeting et des manifestations socialistes le 18 mars 1886, *La Meuse*, 23 mars 1886 ; AGR, Frère-Orban, p. 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, p. 50 ; voir également J. NEVE et V. DAVE, 2 avril 1886, cité par M. NETTLAU, *op. cit.*, p. 325 ; AEL, SP, XVI, A, p. 56, Pol Liège, 5 décembre 1888 ; L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830, II*, 1907, p. 394 ; F. VAN KALKEN, *op. cit.*, p. 80 ; R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 30-31, 74-78 et 90 ; A. SCHANER, *op. cit.*, p. 70.

²⁴ R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, pp. 74-78 ; les dossiers judiciaires ont été perdus. Après l'arrêt de cassation du 3 octobre le jugement du 21 décembre a été confirmé par la Cour d'assises de Namur. Wagener fut remis en liberté sous condition le 16 juin 1888 en application de la loi Lejeune ; *La Liberté*, 8 janvier 1887 ; AGR, Frère-Orban, 192, Com Pol J. Mignon, 29 août 1888, 0194-195.

²⁵ Loi du 23 août 1887 de répression de l'incitation à commettre des délits et infractions, parue au *Moniteur belge*, 29 août 1887 ; *Documents parlementaires, Chambre 1885-1886*, 16 avril 1886, p. 130 ; 10 mai 1886, pp. 160-163 ; *Sénat*, 1886-1887, 10 août 1887, p. 37 ; *Annales parlementaires, Chambre*, 1886-1887, 6 août 1887, 8 août 1887, pp. 1865-1870, 9 août 1887, p. 1876 ; *Sénat*, 1886-1887, 12 août 1887, pp. 583-587 ; voir à propos de l'application de cette loi notamment le commentaire de la loi du 25 mars 1891, *Pasinomie*, XXVI, p. 141 ; *Pasinomie*, IV^e série, 22, pp. 387-412 ; H. VANDEN BROECK, « *Omdat wij den vrijheid voor allen willen* ». *De anarchistische beweging te Brussel (1883-1889)*, Mémoire de licence de la KU Leuven, 1986, p. 142.

Les classes moyennes belges de 1880 à 1914 : « peur du rouge » ou peur des coopératives ?

Serge JAUMAIN

Les classes moyennes ont-elles eu « peur du rouge » avant 1914 ? Pour beaucoup d'historiens, la réponse est évidente : la nature de l'activité exercée et les valeurs les plus largement partagées par les indépendants ont toujours engendré crainte et hostilité face au développement des organisations ouvrières. Cette idée, renforcée par les positions extrémistes d'une fraction du petit patronat belge des années 1930, a souvent permis de présenter la petite bourgeoisie comme un groupe situé à droite (voire à l'extrême droite) du jeu politique et qui entretenait des relations conflictuelles avec les organisations ouvrières.

La réalité est plus complexe. Nous tenterons de démontrer ici que le discours du petit patronat à l'égard du mouvement socialiste n'a pas toujours épousé celui des forces sociales les plus conservatrices et qu'un certain nombre de ses membres a même joué un rôle important au sein des premières organisations ouvrières ¹. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle qu'une distanciation progressive éloigne le petit patronat des associations ouvrières et provoque une radicalisation de leurs positions respectives. Le développement des coopératives paraît avoir influencé ce processus.

Il faut préciser d'emblée que l'analyse du discours des classes moyennes sur « les rouges » se heurte à de nombreuses difficultés et tout d'abord à la rareté des travaux consacrés à cette problématique. Certains historiens ont bien tenté d'examiner le regard socialiste sur le monde de la petite entreprise ² mais les recherches adoptant la perspective inverse sont beaucoup plus rares, tout particulièrement en Belgique ³. Il est vrai que les écueils méthodologiques ne sont pas négligeables. Problème de définition tout d'abord : l'expression « classes moyennes » recouvre un faisceau de professions très diversifiées ; l'on a avancé le chiffre de plus de deux cents définitions possibles ⁴ ! Dans le cadre de cette étude, nous limiterons notre acception de ces termes au petit patronat indépendant souvent qualifié, avant 1914, de « petite bourgeoisie » et nous nous pencherons plus particulièrement sur le petit commerce de détail.

Une autre difficulté est liée aux modes d'expression adoptés par les petits patrons. Retrouver leur discours n'est pas chose aisée et il faut en outre traiter la documentation avec une extrême prudence. La presse professionnelle et interprofessionnelle, première grande source d'informations, connaît un succès croissant dès la fin des an-

nées 1880 lorsque diverses associations décident de publier leur propre organe (à l'existence souvent éphémère) ⁵. Ces journaux reflètent bien les opinions diffusées dans les milieux organisés de la petite bourgeoisie. Sont-ils pour autant représentatifs des conceptions de la grande majorité des petits indépendants ? Rien n'est moins sûr. C'est une frange très limitée du petit patronat qui s'exprime dans les colonnes de ces périodiques et nous avons montré que la plupart des indépendants restent à l'écart du mouvement associatif et *a fortiori* de ses publications ⁶. En outre, tout indique que cette presse est fort peu lue, même parmi les membres des organisations professionnelles et interprofessionnelles ⁷. Il convient donc de relativiser à la fois sa représentativité et son impact sur la petite bourgeoisie.

Une deuxième source est constituée par l'enquête orale menée par la très officielle Commission nationale de la petite bourgeoisie (CNPB) qui recueillit, de 1902 à 1904, plus de mille trois cents témoignages de petits artisans et commerçants. Ces dépositions forment un corpus documentaire d'un grand intérêt ⁸ mais qu'il convient à nouveau d'utiliser avec prudence. Seuls les témoins qui pouvaient se permettre d'abandonner quelques heures leur magasin sont venus déposer et beaucoup ont hésité face au caractère très « officiel » des enquêteurs. Ceux qui osèrent franchir ces premiers obstacles adoptèrent, la plupart du temps, un ton très mesuré dans des déclarations qui, en plus, n'ont pas été rapportées *in extenso* (elles ont fait l'objet d'une mise en forme par le Secrétaire et certaines parties ont été résumées). C'est donc, à nouveau, d'une fraction bien particulière du petit patronat que l'enquête se fait le porte-voix et elle ne nous dévoile sans doute pas les sentiments profonds des témoins.

On peut bien entendu compléter ce corpus documentaire par la consultation des très nombreux ouvrages consacrés au « problème de la petite bourgeoisie » au tournant du siècle mais ces études ont généralement pour seul objectif de proposer des solutions aux difficultés rencontrées par ce groupe social. En outre, rédigées par une minuscule élite qui puise ses sources d'inspiration dans les écrits de Victor Brants, d'Oscar Pyfferoen et de Hector Lambrechts, elles nous apprennent peu de choses sur les positions du petit patronat proprement dit. Il en va de même des congrès de la petite bourgeoisie, étroitement contrôlés par les catholiques et où ne s'exprime qu'une partie (souvent la plus modérée) de la frange organisée du petit patronat ⁹.

En restant conscient de ces limites heuristiques, nous analyserons ici l'évolution des relations entre le mouvement socialiste et les organisations de la petite bourgeoisie belge de 1880 à 1914 afin de cerner les raisons de la distanciation évoquée plus haut et le développement progressif d'une « peur du rouge » qui, comme le montre très bien le texte de Peter Heyrman, se prolongera pendant l'entre-deux-guerres. La période considérée dans notre étude est d'autant plus intéressante qu'elle est marquée à la fois par la naissance du POB, par le développement des premiers mouvements de classes moyennes (qui sortent peu à peu de l'ombre au cours des années 1880-1890) et par un intérêt soudain des autorités nationales pour ces groupes intermédiaires.

1. La petite bourgeoisie belge avant 1914

À la fin du XIX^e siècle, la Belgique apparaît comme l'un des pays les plus industrialisés du monde. Elle profite à la fois d'abondantes ressources naturelles, d'une situation géographique privilégiée au cœur de l'Europe et d'une économie très

ouverte vers l'extérieur. Ces différents facteurs auxquels s'ajoute une main-d'œuvre à bon marché, permettent une exceptionnelle croissance économique qui favorise le développement de grandes industries. La petite entreprise conserve néanmoins une place de choix dans le paysage économique. Dans de nombreux secteurs, les petites unités de production parviennent encore à se maintenir. Il en va de même dans le domaine de la distribution où, malgré l'apparition des formes modernes du commerce de détail (les grands magasins, les magasins à succursales puis les coopératives), la petite boutique joue toujours un rôle de premier plan dans la diffusion des produits.

Le petit patronat regarde cependant avec inquiétude le développement des nouveaux ensembles industriels et commerciaux. Il craint une marginalisation croissante de sa fonction économique et cette anxiété se manifeste par la naissance, à l'extrême fin des années 1880, des premiers syndicats interprofessionnels qui s'érigent en défenseurs de la petite bourgeoisie et critiquent vivement le manque d'intérêt de l'Etat pour ce groupe social. Certains de ces mouvements s'engagent dans la lutte politique au niveau local voire national, la plupart du temps sans grand succès. Leur développement incite cependant une aile du parti catholique à se pencher à son tour sur ce que l'on appellera bientôt « le problème social de la petite bourgeoisie »¹⁰. Des intellectuels, des « hommes d'œuvre » et des hommes politiques tous issus de la mouvance catholique s'impliquent peu à peu dans la défense du petit patronat. Loin d'être désintéressées, leurs actions ont un double objectif : maintenir les classes moyennes (qui représentent un électorat non négligeable) dans le giron catholique et conserver ce qu'ils perçoivent comme une « classe-tampon » (entre le monde ouvrier et la grande bourgeoisie), indispensable à l'équilibre social.

Dans les dernières années du xx^e siècle, les catholiques prennent en main l'organisation de la petite bourgeoisie. Ils mettent en place de nouvelles associations (qui éclipsent souvent les premiers mouvements interprofessionnels autonomes). Ils organisent des congrès nationaux et internationaux auxquels participent un certain nombre d'élus catholiques. Ils tentent d'apparaître au Parlement comme les meilleurs défenseurs de ce groupe social. Plusieurs intellectuels catholiques comme Lambrechts, Pyfferoen ou Brants renforcent le discours des élus par la publication de travaux qui tendent à prouver que la petite bourgeoisie forme bien un groupe social distinct et cohérent qui a ses propres valeurs. Ce discours diffusé dans les classes moyennes par le biais de leurs associations, de leurs congrès et de leur presse contribue sans doute à forger en son sein sinon une conscience de classe du moins la certitude d'appartenir à un groupe distinct. Cette évolution aura des répercussions sur ses relations avec le mouvement ouvrier.

2. Les rapports de la petite bourgeoisie avec le mouvement ouvrier jusque dans les années 1880

Pour qualifier les rapports entre les mouvements ouvriers et le petit patronat au xix^e siècle, on cite souvent l'extrait du *Manifeste du parti communiste* dans lequel Marx et Engels prédisent : « Petits industriels, marchands et rentiers, artisans et paysans, tout l'échelon inférieur des classes moyennes de jadis, tombent dans le prolétariat ; d'une part parce que leurs faibles capitaux ne leur permettant pas d'employer les procédés de la grande industrie, ils succombent dans leur concurrence avec les grands

capitalistes ; d'autre part parce que leur habileté technique est dépréciée par les méthodes nouvelles de production »¹¹. L'affirmation, relayée par diverses publications socialistes et habilement exploitée par leurs adversaires politiques, avait de quoi effrayer les petits patrons. Elle ne signifie cependant pas que les mouvements ouvriers ont toujours entretenu des relations conflictuelles avec ceux-ci.

Dans de nombreuses cités industrielles, il existait en effet une réelle proximité sociale et géographique entre les ouvriers et la petite bourgeoisie. Les artisans et plus encore les petits commerçants partageaient avec les autres travailleurs les longues heures d'activité, la mise au travail de toute la famille, une extrême sensibilité aux crises économiques et un même cadre de vie. Un certain nombre de petits chefs d'entreprise étaient eux-mêmes d'anciens ouvriers, ce qui les rendait d'autant plus sensibles aux difficultés rencontrées par ceux-ci. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que plusieurs historiens aient découvert des « boutiquiers socialistes » et révélé la présence active de petits indépendants au sein des premiers mouvements ouvriers. Madeleine Rébérioux souligne qu'entre 1894 et 1899, de 1 à 15% des « collectivistes » recensés dans le Gard, l'Aude, l'Hérault et les régions industrielles du Nord de la France appartenaient au milieu de la boutique¹². L'expérience acquise dans le cadre de la gestion d'une petite entreprise constituait en effet un atout précieux qu'un certain nombre de petits patrons français et belges, issus du prolétariat, avaient immédiatement mis au service des premières associations ouvrières¹³.

D'autre part, les socialistes et les petits commerçants partagèrent un moment plusieurs objectifs qui étaient autant d'incitations à unir leurs forces. Ils revendiquaient par exemple la suppression du *truck system* et des économats (les magasins patronaux) qui prenaient de nombreux clients aux détaillants et ne permettaient pas à l'ouvrier de disposer librement du fruit de son travail. En outre, dans les cités ouvrières, les commerçants étaient bien sûr directement intéressés à l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs et ils pouvaient dès lors apporter leur soutien aux revendications salariales des organisations ouvrières. C'est toujours dans le prolongement de ces rencontres entre ouvriers et petits patrons qu'il faut inscrire certains combats communs en faveur de l'adoption du suffrage universel.

Si, avant 1894, la volonté socialiste de rapprochement avec le petit patronat (fort bien illustrée par *Le catéchisme du petit bourgeois et de l'ouvrier* publié en 1890 par Alfred Defuisseaux) n'est sans doute pas étrangère au poids électoral de ce dernier, l'introduction du suffrage universel tempéré par le vote plural ne signifie pas que les élus de ce parti adoptent désormais une attitude systématiquement hostile à la petite bourgeoisie. En 1900, les députés socialistes apporteront ainsi leur soutien à un amendement visant à obliger la Banque nationale à mettre à la disposition du gouvernement, une somme de vingt millions en faveur du développement du petit crédit rural et urbain. Emile Vandervelde justifie la position de son parti en déclarant : « Si nous n'avons aucune confiance dans l'avenir (...) de la petite bourgeoisie qui se trouve dans des conditions de lutte absolument défavorables vis-à-vis de la production capitaliste, il ne nous appartient pas à nous socialistes, de rendre encore plus inégales les conditions d'existence du petit capital contre le gros (...). C'est pourquoi, désireux de montrer que nous désirons comme vous, améliorer dans la mesure du possible la situation des petits producteurs, nous voterons vos amendements »¹⁴. L'intérêt naturel des so-

cialistes pour les exploités ne pouvait les laisser totalement insensibles aux difficultés de petits indépendants aux prises avec la concentration et le grand capital. Jean Jaurès lui-même soulignera combien il est « dur de voir que les salariés ne peuvent se sauver eux-mêmes, sans ruiner cette petite bourgeoisie commerçante si voisine du peuple, si digne d'intérêt »¹⁵.

3. La peur du rouge ou la peur des coopératives ?

Nous venons de le voir, les rapports entre la petite bourgeoisie et les représentants du monde ouvrier ne furent pas toujours conflictuels. Les quelques exemples évoqués ci-dessus ne doivent cependant pas donner l'impression que l'ensemble du petit patronat entretenait les relations les plus cordiales avec le mouvement socialiste. Malgré une réelle convergence d'intérêts dans plusieurs domaines, bon nombre de petits indépendants regardèrent toujours avec inquiétude les succès des organisations ouvrières. Cet antisocialisme latent prit toutefois une dimension nouvelle au cours des dernières années du XIX^e siècle. Les ponts jetés entre une frange du petit patronat et les mouvements ouvriers furent peu à peu rompus et le fossé entre ces deux groupes se creusa progressivement.

Cette évolution doit sans doute être mise en relation avec la réforme électorale qui permet, en 1894, l'envoi des premiers députés socialistes au Parlement. Les ouvriers disposent par ce biais d'une représentation directe de leurs intérêts (à la différence des petits patrons !) et il ne leur est dès lors plus aussi indispensable de ménager la petite bourgeoisie en vue d'éventuelles alliances. Du côté des petits indépendants, l'accès des socialistes au pouvoir législatif est bien sûr regardé avec la plus grande inquiétude car ils n'en attendent rien de positif.

La nouvelle donne politique, issue des élections de 1894, ne permet cependant pas d'expliquer à elle seule le développement de l'antisocialisme des classes moyennes à la fin du XIX^e siècle. L'antagonisme se cristallise autour d'une autre question, cruciale pour de nombreux indépendants : le développement des coopératives. Celles-ci, qui connaissent un succès croissant dès les années 1880, nous semblent constituer un élément capital pour comprendre la « peur du rouge » qui se manifeste dans le petit patronat.

Aux yeux de la petite bourgeoisie, les coopératives représentent tout d'abord une première « mise en pratique » du discours socialiste, l'ébauche d'un mode d'organisation socio-économique dans lequel le détaillant indépendant n'a plus sa place. Elles démontrent que la réunion des maigres capitaux ouvriers permet de supprimer les intermédiaires tout en diminuant le prix de vente des produits. Les socialistes dont certains commerçants pouvaient partager les idéaux lorsqu'ils limitaient leur action aux domaines social et politique deviennent donc de véritables concurrents sur le plan économique. Concurrents d'autant plus redoutables, qu'ils profitent de plusieurs avantages sur le petit chef d'entreprise. L'organisation interne des coopératives leur permet de réduire leurs coûts d'exploitation (par exemple par la prévente des pains de la semaine¹⁶) et, grâce au brassage d'importants capitaux, les plus grandes d'entre elles peuvent acheter en gros (ce qui diminue encore les prix de vente) et diversifier les marchandises proposées à la clientèle. Certaines coopératives se transforment même en véritables grands magasins proposant vêtements, étoffes, mercerie, etc. ;

c'est le cas du Vooruit de Gand et de la Maison du Peuple de Bruxelles. En marge de ces activités commerciales, les coopératives offrent parfois divers avantages et services qui augmentent encore leur attrait : caisses de secours en cas d'accident, de maladie ou de retraite, activités culturelles, aide financière aux organisations de défense de travailleurs, etc. Une partie des bénéficiaires sont aussi investis dans de vastes ensembles immobiliers (qui ne manquent pas d'impressionner les petits patrons !). Il ne s'agit pas seulement d'abriter les magasins et les ateliers mais d'aménager des espaces de rencontres (cafés, salles de réunion, salles de fêtes...). Le siège de la société devient ainsi un nouveau lieu de sociabilité ouvrière. On a parlé à juste titre d'église sociale tant il est vrai que le caractère majestueux des bâtiments, les services offerts et la structure d'encadrement font penser à certains aspects de l'organisation catholique. Ces pratiques renforcent bien sûr le caractère concurrentiel des coopératives puisqu'en intensifiant le processus d'identification à la société, elles parviennent à « fidéliser » davantage les acheteurs qui sont déjà directement intéressés aux bénéficiaires. Ces liens très particuliers contribuent à éloigner, toujours davantage, les ouvriers du petit commerce.

Une autre spécificité de ces sociétés est leur discours très agressif à l'égard du petit commerce. A l'inverse des patrons de grands magasins, très prudents dans leurs prises de position à l'égard de la petite bourgeoisie, les coopérateurs socialistes affirment, haut et fort, leur volonté de la voir disparaître. Ils dénoncent des prix surfaits, des marchandises de piètre qualité et des techniques de crédit profitant honteusement de la misère ouvrière. En 1906, *La Coopération* écrit que le détaillant appartient à « une classe intermédiaire qui, comme les plantes parasites, vit au détriment des autres »¹⁷. Le journal *Les Coopérateurs belges* est encore plus précis : « les commerçants sont des parasites qu'il faut supprimer »¹⁸. Ce discours très dur qui a sans doute eu un impact non négligeable sur l'attitude de l'ensemble du POB (les coopératives en constituaient le véritable poumon financier) ne pouvaient bien sûr qu'aiguiser l'antisocialisme du petit patronat.

Ce n'est pas un hasard si les premières organisations d'indépendants portent le nom d'« anticoopérateurs »¹⁹. C'est en effet l'apparition des coopératives socialistes qui provoque la naissance et le développement des mouvements de petits patrons. La peur de cette nouvelle forme de distribution sert de catalyseur en permettant aux petits patrons de surmonter leur individualisme légendaire pour s'unir dans l'adversité. Certes, ces mouvements étendent bien vite le spectre de leurs activités mais l'opposition aux coopératives reste longtemps l'une de leurs principales raisons d'être. Cette position débouche logiquement sur la volonté de combattre les socialistes, premiers et principaux défenseurs du système coopératif. Ces associations de petits patrons offrent aussi un nouvel espace de sociabilité, un lieu de rencontres et de discussions régulières grâce auxquelles les indépendants prennent peu à peu conscience de l'existence d'une réelle communauté d'intérêts. Ce sentiment d'appartenance à un groupe distinct les conduit à prendre de plus en plus nettement leurs distances par rapport au monde ouvrier et à ses représentants.

Plusieurs auteurs ont également souligné l'importance du mouvement coopératif dans la formation des premiers « cadres » socialistes. Les employés de ces sociétés acquièrent une solide expérience de la gestion et forment une sorte de « classe

moyenne ouvrière »²⁰. Les petits indépendants qui avaient pu apporter un moment leur compétence aux premières organisations ouvrières perdent donc toute raison d'être dans ces mouvements. A l'expulsion économique s'ajoute ainsi une expulsion socio-politique. Elle creuse d'autant plus le fossé entre ces groupes que le départ des petits patrons facilite une radicalisation du discours socialiste à l'égard de la petite bourgeoisie.

Enfin, les bénéfices substantiels dégagés par les coopératives servent en partie à financer et donc à renforcer le pob. Ces nouvelles sociétés ne se contentent donc pas de faire une rude concurrence aux petits patrons mais leur réussite profite à une propagande socialiste de plus en plus hostile aux indépendants (en réaction à ce constat, la petite bourgeoisie tentera, sans succès, d'obtenir une réglementation obligeant les coopératives à ristourner intégralement leurs bénéfices à leurs membres). Une autre conséquence du renforcement financier des organisations socialistes réside dans la possibilité de mieux soutenir les grévistes en cas de conflit alors qu'auparavant, la durée des arrêts de travail dépendait en partie de la longueur des crédits accordés par les commerçants, ce qui renforçait leurs liens avec la clientèle ouvrière²¹.

Le rôle des coopératives dans la distanciation entre les petits commerçants et les organisations ouvrières est bien illustré en 1891 quand l'hostilité des Chevaliers du Travail à ces sociétés permet, dans la région de Charleroi, l'organisation de meetings communs en faveur du suffrage universel²². A l'inverse, dans les communes où existe une coopérative, il n'est pas rare de voir les commerçants refuser de faire crédit en période de chômage. Les socialistes sont très conscients de cette situation et lorsqu'en 1890, le *Catéchisme du petit bourgeois et de l'ouvrier* s'efforce de rallier le petit patronat à l'idée du suffrage universel, son auteur, Alfred Defuisseaux, sait qu'il doit d'abord évacuer le problème des coopératives²³, point central du contentieux entre ces deux groupes. Il tente dès lors de prouver que c'est la grande bourgeoisie qui a obligé les travailleurs à former de telles sociétés suite aux réductions de leurs salaires et il conclut : « Le seul moyen d'arrêter le développement des coopératives, c'est de faire disparaître les causes qui ont forcé le peuple à fonder des coopératives. Le jour où le peuple aura le suffrage universel, et sera protégé par lui contre la rapacité des capitalistes, ce jour-là il n'aura plus besoin de coopératives. La coopération est pour le peuple un moyen de s'affranchir ; le jour où il sera maître de ses destinées, il n'aura plus besoin d'employer ce moyen »²⁴. Ce discours très habile montre à quel point les coopératives constituaient un obstacle à toute alliance entre petits patrons et organisations socialistes. Jean Puissant a mis en évidence un phénomène comparable à Dour où les socialistes brident les volontés d'expansion de leur coopérative dans l'espoir d'obtenir les voix du petit commerce local. L'échec électoral a pour conséquence immédiate la diversification des activités²⁵.

Si le développement des coopératives nous semble avoir joué un rôle essentiel dans l'accroissement des antagonismes, d'autres éléments accentuent encore les différends. Il y a tout d'abord, au tournant du siècle, la reprise en main de l'organisation des classes moyennes par les catholiques, évoquée plus haut. Ils souhaitent éviter que le petit patronat ne cède aux sirènes des associations autonomes mais la tâche de ces « défenseurs des classes moyennes » est d'autant plus ardue que les catholiques ont eux-mêmes développé leurs propres coopératives, ce qui apparaît aux yeux du petit

patronat comme la trahison suprême. Les catholiques intéressés au problème de la petite bourgeoisie n'ont dès lors d'autre solution que de lui proposer de renforcer son propre mouvement associatif. Ils mettent ainsi en place un faisceau d'associations destinées à quadriller la petite bourgeoisie, à canaliser son mécontentement et, en fin de compte, à le récupérer à leur profit. Nous avons montré que l'efficacité de cette stratégie d'encadrement ne laisse pas beaucoup de place aux mouvements interprofessionnels d'autres tendances ²⁶.

Les catholiques ont notamment intérêt à éviter toute alliance politique entre le petit patronat et les organisations ouvrières. Ils tiennent dès lors un discours qui insiste beaucoup sur les qualités spécifiques à la petite bourgeoisie, un discours auquel les petits patrons sont d'autant plus sensibles qu'ils tentent déjà, par des signes extérieurs bien visibles, de se démarquer d'un monde ouvrier avec lequel ils veulent éviter tout risque de confusion ²⁷.

Les indépendants sont ainsi transformés en une sorte de groupe social modèle auquel seuls les ouvriers les plus méritants peuvent espérer accéder. Composée des meilleurs, la petite bourgeoisie se voit investie d'une mission de conseiller ou de guide. Elle est donc présentée comme l'intermédiaire idéal à la fois pour indiquer aux ouvriers leurs véritables intérêts et pour relayer vers le haut leurs revendications. Une telle position se heurte bien sûr au POB qui revendique le monopole de la représentation ouvrière. Les porte-parole de la petite bourgeoisie tenteront dès lors de discréditer le mouvement socialiste en soulignant qu'il ne défend pas les véritables intérêts des travailleurs. Pour les petits patrons, les ouvriers seraient sciemment trompés par leurs dirigeants qui, à la différence des indépendants, ne connaissent pas les véritables problèmes et aspirations de la classe ouvrière (il n'est pas rare de voir fleurir cette argumentation au moment des grèves lorsque les détaillants craignant une forte chute de leur chiffre d'affaires exhortent les ouvriers à ne pas suivre leurs leaders). La création de coopératives est bien entendu présentée comme le meilleur exemple de cette méconnaissance : « L'ouvrier entraîné par quelque raisonnement éblouissant, écrit en 1897 *L'Épicerie belge*, doit comprendre que la coopération est la barrière infranchissable qui le sépare de la classe bourgeoisie. Ses économies qu'il faisait fructifier autrefois dans le commerce, restent naturellement dans l'union coopérative, et, si sa situation pécuniaire s'améliore peut-être, est-il condamné à ne jamais parvenir à une caste plus élevée » ²⁸. Au-delà du problème spécifique des coopératives, la petite bourgeoisie tente de convaincre l'ouvrier socialiste qu'il « travaille à sa propre ruine en s'efforçant de briser les échelons du milieu de l'échelle social » ²⁹ ; la disparition des classes moyennes lui enlèverait définitivement tout espoir de promotion sociale. Il est intéressant de souligner que les petits patrons établissent une nette distinction entre les ouvriers et leurs dirigeants. Ils continuent régulièrement à s'adresser aux premiers tandis que les seconds sont la cible des plus vives attaques ³⁰.

L'opposition croissante aux organisations ouvrières se matérialise lors des consultations électorales où des associations autonomes d'indépendants n'hésitent pas à se présenter aux suffrages des électeurs en se proclamant « anti-socialistes » ³¹. Cet anti-socialisme joue un rôle déterminant dans les prises de position politiques des mouvements de classes moyennes qui hésitent parfois entre des alliances avec les catholiques, les libéraux, les daensistes ou les nationalistes flamands mais jamais avec

les socialistes. Ainsi à Bruxelles, lors des élections communales de 1890 l'Association des commerçants, industriels et propriétaires de l'arrondissement de Bruxelles qui a présenté, sans succès, ses propres candidats au premier tour, choisit d'apporter ensuite son soutien à la Ligue libérale plutôt qu'à l'Association libérale parce que cette première regroupe les personnalités les plus opposées aux revendications socialistes : « Entre deux maux, écrit *Le Commerce belge*, il faut choisir le moindre à tout prix, il faut barrer la route aux socialistes. (...) En agissant ainsi nous ne donnerons pas un témoignage d'adhésion à la Ligue, nous poserons un acte d'hostilité contre les socialistes »³².

Lorsque des mouvements de petits patrons tentent de passer des accords avec les formations politiques en présence aux élections communales (demande d'incorporer dans leur programme les revendications des classes moyennes ou d'intégrer sur leur liste des « candidats de la petite bourgeoisie »), les socialistes sont presque toujours exclus de ces contacts préélectoraux car aucun accord avec eux ne semble envisageable. La volonté de limiter la présence des « collectivistes » dans les assemblées élues constitue donc un des *leitmotive* de la plupart des mouvements d'indépendants au cours de la période considérée. De même, lors de la formation des collèges municipaux, les préférences des rares élus « classes moyennes » vont toujours aux coalitions dont les socialistes sont exclus.

Notons enfin que les catholiques utiliseront eux aussi l'épouvantail socialiste pour inciter les petits patrons à grouper leurs voix sur les candidats catholiques. Ils tenteront en effet à plusieurs reprises de montrer que les listes des classes moyennes qui se présentent aux élections communales sans grand espoir d'obtenir un élu profitent indirectement aux socialistes puisqu'elles détournent des voix traditionnellement catholiques. Ils utiliseront une argumentation semblable à l'égard des libéraux en dénonçant avec force les alliances électorales entre ce parti et les socialistes³³.

4. Conclusions

Dans cette étude, nous avons tenté de montrer que contrairement à une idée très répandue, le petit patronat n'a pas toujours été hostile au mouvement ouvrier. Dans les dernières décennies du *xx^e* siècle on assiste cependant, en Belgique comme en France, à une distanciation liée en grande partie au développement des coopératives. Par le biais de ces sociétés, le mouvement ouvrier quitte le terrain strictement politique pour entrer dans le domaine économique et se transformer, aux yeux de nombreux petits patrons, en un redoutable concurrent. Les coopératives forcent la petite bourgeoisie à ériger ses propres défenses et elles facilitent ainsi la naissance des premières organisations interprofessionnelles d'indépendants. Cette union dans l'adversité laisse des traces puisque même si les associations de petits patrons étendent rapidement leur champ d'activités, la lutte contre les coopératives reste longtemps l'une de leurs principales préoccupations. Il suffit de consulter l'enquête menée par la CNPB ou celle organisée cinq ans plus tôt dans la petite bourgeoisie gantoise pour se rendre compte qu'ici et là les coopératives viennent au premier rang des inquiétudes manifestées par les témoins³⁴.

Le mouvement coopératif provoque une importante cassure qui rend impossible toute alliance entre petits patrons et organisations ouvrières. Le fossé s'élargit ensuite

car le discours « collectiviste » inquiète beaucoup la petite bourgeoisie surtout après 1894, lorsque le POB devient une force politique avec laquelle il faut compter. Pour le petit patronat la « peur du rouge » est donc d'abord la peur d'un système socio-économique dans lequel il n'aurait plus sa place, une peur attisée par le développement d'une propagande qui proclame la disparition prochaine des classes moyennes.

Il convient enfin de souligner un des paradoxes du discours de la petite bourgeoisie. Si les organisations ouvrières font l'objet des plus vives critiques, elles constituent en même temps une sorte de... modèle ! Dans les milieux organisés du petit patronat, il n'est pas rare de faire référence au mouvement ouvrier pour prouver aux indépendants qu'ils ont tout intérêt à unir leurs forces. Les coopératives d'achat qui se développent dans certaines professions trouvent aussi une part de leur inspiration dans l'organisation socialiste et, finalement, les mouvements politiques de classes moyennes qui voient le jour à la fin du XIX^e siècle que font-ils sinon s'inspirer (sans grand succès) de la réussite du parti ouvrier ?

Notes

¹ Sur ces questions, on lira avec intérêt H.-G. HAUPT, La petite entreprise et la politique en Europe au XIX^e siècle, *Le Mouvement social*, 114, 1981, pp. 3-9 et Ph. VIGIER, Les problèmes de la petite entreprise — Aspects politiques et idéologiques dans *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX^e et XX^e siècles*, Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, Paris, 1981, pp. 113-115.

² Voir les actes du colloque Socialisme et classes moyennes en France et en Allemagne dans l'entre-deux-guerres publié dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, octobre-décembre 1989, 17 ; M. RÉBÉRIOUX, Les socialistes français et le petit commerce au tournant du siècle, *Le Mouvement social*, 114, 1981, pp. 57-70 ; E. SINNER, La politique de la social-démocratie allemande vis-à-vis de l'artisanat à la fin du XIX^e siècle, *ibid.*, pp. 105-123. Et pour la Belgique le texte (non publié) de M. VERMANDERE, *Mag iets meer zijn ? : De onwennige houding van de socialistische beweging tegenover de zelfstandigen* (43 pages dactylographiées).

³ On trouvera une première analyse dans notre étude Les petits commerçants et la frontière entre petite bourgeoisie et classe ouvrière (1880-1914) dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et S. JAUMAIN (éd.), *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, 1992, pp. 101-113.

⁴ L. MOULIN et L. AERTS, Les classes moyennes. Essai de bibliographie critique d'une définition, *Revue d'histoire économique et sociale*, xxxii, 1954, p. 1.

⁵ Voir l'inventaire de M. VERMANDERE, *Repertorium van de Belgische middenstandspers met casuanalyse van de Vrije Burgersbond te Gent*, mémoire de Licence en Histoire, RUG, 1987.

⁶ Voir notre thèse de doctorat, *Les petits commerçants belges face à la modernité (1880-1914)*, ULB, 1992, pp. 527-532.

⁷ *Ibid.*, p. 539.

⁸ Voir l'analyse qu'y a consacrée G. KURGAN-VAN HENTENRYK, A la recherche de la petite bourgeoisie : l'enquête orale de 1902-1904, *Revue belge d'histoire contemporaine*, XIV, 3-4, 1983, pp. 287-332.

⁹ *Ibid.*, pp. 456-466

¹⁰ Voir S. JAUMAIN et L. GAJARDO, « Aide-toi et le gouvernement t'aidera ». Les réponses de l'Etat à la crise de la petite bourgeoisie (1880-1914), *Revue belge d'histoire contemporaine*, XIX, 1988, pp. 417-471.

¹¹ K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Moscou, 1978, p. 41 (1^{re} éd. 1848).

¹² M. RÉBÉRIOUX, *op. cit.*, p. 61.

¹³ J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, 1982, p. 352.

¹⁴ Séance du 7 février 1900. *Annales parlementaires, Chambre des représentants*, 1899-1900, p. 415.

¹⁵ Jean JAURÈS, Le petit commerce, *Les Coopérateurs belges*, 1^{er} janvier 1898.

¹⁶ Dans certaines coopératives de boulangerie, les ouvriers avançaient à leur société le montant du prix des pains qu'ils souhaitaient acquérir au cours de la semaine. De cette manière, la production correspondait exactement à la demande et les pertes d'exploitation étaient limitées au maximum.

¹⁷ L. PEPIN, De l'éducation coopérative, *La Coopération*, 15 juillet 1906.

¹⁸ Parasites commerciaux, *Les Coopérateurs belges*, 1^{er} février 1890.

¹⁹ Voir à ce sujet S. JAUMAIN, *Les petits commerçants belges face à la modernité...*, pp. 409-429.

²⁰ Voir R. MICHELIS, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques dans les démocraties*, Paris, 1914, pp. 193-201.

²¹ Le rôle du crédit consenti en temps de grève par les petits détaillants ne disparaît cependant pas tout à fait dans la mesure où les coopératives ne vendent pas à crédit. Un commerçant déclare devant la CNPB que pendant les périodes de cessation du travail « toute leur clientèle est acquise au petit bourgeois, mais quand le travail est repris, ils vont de nouveau à la coopérative, ne laissant au petit négociant que ses yeux pour pleurer » (CNPB, Enquête orale, IV, p. 162).

²² J. PUISSANT, Approcio economico, politico e psico-sociologico alla storia delle cooperazione in Belgio dans M. DEGL'INNOCENTI (éd.), *Le imprese cooperative in Europa dalla fine dell '800 alla seconda guerra mondiale*, Pise, 1986, p. 39. Sur le meeting que les commerçants de Charleroi organisèrent avec les Chevaliers du Travail le 6 décembre 1891 voir Les antioopérateurs à Charleroi, *Le Commerce belge*, 15-31 décembre 1891.

²³ Dans une lettre du 17 février 1890 adressée à P. Conreur et où il évoque cet ouvrage, Defuisseaux note : « le point délicat à toucher est celui des coopératives ». Lettre citée par Jean PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier...*, p. 351.

²⁴ A. DEFUSSEAUX, *Le catéchisme du petit bourgeois et de l'ouvrier*, Marchienne-au-Pont, 1890, p. 32.

²⁵ J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier...*, p. 351.

²⁶ S. JAUMAIN, *Les petits commerçants face à la modernité...*, pp. 439-472.

²⁷ Pour une analyse plus détaillée de ce thème, voir notre étude *Les petits commerçants et la frontière...*

²⁸ FETINE, La coopération, *L'Epicierie belge*, 21 juin 1897.

²⁹ Discours prononcé lors d'un meeting à Anderlecht-Cureghem et reproduit dans *Le Commerce belge*, 22-29 septembre 1889. Voir dans le même sens Een woord aan den werkman, *Vrije Burgersbond*, 3 août 1895.

³⁰ Voir à ce sujet S. JAUMAIN, *Les petits commerçants et la frontière...*

³¹ Voir à ce sujet P. HEYRMAN, S. JAUMAIN et G. VANTHEMSCHE, De middenstandsorganisaties en de gemeenteverkiezingen in vijf belgische steden (1895-1952), *Revue belge de philologie et d'histoire*, 72, 1994, 2, pp. 311-380.

³² *Le Commerce belge*, 26 octobre-2 novembre 1890. *Le Commerce belge* était l'organe des l'Association des commerçants, industriels et propriétaires.

³³ Voir par exemple *De Burgerij* (Gand), 12 octobre 1894 et 9 avril 1898.

³⁴ Voir S. JAUMAIN, *Les petits commerçants belges face à la modernité...*, pp. 280-347.

La peur du rouge dans le monde paysan, 1880-1914

Leen VAN MOLLE

1. Le péril rouge : source de peur ou d'angoisse ?

La psychologie établit une distinction entre la peur (*vrees, fear*) et l'angoisse (*angst, anxiety*). Ces deux sentiments sont difficiles à cerner en tant que phénomènes psychiques, faute de définitions et d'explications univoques. La « peur » est en général décrite comme un sentiment de malaise, suscité par un événement auquel on attribue une influence nuisible à nos propres intérêts. On a peur de quelque chose. La peur est donc liée à un objet et motivée par la raison. C'est pourquoi les réactions d'un sujet face à un sentiment de peur sont normalement sensées. L'« angoisse », en revanche, est un sentiment indéfinissable qui peut persister pendant des années et marque l'homme au plus profond de son être. L'angoisse est par essence un sentiment d'inquiétude face à la mort, face à la destruction de son propre « moi ». Les réactions d'angoisse sont d'ailleurs souvent incompréhensibles ¹.

La « peur » et l'« angoisse » sont des notions de psychologie et de psychiatrie, utilisées aussi pour expliquer le comportement d'une société ou d'un groupe social. Ainsi, la psychologie sociale rend compte du phénomène de la peur ou de l'angoisse existentielle collective ². La montée rapide du socialisme en Belgique, à partir des années 1870, a suscité dans les autres milieux idéologiques un sentiment collectif d'inquiétude, de peur ou d'angoisse. Savoir s'il s'agissait de « peur » ou d'« angoisse » n'est pas sans importance. La réponse à cette question peut en effet contribuer à expliquer les réactions de la société face à la cause de l'inquiétude collective, le péril rouge.

La présente contribution se propose de sonder plus particulièrement les réactions au virus rouge dans le monde paysan belge, des années 1880 jusqu'à 1914. Nous privilégierons les réactions dans les milieux catholiques qui, bien plus que les milieux libéraux, entretenaient depuis des générations des liens étroits avec le secteur agricole et se sentaient concernés par le sort du monde paysan ³.

2. La dimension existentielle de la menace socialiste dans les campagnes

Le langage simpliste utilisé par les propagandistes catholiques, au tournant du siècle, pour mettre les paysans en garde contre le péril rouge prête presque à rire de

nos jours. Afin de présenter le socialisme de manière concrète, il fut réduit à des récits effrayants. Les socialistes allaient spolier les paysans, s'il le fallait par la force, de leurs maigres biens fonciers. Ils allaient démembrer les familles. Les enfants seraient enlevés à leurs parents pour être éduqués dans des écoles de l'Etat. La fidélité conjugale, si fondamentale dans la religion chrétienne, ferait place à l'amour libre, etc. Avec un objectif ignoble : « Car la seule chose que visent leurs hommes forts, c'est de s'enrichir sur le dos du peuple » ⁴.

De tels modes de représentation devaient contribuer à imprégner la masse populaire d'une profonde aversion pour tout ce qui était « rouge ». Les propagandistes antisocialistes sont d'ailleurs parvenus, jusqu'à un certain niveau, à provoquer un réflexe d'angoisse dans la population rurale. Ainsi, on connaît des récits dramatisés de militants socialistes chassés des villages à coups de bâtons et de jets de pierre par des paysans furieux ⁵.

Le langage utilisé vis-à-vis des paysans révèle l'intensité du dégoût du socialisme. Le marxisme fut dépouillé de son message libérateur et repris dans le discours catholique défaitiste de l'époque, qui prenait parfois des allures eschatologiques. Le pessimisme social catholique était par essence d'inspiration conservatrice. Conformément au traditionalisme du XVIII^e siècle, il défendait une structuration organique de la société, fondée sur les valeurs chrétiennes, et tremblait au souvenir des insurrections révolutionnaires dont la Révolution française ⁶.

La peur d'une révolution violente et anarchiste avait aussi gagné la Belgique dès 1830. La perception de la question sociale et la formation de petits groupes de gauche dans les années 1840, la vague de révolutions républicaines dans plusieurs pays européens en 1848, la création en 1864 de la première Internationale qui ouvrit sa section belge dès l'année suivante et, surtout, l'épisode sanglant de la Commune de Paris en 1871 avaient engendré, parmi les élites catholiques de la noblesse, de la bourgeoisie et de l'Eglise, un sentiment certes latent mais croissant d'inquiétude. La création en 1885 du parti ouvrier belge (POB), les troubles en 1886 dans le bassin industriel wallon et la menace d'exiger le droit de vote universel, pour assurer la percée de la gauche, tout cela semblait légitimer la peur d'une révolution de gauche.

La lutte contre le socialisme fut représentée comme « la lutte entre le bien et le mal » ⁷, la lutte entre le ciel catholique et l'enfer socialiste. Le péril rouge fut perçu comme une menace fondamentale et totale. Le socialisme visait et prédisait en effet la destruction des fondements de l'Etat belge de l'époque, un Etat fondamentalement libéral, qui formait aussi le cadre où les catholiques avaient su petit à petit se frayer une place, plus ou moins assurée. Le socialisme fut assimilé à la révolution, au collectivisme, à l'égalitarisme et à l'anticléricalisme. Il signifierait la fin de l'Etat national, de l'ordre politique et social, de la foi et de la morale chrétienne, de la liberté personnelle et du droit à la propriété ⁸.

La peur du socialisme renforça de manière ostensible le discours antilibéral. Le libéralisme fut qualifié de père nourricier du socialisme. L'individualisme et l'anticléricalisme libéraux avaient constitué, par le biais de l'enseignement laïcisé, le vivier du socialisme. Et on avait même trouvé un fondement libéral au collectivisme socialiste : comme les libéraux avaient porté atteinte aux biens de l'Eglise — on évoquait la confiscation des biens de l'Eglise durant la période française, la sécularisation sous les

gouvernements libéraux belges des cimetières et des fabriques d'église, et surtout l'annexion des Etats pontificaux au royaume italien —, les socialistes voulaient s'en prendre à la propriété tout court. Par ailleurs, avant la création en 1887 d'un parti progressiste distinct hors du giron du parti libéral belge, la distinction entre progressistes libéraux et socialistes était particulièrement floue. A l'époque, des progressistes notoires, tels que Paul Janson, se qualifiaient eux-mêmes ouvertement de socialistes, tandis que beaucoup de socialistes avaient été membres de petits groupes progressistes avant 1885 ⁹.

Aussi, l'élite dirigeante catholique lia-t-elle menace socialiste et action antilibérale. L'Eglise avait tenté de compenser la perte des privilèges de l'Ancien régime et sa situation inconfortable dans l'Etat libéral moderne en se ménageant un espace libre, bien à elle dans cet Etat. La pillarisation catholique qui en résulta avait généré un large réseau d'organisations catholiques visant à rallier le peuple croyant et à le soustraire à l'influence pernicieuse du monde sécularisé ¹⁰.

Les initiatives antilibérales se fondaient sur un mélange de pastorale et de motifs électoraux. Loin de se limiter à la population ouvrière citadine, elles s'étendaient au monde rural. A partir des années 1870, de grands propriétaires fonciers catholiques décidèrent de renforcer l'enseignement catholique et les œuvres caritatives dans les communes rurales ¹¹. Le monde rural devait constituer un bastion catholique face au courant libéral et révolutionnaire à l'œuvre dans les villes. Ainsi, la création, en 1878, de l'Ecole supérieure d'agriculture à l'université de Louvain devait contrer les influences libérales sur le monde rural, exercée par l'Institut agricole de l'Etat à Gembloux. L'école louvaniste avait pour mission explicite de former des ingénieurs agronomes catholiques « afin de maintenir dans nos campagnes l'influence religieuse et conservatrice » ¹².

La pillarisation catholique, dont le développement se fondait sur des motifs antilibéraux et qui contribua à la prise de pouvoir des catholiques en 1884, se poursuivit dans la lutte contre le socialisme. Dans ce sens, les catholiques n'ont pas entamé leur action antisocialiste dans les campagnes sans préparation. Ils disposaient d'une stratégie éprouvée pour convaincre le peuple croyant ; il leur suffisait d'adapter le contenu et la forme de cette stratégie, là où c'était nécessaire.

3. La position de force des catholiques dans le monde rural

Sous l'Ancien régime, les Pays-Bas méridionaux étaient catholiques et pratiquants de manière presque homogène. La Révolution française et ses suites apportèrent peu de changements à cette situation, du moins à la campagne. La jacquerie de 1798, par exemple, fut davantage un réflexe conservateur de paysans, du clergé rural et de la noblesse terrienne qui espéraient ainsi rétablir l'ordre ancien ¹³. Le libéralisme et la libre pensée se sont développés surtout dans les villes et les régions industrialisées. Mais l'hégémonie catholique dans les campagnes ne fut guère menacée jusqu'à la première guerre mondiale, en Flandre en tout cas. La discrétion des noyaux libéraux et anticléricaux dans les villages empêcha les socialistes de s'implanter dans le monde rural ¹⁴.

Le système électoral avait consolidé les assises catholiques dans le monde rural, de l'introduction du suffrage censitaire en 1831 jusqu'à la transition vers le suffrage

universel masculin pur et simple en 1919. Tant le suffrage censitaire que le suffrage universel plural, en vigueur de 1893 jusqu'à la première guerre mondiale, conféraient un poids électoral particulier aux propriétaires de biens immobiliers. De 1831 à 1893, presque tous les paysans propriétaires payaient suffisamment de cens pour avoir accès au suffrage, mais les fermiers aussi : les propriétaires fonciers faisaient supporter la charge des impôts fonciers par leurs fermiers, qui acquéraient ainsi le droit de vote y afférent. A partir de 1893, tous les propriétaires d'un bien immobilier âgés de trente-cinq ans ou plus obtinrent une voix supplémentaire, dont de nombreux propriétaires fonciers à la campagne ¹⁵. En outre, beaucoup de grands propriétaires fonciers, de curés et autres notables du village faisaient pression sur les villageois afin qu'ils votent pour les candidats souhaités. Il s'agissait d'une arme à double tranchant. Tout porte à croire que les bourgeois libéraux fortunés, qui avaient investi dans des terres agricoles, agirent de même ¹⁶. Mais la présence libérale restreinte dans les campagnes ne suffisait pas à mettre la suprématie catholique en danger.

Le changement de gouvernement en 1884 intervint, dans la perspective de la défense des intérêts agricoles catholiques, à un moment très opportun. La crise agricole, dont les premiers signes se manifestèrent en 1878, donna aux gouvernements catholiques, dès 1884, la possibilité de mener une politique agricole efficace qui renforça le pilier catholique. Le premier ministère belge de l'Agriculture fut créé dès 1884. La phase la plus active de la politique agricole catholique correspond incontestablement aux années 1893-1899 alors que les socialistes belges venaient à peine d'entreprendre leurs premières tentatives de conquête du monde rural. Lorsque fut instaurée, en 1899, la représentation proportionnelle, qui fit sensiblement baisser la suprématie catholique en sièges au Parlement et affaiblit notablement l'influence politique du monde rural, la crise agricole était finie. En même temps, l'intérêt des socialistes pour le monde rural s'affaiblit : à partir de 1902, ils se concentrèrent, avec le parti libéral réunifié, sur l'obtention du droit de vote universel simple dans l'espoir d'assurer une percée de la gauche.

La structure du secteur agricole belge non plus n'était pas propice au socialisme. L'agriculture belge se caractérisait par un morcellement des terres et une dispersion des propriétés terriennes toujours croissants. Entre le premier recensement agricole de 1846 et le recensement de 1880, le nombre d'entreprises agricoles était passé de 572 000 à 910 000. On n'évoluait donc pas vers la concentration capitaliste de propriétés foncières détenues par une oligarchie de grands propriétaires terriens, annoncée par les socialistes. La crise agricole n'a guère bouleversé cette situation : le recensement de 1895 nous apprend que la crise a certes entraîné une diminution du nombre de paysans et des entreprises marginales, mais au profit des entreprises moyennes (5 à 20 hectares) plutôt que des grandes entreprises. Par ailleurs, le pourcentage de terres agricoles exploitées en fermage est lui aussi resté inchangé pour ainsi dire : environ 66% ¹⁷.

De plus, l'ensemble de la population rurale avait la propriété chevillée au corps. Paysans, fermiers, ouvriers agricoles, petits commerçants et artisans des communes rurales se battaient pour le moindre lopin de terre qui se libérait. Les ouvriers agricoles et saisonniers sans terre rêvaient de devenir un jour propriétaire terrien. Cette « soif de terres », conjuguée au droit successoral, favorisa le morcellement des terres

et la dispersion de la propriété. La dispersion de la propriété foncière dans toutes les « classes » de la population rurale favorisa en outre plus un sentiment de solidarité relative entre les différentes couches du monde rural — tout le monde avait un peu le sentiment d'être « paysan » — que des antagonismes de classes qui auraient pu aboutir à un conflit de classes.

A défaut de nourrir une famille, la possession d'un lopin de terre agricole liait le rural à son village et engendrait un effet d'« exode rural avec espoir de retour »¹⁸.

L'introduction, en 1869, d'abonnements de chemins de fer bon marché pour les ouvriers et l'aménagement, à partir de 1885, d'un réseau de chemins de fer vicinaux ont favorisé, à leur tour, l'aller-retour entre la ville « pernicieuse » et la campagne traditionnelle. Du côté socialiste, on espérait et on comptait sur les ouvriers navetteurs pour propager les idées socialistes dans les campagnes. C'est Vandervelde qui, en 1898, qualifiait les compartiments pour ouvriers dans les trains « de véritables salles roulantes pour les meetings socialistes »¹⁹. L'effet obtenu me semble plutôt inverse : le lien persistant des ouvriers navetteurs avec le milieu rural traditionnel les a préservés d'un déracinement et empêchés d'opérer un virage idéologique à gauche.

Enfin, le secteur agricole belge comprenait assez peu d'ouvriers agricoles prolétarisés qui, comme au Danemark et dans certaines parties des Pays-Bas, par exemple, auraient pu former un vivier propice à l'agitation socialiste. La Belgique comptait, suivant le recensement agricole effectué de 1880, 217 000 ouvriers agricoles. Ce nombre était descendu, dès 1895, à environ 187 000. De plus, ce groupe relativement restreint et géographiquement dispersé n'obéissait pas à la logique socialiste qui inscrivait la lutte des classes dans un antagonisme marqué entre propriétaires et prolétaires. La plupart des habitants ruraux, y compris les travailleurs salariés, étaient des petits propriétaires ou avaient l'ambition de le devenir. Le message collectiviste dût leur paraître étrange.

4. L'action antisocialiste dans les campagnes²⁰

Au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle, la pensée sociale catholique s'est concentrée sur la fonction de la classe moyenne dans la société : les paysans, les artisans, les petits commerçants et les employés. A l'opposé de l'antagonisme des classes propre au socialisme, on défendait une structuration organique de la société, basée sur la tradition historique. Dans l'analyse catholique, la classe moyenne faisait office de tampon nécessaire entre la classe ouvrière et le capital. Elle était le principal garant de l'ordre social et des valeurs chrétiennes. Dans une perspective ecclésiastique, la classe moyenne servit de rempart à la déchristianisation. Dans une perspective électorale, elle fut qualifiée d'appui le plus puissant pour la droite. La stratégie antisocialiste devait dès lors protéger cette classe moyenne contre la dissolution et, si possible, la renforcer numériquement.

Nombre de mesures politiques prises par le parti catholique, qui resta au pouvoir de 1884 à 1914, doivent être interprétées dans cette optique. Tant le choix, en 1893, en faveur du droit de vote universel plural lors des élections nationales que les « quatre infamies » de la loi sur les élections communales de 1895 avaient pour but de renforcer le poids électoral de la classe moyenne et d'atténuer les antagonismes dans la société. La représentation proportionnelle eut aussi un effet égalisateur et donc pacifi-

cateur : elle sauva le parti libéral d'un déclin imminent, renforça la position des libéraux et des socialistes en Flandre mais aboutit à un meilleur positionnement de la droite en Wallonie.

La crise agricole, qui éclata au grand jour en 1878 et persista jusqu'en 1895, fut pour les catholiques l'occasion de prendre la défense de l'agriculture en tant que secteur économique important du point de vue de l'emploi. Mais pour comprendre la politique agricole des catholiques à partir de 1884, il ne suffit pas d'alléguer la crise agricole. Un autre motif pour le moins aussi déterminant fut le maintien de la croyance dans la paysannerie à une époque où l'Eglise et le parti catholique se sentaient gravement menacés par les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation, ainsi que de l'individualisme libéral et du socialisme révolutionnaire.

La politique agricole catholique conjugua continuité historique et modernisation. Dans les années 1884-1893, le nouveau ministère de l'Agriculture s'attela surtout au développement de l'enseignement agricole et horticole, tant au sein du réseau scolaire que sous la forme d'une formation professionnelle post-scolaire. En 1885, il créa un corps d'agronomes de l'Etat afin de prodiguer aux agriculteurs des conseils en matière de gestion d'entreprise. Il lutta contre la falsification des engrais et des aliments destinés au bétail, entre autres, et diminua la pression fiscale sur les industries agricoles de type artisanal. En 1887, on vota même des droits d'importation raisonnables sur le bétail sur pied et la viande, mais on ne parvint pas à réunir une majorité pour décider de mesures protectionnistes en faveur de la culture des céréales du pays contre la concurrence féroce d'outre-mer.

A partir de 1894, dans le contexte de l'extension du droit de vote, la politique agricole fut sensiblement activée. « Le socialisme agraire est à nos portes », s'exclamaient-on à la Chambre ²¹. Au sein de l'aile droite de la Chambre, un groupe agricole fut fondé la même année : il comptait trente-huit des cent quatre représentants catholiques, soit dix de plus que l'ensemble de la fraction socialiste. En 1895, cet influent lobby agricole réussit d'ailleurs à obtenir des droits d'importation sur, entre autres, l'avoine et les farineux, les conserves de fruits et de légumes, le beurre et la margarine. En 1897, les taxes d'enregistrement et de transfert à l'achat de petites propriétés terriennes furent réduites de moitié. Désormais, on instaura aussi beaucoup d'incitants à l'amélioration du bétail et à la lutte contre ses maladies. Après 1900, les autorités s'attelèrent à l'expansion et à la modernisation du secteur horticole. Dans son ensemble, cette politique agricole catholique visait à réorienter l'agriculture belge vers des activités rentables pour lesquelles il existait un marché de consommateurs en croissance, à savoir l'élevage du bétail et l'horticulture. Que ces deux activités soient adaptées à la taille en moyenne restreinte des entreprises agricoles en Belgique et requièrent, en outre, une main-d'œuvre importante les rendait particulièrement propices à une politique qui visait le maintien de la paysannerie catholique traditionnelle.

L'effort escompté fut d'ailleurs atteint. Entre 1880 et 1910, la population agricole belge baissa légèrement, de 858 000 à 801 000 paysans, ce qui, compte tenu de la crise, représente une diminution faible. En termes relatifs, toutefois, le recul était plus important : de 30% de la population active totale à 23%. Durant la même période, la part des cultures dans le produit agricole national chuta de 46,7% à 28,3%, alors que la part de la production animale augmenta, de 45,5% à pas moins de 64,9% ²².

Les causes de cette transformation radicale sont multiples : la concurrence étrangère sur le marché des céréales, la hausse générale du bien-être qui accrut la demande de viande, de produits laitiers et de produits de la terre.

L'initiative privée catholique eut sans doute autant d'effets que la politique gouvernementale. Par ailleurs, dans la mouvance de la tradition ultramontaine, nombre d'« hommes d'œuvres » catholiques de l'époque craignaient l'initiative publique. La majorité gouvernementale pouvait en effet changer à tout moment et ils estimaient opportun d'encadrer les paysans dans un vaste réseau d'organisations agricoles qui les soutiendraient en matière de gestion d'entreprise tout en exerçant une influence moralisatrice. Pour consolider cette initiative privée, on emprunta, une fois de plus, la voie de la liberté subsidiée. Les différents ministres de l'Agriculture qui se sont succédé décidèrent, en partie sous la pression des organisations agricoles catholiques, de subsidier les assurances libres du bétail, les syndicats d'élevage du bétail, les unions professionnelles agréées et les caisses d'épargne et de crédit de type Raiffeisen.

Dès septembre 1886, au premier congrès des œuvres sociales de Liège, il fut conseillé de créer, en prenant exemple sur l'étranger, des œuvres agricoles catholiques « car elles édifient une digue contre l'invasion des idées socialistes »²³. Pourtant il n'y avait pas encore trace d'une quelconque agitation socialiste en milieu rural. Durant la deuxième session de ce congrès, en septembre 1887, on annonça la création du Syndicat agricole liégeois qui se fixa pour objectif explicite « d'empêcher ainsi que les théories dissolvantes du socialisme révolutionnaire viennent faire des adeptes dans les campagnes ». Le même motif antisocialiste fut brandi lors de la création, en 1890, du Belgische Boerenbond (Ligue des paysans) et, en 1891, de l'Oostvlaamsche Landbouwersbond (Ligue agricole de la Flandre orientale). Dès octobre 1894 — date des premières élections au suffrage universel plural, dans toutes les provinces et tous les évêchés belges, à l'exception du diocèse de Namur — les bases d'une organisation catholique des paysans plus ou moins durable, qui se présenta en même temps comme une plate-forme d'action pastorale et de recrutement politique, étaient jetées. Les hommes politiques catholiques et les prêtres socialement engagés en constituaient l'épine dorsale. Lors d'une conférence épiscopale extraordinaire en 1894, l'épiscopat belge décida par ailleurs de donner au bas clergé des instructions pour la création d'organisations agricoles, et ce, toujours dans le but de garder les paysans à l'écart des mouvances libérale et socialiste²⁴.

Ces organisations agricoles étaient divisées en sections locales, souvent pas plus grandes qu'une paroisse, de sorte qu'elles étaient très proches de la base. En faisaient partie surtout des paysans et des fermiers et, dans une faible mesure, des ouvriers agricoles qui cultivaient leur propre lopin de terre. En Flandre orientale, toutefois, les ténors de l'Antisocialistische Werkliedenbond (Ligue ouvrière antisocialiste) et de l'Oostvlaamsche Landbouwersbond parvinrent, avant la guerre, à regrouper douze mille ouvriers saisonniers en guildes. Une initiative semblable, prise en Flandre occidentale, rallia plus de quatre mille ouvriers saisonniers²⁵.

Les ligues agricoles développèrent un large éventail de services qui répondaient parfaitement aux besoins concrets des entreprises à ce moment-là : coopérative pour l'achat des engrais, des aliments de bétail et de l'outillage agricole, coopérative d'épargne et de crédit, assurance mutuelle incendie et bétail, formations techniques et

conseils juridiques. A l'approche de 1914, elles parvinrent à gagner à leur cause une part significative de la population active agricole. En 1910, près de 38% des entreprises agricoles d'une superficie d'exploitation d'au moins deux hectares étaient affiliées à une ligue agricole ; les entreprises comptant au moins un hectare représentaient encore 26%. Comparé au taux de syndicalisation des ouvriers d'avant la guerre, ce résultat était tout à fait remarquable.

Dans leurs allocutions, leurs publications périodiques et leurs brochures, les ligues agricoles mirent les paysans en garde contre les dangers du socialisme dès leur création ²⁶. La paysannerie était depuis plusieurs années déjà embrigadée contre le virus rouge quand le POB lança, en 1893-1894, sa première vraie campagne de propagande dans les milieux ruraux.

5. L'impuissance socialiste

La doctrine socialiste était en contradiction flagrante avec la situation factuelle dans le secteur agricole. Si les socialistes voulaient réaliser une percée dans la population rurale, il leur fallait franchir plusieurs obstacles. Le message collectiviste allait à l'encontre de la réalité agricole — qui, en Belgique, reposait sur la propriété terrienne et le fermage — et du désir largement répandu d'accéder à la propriété. Le caractère anticlérical du socialisme heurtait la religiosité et le cléricisme tout-puissants dans les campagnes. Et leur veto à la protection de l'agriculture durant la crise agricole condamnait définitivement les socialistes aux yeux des paysans.

Mais ce n'est pas tout. Les lacunes et contradictions dans l'élaboration d'une théorie agricole socialiste n'ont pas facilité la tâche des propagandistes socialistes. Pour les antisocialistes, il était d'autant plus facile de vider le message rouge de sa substance. Ces derniers ont effectivement fait largement étalage des contradictions internes dans leurs campagnes dirigées contre les socialistes.

Dans sa théorie, Karl Marx avait privilégié l'opposition des classes dans l'industrie. Liebknecht appliqua, dans la brochure *Zur Grund- und Bodenfrage* (1874), la pensée marxiste dogmatique au secteur agricole. Mais la validité du marxisme appliqué à l'agriculture fut bien vite l'objet de discussions enflammées. Dans la deuxième Internationale, la question agricole fut mise à l'ordre du jour une première fois en 1893 mais il n'y eut de débat de fond qu'en 1896. Les principaux ouvrages des théoriciens socialistes sur l'agriculture n'ont d'ailleurs paru qu'après le début des campagnes socialistes menées en milieu rural, du moins en Belgique, sans grand succès d'ailleurs ²⁷. De plus, les principaux théoriciens lancèrent des signaux très contradictoires. Kautsky affirmait en 1892 que la petite entreprise était vouée à disparaître et que par conséquent les socialistes devaient refuser tout soutien à l'agriculture : il voyait dans l'*agricultural invasion* et la création de coopératives agricoles la preuve que la concentration capitaliste dans l'agriculture était en train de s'accomplir. A l'autre extrême de la constellation socialiste, des personnalités comme Eduard David, Georg von Vollmar et Jean Jaurès prirent ouvertement la défense de la petite propriété foncière qu'ils voulaient encourager. Contrairement à Kautsky, ils considéraient les coopératives agricoles comme autant de leviers d'une socialisation progressive de l'agriculture.

Ces interprétations contradictoires ont sérieusement nui au parti ouvrier belge, d'autant plus que le parti lui-même s'est retrouvé divisé sur la question agraire. Le plus important théoricien en matière d'agriculture du parti, Emile Vandervelde, s'en tint, en tout cas jusqu'à la fin du XIX^e siècle, à la vision orthodoxe de Kautsky. Dans une allocution prononcée à la Chambre en 1895, il prédit la fin de la petite entreprise. Il fut rejoint par Nicolas Berloz qui annonça, en des termes moins fleuris, la mort du petit paysan et la collectivisation des terres²⁸. Mais dans la pratique, Vandervelde ne s'opposa pas à l'approche pragmatique d'un Louis Bertrand ou d'un Eduard Anseele. Par ailleurs, ses allocutions au Parlement devinrent plus prudentes afin de présenter une image acceptable du socialisme aux yeux de la paysannerie. Et tous les membres socialistes de la Chambre votèrent, en 1897, le projet du gouvernement visant à réduire les charges fiscales qui pesaient sur les petites propriétés foncières²⁹.

Cette attitude révisionniste du POB n'en fut pas moins très sévèrement critiquée par les antisocialistes. Le révisionnisme fut présenté comme une manœuvre visant à masquer le « vrai » visage du socialisme, comme le loup déguisé en brebis. Les antisocialistes collectionnèrent avidement les citations de marxistes orthodoxes pour prouver le manque de crédibilité et la fausseté des révisionnistes. Henri Carton de Wiart, un jeune démocrate-chrétien, avait vu juste quand il affirmait : « Ces phrases torturées et habiles, ces explications aussi adroites que compliquées, toute cette tactique cache l'embarras de la gauche vis-à-vis de la petite propriété »³⁰. Le peuple aussi fut mis en garde : « Les socialistes n'osent pas toujours et pas partout dire tout ce qu'ils pensent, les gens pourraient en avoir assez du premier coup »³¹. Par ailleurs, on exprima la crainte que « le socialisme défendable », tel que le POB le présentait au Parlement, soit battu en brèche par les agitateurs socialistes à la base. La base attendait en effet « l'égalité immédiate dans les jouissances » et se l'approprierait, s'il le fallait, par la force³².

À l'évidence, le POB s'était rapproché du monde rural, non par intérêt réel, mais pour des motifs électoraux. Dans les villages des environs de Gand, les premiers écrits socialistes furent divulgués vers 1890. Mais ce ne fut qu'à la veille des élections de 1894 que le parti lança une véritable campagne de recrutement dans les campagnes³³. À partir du milieu de 1893, *Le Peuple* commença à publier des articles parlant de l'exploitation des petits paysans et des ouvriers agricoles. À l'occasion de leurs tournées de propagande dans les communes rurales, souvent planifiées le dimanche à la sortie de la grand-messe, les militants socialistes distribuaient des petits journaux et des brochures, dont certains furent tirés à des milliers d'exemplaires. Le programme du POB en matière d'agriculture prit forme au congrès du parti tenu à Quaregnon en 1894, mais laissa l'électeur dans le doute sur les aspirations collectivistes du parti. En 1897, le parti organisa deux congrès agricoles spéciaux. En juillet 1894, on lança un hebdomadaire pour les paysans, *Le Laboureur*, dont le pendant néerlandophone s'intitulait *De Landbouwer*. Toutefois, après les élections, l'édition néerlandophone fut transformée en mensuel et les deux publications furent supprimées, respectivement, en 1907 et 1900. À partir de 1896, on mit également sur pied quelques syndicats socialistes pour les ouvriers agricoles et des coopératives agricoles, mais sans succès durable et sans faire école comme on l'escomptait.

A tout cela s'ajoute le fait que le POB n'était pas suffisamment familiarisé avec l'agriculture et le monde rural pour être crédible aux yeux des paysans. Il recourait aussi souvent à un langage par trop condescendant sur un ton prêcheur. Ce n'est certainement pas en taxant les paysans d'« esclaves des champs » bêtes et arriérés que le POB donna une image sympathique de lui-même ³⁴. Dans les années 1896-1899, à l'instar des socialistes danois, allemands et français, le POB organisa plusieurs enquêtes pour mieux comprendre les situations réellement vécues dans les campagnes. Mais les résultats n'aboutirent pas à la publication prévue du futur *Vade-Mecum de nos propagandistes*.

Toutes ces initiatives portèrent peu de fruits. Le POB continua de s'enliser dans les *terrae incognitae* hors des villes. La propagande socialiste dans les campagnes rapporta peu de gains électoraux. Le changement de conjoncture à partir de 1895 se répercuta aussi de manière négative sur le POB : il ne fallait certainement pas craindre un appauvrissement (*Verelendung*) progressif dans les campagnes en période de haute conjoncture, alors que les catholiques ne manquèrent pas d'attribuer, à tort, le redressement de la conjoncture à l'effet de leur politique agricole. Après 1900, Vandervelde commença à douter du bien-fondé d'appliquer le déterminisme marxiste à l'agriculture, tandis que les propagandistes socialistes de la base se découragèrent. Les efforts de conquête des campagnes ne cessèrent pas après l'introduction de la représentation proportionnelle. Mais ils furent relégués au second plan. En 1901, 1902 et 1903, le parti organisa encore un congrès spécial sur l'agriculture, mais ce fut le dernier avant longtemps. Le programme agricole élaboré à Quaregnon en 1894 ne sera plus actualisé jusqu'à la guerre. L'attention se concentra désormais sur la conquête du suffrage universel simple.

Le socialisme agraire qui, en soi, a échoué a cependant eu un effet indirect notable. La peur du socialisme et la scission « daensiste » ont sensiblement radicalisé la politique agraire catholique, surtout dans les années 1893-1899. De nombreux points du programme agricole du POB, proche à bien des égards du programme plus ancien des démocrates-chrétiens d'Alost, ont suscité des discussions politiques au sein de la droite et influencé indirectement ou à plus long terme la prise de décision politique : ce fut le cas, par exemple, en matière de représentation officielle de l'agriculture, de législation sur le bail à ferme, d'assurance pour le bétail, de crédit agricole et de droit de chasse ³⁵.

6. Conclusions

La campagne antisocialiste menée par les catholiques dans le monde rural a précédé dans le temps celle des socialistes et l'a largement dépassée en intensité. Les catholiques pouvaient se féliciter en 1914 de la pillarisation réussie de la paysannerie. Les socialistes, en revanche, n'avaient remporté que des résultats très maigres et peu tangibles.

Le maintien de la position de force des catholiques dans les campagnes résultait d'efforts incessants visant à créer des attaches organisationnelles avec les paysans par le biais d'associations qui leur procuraient un avantage matériel immédiat et un encadrement moral. La politique agricole catholique a rempli un important rôle de soutien dans ce domaine.

A l'origine, le socialisme belge était un phénomène citadin et industriel et il l'est resté. La tentative courageuse de rallier le monde rural, principalement dans les années 1894-1900, s'est soldée par un échec. Les socialistes ne disposaient pas, à cet effet, d'un programme théorique cohérent et consistant ; la prédiction d'une concentration capitaliste dans l'agriculture ne se réalisa pas et la résistance de la petite entreprise s'avéra beaucoup plus importante que prévu. Les socialistes n'avaient ni la technique de propagande adéquate ni une connaissance suffisante du terrain ; ils furent partout gênés par leur mauvaise réputation collectiviste et anticléricale et durent en outre faire face à une concurrence catholique bien organisée. Il est frappant de constater que les principaux porte-parole antisocialistes dans les milieux agricoles, tels Emiel Vliebergh qui rejoignit le Boerenbond belge en tant que conseiller juridique à partir de 1898, étaient particulièrement bien informés des développements théoriques et des résultats du socialisme agraire. Nulle trace, chez eux, d'« angoisse » irraisonnée. Ils savaient ce que publiaient en la matière Liebknecht, Kautsky, David et tant d'autres. Ils étudiaient les débats au Reichstag allemand, les articles dans les revues *Vooruit* et *Le Peuple*, les allocutions d'Anseele, de Vandervelde, etc. Surtout après 1900, on note d'ailleurs une certaine assurance, voire une certaine infatuation dans leur analyse du péril rouge. Ils étaient en mesure de réfuter le socialisme agraire de manière sereine et au moyen d'une argumentation solidement étayée, d'autant plus qu'ils étaient entre-temps persuadés du succès durable de leur propres efforts de pillarisation dans le monde rural ³⁶.

Notes

¹ *Encyclopaedia Britannica et Winkler Prins Encyclopedie*.

² Voir également H. GAUS, *Menselijk gedrag tijdens langdurige economische recessies (een schets)*, Malle, 1981, pp. 11-13.

³ Les tentatives d'intrusion socialiste dans les campagnes belges ont été analysées une première fois par J. CRAEYBECKX, *De agrarische depressie van het einde der XIX^e eeuw en de politieke strijd om de boeren*, *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1973, pp. 191-230, et 1974, pp. 181-225. Nous avons également pu consulter l'exposé sous presse de G. VANSCHOENBEEK, avec la collaboration de E. VAN HAUTE et de L. VAN MOLLE, *The Workers' Party against the Farmers' League. Social-democracy and Peasantry in Belgium 1893-1914*, avec tous nos remerciements.

⁴ Citation traduite du néerlandais, extraite de E. VFLIEBERGH, *De nieuwe kieswet en de kiezers*, Eernegem, 1893, p. 32.

⁵ G. VANSCHOENBEEK, *The Workers' Party*, p. 7.

⁶ Voir B. VAN DER HERTEN, *La Révolution française : prélude à la fin des temps*, *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1994, 1, pp. 29-53.

⁷ Par exemple E. VFLIEBERGH, *De nieuwe kieswet en de kiezers*, p. 52.

⁸ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw. Landbouwpolitiek in België 1884-1914*, Louvain, 1989, pp. 47-80 et Id., *Ieder voor Allen. De Belgische Boerenbond 1890-1990*, KADOC-Studies, 9, Louvain, 1990, pp. 32-34.

⁹ A. VERHULST et H. HASQUIN (éd.), *Het Liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Bruxelles, 1989, pp. 204-208.

¹⁰ E. LAMBERTS, Van Kerk naar zuil : de ontwikkeling van het katholiek organisatiewezen in België in de 19^e eeuw, J. BILLIET (éd.), *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming*, KADOC-Studies, 6, Louvain, 1988, pp. 83-133.

¹¹ J. DE MAEYER, *Arthur Verhaegen 1847-1917. De rode baron*, KADOC-Studies, 18, Louvain, 1984, pp. 75-76 et pp. 160-166.

¹² L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 96-99.

¹³ J. CRAEYBECKX, Les attitudes de la paysannerie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, Genève, 1977, pp. 183-191.

¹⁴ Quelques exceptions ont été analysées par V. ADRIAENS, *Liberalisme op het Zuid-Oostvlaamse platteland in de 19^e eeuw*, Gand, 1991.

¹⁵ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 69-72, pp. 265-266.

¹⁶ Des exemples frappants de cette pratique dans J. STENGERS, Sur l'influence électorale des grands propriétaires fonciers en Belgique au XIX^e siècle, in *La Belgique rurale du Moyen Age à nos jours. Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx*, Bruxelles, 1985, pp. 353-369 ; voir également J. DE MAEYER, *Arthur Verhaegen*, pp. 75-76 et pp. 164.

¹⁷ La résistance de la petite entreprise est devenue un thème central dans le discours antisocialiste. Voir J. DE LA VALLÉE-POUSSIN, La propriété paysanne en Belgique, *Revue sociale catholique*, 1897/98, pp. 97-107 et pp. 164-171, et E. VLIBERGH, *De kleine hoeven in België*, Davidsfondsmengelingen, Louvain, 1897, pp. 58-75. Voir également L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 210-212.

¹⁸ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 82-84.

¹⁹ *Annales parlementaires de la Chambre des représentants*, 22 avril 1898.

²⁰ Ce paragraphe s'inspire de L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, et Id., 100 jaar Ministerie van Landbouw. Het Belgisch landbouwbeleid in de wisselwerking tussen economische en sociale toestanden, politiek en administratie 1884-1914, numéro thématique d'*Agricontract*, septembre 1994.

²¹ D'après J. HOÏOIS, *Annales parlementaires*, 24 avril 1895.

²² J. BLOMME, *The Economic Development of Belgian Agriculture 1880-1980. A Quantitative and Qualitative Analysis*, Bruxelles, 1992, pp. 290-292.

²³ *Ibid.*, p. 123.

²⁴ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 83-84.

²⁵ B. WOESTENBORGH, *Vlaamse arbeiders in de vreemde*, Gand, 1993, pp. 104-108.

²⁶ Brochures antisocialistes, voir E. VLIBERGH, *De Vlaamse jongeling en zijne vijanden*, Gand, 1892 ; Id., *De nieuwe kieswet en de kiezers*, Eernegem, (1893) ; Id., *De boeren en de maatschappelijke zaak*, Eernegem-Zoutleeuw, 1894 ; A. VERHAEGEN, *Aux paysans. Deux lettres d'un vrai paysan*, Gand, 1894 ; Id., *Aan de landbouwers ! Twee brieven door eenen boer van het oud geloof*, Gand, 1894 ; *Catéchisme du vrai socialiste*, Gand, 1894.

²⁷ K. KAUTSKY, *Die Agrarfrage. Eine Übersicht die Tendenzen der modernen Landwirtschaft und die Agrarpolitik der Sozialdemokratie*, 1899 ; E. DAVID, *Sozialismus und Landwirtschaft*, partie 1 : *Die Betriebsfrage*, 1903 ; E. VANDERVELDE, *Le socialisme et l'agriculture*, 1906 ; Id., *Le socialisme agraire ou le collectivisme et l'évolution de l'agriculture*, Paris, 1908.

²⁸ *Annales parlementaires*, 5 mars 1895.

²⁹ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 214-216.

³⁰ *Annales parlementaires*, 23 mai 1899.

³¹ Citation traduite du néerlandais, extraite de E. VLIBERGH, *De nieuwe kieswet*, p. 21.

³² A. DE LIMBOURG-STIRUM, Le socialisme agraire au Parlement belge, *Revue sociale catholique*, septembre 1897, pp. 265-271.

³³ Amplement présenté dans J. CRAEYBECKX, *De agrarische depressie*, et G. VANSCHOENBEEK, *The Workers' Party*.

³⁴ Exemple extrait de la revue louvaniste *De Volkswil*, 12 juillet 1896.

³⁵ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, pp. 127 et 175 : programme agraire du POB et des « daensistes ».

³⁶ Ainsi, par exemple E. VLIBERGH, Le socialisme agraire, *Etudes d'économie rurale*, Louvain, 1911, pp. 93-135.

La peur du rouge et les forces de l'ordre à la fin du XIX^e siècle : le cas de la police de Bruxelles

Luc KEUNINGS

1. Introduction

La « bourrasque de 1886 », puis le combat pour le suffrage universel eurent pour conséquence d'accroître la peur du rouge chez nos gouvernants. Afin de se protéger, l'Etat belge, dirigé par des gouvernements catholiques homogènes, développa une stratégie de « défense sociale » qui, outre un aspect préventif ébauchant un premier essai de législation sociale, comportait un volet répressif qui étendait le contrôle social sur une catégorie d'individus potentiellement dangereux : le vagabond, le récidiviste, le meneur ¹. Sans avoir pour ambition de transformer en « Etat policier » un pays doté de l'une des constitutions les plus libérales d'Europe, cette politique impliquait le développement de l'appareil policier. Notre système en la matière ne changea pas fondamentalement de nature : il continua à faire la part belle aux autorités locales et les pouvoirs coercitifs des forces de l'ordre ne furent guère accrus de manière significative. Toutefois, on assiste dès la fin du siècle à l'ascension irrésistible d'une gendarmerie résolument antisocialiste, aux tentatives de centralisation et de militarisation de la garde civique, comme à l'augmentation de la violence dans les manifestations populaires et aux manœuvres souterraines de la Sûreté pour déstabiliser le parti ouvrier belge ². Cette étude a pour objet l'intensité de la psychose du rouge au sein de la police de Bruxelles, et les incidences qu'elle put avoir sur ce corps et ses relations avec le mouvement ouvrier entre 1886 et 1914. Le lieu, la période et l'institution choisies illustrent bien la problématique abordée. Siège du Parlement et des bâtiments officielles, Bruxelles était encore à cette époque un grand centre industriel, où naquit le POB. La période envisagée, secouée par une agitation politique et sociale sans précédent, vit l'institutionnalisation progressive du mouvement ouvrier avec l'entrée des socialistes dans les conseils communaux puis au Parlement. Quant à la police de la capitale, elle devint plus que jamais l'épine dorsale du maintien de l'ordre pour des raisons qui seront précisées plus loin.

2. Des images contrastées : la police bruxelloise vue par l'homme de gauche et à travers le discours des autorités locales à la fin du XIX^e siècle

Les auteurs socialistes d'avant-guerre n'ont jamais manqué de présenter le péril rouge comme une préoccupation majeure des gouvernants belges à la fin du siècle dernier ³. Pour Louis Bertrand, à partir des émeutes de 1886, nos ministres cléricaux n'eurent plus qu'une seule obsession : faire la guerre au socialisme ⁴. Concrétisée avant tout par des mesures judiciaires arbitraires, animées par « cette vieille et sottise théorie des meneurs » ⁵, cette « maladie politique internationale » ⁶ se traduisit également, à ses yeux, par un renforcement sensible de la répression orchestrée par les forces de l'ordre. D'une manière générale par contre, et à la différence de leurs homologues français, les socialistes belges insistent peu sur la portée que purent avoir les manœuvres occultes des organes chargés de la police secrète en Belgique. Un seul cas de provocation, mais de taille, retient vraiment leur attention pour la période étudiée : il s'agit du célèbre « grand complot », fomenté sans succès par les espions du pouvoir central pour nuire au POB en y installant la désunion ⁷. En ce qui concerne la police de Bruxelles, ils se contentent d'épingler ses maladroites dans les meetings même si, en rappelant les « brutalités inouïes » des gendarmes, ils n'oublieront pas de mentionner l'attitude musclée de ses agents lors des « commotions populaires ».

Sans conteste, dans l'esprit du militant de gauche, le visage du policier de la capitale apparaît moins sévère que celui de l'espion de la Sûreté ou du sombre pandore de la maréchaussée : c'était celui d'un « sergot », aux moyens limités et aux méthodes peu sophistiquées, mais redoutable et féroce en temps de troubles car soumis à des consignes très rigoureuses.

Tout autre était l'image reflétée par les autorités locales. Depuis 1842, en Belgique, la police communale était placée sous la responsabilité du bourgmestre. A Bruxelles, ce fut Charles Buls qui marqua cette institution de son empreinte ⁸. Ce mayor libéral, qui traitait encore, à la fin du siècle, les socialistes de révolutionnaires, prônait une conception de l'ordre public qui s'apparente à de nombreux égards à la « défense sociale » théorisée par le juriste Adolphe Prins. Pour résoudre la question sociale, il convenait, pour Buls, de satisfaire les besoins des classes laborieuses en créant une bourse de travail, en s'intéressant au principe d'un salaire minimum ou en inaugurant des grands travaux. Mais ces changements devaient s'opérer progressivement et sans heurt : pour parer à tout désordre, il importait de prendre des initiatives efficaces sans être gêné par un conseil communal où siégeaient désormais progressistes et socialistes. C'est ainsi que lors de la campagne pour l'égalité du vote, Buls, très ému par les troubles de 1886, usa de ses pouvoirs discrétionnaires avec autorité pour créer une zone neutre autour du Parlement, puis interdire certains meetings en plein air ⁹. Il y allait de la réputation de la capitale à l'étranger, du bon fonctionnement des institutions et de la sauvegarde des prérogatives locales en matière de police face aux tendances centralisatrices du gouvernement. Cette dernière menace n'était d'ailleurs pas imaginaire : Léopold II et ses ministres étaient préoccupés par ce qu'ils appelaient « l'insouciance » des responsables locaux face au péril rouge ¹⁰. En fait, selon Buls, le maintien de l'ordre devait être tout à la fois « paternel et inflexible », apte à défendre la propriété comme la sécurité des citoyens, et compatible avec le plein exercice des libertés constitutionnelles dans le respect de l'Etat et de ses institutions libérales : le

bourgmestre ne pouvait-il faire valoir que l'interdiction des réunions en plein air affectait tous les partis politiques sans exception, qu'il n'interdisait qu'un nombre réduit de manifestations (cinq sur quarante entre 1882 et 1892) et qu'il acceptait même dans les murs de la capitale le « bruit » des chants révolutionnaires et la présence du drapeau rouge qu'il qualifiait pourtant de « vulgaire loque »¹¹ ? Son discours sur la police se confond avec celui qui vient d'être évoqué. En améliorant la formation et en renforçant la discipline, Buls entendait projeter une image rassurante d'un corps bienveillant dont la vocation n'était pas répressive mais bien préventive. Il lui fallait aussi montrer que « sa » police n'exerçait plus une tâche à laquelle elle n'était pas destinée : la surveillance politique. Aussitôt entré en fonction, le nouveau bourgmestre démantela le dispositif de météorologie politique mis en place sous l'administration Anspach. Et en 1884, au plus fort de la guerre scolaire, il prouva au public son aversion pour ces pratiques en engageant une véritable croisade contre les gendarmes en civil envoyés par le cabinet catholique¹². Dans une lettre bientôt rendue publique, Buls écrivit au gouverneur : « ... je ne consentirai jamais à m'associer à une mesure qui aurait pour résultat d'ériger l'espionnage en institution publique... Le recours à des moyens ténébreux, à la police secrète déguisée, les pièges tendus aux citoyens, ce sont là des mesures indignes d'un gouvernement qui se respecte »¹³. Après les troubles de 1899¹⁴ et de 1902¹⁵, ses successeurs Emile de Mot et Adolphe Max se révélèrent encore plus prudents dans le maintien de l'ordre, mais leur attitude vis-à-vis de la police rejoignit entièrement celle de Buls. Dans la bible des policiers bruxellois, le *Guide pratique*, on ne trouvera rien concernant une éventuelle surveillance des citoyens « subversifs » sur le plan politique. Quand, en 1901, le Parquet demanda d'épier les meetings socialistes, le bourgmestre faisant fonction répondit : « La police bruxelloise est une police administrative, qui n'est pas instituée pour écouter ce qui se dit dans les réunions politiques »¹⁶. Officiellement donc, pas de régime particulier pour les socialistes. Et pas plus, semble-t-il, pour les anarchistes : « Leur surveillance est aisée, déclarait le commissaire Bourgeois à la même époque, mais c'est à la Direction de la Sûreté publique qui relève du gouvernement seul, qu'elle est dévolue »¹⁷.

Comparée aux témoignages des hommes de gauche, l'image de la police véhiculée par les autorités est ainsi sensiblement plus positive. Le policier apparaît comme un fonctionnaire impartial, proche de la population, qui ne se soucie guère des opinions politiques et n'entre en contact avec les socialistes qu'à la suite de manifestations où, malgré sa patience, il subit des sévices auxquels il est obligé de répliquer.

Il est temps à présent de confronter ces deux discours à la réalité de la pratique policière.

3. Le policier et les rouges : la pratique

Quoi que purent prétendre ses responsables, la police de la capitale se préoccupa de près du mouvement ouvrier et ne fut pas épargnée par la crainte qu'inspirait encore le meneur rouge au sein de la bourgeoisie de la Belle Époque. Pour notre souverain en tout cas, il était « grand temps que la société songe à sa défense »¹⁸. A l'instar d'autres pays d'Europe, la Belgique s'arma contre les « agitateurs » en adoptant, notamment, une loi réprimant les provocations aux crimes non suivies d'effet (1887 et 1891), puis en augmentant les sanctions prévues par l'article 310 du code pénal

contre les « fauteurs » de grève (1892). Dans la capitale, l'exécution de ces mesures incomba surtout à la police car l'Etat ne fournit guère d'effort significatif pour renflouer les moyens du Parquet et de la Sûreté. Nous nous demanderons donc comment cette institution a assumé ses responsabilités et si son action a recueilli les faveurs du pouvoir central. Abordons tout d'abord sa tâche de surveillance.

1. Une surveillance constante mais limitée

Après la Commune (1871), la police bruxelloise avait déjà resserré son contrôle sur les organisations populaires sous l'impulsion du commissaire Lenaers dont l'un des objectifs prioritaires consistait, par l'intermédiaire de la brigade des passeports, à réduire les meneurs au silence ¹⁹. En 1882, Buls congédia les mouchards de ce service après avoir écouté l'inspecteur Wilmet, son ancien responsable, qui lui avait confié : « si les autorités cessaient de payer des indicateurs, les sociétés dites révolutionnaires disparaîtraient d'elles-mêmes » ²⁰. Il remplaça ensuite la brigade des passeports par un bureau dont il se réservait le contrôle et il adressa des consignes précises à ses subordonnés : désormais, les agents n'auraient plus à s'introduire dans les réunions privées ; ils n'interviendraient dans les meetings publics qu'en cas de convocation légale ou de violation de la loi et ne transmettraient au Parquet que des informations relatives à la répression des crimes et délits. Concrètement donc, la surveillance des socialistes n'existait plus. Les attentats anarchistes dans la région lyonnaise (1883) puis la lutte pour l'égalité politique amenèrent toutefois Buls à modifier ses directives. En 1883, il chargea le nouveau service des étrangers de surveiller les réunions « anarchistes ». Et un an plus tard, il exhorta ses officiers à la vigilance : « La surveillance des socialistes et des anarchistes qui travaillent au renversement de l'ordre politique et social actuel est une des missions les plus délicates que la police ait à remplir » ²¹. Pour Buls, en effet, parler de révolution « constituait un symptôme dont il était utile que les autorités eussent connaissance » ²². Il n'accordait cependant pas une importance excessive à cette activité, et il laissa à ses commissaires divisionnaires, dont la perception du « danger » se révélait inégale, le soin de déterminer les réunions à surveiller. Au début des années 1890, cet exercice s'avéra toutefois de plus en plus difficile à exécuter ²³. En raison de l'inexpérience des agents de quartier et de l'effectif réduit du service des étrangers — huit hommes —, les policiers étaient souvent reconnus et parfois violemment expulsés. Si bien que Buls réussit à obtenir du Parquet qu'il n'exigeât plus de ses officiers des comptes rendus exhaustifs de tous les meetings ²⁴. Aussi, le contrôle des socialistes se relâcha-t-il sensiblement à partir de 1893 ; et quand ces derniers entrèrent à la Chambre (1894), le bourgmestre se refusa à établir des dossiers sur les nouveaux députés ²⁵.

De tout ceci, on peut conclure que la surveillance du mouvement ouvrier par la police bruxelloise a connu deux phases au cours de la période envisagée : de 1886 à 1894, ce contrôle embrassa l'ensemble du mouvement, anarchistes et socialistes confondus, pour se limiter essentiellement, à partir de 1894, aux jeunes gardes et surtout aux anarchistes. Soulignons que l'objectif de la police n'était pas d'entraver l'évolution d'un parti politique considéré comme constitutionnel, mais bien de repérer les infractions et les menaces à l'encontre de l'ordre établi. Pour les mayeres de la capitale, demeurer à l'affût n'impliquait pas l'obligation de dénoncer tous les discours

remettant en cause l'ordre politique, la liberté d'expression constituant un des droits les plus chers au citoyen belge. Aussi convenait-il d'observer la légalité et d'éviter les provocations tout en restant vigilant. Les moyens et les méthodes de la police bruxelloise furent donc modestes. Les quelques agents spéciaux du service des étrangers n'observaient les leaders qu'après des tâches administratives fastidieuses qui, telles les livraisons de certificats de travail, rendaient leur incognito problématique. Une solution fut plusieurs fois proposée par les gradés : la création d'une brigade spéciale assistée par de nombreux indicateurs permanents. Mais les mayeurs rejetaient cette éventualité. En plus du coût d'un tel service, Charles Buls était sensible aux arguments de l'inspecteur Wilmet, convaincu que « la plupart des sociétés plus ou moins secrètes qui semblent effrayer bien à tort les autorités sont l'œuvre desdits indicateurs qui n'ont d'autre intérêt de faire de l'agitation que les appointements qu'ils reçoivent de la caisse communale »²⁶. Les informations étaient donc puisées avant tout à des sources légales. Qu'elles soient ouvertes : dépouillement de la presse, consultation des registres de population, surveillance des maisons de tolérance ou inspection des registres des logeurs. Ou plus secrètes : interrogatoire des cabaretiers louant les salles, lecture des lettres anonymes et écoute attentive des délateurs occasionnels. Ces rapports étaient cependant lus avec autant de circonspection que les informations provenant des « créatures » employées par la Sûreté. De fait, les policiers n'ignoraient pas la déficience des sources dont disposaient les organes attachés au gouvernement, qui les incitaient souvent à un alarmisme forcené. Ceci soulève la problématique des relations entre la police et les agents du pouvoir central, avec en filigrane cette question fondamentale : les approches du mouvement ouvrier par la police, la Sûreté et le Parquet se rejoignaient-elles ? Sur cette question qui mériterait de larges développements, on peut déjà lancer quelques hypothèses. De prime abord, les rapports entre la police de la capitale et la Sûreté manquaient de sérénité²⁷. En 1884, Buls l'avait critiquée ouvertement et il allait par la suite, comme ses prédécesseurs, ordonner à ses subordonnés de ne plus entrer en contact direct avec une institution à laquelle il déniait toute compétence²⁸. Celle-ci avait cependant un besoin urgent de sa collaboration car son budget avait été réduit à la portion congrue après le procès de Mons, à la suite duquel elle dut officiellement licencier ses indicateurs permanents (1889). « Il me paraît, écrivait son chef en 1887, qu'en défendant la société contre cette catégorie de malfaiteurs et en les mettant dans l'impossibilité de réaliser leurs sinistres projets, la police communale loin de nuire à son prestige remplira la plus utile, la plus noble et en même temps la plus délicate des missions »²⁹. Si les directives de Buls, reprises par ses successeurs, n'empêchèrent pas la brigade des étrangers de les informer, les responsables de la police d'Etat déplorèrent plus d'une fois tantôt de voir le drapeau rouge impunément circuler dans la ville, tantôt d'assister à un cortège ou à un meeting ouvrier « à risque », autorisé par un premier magistrat de la capitale trop indulgent³⁰. En 1902, le directeur de la Sûreté tenait ainsi pour « nulle » la surveillance exercée sur les socialistes par les agents bruxellois³¹. Egalement mitigé à cet égard s'avérait le sentiment du Parquet, encore dépourvu de brigade judiciaire spécialisée et dont les multiples perquisitions et saisies effectuées chez les meneurs entre 1886 et 1894 révélaient les craintes face au « péril rouge ». Les dossiers engrangés par ses services sur les socialistes et les anarchistes, très souvent confondus, ne furent régulièrement

alimentés par les rapports de la police que jusqu'en 1893. Sur le plan répressif, les procureurs requéraient surtout la police pour saisir les placards séditieux, enregistrer les cris et injures aux institutions de l'Etat, en particulier les outrages aux souverains, recenser les provocations à désobéir aux lois et au besoin en arrêter les auteurs. En la matière, le roi était favorable à une répression très sévère. Il écrit à Beernaert en 1888 : « Je suis bien d'accord avec vous qu'il faut défendre les emblèmes séditieux et empêcher les promenades révolutionnaires et réunions en plein air. En plus chaque fois que des orateurs socialistes, et ils n'y manquent jamais, parlent de pétrole, préconisent la violence, on devrait les arrêter »³². Ces délits relevant de la Cour d'assises vu leur caractère politique, le Parquet hésitait cependant à en poursuivre les auteurs de peur de leur donner une trop grande publicité. Néanmoins, en temps de troubles, il fallait parfois intimider les masses en arrêtant les leaders et en les traînant en justice pour l'exemple. Les autorités judiciaires sollicitèrent la police dans ce domaine, mais celle-ci ne remplit pas entièrement ses exigences. Bien qu'elle tentât de manifester une réelle intransigeance à certains égards, notamment en matière de répression des outrages au roi, la statistique établie par ses services ne recense qu'un nombre très réduit de crimes et délits politiques dénoncés par ses agents³³. De cette relative inertie, il résulta que les organes du pouvoir central firent plus souvent appel à la maréchaussée. En 1881, une brigade de sûreté composée d'un maréchal des logis et de quatorze gendarmes avait été créée dans l'agglomération pour protéger les souverains contre d'éventuels attentats anarchistes³⁴. Celle-ci s'orienta très vite vers la récolte de renseignements sur le mouvement ouvrier. Après 1886, ses membres furent munis de revolvers et leur nombre s'éleva, huit ans plus tard, à quarante hommes à la suite de l'assassinat du président Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio³⁵. Spécialisés dans la répression de la propagande antimilitariste, les gendarmes étaient bien entendu accusés d'adresser des comptes rendus très peu objectifs. A Bruxelles, ils ne semblent avoir ni gonflé ni minimisé l'importance des manifestations mais, comparées aux rapports de police, leurs informations étaient lacunaires et manquaient de nuances. Dès les années 1880, les agents de la police envoyés dans les meetings parvenaient à distinguer un socialiste d'un anarchiste ; en revanche, la majorité des gendarmes en civil à la veille de la guerre suivait les directives de leurs chefs en ne faisant guère de différence entre ces individus dangereux qui représentaient au même degré l'ennemi de l'intérieur³⁶.

Analyser la peur du rouge revient aussi à en déterminer les teintes et les nuances. Si la surveillance des socialistes organisée par la police ne recueillit pas totalement les suffrages du pouvoir central, il n'en fut pas de même de son activité à l'égard des anarchistes et, dans une moindre mesure, des jeunes gardes socialistes qui organisaient la propagande antimilitariste et leur étaient souvent assimilés. Dès les années 1890, les exploits des dynamiteurs défrayèrent la chronique en Europe et, même si Bruxelles ne fut jamais une plaque tournante de la « propagande par le fait », le policier belge moyen n'eut aucune peine à assimiler les anarchistes à de redoutables « apaches »³⁷. En 1904, leur organe, le *Policeman*, ne retint plus sa fureur en rendant les théoriciens libertaires responsables de leurs projets : « Frémissez de remords, anarchistes maudits, au regard sombre et sournois, chacals qui guettez votre proie, la nuit, montrez-vous donc et sortez de votre antre de bandits. Découvrez-vous, mons-

tres, afin que votre odeur nauséabonde dégoûte le monde et qu'un haut le cœur vous éclabousse de tout son mépris »³⁸. La brigade des étrangers témoignait toutefois de plus de mesure même si elle ne manquait pas de vigilance. Dirigée par l'officier Gilta et composée d'une petite dizaine d'hommes occupés à de « multiples écritures », elle se singularisa par des initiatives fort appréciées par le pouvoir central : les meetings privés anarchistes furent « couverts » tantôt par des agents spéciaux, tantôt par des délateurs occasionnels dont quelques socialistes qui supportaient mal les libertaires ; des contacts personnels avec l'étranger furent noués, tandis que des rafles étaient effectuées de concert avec les polices des faubourgs pour débusquer les individualistes³⁹. Indubitablement, les agents spéciaux de cette brigade participèrent pour beaucoup à la sévère répression des anarchistes orchestrée par les autorités judiciaires mais, grâce à leur bonne connaissance du milieu, ils réussirent plus d'une fois à apaiser le pouvoir central, souvent induit en erreur sinon intoxiqué par ses espions. En permanence aux aguets, le bureau des étrangers portait en effet un regard relativement lucide sur le « mouvement anarchiste ». Sa stratégie consistait à rassurer le public tout en inspectant de très près les cercles libertaires. Pour Gilta, bien que l'on y trouvât des faux-monnayeurs et des voleurs, la plupart n'était que des « jeunes polissons » « se trouvant un peu partout dans n'importe quelle manifestation pour exciter les autres ». Cela ne signifiait pas pour autant que la police était à l'abri des amalgames : elle distinguait mal anarchistes et jeunes gardes socialistes : Edouard Volckaert et Joseph Jacquemotte furent répertoriés très longtemps sur les listes recensant les libertaires. Quant aux théoriciens aussi inoffensifs qu'Elisée Reclus et Auguste Lameere, professeurs à l'Université nouvelle, ils étaient toujours considérés avant 1914 comme des individus inquiétants qu'il convenait de suivre pas à pas. Toujours est-il que le but de la police bruxelloise ne consistait pas, comme en France, à démoraliser les anarchistes par des mesures policières aussi intimidantes que vexatoires — arrestations arbitraires, saisies illégales, interception de correspondances, etc. — ni à réprimer systématiquement une propagande dont les effets lui paraissaient anodins, mais bien à contrôler le mouvement et à y débusquer les illégalistes susceptibles de subir une répression soudaine et immédiate.

2. *Un maintien de l'ordre prévoyant et musclé*

Pour comprendre les relations entre le mouvement ouvrier et la police, l'analyse de l'attitude de cette dernière dans le maintien de l'ordre est plus significative encore car cette fonction s'avéra très importante et concerna l'ensemble du corps. Plusieurs raisons expliquent l'accroissement considérable des responsabilités de la police bruxelloise dans ce domaine.

1. Entre 1886 et 1902, la capitale fut le théâtre de manifestations organisées autour du POB, qui décida de pratiquer systématiquement la « politique de grande voirie » pour obtenir l'égalité du vote. Le début du xx^e siècle vit aussi la mise sur pied de campagnes électorales agressives où les moyens de propagande de masse les plus efficaces — les meetings et les cortèges — étaient employés par chaque parti.
2. Ces événements donnèrent lieu à de sérieux affrontements, surtout quand le conseil général socialiste ne parvint plus à contenir sa base irritée par les obstructions systématiques du pouvoir. En 1887, 1893 et 1902, des émeutes éclatèrent, qui en-

traînèrent d'importants dégâts matériels et laissèrent sur le carreau de nombreux blessés et même quelques tués.

3. Pour rétablir l'ordre, les bourgmestres de Bruxelles réagirent dans la tradition de leurs prédécesseurs, avec leurs propres moyens et en toute indépendance. Ils se refusèrent à requérir l'armée, non seulement parce que son intervention leur paraissait dangereuse et excessive mais parce qu'y faire appel leur aurait fait perdre l'entière maîtrise des opérations. Ils se contentèrent aussi de mettre peu à peu la milice citoyenne en retrait, car elle n'inspirait guère confiance malgré la militarisation imposée par la loi de décommunalisation de 1897. Restait donc la police à qui les bourgmestres confiaient en premier lieu la responsabilité de la tranquillité publique, assistée en cela par les pompiers et une gendarmerie qui n'était pas requise au sens juridique du terme mais bien invitée afin d'être dirigée par les autorités locales ⁴⁰.
4. Le souci d'autonomie des mayeurs bruxellois ne les empêcha pas de se montrer plus sévères dans le maintien de l'ordre que certains de leurs collègues des faubourgs. Ils décidèrent en effet de mesures préventives, tenues pour arbitraires et illégales par la gauche, qui réduisirent sensiblement le droit de manifester — la zone neutre, parfois étendue à la Maison du peuple, la stricte observation et l'interdiction des réunions en plein air — et dont l'application incombait essentiellement à leur police.

Lors de la campagne pour le suffrage universel, les policiers bruxellois firent preuve d'un comportement jugé brutal par d'aucuns, en particulier durant la grève générale de 1893 et surtout en avril 1902, lors de ce sinistre « massacre de la rue du Temple » où trois ouvriers succombèrent sous les charges des forces de l'ordre ⁴¹. Ces exactions furent-elles liées à une haine viscérale à l'encontre du rouge, attisée par des ordres outrancièrement répressifs, comme le dénonçait la presse de gauche ? Les bourgmestres bruxellois, on le sait, n'appréciaient guère les socialistes. De surcroît, le désir avoué du gouvernement d'empiéter sur leurs prérogatives les stimulait à démontrer leur capacité à maintenir l'ordre en rendant leur police « irréprochable » et performante. Les registres d'ordres, qui contiennent toutes les directives confidentielles ou non — adressées au corps, témoignent pourtant de ce que les mayeurs recommandèrent prudence et modération durant les manifestations ⁴². Une instruction du 15 juillet 1884, élaborée par Buls à la suite d'échauffourées entre bourgeois, fut systématiquement rappelée jusqu'en 1914 :

« La dispersion des rassemblements demande plus de tact et de prudence. MM. les commissaires de police auront soin d'apprécier quand le fait de tolérer un rassemblement peut présenter des dangers pour la sécurité publique. Si le rassemblement n'a pas un caractère hostile ou tumultueux, il n'y a aucune raison d'employer la force pour le disperser. Si le commissaire ou l'officier de police juge cependant que la prudence exige de faire disperser ce rassemblement, il ne doit employer que la persuasion et chercher par des invitations polies et répétées à obtenir le résultat désiré... Quand par contre, le rassemblement a dès l'origine un caractère dangereux, il faut agir immédiatement pour y mettre fin. Je dois cependant mettre les officiers de police en garde contre l'emploi prématuré du sabre... Les hommes ne doivent le tirer que sur l'ordre de leurs chefs et ceux-ci ne doivent donner cet ordre que lorsque, ayant épuisé les moyens de persuasion et de sommations polies, ils se trouvent en présence de gens

disposés à opposer la violence aux efforts de la police car il ne faut pas que celle-ci s'expose jamais à avoir le dessous. Et encore en ce cas faut-il recommander aux hommes de ne donner que des coups de plat de sabre, d'éviter des coups de pointes, de ne pas frapper à la tête de façon à obtenir la dispersion du groupe bien plus par la crainte des coups que par les coups eux-mêmes... J'appelle particulièrement l'attention de MM. les commissaires de police sur la réserve avec laquelle il faut employer les armes, car une intervention intempestive fait plus de tort que de bien à l'ordre public... La police qui représente la loi doit toujours agir avec calme et dignité de même que lorsque les circonstances l'obligent à employer la force elle ne doit jamais le faire avec colère et brutalité »⁴³.

En mars 1902, lorsque pour endiguer les désordres, De Mot arma ses agents de revolvers, il donna les mêmes consignes :

« L'arme sera toujours chargée à cinq cartouches à balle et d'une cartouche à blanc, la première à tirer, ceci par mesure de précaution contre l'effet précipité du tir. Des recommandations sévères et expresses seront faites aux agents de ne se servir de leur revolver qu'en cas de légitime défense, lorsque leur propre existence ou celle d'autrui est un danger imminent, de toujours tirer de sang-froid et de manière que les balles n'aillent pas atteindre au loin des personnes inoffensives, de ne jamais faire feu sur les fuyards et de se borner à tirer en l'air chaque fois qu'ils ont lieu d'espérer que ce moyen d'intimidation pourrait suffire »⁴⁴.

A la fin du XIX^e siècle, les meetings en plein air purent être tolérés pendant les élections si l'orateur se présentait à la fenêtre d'une maison et si le public n'entravait pas la circulation : en pareil cas, la police devait rester calme et éviter les provocations⁴⁵. Ce fut dans cette perspective aussi que dès 1893, Buls encouragea la fédération ouvrière bruxelloise à assurer elle-même l'ordre dans ses cortèges par l'intermédiaire de commissaires chargés de vérifier la présence d'étrangers ou de provocateurs et de les livrer à la police sans que celle-ci soit en contact avec les manifestants. Prudence et sang-froid, donc. Mais énergie et promptitude lorsqu'il convenait de disperser les attroupements dans la zone neutre, d'exécuter les directives prohibant la circulation des bandes et de réprimer les atteintes aux personnes et aux propriétés. En pareille circonstance, les ordres étaient rigoureux : la police devait réagir d'emblée en procédant à des arrestations. Soumis à la pression du gouvernement et conscients de l'énorme responsabilité qui pesait sur la ville en cas d'émeutes, les mayeurs prenaient ainsi des précautions souvent excessives, nécessitant des déploiements ressentis comme des provocations et qui, en soi, accentuaient sinon provoquaient l'agitation. Ce n'est pas ici le lieu d'épuiser en quelques lignes la question complexe de la violence policière. A l'analyse, on retiendra cependant que la manière « musclée » avec laquelle la police exécutait ou enfreignait les consignes des bourgmestres paraît moins s'expliquer par un état d'esprit foncièrement antisocialiste que par les trois facteurs majeurs suivants : sans compter les premiers effets d'une militarisation ne rimant guère avec souplesse et bienveillance, il faut citer la difficulté d'exécuter les directives mayorales qui, telle la zone neutre, ce véritable « phare attirant les phalènes »⁴⁶, étaient considérées comme des mesures aussi inefficaces qu'attentatoires aux droits constitutionnels ; la pauvreté des effectifs policiers qui engendrait dans leurs rangs des réactions excessives et, enfin, l'organisation de la contestation élaborée par les

jeunes gardes socialistes dont la stratégie avouée était de « harceler continuellement la force publique », et auxquels s'ajoutaient des bandes de casseurs incontrôlés.

Quoi qu'il en soit, les policiers répondirent avec énergie, massivement et sans désespérer, aux manifestants et payèrent, en termes de réputation, « l'efficacité » dont ils témoignèrent dans la répression. A tel point qu'en avril 1902, on pouvait même penser que l'image du sombre « roussin » se trouvait à jamais fixée dans l'esprit du militant socialiste.

4. En guise de conclusion : les répercussions de la peur du rouge sur la police de Bruxelles et ses relations avec le mouvement ouvrier.

Les conséquences des affrontements entre policiers et socialistes furent multiples. Sur l'organisation et le style de la police bruxelloise, tout d'abord. L'Etat, nous l'avons vu, avait un réel besoin de cette institution aussi bien pour surveiller les meneurs que pour en canaliser « les débordements ». Si en matière de renseignements, il avait quelques objections à formuler quant à la prestation de la police, le comportement de celle-ci lors des émeutes de 1893 et 1902 le rassura définitivement sur sa fiabilité ; il conforta son sentiment que, bien plus que l'armée travaillée par la propagande socialiste de la garde civique souvent indisciplinée, une force technique et professionnelle comme la police représentait, avec la gendarmerie, le défenseur le plus sûr de l'ordre et des institutions. Aussi octroya-t-il dès 1902 une aide substantielle qui, majorée de deux cent à trois cent cinquante mille francs en 1911, engagea la ville à développer les structures d'un corps quasiment ignoré depuis 1847⁴⁷. Destiné à renforcer la sécurité de la zone neutre, ce subside amorça un processus de modernisation dont la priorité était l'extension de la présence ostensible du policier dans la rue : les effectifs augmentèrent de plus de quarante pour cent en dix ans⁴⁸. Mais plus évidente encore fut la portée de l'expérience de ces troubles sur la professionnalisation de la police de la capitale. Ici aussi, le maintien de l'ordre fut privilégié : dans cette optique, l'on distribua aux agents un sabre plus rigide (1896) puis un revolver (1902) et l'on créa des cours de techniques répressives (1905) et une brigade spéciale de la voirie (1914). En outre, la militarisation du corps se vit accélérée : engagement systématique de sous-officiers de l'armée, application de règlements disciplinaires en vigueur à la troupe, adoption d'un drapeau, etc.⁴⁹. Façonner la police à la manière d'un régiment comportait entre autres l'avantage de pouvoir maîtriser avec plus d'efficacité des manifestations dont les revendications étaient susceptibles de sensibiliser les anciens artisans, ouvriers et autres soldats qui composaient à l'époque les rangs de la police bruxelloise. A l'école de police, on enseignait désormais qu'une « foule agglomérée était nécessairement sauvage »...⁵⁰. Que cette militarisation eut des effets pervers n'étonnera donc personne. Elle répondit sans aucun doute à l'attente des autorités lors du combat pour le suffrage universel : aucune désertion ne fut enregistrée au sein de la police et on aperçut même « des agents se disant socialistes, nommés grâce aux démarches des socialistes, charger la foule, sabrer des vieillards et des enfants, avec une fureur qu'on a si bien appelée la fureur guerrière »⁵¹. Ce virage militaire n'en était pas moins en contradiction avec le caractère civil, conciliateur et proche du citoyen, qui légitimait cette institution. Cette évolution lui imprima en effet un style plus austère et répressif qui contribua à détériorer son image au sein de la population,

en particulier dans les milieux populaires. Bavures, passages à tabac et autres malversations policières nourrissent les rubriques bruxelloises des faits divers au début de notre siècle. Et si ces exactions touchaient surtout le « petit peuple » des Marolles, le colporteur, la prostituée ou l'employé récalcitrant des magasins Tietz, elles n'épargnaient pas non plus le bon bourgeois du haut de la ville, le badaud inoffensif ou l'étranger de passage.

Il va sans dire que ce processus ne favorisa guère les relations entre socialistes et policiers. Après l'agression dont Buls fut victime en 1893, le commissaire en chef Bourgeois traita les socialistes de « dangereux lions » qu'il fallait museler en dispersant tous les meetings en plein air⁵². Pire encore : lors des émeutes de 1902, le *Policeman* les assimila à des lâches, de vulgaires malfaiteurs, et il les présenta avec les anarchistes comme les principaux ennemis de la police⁵³. Les « rouges », pour leur part, se montrèrent tout aussi cinglants : « on aurait tort, lisait-on dans *Le Peuple*, de croire à des défections dans la garde civique et même dans l'armée. Nous ne parlons pas de la police et de la gendarmerie. Quand on est payé pour sabrer ou pour tuer »⁵⁴. Toutefois, il ne faut pas attribuer à ces réactions à chaud une signification qui serait exagérée. Les policiers n'ignoraient pas que les socialistes étaient, avec les progressistes, les premiers à défendre leur cause au conseil communal en prônant l'amélioration sensible des conditions sociales et de travail du personnel subalterne. Les propositions répétées de leur groupe pour améliorer leurs traitement et pension rendirent le parti ouvrier sympathique aux yeux de nombreux agents qui tentèrent même de s'en rapprocher, au début du siècle, en s'affiliant à une association proche du parti⁵⁵. De surcroît, à la veille de la guerre, les socialistes allaient encore défendre avec vigueur le droit d'association des agents, sévèrement prohibé par Adolphe Max⁵⁶. Si le vocable d'anarchiste ou de jeune garde socialiste hantait quelque peu les esprits policiers, celui de socialiste en tant que tel n'était donc pas toujours synonyme d'émeutes, de crimes et de violences. Même pour les officiers supérieurs, pour la plupart libéraux : l'aile bruxelloise du POB, plus modérée que son homologue wallonne, entretenait, il est vrai, des relations étroites avec le parti progressiste et s'accorda même avec le libéralisme doctrinaire en 1899 et 1912. De leur côté, les leaders socialistes distinguaient assez nettement la police locale, recrutée en partie dans les couches inférieures de la population bruxelloise — Joseph Jacquemotte était fils de policier —, des sinistres « bonnets à poils » de la maréchaussée originaires des campagnes qui faisaient office de gardes prétoriens d'un pouvoir clérical chancelant. Au delà des réactions passionnelles, des phrases à l'emporte-pièce ou des provocations, il faut plutôt retenir des relations conflictuelles mais ambiguës entre les socialistes et la police de la capitale, ce passage d'un discours prononcé en 1899 par Louis Bertrand dans un meeting parisien, et que l'on doit à la plume de l'indicateur « Octave » :

« Dans nos mouvements d'agitation, nous n'avons rien à redouter de la police qui au contraire nous protège bien souvent contre les contre-manifestants, il n'y a de dangers que lorsque les manifestants sont aux prises avec les royalistes ou les anarchistes car nous comptons ces gens-là comme des réactionnaires... Lorsqu'une bagarre se produit, la police intervient mais alors toute son action se reporte contre nous. On frappe des deux côtés, il y a des charges, des coups de feu... Si les manifestants reçoivent des horions, les agents de police et la cavalerie en reçoivent aussi une bonne part.

Nous avons une surveillance journalière de la police dans nos réunions mais encore contrairement à ce qui existe en France, nous connaissons les policiers, nous les admettons parmi nous, pour écouter mais non pour délibérer, leur présence ne nous gêne aucunement »⁵⁷.

Ces paroles semblent bien illustrer la teneur des rapports entre la police et les socialistes bruxellois durant la période étudiée. A la différence des libertaires, ces derniers, en effet, ne contestaient nullement la nécessité d'une force publique. En outre, ni du côté socialiste, ni même chez les anarchistes ne mit-on sérieusement en avant le rôle de la police pour expliquer les échecs politiques ou l'insuccès que pouvait avoir la propagande auprès de la population. Bien qu'une collaboration étroite s'établît entre les autorités communales et le pouvoir central dans les « moments difficiles » (1886, 1893, 1902), les agents, proches des réalités locales, ne prêtaient après tout guère d'attention aux chants révolutionnaires ni même au drapeau rouge tant qu'il n'y avait pas de désordres et lorsque les réunions en plein air étaient interdites, il était toujours possible d'en organiser dans les faubourgs ou même aux fenêtres des établissements de la ville. En tout état de cause, les socialistes bruxellois préféraient la tutelle du mayor à celle de l'Etat. Leur porte-parole lors des troubles, Léon Furnémont, qui ne ménageait pourtant guère la police, déclarait à la fin du siècle : « Si le bourgmestre n'avait pas créé la zone neutre, le gouvernement l'aurait établie et l'aurait défendue avec des mesures beaucoup plus rigoureuses que la police de Bruxelles »⁵⁸. Mais il n'empêche : tout ceci ne doit minimiser en rien le mérite et le courage des militants qui, en luttant pour nos acquis sociaux et politiques, osèrent affronter un appareil répressif dont la police n'était pas l'unique instrument. Ni faire oublier que, bien plus que la criminalité ordinaire, la peur du rouge eut une influence marquante et durable sur les forces de l'ordre en général et la police de Bruxelles en particulier. Même si cette « psychose » n'imprégna pas avec la même intensité les responsables locaux et les agents du pouvoir exécutif, elle donna à la police un cachet autoritaire dont on perçoit encore aujourd'hui les tristes effets et qui, du reste, affecta à des degrés divers mais pour des raisons similaires, la plupart des polices urbaines d'Europe occidentale⁵⁹.

Notes

¹ Voir F. TULKENS (éd.), *Généalogie de la défense sociale en Belgique (1880-1914)*, Bruxelles, 1988 et M. S. DUPONT-BOUCHAT, *Stratégies du maintien de l'ordre en Belgique et en France au XIX^e siècle* : la doctrine de la défense sociale in *Historische Soziologie der Rechtswissenschaft*, Francfort-sur-le-Main, 1986, pp. 79-105. Les sigles utilisés sont : AGR (Archives générales du royaume), AMRA (Archives du musée royal de l'Armée), AR (Archives royales), AVB (Archives de la ville de Bruxelles), BCB (Bulletin communal de la ville de Bruxelles), ROA (Registres d'ordres administratifs de la police de Bruxelles).

² L. KEUNINGS, Les grandes étapes de l'évolution de la police secrète en Belgique au XIX^e siècle, in *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, 169, 1989, pp. 20-22. Sur la politique de l'Etat belge en matière de forces de l'ordre au XIX^e siècle, lire l'intéressant essai de P. DELFOSSE, Répression, ordre social et développement de la société belge (1848-1914), in F. TULKENS, *op. cit.*, pp. 211-231, curieusement non cité dans la synthèse, très approximative et entachée d'inexactitudes en tout genre, écrite par L. VAN OUTRIVE, Y. CARTUYVELS et P. PONSAAERS, *Les polices en Belgique. Histoire socio-politique du système policier de 1794 à nos jours*, Bruxelles, 1991.

³ Voir L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles-Paris, 1906-1907, 2 volumes. L. BERTRAND, *Souvenirs d'un meneur socialiste*, Bruxelles, 1927.

J. DESTRÉE et E. VANDERVELDE, *Le socialisme en Belgique*, Paris, 1898. E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939.

⁴ L. BERTRAND, *op. cit.*, t. II, p. 568.

⁵ E. PICARD, *Quarante-huit heures de pistole. Conte moral*, Bruxelles, 1893, p. 34.

⁶ L. BERTRAND, *Souvenirs*, pp. 275-276.

⁷ Voir J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier dans le Borinage*, Bruxelles, 1979, pp. 230-299.

⁸ Buls présida aux destinées de la ville de 1881 à 1899.

⁹ L. KEUNINGS, L'initiative des communes en Belgique. La police communale : le cas de Bruxelles (1830-1914), in *L'initiative des communes en Belgique 1795-1940*, Actes du 12^e colloque international du Crédit communal de Belgique, t. II, 1986, pp. 519-522.

¹⁰ E. VANDERSMISSEN, *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite, de 1884 à 1894*, t. II, Bruxelles, 1920, pp. 53-54, et AR, fonds Léopold II, n° 2085.

¹¹ BCB, 1892, I, p. 224 et II, pp. 34-37.

¹² Ville de Bruxelles, extraits des séances des 27 octobre et 17 novembre 1884. *Police occulte*, Bruxelles, 1884, p. 20, in AVB, fonds Buls, n° 17.

¹³ *Ibid.*, p. 5.

¹⁴ L. KEUNINGS, Une étape dans l'histoire de l'appareil policier belge : les troubles de juin 1899 à Bruxelles, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, LXIV, 1988-4, pp. 718-739.

¹⁵ F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique, (1834-1902)*, Bruxelles, 1936, pp. 154-182.

¹⁶ AVB, fonds police, I, 294. Lettre reproduite dans *Le Petit Bleu*, 31 août 1901, sous le titre *Policiers mais pas mouchards*.

¹⁷ *La Gazette*, 12 août 1900.

¹⁸ E. VANDERSMISSEN, *op. cit.*, p. 240.

¹⁹ L. KEUNINGS, *Les grandes étapes...*, pp. 3-30.

²⁰ AVB, fonds police, I, 294.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ AVB, fonds Buls, n° 17.

²⁷ Ces relations étaient tendues depuis 1830 (voir L. KEUNINGS, Les relations entre l'administration de la sûreté publique et la police de Bruxelles (1830-1839). Contribution à l'histoire du maintien de l'ordre en Belgique, in *Actes du colloque de Nivelles sur l'histoire du droit et des institutions*, 1987, t. III, pp. 43-52.

²⁸ AVB, fonds Buls, n° 17.

²⁹ AR, fonds Léopold II, n° 2085.

³⁰ Voir AGR, police des étrangers, dossiers divers.

³¹ *Ibid.*, n° 171.

³² E. VANDERSMISSEN, *op. cit.*, p. 354.

³³ Voir BCB, années 1886 à 1914.

³⁴ L. KEUNINGS, *Les grandes étapes...*, p. 23.

³⁵ AR, fonds Léopold II, n° 2085.

³⁶ Le dépouillement du fonds troubles et émeutes aux AMRA et du journal *Le Gendarme* est très édifiant à cet égard.

³⁷ Sur le mouvement anarchiste en Belgique, en attendant la publication de la thèse de J. Moulart, lire J. LOUIS, *Histoire du mouvement anarchiste liégeois (1887-1914)*, mémoire dactylographié, Liège, 1975 et P. DESTATTE, *Contribution à l'histoire de l'émigration russe à la fin du XIX^e siècle, 1881-1899*, mémoire dactylographié, UCL, 1978.

³⁸ *Le Policeman*, 9 avril 1904.

³⁹ AVB, fonds police, pp. 209-211.

⁴⁰ L. KEUNINGS, *L'initiative...*, pp. 519-522.

⁴¹ Voir F. VAN KALKEN, *op. cit.*, pp. 167-170.

⁴² AVB, ROA, années 1886 à 1914.

⁴³ *Ibid.*, 1884, n° 1272.

⁴⁴ *Ibid.*, 1902, n° 800.

⁴⁵ AVB, fonds police, l. 294.

⁴⁶ *La Réforme*, 1893.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ L. KEUNINGS, L'évolution d'un corps de police urbain : la police de Bruxelles (de 1831 à 1914) in *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, 145, juillet 1983, pp. 178-179.

⁴⁹ L. KEUNINGS, Du garde ville à l'agent de police. Les débuts de la professionnalisation de la police en Belgique (1880-1914), numéro spécial de *L'officier de police*, 1988, pp. 34-37.

⁵⁰ *Le Policeman*, 24 avril 1902.

⁵¹ *Le Peuple*, 5 juin 1902.

⁵² AVB, fonds police, l. 294.

⁵³ *Le Policeman*, 4 et 20 mai 1902.

⁵⁴ *Le Peuple*, 5 juin 1902.

⁵⁵ L. KEUNINGS, *Du garde ville...*, pp. 37-48.

⁵⁶ BCB, 1912, II, pp. 354-366, 1230-1235, 1395-1492, 1914, I, pp. 524-527 ; AVB, fonds du bourgmestre, n° 539-540 et fonds police, l. 287.

⁵⁷ Archives nationales françaises, Préfecture de police de Paris, BA. 1474 : Socialisme en Belgique.

⁵⁸ BCB, 1899, II, p. 24.

⁵⁹ Voir C. FIJNAUT, *Opdat de macht een toevlucht zij*, Antwerpen, 2 vol., 1979.

DEUXIEME PARTIE

La peur du rouge en Belgique
après 1917

La JOC belge face au socialisme et au communisme (1930-1940)

Paul WYNANTS

Dans un manifeste publié à l'occasion du 1^{er} mai 1974, la JOC de Belgique francophone ¹ se prononce en faveur du socialisme. Au même moment, elle édite un poster représentant Jésus de Nazareth aux côtés de Che Guevara, de Camillo Torres et de Martin Luther King. La plupart de ses dirigeants privilégient alors le combat de classes. Subissant diverses influences de gauche et d'extrême gauche, ils se revendiquent d'un marxisme assez peu orthodoxe, manifestement assimilé à la hâte ². Treize ans plus tard, le quotidien *Le Soir* titre encore : « Trop marxiste : Rome rompt avec la JOC internationale. Or c'est de cette organisation qu'en 1987, les jocistes francophones de Belgique demeurent solidaires » ³.

La différence est nette avec l'entre-deux-guerres : dans les années trente ⁴, la JOC n'a d'accointances ni avec le socialisme, ni avec le communisme. Au contraire, elle les combat vigoureusement ⁵. Jusqu'en 1935, elle réserve l'essentiel de ses critiques aux socialistes. En 1936-1937, elle dénonce surtout le péril communiste ^{5 bis}. A partir de 1938, l'antisocialisme et l'anticommunisme passent à l'arrière-plan : le national-socialisme est devenu, de très loin, le principal adversaire du mouvement ⁶.

1. Heurts avec les socialistes

Quelques mots, tout d'abord, des protagonistes : leurs positions dépendent en grande partie des succès et des échecs qu'ils enregistrent dans leur concurrence avec les organisations rivales.

C'est à Laeken, à partir de 1912, que J. Cardijn ⁷ prend les premières initiatives qui aboutiront à la création de la JOC. En 1919, avec des militants laïcs, il lance la jeunesse syndicaliste : elle adoptera le nom de jeunesse ouvrière chrétienne cinq ans plus tard. Constituée en 1924, la fédération joie et travail se mue rapidement en jeunesse ouvrière chrétienne féminine. Le mouvement jociste s'implante dans les communes industrielles et dans les localités semi-rurales, y compris dans des quartiers traditionnellement contrôlés par les partis de gauche. La branche masculine francophone passe de 6 000 membres, en 1925, à 22 500 en 1931 et à 24 000 en 1932. Avant de connaître un déclin assez marqué : 20 500 affiliés en 1933, 11 700 en 1935, 7 125 en 1939. De son côté, la JOCF progresse jusqu'en 1937 : elle compte alors 11 622 ad-

hérentes, contre 2 226 en 1926 et 10 030 en 1931. Elle recule légèrement par la suite mais rassemble encore 10 831 membres en 1939 ⁸.

Branche du mouvement ouvrier chrétien et organisation d'action catholique spécialisée destinée aux jeunes travailleurs, la JOC-JOCF joue sur les deux tableaux jusqu'au début des années 1930. Soucieuse d'avoir les coudées franches, elle n'hésite pas à invoquer ses liens avec la hiérarchie catholique pour se soustraire à une trop forte emprise de la ligue nationale des travailleurs chrétiens. Simultanément, elle fait valoir son appartenance au mouvement ouvrier chrétien pour échapper aux tendances hégémoniques de l'association catholique de la jeunesse belge.

Depuis 1931, cependant, sous l'influence de Rome et sous la pression des catholiques conservateurs, l'épiscopat décide que la JOC-JOCF est avant tout un mouvement d'action catholique. A ce titre, elle ne peut exercer d'action politique, ni dépendre d'une organisation d'adultes s'occupant de telles questions. Si des accords peuvent encore être conclus avec le mouvement ouvrier chrétien, ils doivent se limiter au seul domaine socio-économique. Cette intégration plus poussée à l'Action catholique influence la vie du mouvement. Les orientations du jocisme deviennent plus éducatives et moins « ouvriéristes ». Désormais, la mission de ses militants et militantes est conçue essentiellement en termes d'apostolat religieux et moral ⁹. Telle est l'organisation qui rivalise avec ses homologues socialistes ¹⁰ sur leur propre terrain d'action.

En Wallonie et à Bruxelles, les jeunes gardes socialistes (JGS) sont les principaux concurrents des jocistes ¹¹. Après s'être étioilé de 1925 à 1929, leur mouvement connaît un redressement spectaculaire en l'espace de quelques années : 5 000 membres en 1929, 7 800 en 1930, 9 400 en 1931, 14 000 en 1932, 25 000 en 1933, près de 30 000, semble-t-il, à la fin de 1934 ¹². L'intensification de la propagande antimilitariste, le prestige de l'uniforme, la radicalisation politique de la jeunesse, la combativité des JGS durant la grève de 1932 et la diversification de leurs centres d'intérêt expliquent cette expansion. A partir de 1933-1934, les jeunes gardes agitent les fédérations francophones du POB, au sein desquelles ils défendent une ligne de gauche. Nombre de leurs militants et de leurs dirigeants ont des affinités avec le groupe de L'action socialiste ¹³ : ils critiquent avec virulence la passivité, la bureaucratie, le réformisme du POB et des dirigeants syndicaux. Toutefois, les JGS se rallient en masse au plan du travail de H. De Man, pour lequel ils mènent campagne tambour battant.

Le reflux commence à partir de 1935. L'entrée du POB dans le gouvernement Van Zeeland, sans mise en œuvre de tout le Plan, et la nomination ministérielle de Spaak indignent maints jeunes gardes. Ceux-ci optent alors pour une union avec les jeunesses communistes (JC), en vue de contribuer à la mise sur pied d'un front populaire ¹⁴. Le 4 juillet 1936, les directions des deux organisations décident la fusion des JGS et des JC avant la fin de l'année. Un congrès d'unification se tient à la Noël 1936, malgré l'ultimatum lancé quelques jours plus tôt par le Bureau du POB : en Wallonie comme à Bruxelles, 12 000 jeunes socialistes et 2 000 communistes font cause commune dans une JGS unifiée (JGSU).

Mécontente du cours des événements, la direction du POB suspend l'aide financière à la JGSU. De nombreuses instances régionales refusent de traiter avec le mouvement de jeunesse, dont les effectifs fondent comme neige au soleil. Des aînés suscitent même des organisations « dissidentes ». Le coup de grâce est donné en l'espace de

quelques mois par le POB : le 25 août 1937, la qualité de JGS cesse d'être compatible avec celle de membre d'un autre parti ; le 10 novembre 1937, la direction du mouvement JGS est réservée aux seuls socialistes. Malgré les ultimes concessions des communistes, c'en est fini des rêves unitaires. Finalement, le comité national des jeunes gardes vote le protocole de la commission de la jeunesse, qui met fin au mouvement comme force politique. L'organisation des JGS doit être restructurée et prendre une orientation essentiellement éducative. Cette tentative de relance connaît cependant peu de succès ¹⁵.

L'essentiel du contentieux entre JOC et JGS se situe entre 1930 et 1935, lorsque les deux organisations se disputent le contrôle de la jeunesse ouvrière francophone ¹⁶. En fait, ce sont les jeunes gardes socialistes qui, généralement, ouvrent les hostilités. A partir de février 1931 et pendant plus de quatre ans, ils entreprennent même une vaste « campagne antijociste ». Tour à tour, ils dénoncent l'hypocrisie des dirigeants du mouvement chrétien, la faiblesse de leur programme, leur collusion avec le cléricalisme, la bourgeoisie réactionnaire, les marchands de canons et les « syndicats jaunes » ¹⁷.

La JOC, qui ne se privait pas de critiquer le socialisme avant 1930, rend coup pour coup. Elle organise sa contre-attaque en élaborant une stratégie assez diversifiée : surveillance de l'adversaire, refus des débats contradictoires, dénonciation — souvent virulente — des « tares du socialisme » dans la presse du mouvement, affirmation de la présence jociste sur le terrain, avec prosélytisme dans les chasses gardées des JGS et du POB.

C'est aux aspects antisocialistes de cette réplique que nous nous attacherons à présent.

Pour combattre efficacement un adversaire, il importe de le connaître, avec ses points forts et ses faiblesses. A cet effet, les dirigeants jocistes dépouillent systématiquement la presse du POB et des organisations apparentées. Tous les articles contenant des informations utiles — en particulier ceux qui pourraient fournir des arguments de polémique — sont soigneusement annotés, puis classés. Les manifestations publiques des JGS font l'objet d'une surveillance attentive : parfois suivies de très près, avec rapports et photos adressés au secrétariat général de la JOC, sinon observées à distance.

Ces rapports contiennent souvent des jugements de valeur significatifs. Tel meeting JGS est qualifié de « particulièrement creux », à cause des « harangues complètement destructives » des orateurs. Telle démonstration de gymnastique est taxée de « bestiale », en raison de la tenue légère des participants. Vu le manque d'enthousiasme et de discipline des exécutants, elle est comparée à « un troupeau que l'on conduit au champ d'exposition » ¹⁸. Le congrès JGS de Farciennes fait, lui aussi, l'objet d'un rapport très critique : ordre du jour trop peu serré, nageurs en petite tenue, « jeunes filles de onze, douze, treize ans suspendues au cou de jeunes hommes », affluence dans les cafés, cortège flottant, etc. ¹⁹. En cherchant bien, on a fini par trouver un cortège socialiste « de bonne tenue, exempt de tout reproche » ²⁰.

A de très rares exceptions près ²¹, la JOC refuse systématiquement tout débat contradictoire avec les JGS. Elle s'en justifie en attaquant l'adversaire :

« Le piège est trop visible. Ces séances ont pour but de redonner une activité aux groupes socialistes (...). Nous n'avons rien à apprendre dans des débats contradictoi-

res organisés par des sociétés à but politique (...). Nous serions de rudes naïfs d'aller soumettre à quelques jeunes pérorateurs socialistes nos méthodes et notre action »²².

Et d'ajouter, en 1933 :

« On ne gagne rien à discuter avec des jeunes de mauvaise foi qui, depuis trois ans, ont essayé de nous rendre odieux à la classe ouvrière en usant continuellement de mensonge (...). Nous avons autre chose à faire qu'entendre les trois pauvres chapitres du programme des JGS : les traitements du clergé, le désarmement, les abus à l'armée »²³.

Les jocistes ripostent aussi aux attaques socialistes en critiquant vertement les JGS et les organisations liées au POB. Leurs griefs portent sur sept points, que nous examinerons successivement : les orientations anticléricales du socialisme, l'amoralisme de ses dirigeants, leurs options antifamiliales, l'inadéquation de leurs objectifs et de leurs méthodes d'action en matière socio-économique, les brimades et actes de violence infligés aux jeunes travailleurs chrétiens, le caractère peu éducatif des jeunes gardes et, enfin, l' inanité des tentatives socialistes de renouveau, tel le plan De Man.

Le socialisme belge est historiquement lié à la laïcité. Atténué en raison notamment de sa participation à une coalition gouvernementale, son anticléricalisme reprend vigueur, de la chute du cabinet Pouillet-Vandervelde à la constitution du premier ministère Van Zeeland. Il atteint son point culminant en novembre 1931, lorsque le congrès du POB se prononce pour le retrait total des subsides à l'enseignement confessionnel²⁴. Il n'en faut pas davantage pour que la JOC mette en exergue « l'attitude anticatholique » des socialistes.

En réalité, point n'est besoin d'un raidissement idéologique du POB pour que Cardijn et ses disciples montent au créneau. Les jocistes sont persuadés que « seule la reconnaissance de la Vérité, l'adhésion totale à celle-ci peut sauver le monde ». Comme cette même Vérité « vient de Dieu et conduit à Dieu »²⁵, tous ceux qui s'écartent de la voie tracée par l'Eglise font fausse route : ils sont victimes d'erreurs funestes, qui « privent l'homme de sa grandeur, en ne saisissant pas sa vraie nature et sa vraie destinée ». Parmi ces erreurs figurent le matérialisme, la neutralité, l'athéisme, le libéralisme, le communisme et le nationalisme, mais aussi le socialisme²⁶.

Même la doctrine d'Erfurt — la religion est affaire privée — ne trouve pas grâce aux yeux des dirigeants jocistes : elle a été « la grande erreur des deux derniers siècles », affirme Cardijn. L'aumônier général ajoute : « C'est elle qui a causé la ruine et la perte de la classe ouvrière »²⁷. De son côté, la JOCF clame : « La religion n'est pas une affaire privée, comme le disent les socialistes (...), car elle n'est pas un vague sentiment de religiosité, mais une adhésion à une doctrine orientant toute notre vie, toute notre manière d'être en vue de notre fin dernière. Dès lors, les questions sociales et religieuses sont intimement liées »²⁸.

Très rares sont les dirigeants socialistes dont la JOC reconnaît publiquement la hauteur de vues et les qualités morales. Selon les jeunes chrétiens, ces personnalités éminentes n'en développent pas moins une action limitée, comme incomplète, du seul fait qu'elles sont privées « des lumières et des grâces de notre sainte religion ». A la

mort d'Emile Vandervelde, après avoir rendu hommage à la mémoire du défunt, le mensuel *JOC* ne peut s'empêcher d'écrire :

« Hélas ! Quel mal irréparable cette absence de religion, chez Vandervelde, a fait à notre chère classe ouvrière de Wallonie ! Si Vandervelde avait cru au Christ et à l'Eglise, s'il avait cru à l'immortalité de l'âme ouvrière, s'il avait cru à la prière et aux sacrements, comme le visage de la classe ouvrière aurait été changé, comme son relèvement politique, économique et professionnel aurait été sauvegardé et soutenu par son relèvement moral et spirituel ! »²⁹.

Habituellement, le mouvement ne s'embarrasse pas de distinguos subtils. Souvent même, les attaques sont frontales : « Le parti socialiste a prétendu au monopole de l'organisation ouvrière en Wallonie. Pour y arriver, il a multiplié les crèches de la Libre Pensée, il a institué les Pâques rouges, il a voulu déchristianiser la classe ouvrière »³⁰. Ses chefs, ses journaux et ses parlementaires « ne cessent de combattre l'Eglise du Christ, de favoriser les écoles neutres qui entravent l'éducation chrétienne des enfants, de glorifier les adversaires les plus en vue de la religion, comme par exemple Ferrer et Anatole France »³¹. En fin de compte, le socialisme, auteur de véritables « crimes contre l'intelligence et le cœur des jeunes travailleurs »³², est « un puissant facteur de déchristianisation »³³. A ce titre, pour un mouvement de *reconquista* catholique comme la *JOC* des années trente, il est un ennemi avec lequel aucune réconciliation n'est envisageable.

Il y a plus. A l'instar d'autres organisations visant à rechristianiser la société³⁴, la *JOC* combat l'immoralité. Sous ce vocable, elle range tous les comportements qui s'écartent de la conception chrétienne de l'amour, du mariage et de la « pureté ». Elle participe à cette mentalité, fort répandue dans l'entre-deux-guerres, qui « voit le flot de l'immoralité envahir de plus en plus systématiquement toute la nation et (...) l'amalgame avec tout ce qui peut être inversion de la doctrine de l'Eglise catholique »³⁵. Les critiques adressées à l'adversaire socialiste s'en ressentent.

Certaines de ces accusations vont très loin. Polémiquant avec l'organe du *POB* sur les « crasses » (*sic*) qui se produiraient dans les transports d'ouvriers, l'hebdomadaire *JOC* fulmine :

« Le journal *Le Peuple* (...) a perdu son allure populaire, pour s'orienter vers la littérature frêlée pour illustrés de boulevard. Voilà tout ce que le grand journal du *POB* a su publier sur une question regardant la dignité morale des ouvriers : des ordures, rien que des ordures ! »³⁶.

Un haut responsable *jociste* note à propos des socialistes :

« Ces gens sont de parfaits corrupteurs de la classe ouvrière et je les mets sur le même rang que les tenanciers de cinémas infâmes, de salles de danse et de cabarets : ils diffusent des journaux répugnants, qui copient de petites histoires dégoûtantes dans les sales petites revues parisiennes lues par les noceurs et les débauchés »³⁷.

Et le mouvement *jociste* de pointer un doigt accusateur vers les loisirs organisés par les socialistes : « Nous vous reprochons les films que vous donnez dans vos Maisons du Peuple, les livres pornographiques d'un grand nombre de vos bibliothèques, vos pièces de théâtre et vos bals de nuit »³⁸. Les *JGS* se gaussent-ils d'une loi interdisant l'entrée en Belgique de publications « lestes » d'origine étrangère ? Les voilà

accusés d'être « aux côtés des mercantis de la pornographie et (...) à la remorque de certains trusts belges de la cochonnerie »³⁹ ! A en croire la JOC, le socialisme cautionne même le harcèlement sexuel sur les lieux de travail : « Il n'a jamais osé demander à ses membres de respecter les jeunes travailleuses. Il n'a jamais osé leur reprocher de les avoir dégradées et corrompues dans des centaines d'usines de notre pays »⁴⁰.

Pour Cardijn, il est une autre évidence : seule la doctrine chrétienne permet de relever la famille ouvrière et de garantir son bonheur. Le socialisme est, au contraire, rangé parmi « les doctrines qui détruisent la famille ouvrière »⁴¹. A cet égard, l'argumentation de l'aumônier général jociste est pour le moins sommaire. Selon lui, les socialistes, faute de croyance en une vie future, légitiment le divorce et le changement de compagne, ce qui amène l'homme à « se conduire en animal »⁴². Prônant l'éducation de l'enfant par l'Etat, ramenant tout à la collectivité anonyme, ils méconnaissent les droits de la famille. De ce fait, ils sont « des rongeurs de l'ordre social »⁴³.

Bien plus, au nom de l'égalité absolue des sexes, les socialistes sont hostiles à la réglementation du travail de la femme mariée⁴⁴. D'après la JOC, ils cèdent ainsi à leurs épouses qui, « émancipées des charges ménagères et maternelles, veulent rester à l'usine pour rapporter plus d'argent dans leur foyer sans enfants », alors même que des pères de famille doivent chômer⁴⁵. Cette attitude, affirme Cardijn, produit des catastrophes dans la vie familiale, comme l'union libre et la délinquance juvénile⁴⁶.

Au plan socio-économique, la JOC dénonce l'inadéquation des objectifs et des moyens d'action du socialisme. Prônant la lutte des classes, ce dernier « se contente d'inculquer au monde ouvrier un individualisme collectif », qui développe chez les travailleurs « la soif des plus grands avantages matériels à obtenir par tous les moyens possibles, la haine, le mécontentement, l'immoralité et un sens antisocial »⁴⁷. Parce qu'il accuse sans cesse les patrons d'exploiter les ouvriers, « il rend impossibles la vie et le travail à l'atelier »⁴⁸. La JOC poursuit :

« C'est un non-sens que de vouloir la guerre continuelle entre deux parties destinées à se compléter mutuellement. Le capital, représenté par le patron, et le travail, représenté par les ouvriers d'une entreprise, ont besoin l'un de l'autre (...). Nous sommes pour la collaboration des deux facteurs de production, du moment qu'ils traitent sur pied d'égalité, chacun étant organisé, syndiqué de son côté »⁴⁹.

Les moyens d'action des syndicats socialistes sont moralement condamnables, estiment aussi les jocistes : excitation continuelle des passions, promesses irréalisables, sabotage de la besogne, grèves inconsidérées, atteintes à la liberté, etc.⁵⁰. Un catholique digne de ce nom ne peut, en conscience, s'accommoder de telles pratiques :

« Dire aux travailleurs que tous les patrons sont des voleurs, leur citer des chiffres de bilan tronqués pour faire paraître exorbitants tous les bénéfices réalisés, exciter la haine contre toute autorité, l'envie contre tout ce qui est supérieur, c'est agir en réalité contre la religion, qui combat la calomnie, la haine et l'envie. Le socialisme provoque une oblitération du sens chrétien dont sont frappés la plupart des jeunes travailleurs »⁵¹.

A en croire la JOC, les JGS et les syndicalistes socialistes multiplient brimades et violences à l'égard des ouvriers chrétiens. « Régime de terreur, procédés d'apache », dénonce sans cesse la presse du mouvement. Fernand Tonnet, président général de la JOC ⁵², n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il affirme :

« Oui, la méthode actuelle des socialistes, dans cent, dans mille usines du pays wallon, c'est la violence, la brutalité, la menace, les dégoûtantes brimades (...). Le POB accueille dans ses rangs tous ces militants d'usine et d'atelier qui se conduisent vis-à-vis de leurs compagnons de travail comme certains fascistes se comportent à l'égard de leurs adversaires politiques » ⁵³.

La comparaison revient souvent sous la plume des jocistes, qui ajoutent en 1933 :

« S'il y a aujourd'hui en Belgique un péril fasciste ou nazi, c'est dans les procédés, les méthodes et les mœurs des JGS qu'on le trouve (...) : chantage, menaces, violences et abus de force destinés à semer la panique chez les jeunes travailleurs, brimades, lâches agressions contre des jeunes travailleurs seuls ou désarmés. La couleur ne fait rien à la chose : que ce soit en chemise noire ou en chemise bleue, en culotte verte ou en pantalon kaki, avec un casse-tête ou un gourdin, de telles méthodes sont du militarisme le plus bas (...), de la haine la plus perfide » ⁵⁴.

Excès de langage ou réalité ? Quelles que soient la part de polémique et la propension des acteurs à exagérer, la presse jociste cite des faits précis, des noms, des lieux : mise en quarantaine de jeunes syndiqués chrétiens sur les lieux de travail et actes de mauvais gré commis à leur égard ⁵⁵, pressions exercées pour obtenir des affiliations à la commission syndicale du POB ⁵⁶, arrachage d'insignes ⁵⁷, déprédations à des locaux et au domicile de militants ouvriers catholiques ⁵⁸, agressions physiques avec coups et blessures ⁵⁹. Sur le terrain, les antagonismes entre organisations ne sont pas purement verbaux. Il arrive manifestement que l'on en vienne aux mains.

Dans leur critique systématique des socialistes, les dirigeants jocistes dénoncent aussi le caractère peu éducatif des organisations rivales. Ici, c'est l'ironie et l'invective qui sont de mise. Les JGS cherchent-ils à développer leurs activités de plein air ? La JOC en conclut que « les groupes de jeunesse socialiste sont purement sportifs et ne représentent pas la jeunesse ouvrière (...) : ils ne groupent leurs membres que pour les récréer » ⁶⁰. Les JGS intensifient-ils leur militantisme au service du parti ouvrier belge ? Les dirigeants chrétiens se gaussent de ces « jeunesses socialistes écrasées sous la lourde domination des chefs politiques, qui doivent marcher au doigt et à l'œil des citoyens-députés ou sénateurs » ⁶¹. Quant au secrétaire général des JGS, il mérite, même à usage interne, tous les noms d'oiseaux : « étoile qui se lève au firmament rouge », « suprême responsable des malheureux jeunes gens à la matraque », « politicien voué à la surenchère et à la démolition systématique », etc. ⁶².

Même les tentatives de rénovation lancées au sein du POB appellent les critiques des jocistes. Cardijn annonce ainsi « l'effondrement imminent du socialisme (...) qui, pour survivre, se jette dans la fuite en avant ». Le plan du travail ⁶³ lui apparaît comme la dernière planche de salut à laquelle le parti ouvrier belge s'accroche désespérément. Les intentions de H. De Man sont généreuses, concède l'aumônier jociste. Elles recèlent même quelque chose de chrétien, dans la mesure où les considérants du

texte en question « ne sont qu'un décalque de la doctrine pontificale ». Les moyens préconisés par le stratège socialiste sont cependant totalement inadéquats :

« Le mieux-être, pour la classe ouvrière, ne sortira pas d'un changement de régime : il faut préalablement une transformation des hommes, des mœurs et des doctrines. Il faut que l'homme commence par remporter des victoires sur lui-même. Or De Man ne fait pas une seule allusion à cela dans son plan. Il ne prononce pas le mot de Dieu » ⁶⁴.

Face au socialisme, perçu à la fois comme déliquescents et agressif, les dirigeants jocistes préconisent une attitude résolue : il importe de tenir bon et de conquérir la jeunesse ouvrière. « Si les socialistes nous attaquent, disent-ils en substance, c'est parce que nous leur taillons les croupières ». Il convient, dès lors d'intensifier la pression. Et Cardijn de s'enflammer : « Le milieu de travail doit être à nous. Nous devons être les maîtres dans les usines, dans les fabriques, dans les ateliers, dans les bureaux. Nous avons à nous y faire valoir parce que nous avons la vérité. Nous ne pouvons permettre que ce soient les détenteurs de l'erreur qui règnent en maîtres » ⁶⁵. Présentés au mieux comme des « frères égarés qu'il faut reconquérir au grand amour du Christ », les jeunes socialistes doivent, en fin de compte, être « ramenés vers la grande Maison du peuple, la seule maison du Peuple : l'Eglise » ⁶⁶.

2. Contre le communisme

Avant 1936, les jeunes communistes belges ne retiennent guère l'attention de la JOC ⁶⁷. L'hebdomadaire du mouvement leur consacre tout au plus quelques articulets, du genre : « Les groupes de jeunes communistes ne comptent pas mille cotisants. Ils font pauvre figure à côté de la JOC. Ils emploient les subsides de Moscou pour répandre des publications prônant le matérialisme, la « libre pensée prolétarienne » et la destruction de la religion » ⁶⁸. Le même journal constate un peu plus tard : « Pour la tantième fois, les communistes belges lancent un nouvel organe pour leur mouvement de jeunesse... après avoir laissé mourir le précédent ». L'auteur de l'article oppose *Le Jeune Exploité*, avec ses « aigres critiques et trompeuses visions d'avenir », au périodique *JOC*, axé sur « un programme positif et de splendides réalisations » ⁶⁹.

A l'époque, l'URSS n'est pas davantage un sujet de prédilection pour la presse jociste. Avant 1936, les rares articles qui évoquent ce pays sont assez simplistes, sinon tout à fait manichéens. On lit par exemple dans *Joie et travail*, organe de la JOCF :

« Moscou veut l'athéisme, la corruption, la haine, la destruction. Moscou envoie ses disciples à travers le monde pour tromper le peuple, le détourner du vrai bonheur et de la vérité. La main de Moscou se reconnaît dans toutes les révolutions, dans tous les attentats. Une seule force peut triompher de Moscou et sauvegarder la civilisation : Rome ! Le Pape ! » ⁷⁰.

Le mouvement des sans-Dieu, tel qu'il se développe en URSS, horrifie la presse jociste. Le jugement est sans appel :

« Ils ont choisi contre le Christ, ouvertement, scandaleusement, outrageusement. Ils ont déclaré la guerre à Dieu, à l'Eglise, à la Religion. Ils ont renouvelé le geste de Satan (...). Ne voulant plus servir, ils prétendent asservir tout et tous à la dictature

brutale (...). Plus de famille, plus d'enfants, plus d'affection, plus de piété. Les Sans-Dieu sont fatalement des sans-âme et des sans-cœur. Il y a dans l'athéisme communiste un orgueil qui confine à la folie, une cruauté qui ramène à la bête sauvage, un aveuglement qui glace d'épouvante » ⁷¹.

Si l'artillerie est lourde, force est de constater qu'elle n'est guère utilisée souvent, dans la première moitié des années trente.

La situation commence à changer à partir d'octobre 1935. Entre-temps, le parti communiste de Belgique (PCB) a renoncé à sa lutte contre les « social-fascistes », pour privilégier — conformément aux directives de l'Internationale — la stratégie de front populaire ⁷². Constatant qu'à la base, les jeunesses communistes multiplient « les appels à la fraternité et les offres de collaboration », la direction jociste adresse quatre avertissements à ses cadres et à ses militants ⁷³. Toutes ces mises en garde vont dans le même sens. Elles partent d'un constat : dans leurs revues, dans leurs tracts, les jeunes communistes renoncent à leurs « attaques haineuses » d'antan, pour multiplier les éloges de la JOC et mettre une sourdine au programme antireligieux de leur parti. C'est là pure tactique, poursuit la direction du mouvement chrétien : les marxistes ne renient ni leurs chefs, ni leurs méthodes, ni leurs principes « matérialistes, athées et antifamiliaux ». Quiconque collaborerait avec eux serait immanquablement « frappé d'un coup de poignard dans le dos ». Entre la JOC et les JC, il ne peut y avoir de front commun, même circonstanciel : les deux organisations s'inspirent, en effet, de « mobiles diamétralement opposés ».

Le ton est ferme, mais encore relativement serein. Il se durcit très sensiblement de l'été 1936 à mars 1938 ⁷⁴. Manifestement, la victoire du front populaire en France (3 mai 1936), le déclenchement de la guerre civile d'Espagne (17 juillet 1936) ⁷⁵ et la publication de l'encyclique *Divini Redemptoris* (19 mars 1937) incitent la JOC à dénoncer plus vigoureusement le « péril communiste ». Les articles se multiplient à ce propos dans la presse du mouvement. Ils portent sur trois thèmes, que nous envisageons dans cet ordre : le refus de la main tendue, la critique du communisme comme doctrine et comme système politique, la dénonciation de l'URSS comme « faux paradis rouge ».

Les offres de collaboration des jeunesses communistes se heurtent à une fin de non-recevoir catégorique. La JOC étoffe son argumentation pour justifier son attitude tranchée. Elle invoque trois éléments. *Primo*, il ne peut y avoir d'alliance qu'entre organisations vraiment représentatives. Or tel n'est pas le cas des JC, prétendent les jocistes : « Quand les communistes auront mis sur pied, comme nous, des services pratiques pour jeunes travailleurs, quand ils auront attaqué le problème de la jeunesse ouvrière autrement que par des discours et du papier imprimé, alors nous accepterons de leur répondre ». *Secundo* : la doctrine des jeunesses communistes est radicalement opposée à celle de la JOC. Cette dernière affirme : « Vous voulez l'exploitation de la lutte des classes. Nous tendons à la collaboration. Vous voulez enlever la religion au peuple. Nous voulons la lui rendre, parce qu'elle seule peut le sauver ». *Tertio*, la main tendue par les jeunes communistes n'est ni franche, ni loyale. Sur ce point, les disciples de Cardijn passent à l'attaque : « Derrière vous, écrivent-ils, il y a Moscou ! Il y a le Komintern, qui rêve d'étendre à travers le monde son réseau de mort ! Arrière ! Bas les masques (...) ! Nous continuerons à vous démasquer auprès de la classe

ouvrière comme le pire danger qui la menace (...). Pas d'alliance avec le communisme ! Mais l'ambition immense de conquérir tous les communistes à l'amour du Christ » ⁷⁶. Dès lors, les jocistes opposent au front populaire, prôné par le PCB, le « front unique des travailleurs honnêtes » ⁷⁷, soit l'alliance de tous les ouvriers chrétiens, jeunes et adultes.

S'arrimant à *Divini Redemptoris*, la JOC combat aussi le communisme comme doctrine et comme régime politique. Avec Pie XI, elle constate, tout d'abord, qu'il s'agit bel et bien d'un système alternatif de croyances : on a affaire à « une mystique, un nouvel Evangile annoncé au monde comme un message de salut et de rédemption, destiné en fin de compte à remplacer l'idéal, l'Evangile du Christ » ^{77 bis}. L'athéisme et le matérialisme sont les deux principales tares de cette idéologie :

« Le communisme athée, en niant Dieu, principe et fin de toute chose, désaxe tout : il enlève à l'ouvrier son sens, la vie ouvrière perd sa raison d'être (...). Tout est ramené vers le sol ; les regards doivent fixer la matière ; il n'y a rien au-delà : ni Dieu, ni grâce, ni ciel, ni âme. Voilà l'ouvrier enfermé dans un monde sans issue (...). Tous les rouages sociaux — profession, famille, Etat — sont organisés en vue d'un plus grand rendement matériel (...). On ne tient aucun compte des valeurs morales et spirituelles ».

Dans cette construction doctrinale viciée à la base, il n'y a plus ni liberté, ni dignité de la personne humaine, ni droits des parents et de la famille. Parce qu'il « tue l'intelligence, le cœur et l'âme de l'ouvrier, le communisme constitue le crime le plus abominable qu'on ait jamais commis contre la classe ouvrière » ⁷⁸.

Quant à l'URSS, elle incarne toutes les tares du communisme jusqu'à la caricature, affirme la JOC. A son égard, le mouvement fait flèche de tout bois. Il dénonce la « fureur antireligieuse des dirigeants soviétiques » et leur « volonté inflexible de fermer les églises ». Il flétrit les persécutions qui frappent prêtres et popes, « tués, emprisonnés, voués au martyre et à la mort dans les camps de concentration » ⁷⁹. Sans trop s'embarrasser de nuances, les dirigeants jocistes pointent un doigt accusateur sur « la plus épouvantable expérience d'immoralité qu'ont jamais tentée les hommes ». Ils stigmatisent ainsi la destruction de la famille, « la prostitution protégée par la loi », la multiplication des divorces, la soustraction des enfants à leurs parents. Ils tonnent contre la création de centres d'avortement, « abomination qui crie vengeance au ciel (...), nouveau Massacre des Innocents qui (...) marquera d'un signe ineffaçable la monstrueuse sauvagerie bolcheviste » ⁸⁰. Le totalitarisme stalinien et ses crimes n'échappent pas aux responsables jocistes. Ceux-ci ne manquent pas de relever les procès truqués, les exécutions sommaires, le sort dramatique des prisonniers politiques, les déportations ^{80 bis}. Citant plusieurs fois *Retour de l'URSS*, publié par André Gide en 1936, ils mettent en exergue « l'esprit courbé, craintif et vassalisé » de la population ⁸¹.

C'est toutefois au système socio-économique de l'URSS que la JOC réserve ses flèches les plus acérées : « l'édification socialiste dont se vantent les Soviétiques » n'est-elle pas, « comme celle des antiques pyramides d'Egypte ou des vieux théâtres romains, cimentée du sang de millions d'esclaves » ⁸² ? Les dirigeants jocistes vitupèrent :

« Ces sinistres farceurs de communistes nous font croire que l'URSS est devenue le paradis des prolétaires (...), le paradis rouge. Dans le pays de Staline, dictateur et

assassin de ses amis (...), le minimum vital de salaire, la pension à soixante ans, la joie au travail, la sécurité et l'hygiène pour les mineurs, la liberté syndicale et la liberté du travail sont les plus formidables blagues que l'on puisse raconter (...). Le peuple russe a faim, a froid, n'est pas vêtu et a perdu confiance dans le paradis promis »⁸³.

Outre les logements surpeuplés, l'insuffisance de la nourriture, la délation érigée en système et « la pauvreté vestimentaire des tovaritchs »⁸⁴, deux composantes du système soviétique choquent profondément les jocistes : tout d'abord, la conception de la liberté syndicale qu'ont les communistes, « prompts à réclamer ce droit pour leurs amis, mais à le retirer aux autres lorsqu'ils ont le pouvoir »⁸⁵ ; ensuite, le stakhanovisme, grâce auquel la Russie « n'a plus rien à envier aux pays capitalistes »⁸⁶. L'hebdomadaire du mouvement conclut : « Que devient la personne humaine dans un régime pareil ? Une machine. Un animal dont on tire tout ce qu'on peut..., sans même avoir besoin de le remplacer »⁸⁷.

3. Discours et réalités

Antisocialisme virulent ? Certes. Anticommunisme rabique ? Sans le moindre doute. Dans l'entre-deux-guerres, le jocisme propose à ses militants un engagement radical et exclusif. Il prétend apporter, seul, une réponse à tous les problèmes des jeunes travailleurs. Visant le relèvement intégral de la jeunesse ouvrière, il veut marquer celle-ci pour la vie entière. En fin de compte, comme ses concurrents socialiste et communiste, la JOC essaie d'être — au sens sociologique du terme — un mouvement « totalitaire », englobant toutes les dimensions de l'existence individuelle et collective. Et — tel est le paradoxe — c'est en voulant se démarquer idéologiquement de ses rivaux qu'elle leur ressemble le plus dans les pratiques, jusque dans le recours à l'anathème : subissant les effets du « rouge ou pas de pain », ne rêve-t-elle pas à son tour de monopole ?

Dans un pays idéologiquement cloisonné, dans une société « pillarisée », la fonction assignée aux mouvements de jeunesse explique aussi l'antisocialisme et l'anticommunisme de la JOC⁸⁸. Les organisations de jeunes doivent recruter le plus de membres possible, les former, les encadrer, pour les rendre à même de militer plus tard dans les mouvements d'adultes. Comme elles sont appelées à jouer le rôle de vivier et de pépinière, il leur incombe de conforter et d'enrichir le « pilier » dans lequel elles s'insèrent, non de le déstabiliser. Elles doivent donc en diffuser l'idéologie, en légitimer l'action, mais aussi tenir la concurrence à distance, sinon l'évincer. Pour peu qu'elles dévient de la voie tracée, les organisations de jeunesse se heurtent à des autorités chargées de combattre les forces centrifuges : tel est le rôle des caciques du POB face aux JGS, mais aussi celui des aumôniers de la JOC et du mouvement ouvrier chrétien, mandatés par la hiérarchie ecclésiastique pour « construire et endiguer »⁸⁹.

Il convient pourtant de nuancer tout ce qui précède, en relativisant la prégnance des discours idéologiques et leur influence à long terme sur les comportements. Pour bien nous faire comprendre, nous évoquerons des exemples de personnes actives dans les années trente, mais aussi le cas de membres de la génération jociste suivante, formée *grosso modo* dans le même moule doctrinal⁹⁰.

Observons tout d'abord que les arguments développés par la direction d'un mouvement de jeunesse ne convainquent pas nécessairement la base militante, active sur

le terrain. En d'autres termes, le discours tenu au sommet ne coïncide pas en tous points avec les attitudes effectives des adhérents. Ainsi la condamnation de la lutte des classes, typique des réfutations du socialisme et du communisme, n'emporte-t-elle pas l'adhésion de tous les jocistes, loin s'en faut. En 1930, la direction du mouvement permet à l'un d'eux, qui milite aussi à la csc, d'exposer ses vues. L'intéressé écrit notamment : « La lutte des classes me paraît donc nécessaire ! Je ne veux pas d'un syndicalisme diminué, qui renonce aux luttes nécessaires »⁹¹. C'est là un indice parmi d'autres : il serait imprudent de prendre au pied de la lettre tout ce qui se dit, s'écrit ou se publie...

A plus long terme, les discours idéologiques bétonnés dont ils ont été saturés auraient dû détourner à jamais les anciens jocistes de toute collaboration durable avec les socialistes ou avec les communistes, et réciproquement. Or tel n'est pas le cas. Adversaire jociste du secrétaire général des JGS lors d'un meeting tenu à Carnières, en 1931, Louis Dereau⁹² est, trois décennies plus tard, un des promoteurs du front commun syndical avec la FGTB socialiste. Au milieu des années 1970, ce sont trois anciens dirigeants jocistes, dont deux ex-présidents nationaux⁹³, qui composent la délégation du mouvement ouvrier chrétien francophone, lors de contacts discrets avec les socialistes en vue d'un éventuel Rassemblement des progressistes. Au même moment, Louis Boulvin, ancien dirigeant jociste, devenu secrétaire du MOC à Mons-Borinage, promeut l'union démocratique et progressiste avec le sénateur communiste René Noël⁹⁴.

Il est des exemples similaires dans les rangs socialistes⁹⁵. Responsable régional des JGS à Mons dans les années trente, Léo Collard participe activement à la « croisade antijociste » et, plus tard, à la lutte scolaire. Comme président du PSB, c'est pourtant lui qui, en 1969, invite les travailleurs chrétiens à s'allier aux socialistes, dans un Rassemblement des progressistes. Militant JGS fort remuant avant la guerre, Hubert Rassart⁹⁶ est de ceux qui soutiennent le président du parti socialiste André Cools lorsque, dans les années soixante-dix, ce dernier prône l'ouverture de sa formation aux chrétiens⁹⁷. Avec le temps, dans les deux camps, il est donc possible d'abandonner la langue de bois et de passer « de l'anathème au dialogue »⁹⁸.

Notes

¹ Sur l'histoire de la JOC belge, voir L. VOS, avec la collaboration de P. WYNANTS et A. THON, *La jeunesse ouvrière chrétienne*, dans E. GÉRARD et P. WYNANTS (éd.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, II, Louvain, 1994, pp. 425-499. Sur l'histoire de la JOC-JOCF dans la partie francophone du pays, voir L. BRAGARD et al., *La jeunesse ouvrière chrétienne Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, Bruxelles, 1990, 2 vol. Sur la manière dont les historiens traitent le passé des mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone et plus particulièrement celui de la JOC, voir R. AUBERT, *Où en est l'histoire de la JOC ?*, dans *Cardijn, un homme, un mouvement*. Actes du colloque de Leuven/Louvain-la-Neuve, 18-19 novembre 1982, Louvain, 1983, pp. 271-281 ; F. WINDELS-ROSART, *Les mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone. Etat de la recherche*, dans G. CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen 1799-1968*, Paris, 1985, pp. 173-177 ; F. ROSART, *Enjeux et difficultés d'une histoire des mouvements de jeunesse catholiques*, dans L. COURTOIS et J. PIROTTE (éd.), *Foi, gestes et institutions religieuses aux 19^e et 20^e siècles*, Louvain-la-Neuve, 1991, pp. 137-145 ; Id., *L'Association catholique de la jeunesse belge (ACJB) et ses mouvements spécialisés : organisation et caractère. Histoire et témoignages*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, VII, 1993, pp. 125-150. Sur les sources disponibles pour l'histoire de la JOC, voir Ph. DENIS, *Les archives de la JOC/F (Jeunesse*

Ouvrière Chrétienne/Féminine) à Bruxelles, dans *Cahiers de Clio*, 87-88, 1986, pp. 109-115 ; M. FIEVEZ, avec la collab. de F. WINDELS-ROSART, *Inventaire du Fonds Cardijn*, Bruxelles, 1985 ; M. WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la joc 1919-1925, *Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine*, 61, Louvain-Paris, 1970.

² Sur l'évolution récente de la joc, voir T. DHANIS, Mutation contemporaine du monde, la joc en évolution permanente, dans L. BRAGARD et al., *La Jeunesse...*, op. cit., II, pp. 385-394 ; Ph. DENIS, La joc depuis 1970. Histoire d'une mutation, dans *La Revue nouvelle*, LXXXIV, 1986, pp. 507-517 et LXXXV, 1987, pp. 79-91.

³ Ph. DENIS, Trop marxiste : Rome rompt avec la joc internationale, dans *Le Soir*, 22 avril 1987, p. 4. Voir aussi B. VAES, Fille alternative de Cardijn, la joc belge a l'habitude des coups de crosse, *ibid.*

⁴ Pour des aperçus à la fois synthétiques et suggestifs de cette période, voir H. BALTHAZAR (éd.), *Les années 30 en Belgique. La séduction des masses*, catalogue d'exposition CGER, Bruxelles, 1994.

⁵ Il s'agit essentiellement d'un combat idéologique. Voir E. GÉRARD, Tussen apostolaat en emancipatie : de christelijke arbeidersbeweging en de strijd om de sociale werken 1925-1933, dans E. GÉRARD et J. MAMPUYS (éd.), *Voor Kerk en werk. Opstellen over de geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging 1886-1986*, Louvain, 1986, pp. 203-260.

^{5 bis} Il faut cependant noter que les chants jocistes et, davantage encore, les chœurs parlés du mouvement sont beaucoup plus manichéens que les articles de presse : le plus souvent, ils ne distinguent pas, mais assimilent socialistes et communistes, désignés ensemble sous les vocables de « rouges » ou de « révoltés ». Ces derniers sont utilisés comme faire-valoir de la « solution jociste » : ils jouent le rôle d'opposants vaincus. Les reproches adressés aux « rouges » sont au nombre de cinq : 1. Ils sont de faux prophètes, qui proposent des solutions pires que le mal capitaliste. 2. Ils cultivent le mécontentement des masses pour manipuler celles-ci, sous prétexte d'abolir l'injustice. 3. Ils mènent des luttes essentiellement partisans, sous le couvert d'un engagement désintéressé. 4. Ils pratiquent « la haine triste aux poings fermés (...) qui a tué l'espérance », avec pour slogan démagogique « sus au capitalisme et aux curés ». 5. Ils conduisent les travailleurs au désespoir par la quête effrénée de la jouissance, faute de croyance en Dieu. A ces « méfaits », la joc oppose son programme, qu'elle présente comme seul positif, pacifique, fondé sur l'amour et la justice. Il est probable que ce discours réducteur a eu, à l'époque, plus d'influence sur la mentalité des membres et des sympathisants que les analyses abstraites des théoriciens développées dans la presse. Voir Ch. THOME, *Les chants et les chœurs parlés jocistes. Une certaine vision du monde à la joc dans l'entre-deux-guerres (1925-1939)*, mémoire de licence UCL, Louvain-la-Neuve, 1995, pp. 78, 94-95, 97-102, 109, 113-116.

⁶ E. VAN ASSCHE, *La jeunesse ouvrière chrétienne face à la montée des fascismes européens (Allemagne-Italie-Espagne) de 1933 à 1939*, mémoire de licence UCL, Louvain-la-Neuve, 1988, pp. 34-86.

⁷ Sur Cardijn (1882-1967), voir — outre les actes du colloque *Cardijn, un homme...*, op. cit. — M. FIEVEZ et J. MEERT, avec la collab. de R. AUBERT, *Cardijn*, Bruxelles, 1969 ; J. VERHOEVEN, *Joseph Cardijn, prophète de notre temps*, Bruxelles, 1971 ; M. WALCKIERS, *Joseph Cardijn jusqu' avant la fondation de la joc*, thèse de doctorat UCL, Louvain-la-Neuve, 1981.

⁸ L. Vos, *La Jeunesse...*, op. cit., p. 498.

⁹ L. Vos, *La Jeunesse...*, op. cit., pp. 444-463 ; E. GÉRARD, Cardijn, arbeidersbeweging en Katholieke Actie (1918-1945), dans *Cardijn, un homme...*, op. cit., pp. 119-147 ; L. Vos, Het maatschappijbeeld van Cardijn tussen de twee wereldoorlogen, *ibid.*, pp. 149-181.

¹⁰ Sur les mouvements de jeunesse socialistes dans les années trente, voir notamment S. DE GROOTE, Tussen revolutie en reformisme of 100 jaar socialistische politieke jongerenbeweging, dans *Socialistische Standpunten*, xxxii, 1985, 5, pp. 34-43 ; G. DEJARDIN, La jeunesse socialiste, dans psb, *Fastes du parti*, Bruxelles, 1960, pp. 303-311 ; C. DOOMS, *De Belgische Socialistische Arbeidersjeugdbeweging in het interbellum 1923-1940*, mémoire de licence RUG, Gand, 1984 (condensé sous le même titre dans *AMSAB-Tijdingen*, 1984-1985, 1-2, pp. 34-43) ; R. VELGHE, *De Socialistische Jonge Wacht (1930-1940). Aktie van een oppositionele jeugdorganisatie in de BWP*, mémoire de licence RUG, Gand, 1982, 2 vol. Voir aussi l'abondante documentation — des centaines de coupures de presse — conservée dans les ARCHIVES CARDIJN (= AC, déposées aux Archives Générales du Royaume, Bruxelles), dossiers 288-293 et les ARCHIVES DE LA JOC-JOCF (= AJOC), T. 7, Relations extérieures, JGS-POB, 2 boîtes.

¹¹ Les relations sont meilleures avec l'Union des jeunesses ouvrières, mieux connue sous le nom d'une de ses sections : les Faucons Rouges. Voir P. WYNANTS, La controverse Cardijn-Valschaerts

(mars-avril 1931), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, xv, 1984, p. 105, 13. A notre connaissance, la principale critique de fond adressée par la JOC à l'Union des Jeunes Ouvrières porte sur la coéducation.

¹² La plupart des affiliés JGS sont de sexe masculin. Il est compréhensible, dès lors, que les rivalités mettent surtout aux prises les JGS et la JOC masculines.

¹³ Sur cette tendance, voir M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *25 jaar Belgisch socialisme. Evolutie van de verhouding van de Belgische Werkliedenpartij tot de parlementaire democratie in België van 1914 tot 1940*, Anvers-Louvain-Bruxelles-Gand-Courtrai, 1967, pp. 333-336 et M. STASZEWSKI, *Une tendance de gauche dans le Parti ouvrier belge : L'Action Socialiste, 1933-1936*, mémoire de licence ULB, Bruxelles, 1975.

¹⁴ Un premier pacte d'unité d'action a été signé avec les jeunes communistes et les jeunes trotskistes, le 11 août 1934. Il est cependant voué à l'échec après intervention de l'Internationale communiste, qui ne peut admettre de rapprochement avec les trotskistes. A ce propos, voir L'unification de Jeunes gardes socialistes et des jeunes communistes en Belgique, premier anniversaire, dans *Les cahiers de la jeunesse*, 15 décembre 1937, pp. 5-9 et le témoignage de P. JOYE, dans *Le Parti communiste de Belgique (1921-1944)*. Actes de la journée d'étude de Bruxelles, 28 avril 1979 (*Cahiers Marxistes*, numéro spécial), Bruxelles, 1980, p. 58.

¹⁵ L. FLAGOTHIÉ-MUSIN, *1885/1985. Mémoire ouvrière. Histoire des fédérations*, vi, Liège, Bruxelles, 1985, pp. 100-102.

¹⁶ A la JOC, cependant, l'antisocialisme refait temporairement surface en 1938, lorsqu'il est question d'instaurer une assurance-chômage obligatoire.

¹⁷ P. WYNANTS, *La controverse...*, op. cit., pp. 104-108 ; Id., Face à la crise économique 1930-1935, dans L. BRAGARD et al., *La Jeunesse...*, op. cit., 1, pp. 194-197.

¹⁸ AJOC, Fonds Tonnet, rapport de Léon Servais à Fernand Tonnet, président général de la JOC, 29 août 1932. Militant jociste, responsable syndical chrétien, L. Servais (1907-1975) deviendra le premier président du moc (1946-1950). Il mènera ensuite une brillante carrière politique, parlementaire et ministérielle. Voir la notice le concernant dans E. GÉRARD et P. WYNANTS (éd.), *Histoire...*, op. cit., II, p. 595.

¹⁹ AC 288, Relations entre la JOC et les Jeunes socialistes, rapport de responsables régionales de la JOCF sur le congrès JGS de Farciennes, juin 1933.

²⁰ *Ibid.*, rapport de Fernand Degive sur la manifestation JGS de Huissignies, août 1933.

²¹ Dont un meeting tenu à Carnières, le 22 mars 1931, qui a fait couler beaucoup d'encre. Voir P. WYNANTS, *La controverse...*, op. cit., pp. 116-119.

²² Meetings contradictoires, dans *JOC*, 21 février 1931, p. 127.

²³ Les jeunes gardes socialistes imitent les nazis, dans *JOC*, 29 juillet 1933, p. 406.

²⁴ Sur ce raidissement anticlérical des années 1926-1935, ses causes et ses limites, voir J. LECLERCQ-PAULISSEN, Le socialisme et l'école, dans Cl. DESAMA (éd.), *1885/1985. Du parti ouvrier belge au parti socialiste. Mélanges publiés à l'occasion du centenaire du POB*, Bruxelles, 1985, pp. 281-305 ; Ph. MOUREAUX, Socialisme et laïcité, *ibid.*, pp. 227-243 ; Id., Le socialisme, la laïcité et l'Etat (1865-1958), dans H. HASQUIN (éd.), *Histoire de la laïcité, principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1979, pp. 107-122 ; J. TYSENS, *Strijdpunt of pasmunt ? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwesie 1918-1940*, Bruxelles, 1993, pp. 86-161. Sur les liens traditionnels entre socialisme et associations rationalistes, très forts surtout avant 1913, voir J. PUISSANT, Démocratie, socialisme, anticléricalisme et inversement, dans J. MARX (éd.), *Aspects de l'anticléricalisme du moyen âge à nos jours, Problèmes d'histoire du christianisme*, 18, Bruxelles, 1988, pp. 135-147 et E. WITTE, Déchristianisation et sécularisation en Belgique, dans H. HASQUIN (éd.), *Histoire de la laïcité...*, op. cit., pp. 149-175.

²⁵ AC 272, Semaine d'étude de Godinne, 1933 : J. CARDIN, *Le salut par la Vérité*.

²⁶ *Ibid.* : J. CARDIN, *La personne humaine*.

²⁷ J. CARDIN, Pâques jocistes, dans *Revivre*, avril 1933, p. 2.

²⁸ AC 301, Semaines d'étude de dirigeantes fédérales de la JOCF : La religion n'est pas une affaire privée (Nieupoort, mai 1931).

²⁹ Après la mort de Vandervelde, dans *JOC*, février 1939, p. 27.

³⁰ *Le Peuple* et notre Congrès National, dans *JOC*, 10 mai 1930, p. 292.

³¹ J. ARENDT, Les syndicats chrétiens ne divisent pas les ouvriers, dans *La jeunesse ouvrière*, 27 février 1937, p. 2.

³² Un crime contre les jeunes travailleurs, dans *JOC*, 5 décembre 1931, p. 786.

³³ R. LECOQ, La propagande antireligieuse dans le milieu de travail, dans *Bulletin des dirigeants*, octobre 1930, pp. 32-34.

³⁴ D. MOREAU, *Morale chrétienne et moralité publique durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, mémoire de licence ULG, Liège, 1993.

³⁵ P. RION, L'ACJB et la lutte contre l'immoralité durant l'entre-deux-guerres. Fantômes et réalités, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, xv, 1984, p. 92.

³⁶ *Le Peuple* et les autobus ouvriers, dans *JOC*, 25 octobre 1930, p. 675.

³⁷ J. DU TERRIL (= F. TONNET), La moralité socialiste, dans *JOC*, 19 avril 1930, p. 245.

³⁸ A propos des scandales catholiques, dans *JOC*, 20 décembre 1930, p. 812.

³⁹ Les JGS à la solde de l'ordre bourgeois, dans *La jeunesse ouvrière*, 11 juillet 1936, p. 3.

⁴⁰ Réponse aux socialistes, dans *JOC*, 4 janvier 1930, p. 3.

⁴¹ AC 271, Semaine d'étude de Godinne, 1932 : J. CARDJN, *La doctrine jociste sur le mariage*.

⁴² AJOC, Semaine d'étude de Godinne, 1932 : J. CARDJN, *Le mariage chrétien*.

⁴³ AC 270, Semaine d'étude de Godinne, 1931 : L'attitude de la JOC vis-à-vis du socialisme ; Note doctrinale, dans *Bulletin des dirigeants*, octobre 1935, p. 9.

⁴⁴ Avec les autres organisations ouvrières chrétiennes, la JOC soutient la proposition de loi Rutten, qui tend à imposer des normes restrictives en ce domaine. Voir M. STESSSEL et G. ZELIS, *Le travail de la femme mariée en Belgique durant l'entre-deux-guerres : travail salarié ou travail ménager ? Le discours des organisations ouvrières chrétiennes*, dans L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éd.), *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine (1889-1989)*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, 1989, pp. 63-73. Sur les différences — moins nettes que Cardijn l'affirme — entre les attitudes chrétienne et socialiste en ce domaine, voir H. PEEMANS-POULLET, Crise : accroissement de l'inégalité entre les sexes. L'inefficacité de la résistance des femmes, dans *Contradictions*, 48, 1986, pp. 1-25 ; Id., Crise et antiféminisme, dans M.-A. MACCIOCHI, *Les femmes et leurs maîtres*, Paris, 1978, pp. 103-140.

⁴⁵ Syndicat et famille, dans *JOC*, janvier 1936, p. 5.

⁴⁶ AC 300, Semaines d'étude de militantes locales : J. CARDJN, *La doctrine catholique du travail de la femme mariée* (Mons, Namur et Jette, août 1934).

⁴⁷ AJOC, Programmes d'année : *Les différentes conceptions du travail humain* (programme social de 1933-1934).

⁴⁸ AC 270, Semaine d'étude de Godinne, 1931 : *L'attitude de la JOC vis-à-vis du socialisme*.

⁴⁹ E. ROISIN, La propagande syndicale par visites à domicile, dans *Bulletin des dirigeants*, septembre 1937, p. 269.

⁵⁰ Un baptisé doit être un syndiqué chrétien, dans *Bulletin des dirigeants*, juin 1938, p. 206 ; J. ARENDT, Les syndicats chrétiens ne divisent pas les ouvriers, dans *La jeunesse ouvrière*, 27 février 1937, p. 2.

⁵¹ R. LECOQ, La propagande antireligieuse dans le milieu de travail, dans *Bulletin des dirigeants*, octobre 1930, pp. 32-34.

⁵² Sur F. Tonnet (1894-1945), voir notamment M. FIÉVEZ, *La vie de Fernand Tonnet, premier jociste*, Bruxelles-Paris, 1947.

⁵³ F. TONNET, Un journaliste de mauvaise foi, dans *JOC*, 1^{er} février 1930, p. 70.

⁵⁴ Les jeunes gardes socialistes et le fascisme, dans *JOC*, 29 avril 1933, p. 243. Rappelons que l'uniforme des JGS comporte une chemise bleue, une cravate rouge et un béret avec l'insigne du fusil brisé.

⁵⁵ F. DESCHAMPS, L'hostilité des socialistes contre les jocistes, coupure de presse du xx^e siècle conservée dans AC 289, Campagne d'opposition à la JOC.

⁵⁶ Chronique syndicale, dans *JOC*, février 1938, p. 23 ; Dictature rouge en Belgique, dans *La jeunesse ouvrière*, 12 septembre 1936, p. 2.

⁵⁷ Les jeunes gardes socialistes imitent les nazis, dans *JOC*, 29 juillet 1933, p. 406 ; La main tendue ?, dans *La jeunesse ouvrière*, 14 août 1937, p. 2.

⁵⁸ J. DEBUQUOY, La grande fraternité des JGS, dans *La jeunesse ouvrière*, 18 mai 1935, p. 1 ; J. WALGRAFFE, Une visite à nos camps pour jeunes chômeurs, dans *JOC*, novembre 1935, p. 334.

⁵⁹ La campagne socialiste, dans *JOC*, 7 août 1931, p. 86 (agression à coups de fourche d'un jociste par un JGS) ; Nous ne sommes pas des apaches, nous ! Une agression manquée, dans *JOC*, 30 janvier 1932, p. 67 (projet de guet-apens destiné à croquer les jocistes de Boussu) ; Une odieuse agression, dans *La jeunesse ouvrière*, 8 juin 1935, p. 1 (agression de deux militants jocistes par des JGS — placés sous les verrous — à

coups de chaînes et de matraques). La secrétaire générale de la JOCF, Emilie Arnould, est aussi bousculée par des jeunes gardes en pleine gare de Soignies : voir Pour défendre notre idéal, dans *Joie et Travail*, février 1931, p. 20 et entretien d'E. Arnould avec l'auteur, Bruxelles, 28 décembre 1985.

⁶⁰ A la fédération de Verviers, dans *JOC*, 4 janvier 1930, p. 15.

⁶¹ Sommes-nous des vendus ?, dans *JOC*, 7 janvier 1931, p. 718.

⁶² AC 289, Campagne d'opposition à la JOC, projet de réponse de F. Tonnet à la brochure *Le Jocisme* de F. GODEFROID, 1931. Sur F. Godefroid, voir P. WYNANTS, *La campagne...*, *op. cit.*, p. 106, n° 15, avec un élément à rectifier : l'intéressé est d'abord actif à Farciennes, non à Frameries.

⁶³ Sur le désarroi au sein du POB avant l'adoption du Plan du Travail, voir A. PLETINCKX, Le Parti ouvrier belge dans la première phase de la crise économique (1930-1933), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1976, pp. 273-327 et VIII, 1977, pp. 237-289. Sur la genèse et le contenu du Plan, voir entre autres J. GOTOVITCH, Du collectivisme au Plan du Travail, dans Cl. DESAMA (éd.), *1885/1985...*, *op. cit.*, pp. 123-143. Sur l'accueil réservé au Plan du Travail par le mouvement ouvrier chrétien, voir P. CLEMENT, *Zoeken naar crisisoplossingen. De christelijke arbeidersbeweging tegenover de economische depressie in tegenover het socialistische Plan van de Arbeid, 1931-1935. De kansen van een gemeenschappelijke actie*, mémoire de licence KU Leuven, Louvain, 1988 (résumé publié sous le titre *Progressieve frontvorming in de jaren 1930. Het Plan van de Arbeid en de christen-democratie*, dans *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'œuvre d'Henri De Man*, 17, novembre 1990, pp. 42-56).

⁶⁴ AC 273, Semaine d'étude de Godinne, 1934 : J. CARDIN, Devant la débâcle socialiste. L'aumônier jociste s'exprime en étant sous le coup de la faillite de la Banque Belge du Travail, liée au POB. Sur cette déconfiture, voir G. VANTHEMSCHE, Des caisses d'épargne régionales à Coop-Dépôts, dans E. WITTE et R. DE PRETER (éd.), *Histoire de l'épargne sociale, à travers l'évolution de la banque d'épargne Codep et de ses prédécesseurs*, Bruxelles, 1989, pp. 236-247.

⁶⁵ Au 5^e congrès général de la JOC, dans *JOC*, 3 mai 1930, p. 287.

⁶⁶ A propos de notre Congrès, dans *La jeunesse ouvrière*, 29 février 1936, p. 1 ; La classe ouvrière ressuscite... Elle revient à l'Eglise, dans *La jeunesse ouvrière*, 16 avril 1938, p. 1.

⁶⁷ Pour une étude d'ensemble relative à l'attitude du mouvement ouvrier chrétien envers le communisme, voir K. DILS, *De houding van de christelijke arbeidersbeweging tegenover het communisme*, mémoire de licence KU Leuven, Louvain, 1988.

⁶⁸ *JOC*, 25 janvier 1930, p. 52.

⁶⁹ *JOC*, 1^{er} février 1930, p. 66.

⁷⁰ Deux villes mondiales... Deux phares... Deux symboles !, dans *Joie et Travail*, juillet 1931, pp. 104-105.

⁷¹ Le Christ ou Lénine, dans *Revivre*, avril 1933, p. 4.

⁷² R. VAN DOORSLAER, Le parti communiste durant l'entre-deux-guerres (1921-1940), dans *Le parti communiste...*, *op. cit.*, pp. 44-45.

⁷³ Mise en garde, dans *Bulletin des dirigeants*, octobre 1935, p. 2 ; Jeunesse communiste et JOC, dans *Notes de pastorale jociste*, février 1936, pp. 57-60 ; Agitation stérile ou amélioration réelle du sort du soldat, dans *La jeunesse ouvrière*, 22 février 1936, p. 1 ; Ce qui se passe en URSS. L'athéisme militant. Le mouvement des Sans-Dieu, dans *La jeunesse ouvrière*, 18 avril 1936, p. 1.

⁷⁴ Ce sont l'Anschluss (11 mars 1938) et la persécution des catholiques autrichiens (dès l'été 1938) qui portent à son comble l'indignation de la JOC à l'égard du nazisme (E. VAN ASSCHE, *La Jeunesse...*, *op. cit.*, p. 76). Le national-socialisme devient alors la principale cible de la presse éditée par le mouvement.

⁷⁵ La JOC refuse de choisir entre républicains et nationalistes. Voir E. VAN ASSCHE, *La Jeunesse...*, *op. cit.*, pp. 108-128. Sur l'attitude des différents secteurs de l'opinion à l'égard de l'Espagne, voir J. GOTOVITCH et E. WITTE (éd.), *La Belgique et la guerre civile d'Espagne* (numéros spéciaux de la *Revue belge d'histoire contemporaine*, XVIII, 1-2 et 3-4), Bruxelles, 1987, 2 vol.

⁷⁶ P. CARRIER, Réponse à tous..., en une fois, dans *JOC*, novembre 1936, p. 334.

⁷⁷ Le Front unique des travailleurs honnêtes, dans *JOC*, juillet 1937, p. 107.

^{77 bis} Sur le même thème, le chœur parlé jociste *Vers la lumière* (1939) reproche au communisme d'être « une nouvelle religion qui courbe l'homme vers la matière ». Voir Ch. THOME, *Les chants...*, *op. cit.*, p. 114.

⁷⁸ Les citations reprises dans ce paragraphe sont tirées des deux articles les plus significatifs : *Le Pape et le communisme*, dans *JOC*, mai 1937, pp. 67 et 75 ; *Ni communisme, ni hitlérisme*, dans *Joie et Travail*, mai 1937, pp. 70-71.

⁷⁹ Ce qui se passe en URSS : une campagne antipascale, dans *La jeunesse ouvrière*, 9 mai 1936, p. 1.

⁸⁰ P. DELCORDE, *Les communistes contre la famille. Jamais nous ne collaborerons avec ceux qui, depuis seize ans, organisent la destruction des foyers de travailleurs*, dans *La jeunesse ouvrière*, 14 mars 1936, p. 3.

^{80 bis} Le chœur parlé jociste *Debout ! Jeunesse du monde !* (1933) décrit l'URSS en ces termes :

« Là-bas, c'est la dictature
Là-bas, c'est la guerre
La haine est partout
La misère est partout
Le désespoir est partout ».

Un autre chœur parlé du mouvement, *Le chant du travail* (1937) prête aux communistes occidentaux le désir d'imiter les méthodes soviétiques :

« Rouge est la lueur qui doit briller
Pour anéantir le monde
Rouge est le sang qui doit couler ».

Voir Ch. THOME, *Les chants...*, *op. cit.*, pp. 95 et 114.

⁸¹ 900 000 prisonniers politiques, dans *La jeunesse ouvrière*, 28 novembre 1936, p. 2 ; URSS, 1937, dans *La jeunesse ouvrière*, 24 juillet 1937, p. 1 ; En URSS, on fusille toujours..., dans *La jeunesse ouvrière*, 18 septembre 1937, p. 1.

⁸² Ce qui se passe en URSS : une campagne antipascale, dans *La jeunesse ouvrière*, 9 mai 1936, p. 1. Le chœur parlé jociste *Vers la lumière* (1939) renchérit :

« Le communisme
Crée une nouvelle société capitaliste
Pire que celle qu'il veut détruire.
L'ouvrier reste esclave ».

Voir Ch. THOME, *Les chants...*, *op. cit.*, pp. 114-115.

⁸³ Un mineur français chez les Russes, dans *La jeunesse ouvrière*, 7 mai 1938, p. 2.

⁸⁴ A. CHANTEROY, *Le sort des ouvriers en Russie*, dans *JOC*, janvier 1937, p. 12.

⁸⁵ Liberté syndicale, dans *La jeunesse ouvrière*, 7 août 1937, p. 2.

⁸⁶ Le stakhanovisme, dans *La jeunesse ouvrière*, 18 janvier 1935, p. 2.

⁸⁷ Mystique soviétique, dans *La jeunesse ouvrière*, 19 février 1938, p. 3.

⁸⁸ Réciproquement, elle explique l'antijocisme des JGS et des JC.

⁸⁹ Nous reprenons cette expression à A. OSAER, *Construire et endiguer. Le rôle des aumôniers*, dans J. VAN KERKHOVEN (éd.), *Le mouvement ouvrier chrétien en Flandre. Pilier de la société belge* (numéro spécial de *Contradictions*, 45-46), Bruxelles, 1985, pp. 39-51.

⁹⁰ Notons toutefois que la seconde guerre mondiale fait tomber certaines préventions. JOC et JGS seront parties prenantes à la création du Conseil national de la Jeunesse et du Service national de la Jeunesse. Voir J. GOTOVITCH et F. SELLESLAGH, *A l'origine du Conseil national de la Jeunesse : la discussion Cardijn-Haulot à la prison de Forest* (1942), dans *Bulletin du centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale*, 8, mars 1978, pp. 31-50. Il est tout à fait excessif de voir dans le dialogue de 1942 la préfiguration d'un éventuel Rassemblement des progressistes (thèse soutenue par J. VERHOEVEN, *Joseph Cardijn...*, *op. cit.*, pp. 171-172).

⁹¹ Lutte des classes ?, dans *JOC*, 22 février 1930, p. 119.

⁹² Sur L. Dereau (1907-1982), voir J. VERHOEVEN, *Louis Dereau, une vie exemplaire*, dans *La Cité*, 21 juin 1982, pp. 1-3, ainsi que la courte notice publiée dans E. GÉRARD et P. WYNANTS (éd.), *Histoire...*, *op. cit.*, II, p. 223.

⁹³ Respectivement Victor Michel, Arnold Wynants et Robert Dhondt. A leur propos, voir E. GERARD et P. WYNANTS (éd.), *Histoire...*, *op. cit.*, II, pp. 259, 272, 497 et 627.

⁹⁴ Sur cette tentative, voir notamment J. VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Bruxelles, 1979, pp. 145-147 ; J. GILQUIN, *Pourquoi l'UDP ?*, dans *La Revue Nouvelle*, t. LVIII, 1973, pp. 515-520 ; A. DUCHATEAU, *L'UDP dans la stratégie globale des alliances*, dans *Cahiers Marxistes*, v, 1973,

18, pp. 9-24. René Noël (1908-1987) a démissionné du parti communiste en 1980 : « Il n'a pas donné les raisons de sa démission, mais on savait M. Noël en désaccord avec son parti depuis quelque temps déjà » écrit *La Cité*, 7 octobre 1980, p. 2. L'attitude assez ambiguë du PCB à l'égard de l'UDR semble être à l'origine de ce retrait.

⁹⁵ La question mériterait aussi d'être creusée pour le parti communiste.

⁹⁶ Sur H. Rassart (1908-1994), responsable régional des JGS, chef de service à l'Union Coopérative de Liège, parlementaire (1946-1965), voir la notice de L. FLAGOTHIER-MUSIN, 1885/1985..., Liège..., *op. cit.*, p. 208, ainsi que les pp. 97-102, consacrées aux JGS liégeois.

⁹⁷ Entretien téléphonique de l'auteur avec A. Cools, 3 mars 1984.

⁹⁸ Nous paraphrasons R. GARAUDY, *De l'anathème au dialogue*, Paris, 1965. Dans cet ouvrage, Garaudy plaidait pour un dialogue entre marxistes et chrétiens.

Les classes moyennes organisées et la « menace rouge » (1918-1940)

Peter HEYRMAN

1. Quelles classes moyennes, quelle menace ?

« Nous, membres des classes moyennes, sommes toujours mis en cause. Nous sommes les enfants chéris du public quand il s'agit d'insulter et de dénigrer ; nous sommes les enfants chéris des autorités quand il faut lever des impôts ; nous sommes les élus contre lesquels les coopératives et les grandes entreprises capitalistes exercent leur concurrence exacerbée, oui, souvent même déloyale. Pour ce qui est des insultes, des impôts et de la concurrence, nous sommes toujours les mieux servis » ¹.

Il n'est guère difficile de trouver dans la presse des classes moyennes de l'entre-deux-guerres des citations qui témoignent indubitablement du mécontentement et même du complexe dit d'infériorité sociale des indépendants. Les publications des classes moyennes regorgent aussi de déclarations antisocialistes et anticommunistes. Il est en revanche beaucoup plus malaisé de cerner les sentiments d'angoisse constants et souvent très virulents qu'inspirait « la menace rouge » au sein des classes moyennes de l'entre-deux-guerres et de les expliquer.

La problématique soulevée est d'ailleurs loin d'être simple. Elle porte à la fois sur les relations (objectives) entre le mouvement des classes moyennes et la grande famille politique socialiste, et sur la perception (subjective) du socialisme, du communisme et des théories politiques révolutionnaires en général au sein de l'organisation des classes moyennes.

Dans les pages qui suivent, nous nous limiterons aux images utilisées par le mouvement des classes moyennes. Même si ces organisations définissent la notion de classes moyennes de façon extensive, le mouvement belge des classes moyennes a principalement œuvré, dès ses débuts, pour la défense et la représentation des intérêts des petits commerçants, artisans et petits industriels indépendants et, dans une moindre mesure, des professions libérales. Dans l'entre-deux-guerres, on note — surtout dans les organisations interprofessionnelles — une grande différence entre le public qui prétendait soutenir le mouvement et les catégories professionnelles pour lesquelles on consentait réellement des efforts.

Pouvons-nous dès lors, par le biais des associations, sonder les pensées des indépendants ? Probablement pas. La représentativité de la plupart des unions interprofessionnelles des classes moyennes dans l'entre-deux-guerres, par exemple, suscite à juste titre des questions. Leurs publications étaient mal diffusées et peu lues ². Et pourtant, on ne peut pas non plus sous-estimer l'impact des organisations sur la vision de la société adoptée par leurs membres ni même l'impact sur leur image propre. Souvent ouverts sept jours sur sept et tard le soir, les petits commerçants indépendants avaient très peu de contacts sociaux. Leur opinion socio-politique a principalement pris forme au contact des médias et au sein de leur vie associative.

Et même en éludant la question de la représentativité des organisations, il reste difficile de se prononcer sur l'authenticité des représentations que nous y rencontrons. Il n'est pas simple de faire la part des choses entre les images véhiculées au sein des organisations d'indépendants même et celles qui venaient des discours idéologiques externes. On se demandera aussi si toutes ces images étaient représentatives de l'époque. Il est en effet indéniable que les idées antisocialistes de l'avant-guerre ont continué, après 1918, à déterminer la pensée.

2. Nomadisme électoral et interdits politiques

Dans l'entre-deux-guerres, le mouvement belge des classes moyennes était un enchevêtrement complexe d'associations et de fédérations sans pouvoir central, politique ou syndical ³. Avec le recul, il est possible de distinguer trois couches : une couche professionnelle, une couche interprofessionnelle neutre et une couche interprofessionnelle politiquement engagée. La première couche était un amalgame de fédérations professionnelles régionales et nationales. Elles n'occupaient pour ainsi dire pas de position dans le paysage politico-idéologique et se contentaient d'être le porte-parole des revendications professionnelles particulières de leur base. Les fédérations neutres des commerçants et des classes moyennes, qui forment la deuxième couche, étaient souvent très proches de ces fédérations professionnelles. Mais elles développèrent également, en raison de leur profond ancrage régional et personnel, une dynamique propre. Leur vœu le plus cher était de dépasser les oppositions idéologiques et d'aboutir à une représentation efficace des intérêts des indépendants au-delà des frontières entre catholiques et libéraux. Le radicalisme et l'opportunisme politique de ces groupes en firent des formations très critiquées par les associations de classes moyennes qui étaient davantage liées aux partis politiques.

Les liges et fédérations qui se réclamaient ouvertement d'un courant idéologique et/ou d'un parti politique étaient encore assez rares dans l'entre-deux-guerres. C'est surtout l'organisation chrétienne des classes moyennes qui sut se constituer, dès l'entre-deux-guerres, une certaine base, principalement en Flandre. Mais elle fut elle-même divisée par des oppositions entre régions et personnes. La lutte pour le pouvoir entre démocrates et conservateurs au sein du parti catholique attisa aussi les dissensions ⁴. Même si les organisations des classes moyennes n'ont, durant l'entre-deux-guerres, ni la représentativité ni l'impact politique du mouvement ouvrier et du mouvement agricole, elles ont parcouru un bon bout de chemin entre 1918 et 1940. Au sein du mouvement belge des classes moyennes dont le noyau militant était constitué de petits commerçants mécontents, un lent processus de re-

groupement des intérêts s'accomplit. Cette évolution fut en partie stimulée par les autorités. Nous pensons, dans ce cadre, à la création des Chambres provinciales des métiers et négoce (1928) et aux réformes du Conseil supérieur des classes moyennes (1928-1934). C'est, néanmoins, principalement la radicalisation politique des groupes neutres et la menace du rexisme qui furent, après 1936, à l'origine du premier débat politique public sur le « problème des classes moyennes » et d'une première ébauche de ce qui sera la politique des classes moyennes de l'après-guerre.

Au sein des organisations, on retrouve, tout au long de la période étudiée, un ton sous-jacent indéniablement antisocialiste. Dans ce sens, il y a peu de différences à noter par rapport à l'avant-guerre. Cet antisocialisme du mouvement belge des classes moyennes était lié au manque d'intérêt de la famille politique socialiste pour les problèmes des petits indépendants. Comme Serge Jaumain conclut à juste titre, le POB visait, depuis le milieu des années 1890, exclusivement un public d'ouvriers⁵. Et cette situation ne changea guère durant l'entre-deux-guerres. Le discours des socialistes belges à l'égard de la petite bourgeoisie reste empreint de l'image traditionnelle de la thèse réductionniste marxiste. Le petit commerce et les artisanats seraient évincés par la grande industrie capitaliste en expansion et, à terme, engloutis par le prolétariat⁶.

Jusqu'au milieu des années 1930, l'abîme qui séparait le mouvement des classes moyennes de la famille politique socialiste est resté béant. Cette situation eut des conséquences politiques importantes. Pour exprimer et réaliser ses revendications, l'organisation des classes moyennes ne pouvait compter que sur les partis dits d'ordre, à savoir le parti libéral et le parti catholique. Et au sein de ces deux partis bourgeois traditionnels, la prise de conscience des problèmes spécifiques des indépendants fut très lente. C'est en partie pour cette raison que les classes moyennes surtout citadines restèrent longtemps politiquement orphelines. Jusqu'au début des années 1950, on créa régulièrement des formations politiques autonomes (ce qu'on appelait les « listes des classes moyennes »). Et comme cette stratégie ne donnait pas non plus de résultats, des alliances furent conclues avec d'autres groupes de pression et mouvements contestataires⁷. Les associations neutres, locales ou régionales, ne se montraient pas difficiles dans leur choix. Mais ce « nomadisme électoral » opportuniste des classes moyennes neutres avait des limites. Le parti ouvrier belge et *a fortiori* le parti communiste ne furent jamais sérieusement envisagés pour représenter les intérêts des classes moyennes. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les choses changèrent lentement. L'action contestataire des premières organisations neutres des classes moyennes au dix-neuvième siècle était surtout dirigée contre les coopératives de consommation du mouvement ouvrier. La lutte contre « les usines de pain rouges » fut pendant longtemps leur principal (et même unique) thème mobilisateur. Ce mouvement dit anti-coopératives connut son apogée entre 1890 et 1898. Il perdit par la suite beaucoup de ses adhérents, au profit des ligues chrétiennes naissantes. Mais l'esprit d'association neutre et son discours antisocialiste se perpétuèrent à la base. Peu après la guerre, le modèle d'organisation neutre connut un nouvel essor avant de décliner durant les années 1920, en Flandre surtout. Sous l'influence de la crise économique des années 1930, les unions neutres modifièrent leur mode de fonctionnement.

En 1934-1936, le syndicalisme neutre des classes moyennes connut une nouvelle, mais courte recrudescence. Elle fut en partie à l'origine de la percée du rexisme⁸.

L'antisocialisme n'était pourtant pas l'apanage des associations neutres des classes moyennes. Dans la jeune organisation catholique des classes moyennes, on recourait aussi à des interdits violents contre les socialistes. L'organisation chrétienne des classes moyennes qui commença à percer vers 1900 voulait surtout faire contrepoids aux groupes neutres (et donc politiquement incontrôlables). Sous l'impulsion du parti catholique, un réseau d'associations fut constitué et une doctrine catholique propre aux classes moyennes fut élaborée. Celle-ci imprima, à court et à moyen terme, d'autres accents que les organisations de protestation neutres. Mais l'idéal de société qui était à la base de cette doctrine catholique des classes moyennes était aussi traditionaliste que les concepts de société encore assez rudimentaires qui animaient les ligues neutres. Cet idéal exerça d'ailleurs une influence prépondérante sur ces dernières.

Il fallait défendre la classe moyenne parce qu'elle remplissait dans la société une fonction de tampon entre le travail et le capital. L'existence même d'une classe moyenne prouvait aussi que l'ascension sociale restait possible : la situation du prolétariat n'était pas sans issue. L'image néo-aristotélicienne catholique d'une « société du milieu » devait offrir une alternative tant à l'individualisme libéral antireligieux qu'au collectivisme socialiste. Le concept antirévolutionnaire et harmonieux d'une société de classe moyenne (ou d'une société du milieu) était bien sûr peu favorable à une ouverture politique aux socialistes⁹. Dans les quelques rares unions de classes moyennes à tendance libérale, le socialisme ne suscitait pas non plus des échos positifs durant l'entre-deux-guerres. Ces associations libérales étaient très proches de quelques ligues des classes moyennes et associations d'aubergistes neutres locales. Outre des éléments provenant de l'idéal de société propre au libéralisme, leur vision de la société incluait beaucoup d'emprunts à la doctrine catholique des classes moyennes.

On le voit, le sentiment antisocialiste souvent virulent qui animait l'organisation belge des classes moyennes résultait à la fois du manque d'intérêt au sein du POB, de la tradition anti-coopératives au sein de l'organisation neutre des classes moyennes et de l'influence de la doctrine catholique corporative des classes moyennes sur le concept de société de l'ensemble du mouvement belge des classes moyennes.

3. Hauts et bas dans l'antisocialisme

Dans les sentiments d'angoisse que suscita le socialisme au sein du mouvement des classes moyennes pendant l'entre-deux-guerres, peut-on discerner des hauts et des bas ? Il est plus qu'évident que la percée politique définitive du mouvement ouvrier après la première guerre mondiale a continué d'attiser les sentiments antisocialistes au sein du mouvement des classes moyennes. Après l'introduction du suffrage universel simple, la petite bourgeoisie, en général, et les petits entrepreneurs indépendants, en particulier, perdirent le poids politique relatif dont ils jouissaient avant 1914. L'arrivée des socialistes au gouvernement suscita un vif mécontentement dans les ligues. Ajoutez-y la peur croissante d'une révolution prolétarienne comme en Russie, et le ton du discours des années suivantes était donné. La peur d'une « socialisation » du

système politique belge était présente de manière tangible dans l'ensemble du mouvement des classes moyennes durant les années qui suivirent. Quelques groupes neutres (régionaux et locaux) tinrent, durant les années 1918-1921, un langage violemment antisocialiste ¹⁰.

Différentes initiatives législatives de l'après-guerre furent pour les dirigeants des classes moyennes la preuve irréfutable de l'abdication des partis belges traditionnels face au tapage socialiste. Le poids politique croissant de la classe ouvrière et le coût des avancées sociales furent mis sur le compte de la petite bourgeoisie. Alors qu'après la guerre, on n'avait pour ainsi dire rien réalisé de l'ambitieux programme que le mouvement des classes moyennes avait élaboré bien avant 1914.

La journée de huit heures suscita bien des critiques chez les indépendants mais, vu les dispositions dérogatoires qui furent élaborées pour le petit commerce et le secteur HORECA, on ne mena pas vraiment de campagne acharnée contre cette mesure. Il y eut également après la guerre la législation locative, contre laquelle se liguèrent, principalement au niveau local, les organisations des classes moyennes et les ligues dites de propriétaires. Mais ces alliances allaient faire long feu : tous les petits commerçants n'étaient pas propriétaires de leur magasin ¹¹.

La nouvelle législation sur les impôts (avec l'introduction d'un impôt progressif sur les revenus) bénéficia, au départ du moins, d'une large adhésion de la part des organisations des classes moyennes. Mais lorsque la pression fiscale et les obligations administratives s'intensifièrent, les associations commencèrent à manifester leur mécontentement dans ce domaine. Enfin, il convient de mentionner la loi sur la prévention de l'alcoolisme de 1919. Cette loi, qui porte le nom du « patron » socialiste bruxellois Emile Vandervelde, interdisait aux cafetiers de vendre des boissons spiritueuses. Durant l'entre-deux-guerres, cette loi fut le sujet d'irritation par excellence des cabaretiers et hôteliers belges. Ces derniers étaient, à la différence d'autres catégories professionnelles, assez bien organisés ¹². Leur radicalisme et leur discours anti-socialiste exercèrent une influence prépondérante sur les unions interprofessionnelles des classes moyennes. On reprochait aux socialistes leur attitude paternaliste vis-à-vis des ouvriers. On dénonça vivement les mesures de contrôle très sévères, parmi lesquelles la possibilité pour les inspecteurs de perquisitionner dans les pièces d'habitation privées de l'aubergiste.

Mais ce fut néanmoins la politique de ravitaillement du ministre de l'Industrie et du Travail, Joseph Wauters, qui suscita la plus grande opposition de la part des classes moyennes. Pour comprendre l'opposition des classes moyennes à la politique de ravitaillement du gouvernement belge de l'après-guerre, il convient de préciser que c'était la première fois que le petit commerce avait à faire à une intervention aussi radicale de la part des pouvoirs publics. Pendant la guerre, la politique de ravitaillement du Comité national d'aide et d'alimentation (CNAA) et de ses sections locales et régionales avait déjà suscité un grand mécontentement. Dans la plupart des moyennes et grandes villes, un mouvement de protestation spontané était né vers 1916 parmi les petits commerçants : ils s'opposaient aux projets des comités locaux de ravitaillement visant à créer des points de distribution propres et de recourir, à cet effet, à l'infrastructure des grands magasins et des coopératives de consommation (socialistes et chrétiennes). Ces groupes de protestation exigeaient qu'une part suffisante des réserves disponibles

continue d'être distribuée par le petit commerce. Ils désiraient aussi être impliqués dans la fixation des prix des denrées alimentaires par les comités, afin d'obtenir ainsi une « juste rétribution » pour leurs membres.

Après l'armistice, les indépendants belges conçurent de grands espoirs. Les associations semblaient convaincues que l'ingérence des pouvoirs publics dans le secteur du petit commerce appartiendrait bientôt définitivement au passé. La présence persistante des socialistes au gouvernement et surtout la nomination de Joseph Wauters au poste de ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement prirent l'allure d'une catastrophe. L'intervention des autorités dans le ravitaillement de la population (achat et transport, distribution, fixation des prix, etc.) pouvait encore être tolérée pendant la guerre. Mais une fois l'armistice intervenu, les associations des petits commerçants escomptaient que l'économie de libre marché serait rétablie au plus vite. Mais les mesures d'exception restèrent longtemps en vigueur. Pour éviter les pratiques sauvages, les autorités imposèrent en outre aux petits commerçants l'obligation de tenir une comptabilité rudimentaire et d'afficher clairement leurs prix. L'application de ces nouvelles dispositions fut sévèrement contrôlée. Un an et demi après leur introduction, on dénombrait près de quatre mille condamnations¹³. Les dirigeants du mouvement des classes moyennes et plusieurs mandataires libéraux et catholiques en appelèrent à la révolte face à ces mesures « dirigistes ». Ils firent comprendre à leur base qu'il ne s'agissait que d'un avant-goût du grand « complot étatique » que les socialistes tramaient sous le couvert de l'intérêt des consommateurs.

La protestation des classes moyennes contre la politique de ravitaillement de Wauters ne se réduit pas un mouvement réactionnaire et sans fondement. L'intervention des autorités était réellement mal orchestrée. On n'informa pas suffisamment les petits commerçants sur ce que l'on attendait d'eux. La réglementation était complexe et contenait plus d'une contradiction. Pour la plupart des petits commerçants, les exigences (en matière de comptabilité, par exemple) étaient beaucoup trop sévères. C'est pourquoi les organisations des classes moyennes eurent beau jeu de critiquer sévèrement Wauters et le « caractère collectiviste » des réglementations. Depuis que les socialistes avaient fait leur entrée au gouvernement, à ce que l'on disait, l'Etat se montrait brusquement méfiant à l'égard des classes moyennes et répandait même, auprès du public, une image de suspicion du petit commerce et des artisanats indépendants. Les efforts entrepris par quelques socialistes, chrétiens-démocrates et libéraux pour créer, par le biais des Ligues sociales d'acheteurs, un mouvement moderne de défense des consommateurs ne firent qu'accroître cette méfiance. Ce sont surtout les campagnes de ces ligues dans la presse qui provoquèrent la colère des membres des classes moyennes. On avait l'impression que le discrédit était jeté sur tous les marchands et artisans du secteur alimentaire¹⁴.

Le fait que l'administration publique, aux effectifs restreints, prévue pour les classes moyennes, l'Office des métiers et négoce, faisait partie du département de Wauters était ressenti, du moins par les indépendants, comme un autre camouflet. Imaginez les lamentations dans le mouvement des classes moyennes, lorsque ce service fut rebaptisé en 1921 Office des métiers, négoce et coopératives ! C'est surtout l'organisation chrétienne des classes moyennes, dont les hommes forts entretenaient de bons contacts avec le fonctionnaire en chef Hector Lambrechts, qui mena le com-

bat à ce sujet. Le ministre catholique Aloïs Van de Vyvere allait, deux mois plus tard, transférer l'office vers « son » département des Affaires économiques¹⁵. Après le départ des socialistes du gouvernement à l'automne de 1921, le discours antisocialiste au sein du mouvement des classes moyennes s'apaisa. Mais ce premier exemple d'exercice du pouvoir par un socialiste n'allait pas s'oublier de sitôt. Durant l'entre-deux-guerres, les chefs de file des classes moyennes ne cessèrent de rappeler à leur base les « humiliations » subies sous la férule d'un ministre socialiste.

La politique de ravitaillement de Wauters facilita le rapprochement entre les organisations neutres des indépendants et les partis dits d'ordre, c'est-à-dire les catholiques et les libéraux. Si, dans l'euphorie démocratique qui suivit la libération, on aurait pu imaginer un rapprochement politique entre certaines associations locales de marchands et le parti socialiste, sur la base de thèmes comme l'assurance sociale ou la législation sur les baux commerciaux, l'abîme qui séparait les socialistes des indépendants neutres en 1921 était pour ainsi dire infranchissable. Au sein du mouvement chrétien des classes moyennes aussi, un virement vers la droite se produisit, au profit de l'aile conservatrice du parti catholique. Lorsque les catholiques anversoïses, par exemple, s'allièrent à l'automne de 1921, au niveau communal, avec le POB, l'élu des classes moyennes chrétiennes fut le seul mandataire des organisations catholiques des classes moyennes à se distancier ouvertement de cette coalition.

La participation socialiste au gouvernement durant le cabinet Poulet-Vanderelde fut un autre point sombre au tableau des relations entre le socialisme et le mouvement des classes moyennes¹⁶. Une fois de plus, au sein du mouvement des classes moyennes, la discussion se focalisa sur les accusations socialistes qui rendaient les indépendants responsables de la hausse du coût de la vie. La réaction des organisations des classes moyennes ne se fit pas attendre. La pression fiscale croissante et surtout les obligations administratives toujours plus lourdes qui allaient de pair furent attribuées aux seuls ministres socialistes. Après que le POB eut quitté le gouvernement pour la deuxième fois, le discours antisocialiste et anticommuniste reflua quelque peu au sein du mouvement des classes moyennes. De manière globale, on retrouve, durant les cinq années suivantes, relativement peu de propos antisocialistes dans la presse des classes moyennes. Entre 1927 et 1932, l'ensemble du mouvement des classes moyennes, exception faite de la protestation contre la pression fiscale et la loi Vanderelde, était d'ailleurs nettement moins militant et radical.

Mais à partir de cette année-là, les critiques reprirent de plus belle. Les raisons sont évidentes. La crise économique radicalisa la contestation des classes moyennes. On prit conscience du fait que le mécontentement croissant était resté pour ainsi dire inexploité sur le plan politique : la « *Panik im Mittelstand* » avait fait l'objet d'une exploitation efficace hors de nos frontières. L'opportunisme politique, les relations personnelles et la « vocation locale » des groupes neutres des classes moyennes favorisèrent le rapprochement entre ces derniers, d'une part, et les formations politiques d'extrême droite et les groupes de pression, d'autre part. Suite à la radicalisation de l'aile neutre du mouvement des classes moyennes, l'organisation chrétienne durcit également sa position. La direction politique du mouvement chrétien des classes moyennes tomba alors définitivement aux mains de quelques ténors catholiques con-

servateurs, comme l'avocat bruxellois Paul Crokaert (1875-1955) et l'industriel gantois Fernand Van Ackere (1878-1958).

Les sentiments antisocialistes et anticommunistes au sein du mouvement belge des classes moyennes culminèrent en 1935-1938. Pourtant, la polarisation idéologique de l'époque ou les événements internationaux n'expliquent pas à eux seuls l'amplification du discours antisocialiste au sein du mouvement des classes moyennes. Le langage était d'ailleurs plus défensif qu'offensif. Au sein des organisations, la peur grandissait face aux tentatives de percée politique du POB et du PCB¹⁷ dans les classes moyennes. C'est surtout la réorientation des socialistes, avec les nouvelles idées politiques d'Henri De Man, qui éveilla, au sein des unions de classes moyennes existantes et chez leurs mandataires politiques, la peur de voir les socialistes gagner du terrain dans les classes moyennes en général et auprès des indépendants en particulier¹⁸. Peur à laquelle s'ajoutait le spectre des événements politiques qui se déroulaient en France.

Bien que les responsables des organisations des classes moyennes aient le plus souvent raillé et ridiculisé en public ces tentatives de séduction des classes moyennes par les socialistes, il n'empêche que dans leur for intérieur, ils semblaient les craindre. La virulence avec laquelle les dirigeants des organisations des classes moyennes voulaient prouver, dans les années 1930, le caractère toujours révolutionnaire du socialisme belge en est la preuve tangible. Les possibilités d'une alliance furent rejetées avec force. « Si les principes fondamentaux du socialisme devaient rallier un nombre croissant d'individualités des classes moyennes, il semble que l'une des deux éventualités que voici doive être envisagée : ou ces éléments des classes moyennes deviendraient marxistes ou le parti socialiste deviendrait bourgeois »¹⁹.

Ce fut le cas tant au sein du mouvement chrétien des classes moyennes et des organisations libérales encore très éphémères que dans les ligues neutres²⁰. Ceux qui militaient à la base étaient en effet conscients du fait qu'être indépendant et voter pour les socialistes n'étaient pas si incompatibles qu'on ne le disait. Dès les années 1920, certains dirigeants des classes moyennes dans les grandes villes (comme Bruxelles, Liège, Charleroi et Anvers) signalaient que des petits marchands ou aubergistes, souvent des personnes qui venaient tout juste de s'installer comme indépendants ou qui exploitaient un commerce à titre d'activité complémentaire, continuaient par habitude à recourir aux services des maisons du peuple. Des membres des classes moyennes votaieent socialiste ou étaient actifs, en tant que membres du comité de direction, dans des organisations rouges²¹. Dans les années 1930, les socialistes ont-ils réellement gagné des voix chez les indépendants ? C'est difficile de le vérifier, mais plutôt improbable. En tout cas, très peu d'associations des classes moyennes ou de secrétariats de services spécifiques portant l'étiquette socialiste virent le jour.

En 1936, en revanche, on créa une commission d'enquête spéciale au sein du conseil général du POB. Un rapprochement semblait possible avec les couches inférieures des entrepreneurs indépendants, telles que marchands ambulants et forains, par exemple, qui avaient servi jusque-là de paratonnerre à la large contestation des classes moyennes. On se pencha sur des thèmes comme la protection du commerçant-locataire, la simplification des formalités fiscales, la baisse des tarifs d'électricité ou l'extension du crédit professionnel. Ainsi, un pont put être jeté vers les indépendants sans que les socialistes fussent contraints de mettre leurs coopératives

en ligne de tir ou de renoncer à revendiquer un assainissement du petit commerce sans expériences corporatives. Ce faisant, les bases de la préoccupation des socialistes à l'égard des intérêts des classes moyennes furent jetées dès l'entre-deux-guerres, préoccupation qui ira croissante après la seconde guerre mondiale.

4. Conceptions antisocialistes

L'image des socialistes dans les ligues des classes moyennes de l'entre-deux-guerres subit très peu de changements durant cette période : jusqu'à la seconde guerre mondiale, le mouvement belge des classes moyennes est resté lié par une alliance quasi exclusive avec les partis dits « d'ordre ». Dans sa conception de la société, l'idéal traditionaliste d'une « société du milieu » occupait une position centrale. Les classes moyennes y étaient représentées comme une classe tampon, un antidote à la révolution : elles offraient l'espoir d'une ascension dans la hiérarchie sociale. Cette vision idéale attribuait aux représentants des classes moyennes un certain nombre de vertus sociales et personnelles : la modération, le réalisme, le sens civique, la foi dans le progrès, l'amour de la liberté, le patriotisme, le sens des responsabilités, la discipline, le bon goût, la persévérance, le sens de l'initiative, la créativité et même la piété. Les enfants des classes moyennes étaient appelés à occuper des positions-clés dans les principaux segments de la société : gouvernement, Parlement, justice, Eglise, armée, enseignement, etc.

À partir de la fin du dix-neuvième siècle s'accomplit, au sein du mouvement des classes moyennes, un processus qui tendait à réserver cette image de tampon aux seuls indépendants. Les idées qui s'étaient développées dans la logique sociale catholique autour de la valeur sociale des classes moyennes au sens large furent exclusivement appliquées aux petits entrepreneurs indépendants. La prédominance de la doctrine catholique des classes moyennes explique la reprise de ces conceptions par les organisations neutres. Elles eurent même des échos au sein du parti libéral. Là aussi, on parlait des classes moyennes comme d'un tampon entre le travail et le capital, d'une garantie pour la démocratie.

Pour les dirigeants des organisations des classes moyennes, les choses étaient claires : le socialisme n'était pas seulement la menace principale qui pesait sur cet idéal de société, mais aussi la négation totale de celui-ci. Les valeurs défendues par le socialisme étaient diamétralement opposées à celles qui étaient soi-disant incarnées par les classes moyennes. L'idée d'une révolution socialiste s'opposait à leur vision globale de la société. Le caractère abrupt, violent et collectif de cette révolution contrastait avec le rêve d'une ascension lente et pacifique sur l'échelle sociale, basée sur le mérite personnel. Ce mérite personnel (une notion centrale dans le discours des classes moyennes) était balayé par une logique de système abstraite et par l'égalitarisme. La focalisation du socialisme sur l'amélioration du sort des salariés perturbait la hiérarchie socialement acceptée des professions. Elle engendrait une distorsion entre le statut social traditionnel et la position économique factuelle du petit indépendant.

Aux yeux des dirigeants des organisations des classes moyennes, le socialisme représentait en outre une menace pour les fondements de l'activité économique indépendante : la propriété privée, l'économie et le sens de l'entreprise. Un salarié en gé-

néral ou un socialiste en particulier n'avaient aucune idée de la lourde responsabilité d'un petit patron ou indépendant, ni des risques qu'il courait. Les représentants des classes moyennes se considéraient, dans la vie économique, comme les garants de la diversité, de la liberté de choix et du souci de la qualité. Dans une économie socialiste, disait-on, ces garanties n'auraient plus droit de cité. Un exemple frappant à cet égard est la critique lancée par les organisations des classes moyennes à l'égard des produits standardisés qu'offraient les coopératives de consommation socialistes. Chez les socialistes, comme l'affirmaient les boulangers indépendants, pour ne citer qu'eux, on ne faisait qu'une sorte de pain. C'était un avant-goût de ce que serait une société socialiste. Dans ce paradis ouvrier, la vie serait peut-être bon marché, mais elle s'annonçait également très monotone. Suivant les classes moyennes, l'intérêt des consommateurs était plus divers que les socialistes l'imaginaient.

Ces reproches s'adressaient aussi (et peut-être même bien en premier lieu) au capitalisme moderne. Mais dans les années 1930 surtout, on faisait peu de distinction, dans les ligues des classes moyennes, entre la vision condamnée d'une société socialiste et celle d'une société où « l'hypercapitalisme » libéral et le « mur d'argent » pouvaient tranquillement continuer à se développer. Il arrivait que les magasins à prix unique, par exemple, soient qualifiés de signes avant-coureurs d'une « économie à tendance communiste »²². Une image très répandue (d'ailleurs illustrée à plus d'une reprise dans les caricatures) était celle d'un pauvre représentant des classes moyennes assailli en même temps par deux ennemis : le grand capital et le mouvement ouvrier socialiste. Comme dans toute bonne théorie du complot, une alliance entre les deux ennemis faisait également partie des possibilités. On faisait alors allusion aux relations d'affaires entre les coopératives de consommation socialistes et « les grands magasins juifs » ou encore aux « collusions » entre l'hypercapitalisme et le pilier socialiste (par exemple, suite au déclin de la Banque du Travail). Des complots de ce genre furent également dénoncés du côté chrétien, par exemple, lors de l'alliance entre le Boerenbond belge et le moc à la fondation de la coopérative Welvaart. Cette coopérative devint, dans les campagnes, un farouche concurrent des commerçants indépendants. Faut-il préciser qu'à la tête des associations de petits commerçants les plus radicales de l'entre-deux-guerres, on retrouvait de nombreux commerçants en gros ?

Tout bien considéré, les dirigeants des organisations belges des classes moyennes de l'entre-deux-guerres avaient une connaissance très limitée de la doctrine socialiste. Dans les unions des classes moyennes, on faisait à peine la distinction entre le socialisme et le communisme. On racontait que le socialisme était issu de l'individualisme libéral et qu'il avait, à son tour, accouché du communisme. On admettait certes que les socialistes avaient parfois un peu plus le « sens des réalités ». Mais, en général, dans les articles publiés, on mettait les socialistes et les communistes dans le même sac. Le terme de « communisme » avait surtout une connotation plus effrayante.

Toute la doctrine socialiste était réduite à quelques conceptions dogmatiques grossières. Après la guerre encore, une référence à Marx et à sa soi-disant prédiction de la disparition de la petite bourgeoisie faisait partie des ingrédients de base d'un bon article antisocialiste. C'était l'ultime argument à l'appui de la thèse selon laquelle les socialistes, malgré leurs belles paroles, visaient la disparition de l'ensemble de la

classe moyenne pour lancer ensuite leur révolution. Durant les années 1920, les ligues des classes moyennes prétendaient déjà qu'il suffisait de se débarrasser des petits commerçants et des artisans pour ouvrir la voie à la révolution.

Lorsque, du côté socialiste, on plaida en faveur d'un assainissement du petit commerce afin d'augmenter le pouvoir d'achat de la population, l'organisation des classes moyennes ne manqua pas de taxer cette prise de position de sournoise manœuvre révolutionnaire. Il fallait affaiblir les classes moyennes afin de préparer la révolution. Démontrer qu'une distribution rationalisée serait meilleur marché équivalait en général à un renvoi aux « expérimentations étatiques » lancées par Wauters juste après la guerre. Dans ce sens, le socialisme fut associé à une ingérence excessive de l'Etat dans l'économie, à des administrations publiques coûteuses et dépensières à outrance et, en définitive, à une augmentation de la pression fiscale. « Tout leur programme se résume à gaspiller et à dilapider », s'écria à plusieurs reprises le dirigeant des classes moyennes anversoises Petrus Berckmans (1867-1950)²³.

Les organisations des classes moyennes observaient, avec des sentiments partagés, le ralliement croissant au mouvement ouvrier socialiste et son influence politique grandissante. Bien souvent, le mépris dominait. Comme au sein des associations des indépendants, on brossait un portrait peu flatteur de l'ouvrier, on doutait des capacités organisationnelles et administratives des dirigeants socialistes. Mais il n'était pas possible de nier le succès du mouvement ouvrier ou de l'attribuer au seul fait que plusieurs figures de proue du mouvement ouvrier étaient des enfants d'indépendants. Ce qui subsistait était un mélange de peur et de respect. D'une part, on condamnait les manifestations, grèves et autres formes de mobilisation des masses comme autant de « démonstrations démagogiques du pouvoir du plus grand nombre ». L'ouvrier était une victime qui se laissait séduire par la verve des propagandistes socialistes ou, tout simplement, par les avantages qu'offrait l'organisation socialiste. D'autre part, dans les appels au rassemblement et à plus de solidarité interprofessionnelle, lancés à d'innombrables reprises dans la presse des classes moyennes, on citait régulièrement l'exemple des socialistes pour montrer comment transformer un pouvoir organisationnel en une force politique efficace. Pour vaincre le socialisme, il fallait utiliser les armes de l'ennemi.

Notes

¹ Citation traduite du néerlandais. *De Middenstand* (Christelijke Landsbond van de Belgische Middenstand), février 1920.

² Pour un aperçu des périodiques publiés par les organisations belges des classes moyennes, voir M. VERMANDERE, *Repertorium van de Belgische middenstandspers tot 1940 met casusanalyse van de Vrije Burgersbond te Gent*, mémoire de licence, Gand, 1987.

³ G. VANTHEMSCHE, *Arbeid in België tijdens de jaren '30* dans H. BALTHAZAR e.a. (éd.), *De jaren '30 in België. De massa in verleiding*, Bruxelles, 1994, pp. 155-177. C. STRIKWERDA, *The Belgian lower middle class in the interwar period* dans R. KOSHAR (éd.), *Splintered classes. The European lower middle classes in the age of fascism*, New York, 1990. P. HEYRMAN, *Zelfstandigen in beweging. Middenstandsorganisatie in de provincie Antwerpen (1854-1994)*, Anvers, 1995. Id., *Voor eigen winkel. Honderd jaar middenstand en middenstandsbeweging in Oost-Vlaanderen*, Gand, 1991. C. VERMAUT, *Tot uw dienst. Honderd jaar christelijke middenstandsbeweging in West-Vlaanderen*, Bruges, 1991.

⁴ E. GERARD, *De katholieke partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Louvain, 1985, pp. 339-360. HEYRMAN, *Voor eigen winkel*, pp. 115-167.

⁵ S. JAUMAIN, Les petits commerçants belges face à la modernité (1880-1914), thèse, Bruxelles, 1991, 636 pages. Id., Les petits commerçants et la frontière entre petite bourgeoisie et classe ouvrière (1880-1914) dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et S. JAUMAIN (éd.), *Aux frontières des classes moyennes*, Bruxelles, 1992, p. 105.

⁶ A. WIRSCHING, Kleinbürger für den Klassenkampf? Theorie und Praxis kommunistischer Mittelstandspolitik in Frankreich 1924-1936 dans H. MÖLLER, G. RAULET et A. WIRSCHING (éd.), *Gefährdete Mitte? Mittelschichten und politische Kultur zwischen den Weltkriegen. Italien, Frankreich und Deutschland*, Sigmaringen, 1993, pp. 95-116. H. A. WINKLER, Social-démocratie et classes moyennes sous la République de Weimar dans B. GROPPA (éd.), *Socialisme et classes moyennes. Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 17, octobre-novembre 1989, pp. 13-22. G. LAVAU, G. GRUNBERG et N. MAYER, *L'Univers politique des classes moyennes*, Paris, 1983. S. BERSTEIN, Les classes moyennes contre la gauche, *L'Histoire*, 71, 1984, pp. 6-20. L. WYMAN, *Beeld en betekenis van het maatschappelijke midden. Oude en nieuwe middengroepen, 1850 tot heden*, Amsterdam, 1987. Pour la Belgique, où peu de recherches ont été effectuées pour la période postérieure à 1918, voir surtout M. VERMANDERE, Mag het iets meer zijn? De onwennige houding van de socialistische beweging tegenover de zelfstandigen?, document de travail AMSAB, Gand, 1990.

⁷ Pour une analyse des stratégies politiques menées par les indépendants belges, principalement au niveau local, voir P. HEYRMAN, S. JAUMAIN et G. VANTHEMSCHE, De gemeenteraadsverkiezingen en hun impact op de Belgische politiek (1890-1970) in *De gemeenteraadsverkiezingen en hun impact op de Belgische politiek (1890-1970)*. Actes du 16^e colloque international du Crédit communal, éditions historiques du Crédit communal 87, Bruxelles, 1994, pp. 181-194. Id., De middenstandsorganisaties en de gemeenteverkiezingen in vijf Belgische steden (1895-1970), *Belgisch tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis*, 1994, 2 et 4 (sous presse).

⁸ F. UYTTERHAEGEN, *Politiësering en ideologisering van middenstandsgroepen 1928-1929, 1933-1935*, mémoire de licence, Gand, 1976.

⁹ G. CROSSICK, Metaphors of the Middle: the discovery of the petite bourgeoisie 1880-1914, in *Transactions of the Royal Historical Society*, Londres, 1994 (sous presse). P. HEYRMAN, Van buffer tot dienstmaagd. De Belgische middenstandsorganisatie en de maatschappelijke betekenis van zelfstandigen (1890-1958) dans L. VAN MOLLE (éd.), *Waardenpatronen van en voor de middenstand, 19^e en 20^e eeuw*, Louvain, 1995 (en préparation).

¹⁰ Nous pensons ici avant tout aux différentes associations qui avaient formé en 1919 une Confédération nationale neutre des classes moyennes. Cette confédération put déléguer en 1919 le député Maurice Van den Kerckhove et conquit même, en 1921, plusieurs sièges au conseil communal bruxellois.

¹¹ Durant les années 1920, on allait même mener une longue lutte pour obtenir une législation sur les baux commerciaux et la reconnaissance légale de la propriété commerciale.

¹² R. ANKAERT, *Etude d'un groupe socio-professionnel: les cabaretiers-cafetiers (1871-1919)*, mémoire de licence, Bruxelles, 1989.

¹³ Rapport général sur l'activité des services du ravitaillement du 11 novembre 1918 au 1^{er} septembre 1921, Bruxelles, Ministère de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, 1921, 376 pages.

¹⁴ Voir, e.a., l'exposé corrosif contre les détaillants dans *L'Acheteur*. Bulletin mensuel de l'organisation des consommateurs, 1920-1925.

¹⁵ Pour un survol du chemin très ardu que le service public pour les classes moyennes a parcouru durant l'entre-deux-guerres au sein de l'administration publique belge, voir F. VAN ACKERE, *De groote nood van de middenstand*, Gand, 1939, pp. 20-22.

¹⁶ L'opposition extra-parlementaire contre ce gouvernement, dans G. VANTHEMSCHE, De val van de regering Poulet-Vandervelde: een « samenzwering der bankiers »?, *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1978, pp. 165-214.

¹⁷ Le discours communiste très borné à l'adresse des indépendants prit surtout forme après 1935. Voir, par exemple, X. RELECOM, *Il faut que les riches paient! Comment remplacer les impôts sur la misère par une fiscalité démocratique?*, Bruxelles, 1938. *Pour le pain, la paix et la liberté*. Rapport d'activité du comité central pour le VII^e congrès national du parti communiste de Belgique, Bruxelles, 1939, p. 16.

¹⁸ Exposés du colloque *Het Plan van de Arbeid en de middenstand*, Gand, AMSAB, 10 décembre 1988, documents de travail. Pour une bonne synthèse de la pensée de De Man sur les classes moyennes, voir H. DE MAN, Het anti-kapitalisme van den middenstand, *Fundament*, 1, 1, janvier 1934, pp. 14-21.

¹⁹ Hector Lambrechts lors d'une journée d'étude du Front unique d'Anvers en 1933 (KADOC, Papieren Fernand Van Ackere, 101).

²⁰ Pour les catholiques, voir, par exemple, J. EERDEKENS, De Belgische Werkliedenpartij en de middenstand, *Gids op Maatschappelijk Gebied*, mars 1934, pp. 215-227. Pour les libéraux, qui considéraient les classes moyennes jusqu'alors comme une « chasse privée », voir, par exemple, quelques interventions à la première journée libérale des classes moyennes, 10 décembre 1933 (Centre Paul Hymans, Archives du parti libéral).

²¹ Voir, entre autres, les mises en garde du chef de file neutre anversois Petrus Berckmans, *Ons Blad*, 19 novembre 1920, 1^{er} juin 1922, 19 avril 1925, 1^{er} novembre 1925, etc.

²² Ivan RENCHON, Rapport de la Commission d'études du Front unique du commerce, de l'artisanat et de la petite industrie, Bruxelles, sd (1936).

²³ « Lever une armée de fonctionnaires au service de leur parti et des dirigeants qui paient leurs consommations avec les mêmes appointements... Allez plutôt voir à la Maison du Peuple. Les gens riches ne sont pas vêtus de fourrures et couverts de diamants comme ces femmes socialistes. Les riches capitalistes restent pendant deux heures avec une pinte à la main à la porte ou à l'intérieur d'un café avec orchestre, mais à la maison du peuple, ils en prennent au moins trois au même prix. Là, ils ont l'habitude de dire : « Vous m'en remettez encore une ». (*Ons Blad*, 17 septembre 1922), citations traduites du néerlandais.

La peur du rouge dans les dossiers de la justice belge : la signification du procès de 1923

José GOTOVITCH

L'action anticommuniste entre les deux guerres a déjà fait l'objet de travaux qui ont déterminé leur cadre général. L'action des officines privées a bénéficié des travaux très fouillés de Francis Balace ¹, celle des organes d'Etat des publications capitales de Rudi Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen ².

L'objet spécifique des recherches de ces auteurs a focalisé leur attention sur les années trente. Rien d'étonnant à cela puisque le communisme n'a commencé à se révéler « dangereux » en Belgique qu'avec sa percée effective dans les rangs ouvriers au cours des grèves de 1932.

Or le fantasme a précédé la dangerosité : le péril bolchevique a été traqué en Belgique, plus sans doute quand il était inexistant qu'aux heures de son éphémère puissance. Paradoxalement, c'est de Moscou qu'est venue la révélation, ou plutôt la confirmation de ce constat. C'est par ailleurs très symboliquement du Borinage que nous ont été rendues accessibles des sources qui permettent de croiser l'action patronale avec celle des polices du royaume et même, est-ce vraiment une surprise, de la république voisine.

Parmi les fameux fonds belges emportés par les nazis et exhumés en 1991 aux Archives spéciales (Osoby) à Moscou (aujourd'hui Centre de conservation et d'étude des collections documentaires) repose en effet une partie substantielle des dossiers politiques constitués entre les deux guerres par le Parquet du procureur du roi de Bruxelles ³. Mais dans les travées voisines figurent également les très riches et abondants dossiers du Deuxième bureau de l'armée française dont le dépouillement partiel a permis de constater tout l'intérêt que celui-ci portait aux communistes belges ⁴ ! L'historien a de quoi rêver en trouvant rassemblés ainsi à quelques décennies près et à un ou deux kilomètres les unes des autres, les archives des « gendarmes » et celles des « voleurs » ⁵. Un très heureux complément nous est venu du SAICOM ⁶, sous la forme d'archives qui nous permettent de voir à l'œuvre, sur un territoire précis, l'organisation décrite globalement par Francis Balace, la SEPES ⁷.

1. La surveillance d'un communisme sans communistes

Les toutes premières mentions de l'activité communiste en Belgique semblent bien nous venir de France.

Dès 1919, les réunions sont observées. Les « informations » qui en émanent ont de quoi faire frémir. Un soulèvement armé aurait dû se produire le 7 novembre en France. Les socialistes belges ont pu le faire annuler. De source gouvernementale, ils ont appris que le cabinet français était sur ses gardes et ont prévenu leurs camarades ! Sur les dix Belges mentionnés à cette occasion, quatre possèdent déjà des dossiers à la Sûreté militaire française au début de 1920 ⁸.

Manifestement, quand se produisent les premières activités communistes en Belgique, nos Parquets ont certes une longue tradition de surveillance de la subversion sociale, mais ils manquent sans doute de la culture politique nécessaire pour interpréter le nouvel acteur. La révolution russe a inversé certains courants d'observations. A leur demande, la Sûreté générale française rédige une longue note sur les organisations révolutionnaires françaises qui détaille les filiations et les modes d'organisation ⁹. Le procureur du roi de Bruxelles l'annote très attentivement. Mais la circulation des informations est à double sens. Le territoire belge est un lieu d'observation systématique dont l'opérateur essentiel est le service de renseignements de l'armée du Rhin.

Aussi n'est-il pas étonnant que les préoccupations soient avant tout militaires : l'ennemi tenu à l'œil est l'antimilitariste. Dans cette optique, frontistes et anciens combattants socialistes font pareillement l'objet de la surveillance française : une réunion de dix-sept membres de l'Association antimilitariste internationale (IAMV) à la Vlaams Huis comme un meeting de Staf De Clercq tenu dans les mêmes lieux. On peut évidemment se poser la question de la compréhension de ce qui a été dit quand on lit sous la plume de l'indicateur que le leader flamand s'est déclaré hostile à l'introduction du flamand à l'armée car elle supprimerait les motifs de mécontentement des soldats flamands ¹⁰. Même question à propos de leur compétence quand est dénoncé le dangereux travail antimilitariste d'une « redoutable communiste », Lucie Dejardin ¹¹, « protégée par le ministre de la Justice, Vandervelde ».

Les Français font ainsi feu de tout bois : la revue *L'Art Libre*, est pour eux un « organe bolcheviste » financé par un riche fourreur, juif allemand...

C'est également dans leurs dossiers que reposent les copies des rapports très alarmistes d'un « agent officieux », non autrement identifié, qui « au péril de sa vie » dresse, depuis juin 1919 (!), le tableau détaillé des « progrès effrayants » du bolchevisme en Belgique, bolchevisme dont il dénonce la propagation depuis l'état-major établi... au premier étage de la Maison du peuple de Bruxelles. Devant le danger grandissant dont font état ses messages de plus en plus véhéments, il réclame à cor et à cri la création d'une « police de surveillance et de renseignements généraux ». C'est vraisemblablement la même source qui avertit du recrutement en Belgique, pour quatre mille roubles mensuels, d'agents secrets des Soviets « recevant comme signe de ralliement une croix ornée d'une gerbe de blé et d'une faucille, à porter sous le gilet » ¹².

Apparemment, les Belges s'émeuvent moins que les Français. Le ministre de la Guerre adresse en effet au président du Conseil les renseignements qu'il tient de l'attaché militaire à Bruxelles. Il constate qu'une véritable organisation se développe sans

que le gouvernement belge réagisse avec efficacité, faute d'un service de sûreté semblable au français. L'attaché militaire tient ses renseignements d'un fonctionnaire de police belge, informateur régulier car « patriote et francophile », qui garantit le sérieux de sa source. Cette dernière affirme notamment que cinq à six mille hommes sont organisés avec dépôts d'armes et de munitions. On peut ainsi juger de l'efficacité du... fantôme. Le policier belge regrette l'absence de cette police politique dont disposent ses voisins et au sein de laquelle il se verrait volontiers. Le ministre français de la Guerre partage ce regret car il suggère au président du Conseil d'en appeler sur ce point à ses collègues belges.

Dès ce moment se dégagent quelques paramètres. La subversion est bolchevique, mais la guerre a laissé des traces profondes : un fil rouge relie le bolchevisme, l'Allemagne, par laquelle il pénètre en Belgique, et le nationalisme flamand. L'homme de Stockholm (Camille Huysmans), « ami des social-démocrates allemands », symbolise assez bien cet amalgame où se confond également « l'organe activiste bolchevisant *De Schelde* »¹³. Un rapport des renseignements spéciaux militaires n'utilise-t-il pas cette joyeuse expression : « propagande des idées bolchevistes-communistes-anarchistes-révolutionnaires-activistes-socialistes-antimilitaristes », programme-cible de toutes les opérations et miroir de la conscience répressive.

Il est vrai que les hommes politiques se différencient des militaires. Ceux-ci ont suffisamment ému le ministre de la Guerre pour qu'il procède à une enquête à laquelle les agents diplomatiques sont invités à répondre. Le 20 octobre 1920, le consul de France à Liège, en charge des bassins industriels de Liège et de Verviers, se veut rassurant : bien sûr l'Université est fréquentée par des étrangers suspects, des Russes notamment, mais dans l'ensemble, il ne croit pas « à une grande et immédiate extension du mouvement extrémiste ».

Son raisonnement dépasse l'anecdote : « L'inquiétude grandit chez les patrons, ils s'attendent à des grèves révolutionnaires et beaucoup présagent des troubles. A mon avis ils se trompent ». Sauf retournement de conjoncture, l'ouvrier en bonne santé augmente régulièrement son salaire et peut ainsi, « faire le riche pendant quelques instants et ajouter à son gain celui de l'illusion »... Quant au parti socialiste,

« tant que ses dirigeants auront ou croiront avoir le vent en poupe, ils chercheront à arrêter toute tendance effective au désordre. Ils ne sont pas encore blasés de la joie de participer aux affaires publiques. Traités hier en ennemis par toutes les hautes administrations, ils sont tout heureux d'en être les conseillers écoutés et craints... Le seul moyen de les user serait de leur confier le pouvoir... Chercher à refouler le parti socialiste sans ne lui avoir rien (*sic*) enlevé de son prestige et de sa force constitue une tactique imprudente. Dans ce pays où déjà 40% des électeurs sont socialistes... la seule résolution virile serait de leur passer la main. Mais l'on n'osera, on aime mieux céder quitte à se lamenter »¹⁴.

Cette vision politique, en effet très « virile », ignore les doux jeux de la pacification à la belge, mais n'est pas très éloignée de la réalité intégratrice de l'après-guerre. Mais le consul s'exprime dans un autre registre... et ses lecteurs policiers, tant civils que militaires, n'en ont cure.

Interrogeons-nous à présent sur la légitimité des regrets exprimés par les Français quant à l'inexistence d'une police politique belge. L'histoire du mouvement ouvrier

au XIX^e siècle nous a familiarisé avec les rapports parfois biscornus résultant de l'observation cependant permanente des organisations ouvrières par les forces de police. La question pouvait cependant se poser du passage d'une vision criminelle de l'action ouvrière à une perception plus politique découlant avant tout de l'instauration du suffrage universel. De même, à l'hydre internationaliste insaisissable se substituait un mouvement revendiquant sa mondialité et affichant son centre de décision, Moscou, siège du comité exécutif de la III^e Internationale.

Dans quelle mesure, et en combien de temps, l'appareil d'Etat allait-il s'adapter à l'évolution du « danger » ? Comment allait-il pouvoir opérer le passage, dans son propre imaginaire, du poseur de bombe, de l'incendiaire des châteaux, au militant politique internationaliste. Bien sûr, avec l'entrée des socialistes au gouvernement, des changements radicaux, du moins en apparence, avaient dû bousculer certaines habitudes. Mais s'agissait-il d'un simple report, une substitution d'objectifs en quelque sorte, sans qu'aucun changement fondamental fût intervenu ?

Le premier rapport dressé par le procureur du roi de Bruxelles répond à une demande du procureur général du 14 octobre 1920, émanant en fait de la Sûreté publique. Il se veut rassurant : à son avis, il n'existe, pas de « groupements communistes ou bolchevistes fortement organisés »¹⁵. Il signale une poignée de militants répartis dans tout le pays, vingt-cinq au total, n'établissant aucune hiérarchie entre eux et relevant certaines liaisons avec la Hollande et Paris. La note cite sur le même pied, pour mémoire, Joseph Jacquemotte et Paul Colin. Les groupes Clarté, nombreux et surveillés, lui paraissent exclusivement « spéculatifs » et ne lui semblent pas devoir être repris dans ce rapport.

Cette vision débonnaire disparaît très rapidement. Dès le tournant de l'année 1920, les Parquets s'occupent « activement de rechercher les menées bolchevistes en Belgique »¹⁶. Ils procèdent systématiquement, nous en avons des preuves abondantes pour 1920 et 1921, à des descentes et perquisitions dans les locaux, publics et privés, où la surveillance policière a détecté des réunions « bolchevistes » : à Bruxelles bien entendu, mais également à Mons, Liège et La Louvière. Anvers et Gand font l'objet de sollicitations particulières. Les rapports permettent également de constater la présence précoce de « moutons » (à Liège et Gand spécialement) qui rapportent avec précision le détail de réunions de comité ou d'assemblées fermées¹⁷. En 1920, rappelons-le, n'existent que, séparés et opposés, le groupe de *L'Ouvrier communiste* de War Van Overstraeten et *Les Amis de l'Exploité* de Jacquemotte.

Désormais, les documents saisis s'accroissent et font l'objet d'analyses systématiques. Les listes de subversifs s'allongent¹⁸, les comptes sont épluchés. Prétextes avancés pour ces opérations : publications sans nom d'éditeur responsable de journaux ou d'affiches. De fait, en 1921, l'alerte semble générale et les analyses des réunions en donnent la clé. Oscar Van de Sompel, pionnier et leader du communisme gantois (à l'époque le groupe De Internationale, rallié à Van Overstraeten) aurait déclaré, rapporte, en français, un indicateur que « la révolution mondiale venait d'être votée et que tous les camarades devaient se tenir prêts à soutenir la lutte ».

Comme peu après se déclenche, en mars 1921, la révolution allemande, la collusion paraît établie. La main allemande distribuant l'or de Moscou, les liens avec les Hollandais souffrant alors, en raison de la guerre, d'un *a priori* défavorable en Belgi-

que, la politique d'occupation de l'Entente mise en danger : la peur du bolchevisme se coule ainsi dans le moule patriotique directement issu du conflit. Quelques indications sur la présence d'anarchistes italiens ne suffisent pas à assurer l'assimilation avec les poseurs de bombes.

Nulle hésitation cependant ne plane sur le caractère délictueux du communisme naissant. Paradoxalement, quand il se rallie, sur injonction de l'Internationale, au jeu parlementaire, les listes de présentation des candidats pour les élections législatives de novembre 1921 permettent au Parquet d'affiner ses dossiers, tout en offrant à l'historien futur des indications particulièrement intéressantes ¹⁹.

En possession des données recueillies, le procureur du roi de Bruxelles, qui joue manifestement un rôle central en la matière, peut adresser à son procureur général en avril 1921, un « exposé plus complet », que la moisson des mois suivants lui permettra d'enrichir encore en juillet et en octobre ²⁰. Méthodique mais sobre, le magistrat résume sa documentation et en souligne d'ailleurs les lacunes qu'il estime provisoires. D'avril à octobre 1921, le tableau se complète : l'implantation locale se précise. Bruxelles et Charleroi se détachent. Quand on connaît les difficultés d'implantation du communisme en Flandre, l'attention portée à Anvers et Gand paraît étonnante. Dès juillet, le lien avec l'Internationale repose sur des données concrètes : les voyages de Van Overstraeten, Coenen, Poulet, Jacquemotte à Moscou sont enregistrés ; les filières avec Paris, Amsterdam et Cologne sont connues ainsi que l'existence de la centrale ouest-européenne de Berlin. Le passage de courriers est établi encore que leur identité demeure incertaine. Dans cette optique, les émigrés russes (les Blancs) sont soumis à une surveillance particulière, ce qui peut paraître pour le moins paradoxal.

Le congrès de fusion de septembre 1921 qui donne officiellement naissance au parti communiste fait l'objet d'un rapport très précis : les injonctions de l'ic sont connues, les oppositions de principe entre les deux groupes fondateurs sont comprises. Le rapport implique la présence d'un informateur parmi ou proche des congressistes. Ce ne sera plus le cas un an plus tard : le Parquet se plaindra de ne posséder aucun renseignement sur le déroulement du deuxième congrès, l'accès de la salle ayant été interdit aux personnes démunies de carte ²¹.

Il est intéressant de noter que dans ces trois documents, les groupes communistes s'inscrivent dans l'ensemble des « principales organisations à tendances subversives ». Ils occupent l'essentiel du terrain, mais voisinent avec les groupes Clarté, qui leur sont assimilés, le Frontpartij, déclaré en perte de substance et les anarchistes, peu nombreux. L'antimilitarisme en revanche focalise l'attention : vos et anciens combattants socialistes sont observés avec une crainte que rien ne paraît justifier dans la réalité.

Ainsi, de 1919 à 1922, le Parquet, utilisant ses propres organes, en particulier la police judiciaire, s'emploie à investir un nouveau champ d'observations, le communisme. Après quelques tâtonnements, en utilisant les ressources que lui offrent les méthodes classiques, observations, perquisitions et fichage, il prend assez rapidement la mesure de son nouvel adversaire. Car en cela, le doute n'est pas permis, c'est comme tel qu'il l'identifie et le traite. Après tout, de quel droit fait-il systématiquement irruption dans des réunions privées ?

Avec une meilleure compréhension que les services français et sans devoir recourir à la création d'une police politique spécifique, sa vision demeure marquée par la superposition des dangers allemand et bolchevique, le « flamando-bolchévisme » étant ramené à des proportions plus modestes que celles perçues par les collègues d'outre-Quévrain. Mais si le danger ne semble pas affoler la justice belge, les éléments recueillis sont suffisants pour élaborer et tenter de fonder l'argumentaire mobilisable en cas de nécessité. L'année 1923 paraît sonner ce tocsin-là.

Par ailleurs, au sein de la police judiciaire, des « spécialistes » du communisme se profilent : dès 1921 apparaissent les signatures de l'Anversois Jozef Celis, futur commissaire en chef aux délégations judiciaires, et, à un niveau plus modeste, à Bruxelles, de l'agent judiciaire Tibesar. Tous deux s'illustreront dans la chasse aux communistes au cours de l'entre-deux-guerres et, pour le premier cité, plus tard encore ²².

2. Le « complot » de 1923 : une tentative de criminalisation avortée

Rappelons brièvement les faits ²³. Le 8 mars 1923, cinquante-quatre communistes sont arrêtés sur toute l'étendue du territoire à la suite de perquisitions opérées à leur domicile. Des monceaux de documents sont saisis et une gigantesque instruction est entamée à la suite de laquelle la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles renvoie, le 13 juin, quinze des cinquante-quatre inculpés devant la Cour d'assises pour le crime qualifié par les articles 104-109 et 110 du code pénal, « avoir comploté pour détruire ou changer, par les armes au besoin, la forme de gouvernement ». En clair, il s'agit d'un complot contre la sécurité de l'Etat. Les charges précises ne sont pas spécifiées. Ouvert le 8 juillet, sur la base d'un acte d'accusation rédigé et présenté par le procureur général Servais en personne, assisté par le substitut Hayoit de Termicour, le procès s'achèvera le 26 par un acquittement général !

Manifestation immédiate de la suspicion qui pèse sur les motivations du Parquet, une pléiade d'avocats prestigieux de toutes tendances se presse à la barre, depuis M^e Braffort, professeur à l'UCL, jusqu'aux socialistes Jules Destrée, Henri Rolin et Paul-Henri Spaak, en passant par le libéral Robert Petitjean, le nationaliste flamand Rik Borginon et l'unique communiste, Charles Plisnier. Ils ne se feront pas faute de relever qu'aucun des faits ou textes évoqués ne constitue un acte nouvellement posé depuis la création du PC, c'est-à-dire depuis deux ans.

Volonté déclarée de détruire le régime capitaliste, rapports étroits, y compris financier, tant avec Moscou que Berlin, positions antimilitaristes : tout figurait effectivement déjà dans les dossiers du Parquet depuis 1920, avant même la création du parti unifié. Mieux, les témoins appelés par la défense, que ce soit de Brouckère ou Vandervelde auront beau jeu de souligner combien plus subversifs encore pouvaient sonner des textes rédigés par eux, textes servant encore de base programmatique au parti qui avait fait d'eux de respectables piliers du régime, et pire encore, un ministre de la Justice...

Le travail de Philippe Persyn a bien mis en lumière le déchaînement initial de la presse conservatrice. *La Libre Belgique* tient le pompon quand elle claironne :

« Le public applaudit aux arrestations des chefs communistes qui viennent d'être faites. C'est un beau coup de filet, il faut en féliciter la police et le Parquet. Quels

infâmes traîtres que ces citoyens et comme il sera salulaire que leur traîtrise soit étalée devant le peuple au grand jour, preuve à l'appui et proclamé judiciairement »²⁴.

Les commentaires d'une presse manifestement « tuyautée » nous indiquent les orientations si pas les motivations du Parquet. *Le Soir* clame en effet : « On aura bientôt la preuve que communisme et activisme ne sont que des formes de la propagande russo-boche »²⁵.

Pourquoi le slogan de 1919-1920 revient-il en force ? Pourquoi cette marche arrière de l'appareil d'Etat qui semblait assumer le bolchevisme comme l'une des multiples agences de subversion qu'il pouvait croire neutraliser par la force d'inertie ? Le caractère volontaire du montage judiciaire est par trop éclatant et sa réalisation trop fulgurante pour échapper à l'idée d'une opération inspirée par le pouvoir politique avec l'appui au moins enthousiaste des plus hauts magistrats du royaume. De la découverte des documents désignés comme déclencheurs de l'instruction, chez le dirigeant des jeunesses communistes Henri De Boeck le 8 février, à la méga-rafle du 8 mars et l'ouverture du procès d'assises le 8 juillet, la machine judiciaire s'est véritablement emballée.

Le juge d'instruction Corbais a vu mettre à sa disposition des milliers de documents saisis chez les cinquante-quatre perquisitionnés²⁶. Chacun d'eux a fait l'objet de plusieurs interrogatoires et de rapports de la gendarmerie locale ; d'autres témoins ont été entendus. L'instructeur a réquisitionné un sous-directeur du ministère des Colonies, (!) que les historiens ont appris à connaître pour ses capacités bibliographiques et de synthèse, Théodore Heyse, aux fins de dépouiller les dossiers²⁷. Rappel est fait de tous les rapports établis par la police judiciaire et la gendarmerie sur les meetings communistes animés depuis 1921 par les dirigeants emprisonnés. On enquête même sur les paroles prononcées en public par Joseph Thonet à Huy en février 1918... Un expert décortique la comptabilité saisie du parti, du *Drapeau rouge*, du Comité de secours ouvrier pour la Russie.

Au delà des intentions affichées et de l'effet propagande amplifié par la presse, le dossier d'instruction nous permet de dégager quelques axes qui orientent l'instruction.

Les liens avec Moscou, dont les inculpés ne font pas mystère — voyages et même soutien occasionnel, notamment subsides de l'Internationale des jeunes à la jeunesse communiste — ne sont pas au centre des préoccupations policières. D'autre part, à l'exception de Jacquemotte qui conteste les questions, renvoie aux textes publiés et refuse de signer les pv d'interrogatoire, les autres inculpés détaillent sans difficultés les responsabilités exercées et le fonctionnement de l'organisation²⁸.

Plus significatives sont les interrogations tournant autour de la problématique de type patriotique. L'instructeur s'échine, en vain, à faire confirmer les propos qu'aurait tenus Joseph Thonet sur « la loque tricolore » ou encore pour savoir s'il a bien crié « A bas le roi »²⁹. Par ailleurs, l'auditorat militaire et la sûreté militaire de l'armée d'occupation enquêtent sur les activités éventuelles de Jacquemotte et Van Overstraeten en Allemagne occupée. Renseignements contradictoires, y compris ceux que fournit la Sûreté française : la présence de Jacquemotte à Duisbourg et le meeting qu'il y aurait tenu ne peuvent être confirmés. En revanche, la participation de Van

Overstraeten à la conférence d'Essen, rencontre des PC de France, d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne dirigée contre l'occupation de la Ruhr est relevée sur la base... de la presse allemande ³⁰. De fait, Van Overstraeten précise lui-même sa présence le 7 janvier, à la conférence d'Essen et sa participation aux meetings de Hamborn et Cologne les jours suivants ³¹. Mais il souligne que ses propos diffèrent à peine du discours de Vandervelde prononcé à Cologne à la même époque.

C'est qu'en effet, depuis le 11 janvier, l'armée belge est dans la Ruhr aux côtés des Français. Il s'agit du premier banc d'essai internationaliste pour les partis communistes d'Europe occidentale. Ils y répondent avec fougue et le PCB, en particulier, met en cause tant l'action sanctifiée de l'armée que le mirage des réparations allemandes.

Qui plus est, le 14 février, les mineurs borains déclenchent spontanément une grève pour l'adaptation des salaires au bond du coût de la vie, qui se heurte initialement à l'intransigeance patronale et déborde vers le Centre et Charleroi. La Commission nationale mixte des mines fait adopter deux hausses qui permettent à la Centrale des mineurs de faire voter la reprise le 6 mars ³². Les communistes se sont lancés avec leurs forces naissantes dans la bataille pour la continuation et l'extension de la grève. La presse s'est déchaînée contre eux : toucher au charbon en ce moment relève du sacrilège. La grève, déclenchée contre l'avis du syndicat, ne peut qu'être le produit d'une intervention extérieure, les communistes mais aussi, pourquoi pas, d'une manœuvre allemande au moment où se discutent les réparations. Ce volet social ne se limite pas au Borinage houiller. Sur le procès de 1923 plane également le souvenir de la grève d'Ougrée-Marihaye qui paralysa l'entreprise de mai à décembre 1921. Lahaut a été l'âme du mouvement, inspirant le Comité d'action de la grève. Le directeur général ne l'a pas oublié, dont le témoignage sollicité par l'instruction, reflète bien la position du patronat de combat liégeois ³³. Non membre du PCB, et à ce titre non poursuivi, Lahaut est, pour Jacques Van Hoegarden, un véritable agitateur communiste, agissant déjà comme tel en 1921 mais aussi en 1923. Sans pouvoir être formel sur l'argent venu de l'étranger, il souhaite que soient examinés ses moyens d'existence ainsi que la comptabilité du Comité de grève. En son « âme et conscience », il déclare : « je considère au point de vue national, Lahaut comme un être tout aussi destructif et nuisible que les gens qui se déclarent ouvertement communistes »...

Voilà le décor planté pour passer de l'observation vigilante à l'élimination pure et simple. Le détour patriotique est évident et rentable, la peur sociale est patente, des valeurs essentielles sont atteintes, le pouvoir dont les socialistes ont été éjectés est, pour le moins, favorable : la justice frappera. Elle se veut rapide et terrible. Elle révèle son inefficacité en matière politique. Devant formaliser juridiquement le délit d'opinion, elle ne peut que mettre en cause le caractère démocratique de la constitution, la nature libérale du système parlementaire. En appuyant pareille procédure, le parti socialiste aurait miné ses propres bases, mis en cause sa propre culture. Les démonstrations faites devant la Cour par les dirigeants et avocats liés au POB vont peser de tout

leur poids sur le verdict d'acquiescement. Significativement, c'est à la Maison du peuple que se rendent les inculpés libérés sur le champ au Palais même.

3. En guise de conclusion

Sans doute, et le parallèle a été largement souligné avec le grand complot, est-ce le dernier procès du XIX^e siècle qui s'est plaidé là. A l'heure du suffrage universel, la peur du rouge ne peut plus être soulagée par la répression judiciaire. Il faudrait des faits patents, criminels, perpétrés par des individus précis. Le corps social belge a des pratiques de pacification qui excluent l'hystérie collective nécessaire à l'accomplissement d'un forfait de ce type.

En 1932, au plus fort des grèves, la direction communiste se retrouvera, une fois encore, pratiquement au complet sous les verrous. Mais la Justice se gardera bien de monter un procès collectif. De même, alors qu'elle pouvait se targuer d'un véritable mouvement d'opinion anticommuniste consécutif au pacte germano-soviétique, les pratiques d'interdiction ne touchèrent pas le parti mais sa presse et l'on ne connut pas en Belgique la vague de dénonciations ou de persécutions individuelles qui se déchaîna en France.

Et cependant la peur du rouge n'était pas un vain mot. En particulier, les craintes patronales ne font que croître avec la montée en puissance du mouvement ouvrier entre les deux guerres.

Ce n'est donc pas un hasard, à nos yeux, si se structure en 1925 la Société d'études politiques économiques et sociales (SEPES) qui reprend sur le plan privé l'action du Parquet. L'impossibilité pour l'Etat de faire disparaître le PCB, démontrée par le procès de 1923, fait basculer vers le privé la fonction de contenir le communisme.

Elle offre à cette équipe issue — est-ce également un hasard — de l'armée d'occupation dans la Ruhr, l'écoute intéressée du patronat qui va financer ce précieux service d'espionnage social.

Les dossiers de l'Association houillère du Couchant de Mons nous éclairent en effet sur le fonctionnement interne de la SEPES dans la région entre 1930 et 1941. Le 1^{er} janvier 1930, plusieurs industriels borains réunis à l'initiative de l'Association houillère du Couchant de Mons créent, avec leurs collègues du Centre, une subdivision Centre Borinage de la SEPES. D'emblée le budget est important : il avoisine deux cent mille francs, fournis à concurrence de 40% pour le Borinage et 60 % pour le Centre. Quatre-vingt mille francs sont réunis par l'Association charbonnière et la Chambre de commerce et d'industrie de Mons. Les principales entreprises sont représentées ³⁴.

Les sommes importantes récoltées sont soigneusement ventilées dans des rapports détaillés fournis aux bailleurs de fonds. Ainsi, la propagande (cycles de conférences, brochures, tracts, diffusion de journaux) ne mange-t-elle que la moitié environ. Le « Service spécial » dévore le reste et affiche d'importants frais de personnel et de déplacements.

Les services rendus sont également détaillés et révèlent de fait une activité soutenue. En un trimestre de 1934, pas moins de cinquante entreprises ont été « visitées », certaines jusqu'à cinq fois et plus de cent vingt « rapports spéciaux » ont été dressés. Plus de sept cents « éléments douteux » ont été signalés et fichés ³⁵. De fait, les pa-

trons transmettent au Service les fiches du personnel dont ils demandent la « vérification ». Entre juin et septembre 1930, sur cinquante-deux mille (!) fiches reçues, huit mille deux cents ont été vérifiées³⁶. Les étrangers font l'objet d'une attention soutenue et les « subversifs » trop actifs signalés à qui de droit.

Les grèves de 1932 et de 1936 sont l'occasion de dresser la liste des « lieux névralgiques » et d'en appeler à une meilleure coordination encore de l'ensemble des organisations patronales. Le caractère privé de l'organisation permet d'associer à l'action purement policière de surveillance, la contre-offensive idéologique qui passe non seulement par la propagande anticommuniste directe mais également par la diffusion de la bonne pensée en général : l'abonnement souscrit en faveur de la maîtrise des charbonnages aux « bons journaux », catholique et libéral : *La Province* et *Le Progrès*.

Cette relève patronale est-elle officielle ? En d'autres termes, les liens tissés entre les hommes de la SEPES et certains services de l'Etat, mis à jour par les travaux de Balace, Van Doorslaer et Verhoeyen, aboutissent-ils à un véritable partage des tâches ?

Si nous ne pouvons l'affirmer avec certitude, il est patent que les archives politiques du Parquet retrouvées à Moscou se tarissent spectaculairement à partir du démarrage de l'activité de la SEPES. Il faudrait, pour le démontrer, accéder à différents fonds d'archives des appareils d'Etat : Sûreté publique, Sûreté militaire, gendarmerie, Parquets... mais à, ce jour, il paraît que plus rien n'existe pour la période. Et, après tout, c'est peut-être vrai...

Aussi, provisoirement, nous contenterons-nous d'affirmer que plus qu'une péripétie concernant, ne l'oublions pas, un « parti » qui ne comptait alors que quelques centaines de membres (plus près de trois cents que de mille), le procès de 1923 marqua sans doute un tournant dans la pratique politique de l'Etat, en particulier de sa Justice.

Notes

¹ Francis BALACE, *La droite belge et l'aide à Franco, in Revue belge d'histoire contemporaine*, 1987, 3-4, pp. 505-690

² R. VAN DOORSLAER, Etienne VERHOEYEN, *L'Allemagne nazie, la police belge et l'anticommunisme en Belgique (1936-1944). Un aspect des relations belgo-allemandes, in Revue belge d'histoire contemporaine*, xvii, 1986, 1-2, pp. 61-126.

³ Fonds 102, opis 1. Il s'agit d'une partie seulement des dossiers politiques murés au Palais de Justice de Bruxelles, « découverts » et enlevés dès les premiers jours par la police allemande. Remercions ici l'historienne russe Alla Namazova qui attirera mon attention sur le contenu de ces dossiers et m'en facilita l'accès en 1993.

⁴ Fonds 7, opis 1. Mes collègues Dirk Martin et Patrick Nefors m'ont considérablement aidé dans l'exploration de ce fonds au cours d'une mission commune à Moscou en avril 1994. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

⁵ Quelques stations de métro séparent la Vyborgskaia ulitsa, siège des Archives spéciales, de la Pouchkinskaia où reposent les archives du Komintern.

⁶ L'ASBL Sauvegarde des archives industrielles du Couchant de Mons (ACM) gère le Centre d'étude sur l'industrie houillère du Borinage.

⁷ La Société d'études politiques, économiques et sociales. Voir F. BALACE, *op. cit.*, en particulier pp. 585 et suivantes.

⁸ Parmi ceux-ci, le docteur Albert Marteaux.

⁹ Centre de conservation et d'étude des collections documentaires, Moscou (ci après : CCD), Fonds 102 (procureur du roi de Bruxelles) 1-47, le directeur de la Sûreté générale au procureur du roi du tribunal de 1^{re} Instance de Bruxelles, Paris, 26 juillet 1921.

¹⁰ CCD, Fonds 7-1-1215.

¹¹ Lucie Dejardin (1875-1945) militante socialiste, conseillère communale de Liège en 1926 et première femme député en 1929.

¹² CCD, 7-1-1215, 5 juin 1920.

¹³ Note confidentielle sur les organisations bolchevistes ou bolchévisantes anversoises (s.d. septembre 1920) (ccd, 7 1 1215).

¹⁴ CCD, 7-1-1215, le consul de France à Liège à M. de Margerie, Ambassadeur de France à Bruxelles, 20 octobre 1920.

¹⁵ CCD, 102-1-17, le procureur du roi de Bruxelles au procureur général, (projet), 16 octobre 1920.

¹⁶ CCD, 102-1-21, le procureur du roi de Bruxelles au procureur de la république de Lille, 16 décembre 1920.

¹⁷ CCD, 102-1- 14, 15 et 23.

¹⁸ Très méthodique, le Parquet dresse un index des noms et des adresses figurant dans les documents « saisis le 26 juin 1920, à la réunion secrète du club Clarté et au domicile de F. P. à Gand : 13 pages bien serrées » ! (ccd, 102-1-23).

¹⁹ « Identité des candidats et leurs représentants communistes aux élections législatives du 20-11-1921 » (ccd, 102-1-26). La Poste est également utile quand elle permet de relever tous les abonnés au journal *L'Ouvrier Communiste* (*Ibid.*).

²⁰ Le procureur du roi de Bruxelles au procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, 16 avril 1921 (ccd, 102-1-16) ; 1^{er} juillet et 19 octobre 1921 (ccd, 102, 1, 15).

²¹ CCD, 102-1-26.

²² Jozef Celis et son adjoint Block feront l'objet d'une instruction clôturée par un non-lieu en 1947 pour leur participation à l'arrestation de communistes sous l'occupation (VAN DOORSLAER et VERHOEYEN, *op. cit.*).

²³ Le « complot » de 1923 a fait l'objet, compte tenu de la disparition du dossier d'instruction, d'un excellent mémoire en 1979 : Philippe PERSYN, *Le complot communiste de 1923*, Mémoire de licence en sciences politiques, ULB, 1978-1979. Le dossier « perdu » a été retrouvé à Moscou : CCD 102-1-55, 56 et 57.

²⁴ *La Libre Belgique*, 10 mars 1923, cité dans Philippe PERSYN, *op. cit.*, p. 56.

²⁵ *Le Soir*, 12 mars 1923, cité dans Philippe PERSYN, *op. cit.*, p. 68.

²⁶ Deux mille trente-sept documents saisis chez Joseph Jacquemotte, plus de trois cents chez Henri Glineur, quelques centaines chez Van Overstraeten, De Boeck, Francken, Van den Borre, etc.

²⁷ Théodore Heyse, auteur d'une bibliographie exhaustive sur la guerre 1914-1918, farouche contempteur de la politique activiste et directeur de la fameuse *Revue belge des livres et documents de la guerre 1914-1918* ; bibliographe récidiviste en 1940-1944 à Londres...

²⁸ PV d'interrogatoire de Van den Borre, de War Van Overstraeten, mars et avril 1923 ; CCD 102-1-55.

²⁹ PV d'interrogatoire d'Antony Vienne et de Georges De Gerost, 13 avril 1923, CCD 102-1-55.

³⁰ Parquet de Duisbourg, PV d'information, 30 mars 1923 ; Sûreté militaire, Groupe de Crefeld, Pro Justitia, 24 mars 1923 ; OG de l'Armée d'Occupation, 2^e Bureau, à l'auditeur général, 31 mars 1923 ; CCD, 102-1-55.

³¹ PV d'interrogatoire War Van Overstraeten, 5 avril 1923, CCD, 102-1-55.

³² Philippe PERSYN, *op. cit.*, pp. 36 et suivantes.

³³ PV d'interrogatoire de Jacques Van Hoegarden, ingénieur des Mines, 15 mai 1923. CCD 102-1-55.

³⁴ Forges et Laminiers de Jemappes, Banques du Hainaut, Banque de Crédit, Société des Pavillons, Société du Gaz de Wasmuël, Carbochimique...

³⁵ SAICOM, ACM, 810. Rapport succinct de l'activité de l'Inspection du Centre et du Borinage pendant le deuxième trimestre de 1934.

³⁶ SAICOM, ACM 810. Relevé du travail fourni dans le Centre et le Borinage depuis le 25 juin 1930.

Les libéraux belges et la peur du rouge

Regards sur l'anticommunisme libéral (1919-1939)

Denis DIAGRE et Marc D'HOORE

Though the courses make changes sometimes,
rivers always reach the sea.
Robert PLANT, 1975

1. Introduction

Peut-être paraîtra-t-il délibérément restrictif, ou même paradoxal, ou au contraire redondant, de juxtaposer dans le titre de la présente étude, les notions de « peur du rouge chez les libéraux » et d'« anticommunisme libéral ».

C'est qu'en termes de perspective d'analyse, il est plusieurs manières d'appréhender le phénomène de la peur du rouge. Soit en tenant le concept de peur pour un présupposé, et en envisageant d'entrée de jeu toutes les attitudes, les positions et les réactions des libéraux comme autant de manifestations fantasmatiques découlant d'un sentiment hypertrophié de crainte face à une menace multiforme et illusoire. L'intérêt indéniable d'une telle démarche réside sans doute dans la possibilité de saisir la variété des fantasmes et la multiplicité parfois amusante de leurs représentations, mais peut-être au détriment d'un véritable questionnement sur la nature profonde, la signification précise et la portée de cette « peur » dont ils dérivent, et au risque de porter tous les comportements étudiés au compte de réactions strictement instinctives, sentimentales dirions-nous et, pourquoi pas ? obsessionnelles.

Assurément, l'exercice est facile qui consisterait à exhumer un certain nombre de morceaux de bravoure libéraux illustrant ce qu'on pourrait commodément qualifier de « peur du rouge ». Mais pour aisée et édifiante qu'elle se révélerait vraisemblablement, une telle option présenterait le défaut majeur de n'être elle-même, en fin de compte, que la caricature de la situation qu'elle prétendait éclairer.

Par ailleurs, notons que les libéraux eux-mêmes — c'est l'une des singularités résultant de leur place dans l'espace idéologique — furent objets, parfois victimes, de fantasmes construits au départ de leurs références révolutionnaires, anticléricales et maçonniques ¹.

La voie qu'ont empruntée les auteurs de ce texte est autre : tenter de cerner la réalité de cette peur au fil d'une interrogation privilégiant les discours, la propagande et les stratégies du libéralisme à l'égard du communisme, de son expression politique en Belgique (le PCB) et de la Russie soviétique.

Y-a-t-il une « peur du rouge » libérale ? Quels en furent les thèmes, les images et les spécificités ? Quel impact eut cette peur sur les attitudes libérales, et partant, sur la

décision politique et sur le projet porté par le plus ancien des courants politiques belges ? Quels enseignements peut-on tirer, à partir de l'examen de ses angoisses, de ses représentations de la réalité et de ses contradictions internes, quant au rôle et à la place du libéralisme dans la société belge ? Voici quelques-unes des questions auxquelles ce texte souhaiterait apporter des éléments de réponse.

Il est évident qu'une telle investigation a dû se borner à l'examen des quelques temps forts de l'expression anticommuniste, qu'il s'agisse d'événements extérieurs ou intérieurs — et notamment les périodes électorales, à l'occasion desquelles s'épanouissent les mécanismes de propagande.

Plutôt que de privilégier tel ou tel type de sources, nous avons tenté d'exploiter simultanément des matériaux de nature et d'origine très diverses, qui reflètent la diversité des composantes du libéralisme : archives des instances délibérantes du parti libéral, papiers de mandataires, écrits de personnalités appartenant à la mouvance libérale, brochures et programmes électoraux, presse, annales parlementaires...

En ce qui concerne la presse libérale, il importe de souligner la variété de ses titres et la gamme des sensibilités qui s'y expriment, allant d'un conservatisme nettement affirmé (*La Gazette*) au radicalisme (*La Dernière Heure*), en passant par un groupe de journaux occupant sur cet axe une position généralement plutôt « médiane » (*L'Etoile Belge*, *L'Indépendance Belge*, *Het Laatste Nieuws*, *La Gazette de Charleroi*, *La Flandre Libérale*, *Le Matin*, etc.). Aussi, pour les besoins du présent exposé, avons-nous privilégié deux de ces feuilles (*L'Indépendance Belge* et *La Dernière Heure*) représentatives des courants modéré et radical coexistant au sein du libéralisme belge ². De ce fait également, le panorama que nous présentons sera forcément partiel ; de là, notre choix de mettre l'accent sur des « regards », que des analyses systématiques nuanceront ou contrediront.

2. Apparition du thème bolchevique dans la propagande libérale : les élections législatives du 16 novembre 1919

C'est un truisme que de rappeler la radicalisation, voire la virulence des discours politiques à l'occasion des campagnes électorales. Les fractures s'y dessinent alors avec une netteté qui, faut-il le dire, ne reflète pas l'exacte réalité des rapports entre les partis.

Premières élections législatives depuis 1914 et la rupture de la grande guerre, premières aussi à se dérouler sous le régime du suffrage universel pur et simple, les élections de novembre 1919 n'échappent pas à la règle.

C'est à ce moment qu'est diffusée une brochure éditée à Bruxelles et récapitulant les positions, les projets et les préoccupations du parti libéral au sortir du conflit ³. De longs passages sont consacrés aux adversaires anciens ou futurs du libéralisme. Au vieil ennemi « clérical » s'est joint un nouveau groupe, les « activistes », dont les libéraux dénoncent la collusion avec les premiers cités. Autre objet d'inquiétude : les coalitions « clérico-socialistes ». Enfin, à la gauche d'un socialisme « assagi » par sa participation à l'Union sacrée, une fraction révolutionnaire risque de gagner du terrain, sinon de déborder le POB : les « bolchevistes » belges.

Ces derniers occupent cinq pages dans une publication qui en compte trente-trois. Cette proportion, dans un programme général, en dit long sur les appréhensions qui se

sont fait jour au sein du libéralisme. Les exigences du « citoyen » Jacquemotte font l'objet de citations apeurées peut-être, et effrayantes à coup sûr ; la dictature prolétarienne, une Hongrie livrée aux « meurtriers d'État » et aux pillages institutionnalisés, ainsi qu'une Russie « orgie de sang », accablée par la misère, étranglée aux points de vue industriel et financier, et où « des intellectuels sont chargés du nettoyage des rues », illustrent bien les horreurs de la Révolution. Dans l'esprit des libéraux, la peinture d'une telle Russie sert aussi à disqualifier le POB, car « voter pour la liste socialiste, c'est soutenir la guerre des classes », affirme la brochure précitée.

Toutefois, d'une façon générale, c'est autant le vieil ennemi clérical que pointe la presse libérale à l'approche des élections du 16 novembre 1919. La menace demeure à droite, en dépit d'articles tels que celui que publie *L'Indépendance Belge* le jour du scrutin, et qui donne la parole à l'universitaire français Charles Andler ⁴. Celui-ci ne mâche pas ses mots : « impérialisme marxiste », germanité de Marx — « le Bismarck du socialisme, qui dès le premier jour, voulut la dictature germanique sur le monde ouvrier » — lourdement soulignée, avant de conclure : « le marxisme mène à la tyrannie, au bolchevisme ». « Bolchevisme » est aussi le titre d'une rubrique quasi journalière dans *L'Indépendance Belge*. L'existence de cette rubrique répond indubitablement à une volonté plus précise que celle d'informer simplement.

Lors des élections, le parti libéral se voit reléguer à la troisième place, loin derrière le parti catholique et un POB qui effectue une percée décisive. Mais il importe de souligner que ce rouge-là ne semble plus inquiéter outre mesure. Ceux qui resteront qualifiés de « collectivistes », dans la phraséologie libérale des années 1920 et 1930, sont considérés avant tout comme des concurrents, sinon des interlocuteurs avec lesquels il faudra bientôt composer ⁵. Au reste, la position de la majorité modérée du POB face à la fraction « bolchevisante » n'est-elle pas de nature à calmer les esprits, citations du *Peuple* à l'appui ?

Du même coup, la crainte du désordre et du bain de sang semble s'évanouir, comme en témoigne l'article « Le Bolchevisme » que signe dans les colonnes du *Soir*, Albert Devèze, l'une des figures de proue du parti libéral ⁶. Le propos se veut vigoureusement rassurant, d'une vigueur qui ne masque pas toujours le malaise.

Définissant successivement les extrémismes qu'elle condamne et auxquels elle oppose la démocratie et le progrès, sa thèse, habilement menée, vise à démontrer le caractère réactionnaire du « doctrinarisme communiste ». La création d'une caste privilégiée (le prolétariat) ne signifie-t-elle pas la substitution « au tsarisme des Romanoff, du tsarisme de Trotsky et de Lénine » ? « Tyrannie », « oppression », « violence », « pillages », « guerre », « réaction » s'opposent à « liberté », « égalité », « fraternité » et « progrès ». Aux yeux d'un Devèze, le communisme n'est pas la plus bénigne des réactions, mais la plus terrible, « parce qu'elle est inexpérimentée, ignorante, désordonnée et qu'elle donne libre cours à la redoutable impulsivité des foules ».

3. Un « non-événement » : la fondation du parti communiste

C'est en mai 1921 que le parti communiste belge voit le jour... dans l'indifférence de la presse libérale. Des articlets se contentent d'annoncer la scission chez les socialistes. C'est une fois encore en citant *Le Peuple* que *L'Indépendance Belge* revient sur

la question : « Nous ne craignons pas le nouveau parti. Nous le croyons sans avenir et, dans un pays de pondération et de bon sens comme le nôtre, il sera peut-être bruyant, mais il ne sera guère dangereux »⁷.

4. Le retour du thème bolchevique : les élections du 22 novembre 1921

On rit souvent... mais on se méfie, on s'agite... et on agit providentiellement le thème du rouge à l'approche des élections suivantes. A l'occasion de celles-ci, resurgissent des propos plus sévères, comme en témoignent deux opuscules parus à cette époque, l'un dû à la plume du publiciste et propagandiste (officiel) libéral Gustave Abel, l'autre constituant le programme officiel, abondamment illustré, que répand le parti libéral à l'occasion de la consultation⁸. Cette campagne libérale de 1921 est d'ailleurs dynamique et particulièrement agressive à l'égard des socialistes, rentrés dans l'opposition après l'affaire du « fusil brisé »⁹.

L'idée qui sous-tend les deux publications officielles du libéralisme est facile : lier irrémédiablement les socialistes belges aux communistes belges ainsi qu'à l'URSS (les « Soviets »). Cette parenté entre communistes et socialistes est en outre sournoisement soulignée à l'aide de « morceaux choisis » émanant des principaux intéressés et habilement montés en épingle. Ainsi, une phrase de Jacquemotte fera pendant de longues années les délices de la propagande électorale libérale : « Nous avons le couteau entre les dents, Wauters et Vandervelde ont le couteau en poche »¹⁰. De Brouckère n'a-t-il pas affirmé son soutien aux bolchevistes russes¹¹ ?

Tout ceci s'accompagne de descriptions multiples de la situation dans laquelle se débat une URSS-repoussoir, terre d'une funeste « expérience », ainsi que le martèlent souvent les plumes libérales, choquées que l'existence d'une multitude humaine soit sacrifiée à une « aussi enfantine illusion »¹². Et Abel de conclure : « un abîme sépare le socialisme des principes libéraux ».

Cette virulence est d'autant plus grande qu'elle se nourrit des tendances qui se font jour dans l'autre « rempart » (le parti catholique), en l'espèce le développement de la démocratie chrétienne. Ne trouve-t-on pas d'ailleurs, chez les pères de l'Eglise, l'idée de propriété collective du sol, affirme la propagande libérale¹³ ?

Ici se manifestent les principaux thèmes qu'utilisera tout au long de l'entre-deux-guerres le parti libéral, champion de l'union nationale, de l'entente entre les classes, de la modération, du « bon sens », de la liberté, de la tolérance et de la démocratie, face à toutes les « démagogies de droite et de gauche » frénétiquement dénoncées à travers ses œuvres de combat¹⁴.

Remarquons toutefois que le recours à cette imagerie anti-bolchevique ne fut apparemment pas systématique¹⁵.

C'est avec une paternelle douceur que, par exemple, le candidat Forthomme réfute le « socialisme raisonnable » et évoque les dangers de l'étatisme sclérosant. « L'homme n'a guère changé » et « les trois moteurs de ce monde restent la contrainte, l'intérêt et l'amour ». Une lecture critique, donc, mais exempte de diabolisation du socialisme « raisonnable », « un socialisme du possible » avant la lettre ? — auquel Forthomme n'impute « que » la stérilisation économique à brève échéance.

Nous avons vu précédemment le rôle de contre-exemple qu'on attribuait à l'URSS, à laquelle les deux livrets de propagande faisaient une large place. Si Forthomme

choisit de glisser rapidement sur cette argumentation commode, sans doute fait-il exception. Car Devèze, par voie de presse, rappelle le 17 septembre 1921 que « la démocratie n'a rien de commun avec les dogmes économiques de Karl Marx et les utopies désastreuses de Lénine »¹⁶, et la presse libérale semble ne pas être en reste, ainsi *L'Indépendance Belge* : « La famine en Russie. Un chaos comme au Moyen-Age » (14 septembre) ; « La famine en Russie. La part de responsabilités des Soviets » (20 septembre) ; « Il y a Bolchevique et Bolcheviste » (23 septembre), etc. Le journal libéral ouvrira également ses colonnes à un appel d'un « Comité exécutif des membres de la Constituante de Russie », qui exhorte l'Europe à protester contre les emprisonnements, les exécutions, les bains de sang de l'« autocratie russe », les « tribunaux obscurs » (26 septembre).

Peut-être le but sera-t-il trop bien atteint puisque, au lendemain du verdict, une autre gloire libérale, Paul Hymans, commentera singulièrement le succès catholique (les catholiques gagnent sept sièges) en se plaignant de ce que « certains éléments du corps électoral, surtout dans les campagnes, effrayés par les périls d'extrême-gauche, se sont précipités vers le parti qui est l'expression la plus sensible du conservatisme » et d'affirmer : « la crainte de ce qu'on appelle le péril rouge précipite à droite les esprits timorés »¹⁷. Portant la « peur du rouge » au compte de l'« éducation politique très rudimentaire de nos masses », Hymans a-t-il lu Gustave Abel ? Il ne paraît plus, en tout cas, jouer la même partition, en minimisant après coup le danger d'extrême-gauche, et prouvant *ipso facto* que cette « peur » libérale reste un réflexe contrôlé. *L'Indépendance*, pour sa part, regrettera que « les catholiques ont profité de notre propagande »¹⁸.

5. Un grand frisson... Le complot communiste de 1923

Un travail de belle envergure présenté à l'Université de Bruxelles en 1976 faisait coïncider les éruptions anti-bolcheviques libérales avec les périodes électorales¹⁹. Nous pouvons dès à présent constater que cette assertion est justement fondée. Cependant, il serait faux de croire au mutisme de la presse libérale entre ces monuments cruciaux. Illustration de cette détermination à « laisser les casseroles sur le feu », *L'Indépendance Belge* qui, des semaines avant l'annonce du « complot communiste » et à l'écart de toute échéance électorale, multiplie les publications de témoignages saisissants et de mises en garde dramatiques.

Sur un mode plus réaliste, se placent les premières pages une fois encore des éditions du même journal le 4 et le 7 mars 1923. Sous le même titre, « L'action communiste », l'auteur évoque le phénomène bolchevique en Belgique. On laisse Dewinne, du *Peuple*, assurer qu'ils ne sont plus guère dangereux « et prétendre que les syndicats associés au POB désirent ardemment se débarrasser de ces trublions ». Le journaliste de *L'Indépendance Belge* intervient personnellement en ces termes : « Il est temps qu'on surveille l'action communiste et qu'on y mette bon ordre ».

Quelques jours plus tard, un auteur qui ne se dévoile pas révèle une action souterraine qui fomenté des « grèves suspectes au profit de la politique allemande contre les intérêts belges », et une circulaire visant à « verser le poison de la paresse dans les jeunes âmes ».

On le voit très clairement, en quelques jours, le grand journal libéral ouvre ses colonnes à plusieurs reprises à la question communiste. Ces quelques citations confirment au moins deux choses : le communisme, s'il n'est pas un péril immédiat, est cependant « urticant » ; ensuite, l'ambiguïté d'une certaine propagande libérale face à un POB dont on redoute ou dont on exploite les liens avec les communistes.

Le 19 mars 1923, la première page de *L'Indépendance* présente un titre bien alarmant : « Un complot communiste — quarante arrestations ». Sans intervenir personnellement, *L'Indépendance Belge* signale quarante arrestations (dont celles de Jacquemotte et Van Overstraeten...). Cette fois encore, il est question d'un soutien financier allemand et russe.

Le réquisitoire introductif, reproduit dans *L'Indépendance Belge* du 4 juin, signale une tentative de renverser le régime parlementaire par les armes, et des actes commis dans ce sens... Le 28 juillet, le verdict — acquittement général — ne reçoit que quelques lignes en deuxième page du journal précité. Négligence ou mépris ? En revanche, le 29 juillet : « A propos des communistes — un intéressant jugement aux Etats-Unis », où l'on apprend en substance que partout où les tribunaux s'étaient penchés sur les actions communistes, les verdicts avaient été similaires. Mais, au-delà, implicitement, n'essaie-t-on pas de mettre en relief qu'ailleurs, des disciples de Moscou intriguent ?

De son côté, *La Dernière Heure*, représentative de l'aile gauche du libéralisme, choisira le ton de l'ironie moralisatrice :

« [Le jugement] est une victoire de la liberté. Les communistes auront de la peine à ne pas se souvenir qu'ils doivent leur acquittement à la liberté ; ils n'oublieront pas qu'il s'est trouvé des avocats de tous les partis pour les défendre et avec eux, la liberté d'opinion. Et dire que s'ils étaient au pouvoir, ils commenceraient par supprimer tout ce fatras bourgeois (...). Même pour les communistes, la société bourgeoise a du bon »²⁰ !

6. Accalmie ou persévérance : les élections du 5 avril 1925

Nous avons pu constater combien les publications officielles du parti libéral avaient, en période électorale, une nette tendance à l'exaltation anti-communiste. Les propagandistes officiels allaient-ils réitérer leurs avertissements ? Loin de là, si nous en croyons la plate-forme du parti libéral en vue des élections législatives de 1925, document bref au ton très mesuré et dans lequel sont énumérés les thèmes traditionnels libéraux : « idéal de liberté et de justice, attachement absolu aux intérêts supérieurs du pays ». « Parti national », y lit-on encore, « le parti libéral condamne avec énergie toute tendance destructrice de l'unité de la patrie »²¹.

La gauche libérale se définit, une fois encore, comme le parti de la sagesse et du patriotisme, à l'appui d'une plate-forme réduite à deux seuls points : l'opposition irréductible à toute politique séparatiste et la défense des institutions représentatives et du suffrage universel en répudiant toute tendance autoritaire, « qu'elle soit d'inspiration réactionnaire ou qu'elle se couvre de la dictature du prolétariat ». Le souci existe donc.

Les électeurs de l'arrondissement de Verviers ont pu, à la même époque, se nourrir des huit pages d'un tract de Pierre Forthomme²². Dans ce cas également, le ton est

modéré, conciliant, assez peu énergique : « coûte que coûte, il faut choisir entre les trois grands partis politiques qui existent en Belgique : les catholiques, les socialistes et les libéraux... ». Mieux encore, on y trouve un plaidoyer destiné à montrer l'ancrage démocratique des socialistes dépouillés de leur prétentions révolutionnaires ! Assouplissement, certes, mais mesuré : le texte manuscrit d'un discours électoral donné à Anvers et à Charleroi par le même Forthomme affirme : « C'est par milliers aujourd'hui que se comptent dans les centres industriels les organisateurs du désastre national. En vain les socialistes nous assurent qu'ils ont le mouvement bien en main. Ils sont dans le fonds plus préoccupés que nous »²³. L'évocation de kyrielles de furieux infectant les organisations socialistes a dû faire frémir les auditeurs anversoïses et carolorégiens.

Pendant ce temps, du côté de la presse libérale, on s'efforce de présenter « La vraie plate-forme » communiste. Officiellement, aux dires de *L'Indépendance Belge*, les communistes dociles aux injonctions de Moscou, tendent la main aux socialistes pour tromper la vigilance des électeurs. Mais, lors des meetings, les communistes brocarderaient rageusement le POB réactionnaire. Pour étayer cette accusation de duplicité, le journal se réfère à la découverte, par ses services, au mois de février 1925, d'une brochure confidentielle exposant le programme communiste, reproduit dès lors dans *Le Drapeau Rouge* (8 février)... Il y est question de « conquête du pouvoir », d'« instauration de la dictature prolétarienne », de « la destruction de l'appareil d'État bourgeois... »²⁴.

Les « partis du désordre » font l'objet d'attaques répétées... mais la menace communiste est-elle prise réellement au sérieux ? Un premier élément de réponse se trouve peut-être dans les colonnes du même journal, le 4 avril. Le discours évoque irrésistiblement le double sentiment des libéraux, fait de mépris ironique, d'une part, de méfiance et de crainte, d'autre part.

Le mépris : l'assistance aux meetings communistes, dont la faiblesse est moquée à plaisir, fait l'objet d'une aussi piètre considération que les ténors du PCB :

« Quelques centaines de personnes, une moitié de curieux, ennuyés et rangés comme des enfants bien sages ; ça et là, sur un banc bâille une femme flanquée d'une gosse, qui a accompagné son mari, conducteur de tram ou facteur des postes en uniforme ; puis tous ces révolutionnaires se dispersent. Les uns vont boire un verre de bière. Les autres prennent le tram ».

Mépris, donc, mais aussi un soupçon de méfiance comme l'attestent les paroles prêtées à Jacquemotte :

« Nous détruirons le Parlement, nous donnerons aux travailleurs la possession de leurs instruments de travail, nous défendrons les intérêts de classe du prolétariat ! Plus de socialisme de salon, plus de banquets avec toute la racaille de la bourgeoisie ! Notre idéal, c'est la révolution comme en Russie. C'est la révolution prolétarienne » !

Quoi qu'il en soit, les élections d'avril 1925 se soldent par une nette avance socialiste (un score pour ainsi dire historique), une grave défaite pour les libéraux, qui perdent dix sièges, et un score insignifiant du parti communiste (1,6 %).

7. « Tous les fanatismes sont nos ennemis » : les élections du 26 mai 1929

Les périodes inter-électorales exerçaient apparemment une action sédative sur la propagande libérale anti-communiste... Nous avons déjà observé, cependant, un travail de fond, une volonté réelle de marteler l'opinion des méfaits et des violences d'une « utopie » que le « bon sens » libéral condamne. S'il ne fait pas de vagues chez nous, du moins le bolchevisme justifie-t-il des rubriques de presse du genre « La terreur en Russie »²⁵. Au printemps 1929, on voit ressortir les épouvantails électoraux.

Officiellement, c'est sur les thèmes de l'unité (du pays et entre les classes, notamment) et du redressement auquel ils ont contribué depuis 1926, que les libéraux, sûrs d'eux cette fois²⁶, mènent campagne contre la voie « socialiste et collectiviste », celle de la « surenchère électorale, des promesses vagues, de l'appât d'un paradis terrestre hypothétique »²⁷. L'accusation est ouvertement faite à cette « politique démagogique ou de mauvais bergers » d'exploiter les rêves du peuple en vue de faire main basse sur des fonctions rémunératrices. C'est évidemment le POB qui est ici sur le banc des accusés.

Le sort des communistes est scellé en quelques mots :

« Est-il utile de parler de la politique pratiquée par quelques minorités, les activistes, communistes, etc. ? Politique d'aventuriers en mal d'emplois, mécontents de ce que la trahison soit honnie, ou politique de cerveaux brûlés dont les élucubrations ne trouvent fort heureusement point, dans nos masses éclairées, un champ propice à leur développement »²⁸ ?

Les ennemis n'ont donc guère changé... Le POB, le collectivisme, le communisme qui, à défaut des honneurs d'une agitation frénétique, fait l'objet d'un paragraphe... prophylactique... Seuls sont (relativement) épargnés les « cléricaux ». Depuis 1927, ils gouvernent à nouveau seuls avec les libéraux et s'affirment décidément comme leurs alliés privilégiés. Le parti libéral poursuivra sa participation au pouvoir avec eux jusqu'en 1935...

En attendant, dans les réunions électorales, dans la presse se multiplient les attaques contre socialisme et communisme. Lors d'un meeting à Bruxelles, Devèze brocarde le marxisme et la lutte des classes²⁹.

L'heure n'est pas au ménagement et il suffit pour s'en convaincre de lire Abel à la une du 17 mai :

« Nous devons donc avoir contre nous le parti cléricale, le parti socialiste et le parti communiste. Tous les extrémismes, tous les fanatismes sont nos ennemis, ceux qui rêvent d'une théocratie ou d'une société démagogique... Les masses rurales et ouvrières, intoxiquées par des conceptions sectaires, sont essentiellement intolérantes »³⁰.

Deux contributions de *L'Indépendance Belge* retiennent encore notre attention : l'une dans l'édition des 20 et 21 mai, l'autre le 25 du même mois.

Dans la première, l'infatigable Abel trouve l'occasion d'éperonner les cléricaux³¹. Dans la seconde, les communistes sont principalement visés. Qu'on avise le titre : « Les communistes et les frontistes présentent des listes truquées ». Affaire qui vient à point pour confirmer le manque de scrupules des communistes, déjà régulièrement dénoncé.

Tout est en place pour le scrutin. Le 28 mai, *L'Indépendance* peut exulter à la une, en pleine page : « Succès libéral ! ». On ne se prive pas de pavoiser et on en vient même à congratuler le POB dont l'organisation et la discipline ont fait buter les communistes. Sur un plan plus inattendu de la part d'un journal au passé prestigieux, on trouve deux caricatures intitulées « Unis dans le malheur » et agrémentées de notes dont on comprend aisément le sens. Jacquemotte est qualifié d'un « voyageur de commerce et ancien député communiste staliniste », Van Overstraeten d'« artiste peintre et ancien député communiste trotskyste »³². « Voilà les communistes désormais éjectés de la Chambre, rendus à leurs occupations premières... qui ne sont pas celles d'intellectuels d'envergure »³³.

8. Les élections du 27 novembre 1932

Novembre 1932 doit mener les Belges aux urnes pour renouveler les Chambres, au terme d'une brève crise gouvernementale. Sur fond de crise économique et d'agitation sociale³⁴ se dessine l'âpreté des combats électoraux, curieusement dominés par la réémergence du débat scolaire³⁵. Les libéraux résument leurs propositions dans une publication d'octobre 1932 et destinée aux propagandistes du parti³⁶. Il s'agit d'un canevas idéologique dans lequel dominent les aspects économiques. Le maître-mot libéral est « la restauration », et l'accent est porté sur la lutte contre le chômage et sur la nécessité d'une politique sociale et démocratique³⁷.

Grand favori sur la ligne de départ, le POB est pris sous les feux libéraux, qui démontent systématiquement la déclaration électorale socialiste, dans un paragraphe au titre accrocheur : « Les dangers de la démagogie — Caractère utopique du programme socialiste ».

L'idée qui l'inspire est l'« incapacité des socialistes à gérer les finances d'un pays », thèse étayée sur des exemples étrangers, tels l'Australie et la Grande-Bretagne.

Mais nulle trace des communistes... belges, car la presse libérale demeure fertile en articles dénonçant les agissements des communistes à l'étranger. Guère de trace non plus d'une opposition doctrinale au socialisme... L'argumentation est « pratique », basée sur le terrain de la gestion. Au surplus, pour rassurer un électorat inquiet des risques de rapprochement des deux partis anticléricaux, l'ultime page de cette publication dément toute rumeur de cartel avec le POB. L'union avec les « cléricaux » est niée, mais moins vigoureusement. Dans le prolongement de ce qui se dessinait en 1929, le cap est maintenu à droite.

La modération apparente de la brochure officielle ne peut masquer cependant la relative agitation de la presse libérale et le langage plus prosaïque et désormais si classique tenu lors des meetings électoraux. Une affiche libérale représente d'ailleurs la bouée libérale tendue à une Belgique dont les jambes sont enserrées par les tentacules d'une pieuvre monstrueuse. Et les tentacules ont pour nom « séparatisme », « communisme », « lutte des classes » et « Boerenbond »³⁸.

Le 25 novembre, Georges de Leener, professeur à l'ULB, monte au créneau. « Formules nouvelles », « fariboles », « bobards », concernant les succès économiques de l'URSS³⁹. Face à la crise économique, il importe de rassurer les gens aux « idées simples », et Simiand est invoqué à son tour, lui qui a su mettre en relief le caractère

cyclique d'une économie qui s'insère dans une histoire dont le sens est le progrès permanent ⁴⁰.

Enfin ressurgit le vieux procédé de l'amalgame à coups de citations « d'origine ». Parus également le 25 novembre, à la une, deux chapelets de phrases se font face, symétriquement disposés : « Paroles de Jacquemotte » : « Ce qui nous distingue des socialistes, c'est que nous avons le couteau entre les dents, tandis que les socialistes l'ont dans la poche ». « Paroles de Vandervelde » : « Ce n'est pas la dictature du prolétariat qui m'effraie. Ce qui nous sépare de Jacquemotte, c'est une différence d'appréciation sur les possibilités de l'heure ». Et comme on préfère s'assurer que personne n'a pu passer à côté, on veille à les reproduire dans l'édition du 27 novembre.

Dernières clameurs avant les élections, dont les résultats indiquent un recul libéral, des gains socialiste et catholique ainsi que la remontée des communistes. La gauche libérale se drape fièrement, grandie, affirme-t-elle, de ne pas avoir versé dans la démagogie ⁴¹. Mais les explications visant à relativiser le succès socialiste — la discipline du parti et le contexte de la crise — tout comme les sarcasmes adressés à Jacquemotte ne peuvent faire oublier l'amertume ressentie par les libéraux.

A travers les péripéties de cette nouvelle élection, il est aisé de percevoir la récurrence du thème « bolchevique » dans la propagande libérale, et la constance de ses arguments et de ses images. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se trouvera quelques figures libérales pour accepter au moins de voir leurs noms, parmi ceux d'hommes de droite et de personnalités catholiques, apparaître dans les comités d'honneur de quelques-unes des nombreuses officines anti-communistes créées au cours des années 1920 et 1930 ⁴². Vers 1931-1932, Albert Devèze, Adolphe Max, Paul-Emile Janson et Charles Magnette firent ainsi partie du comité de patronage de la Ligue nationale belge contre le communisme, tandis que l'énergique Gustave Abel, tout comme Henri Grégoire, professeur à l'ULB et animateur de la revue *Le Flambeau*, figuraient au comité effectif de ce groupement ⁴³. Max, Janson et Devèze se retrouvèrent début 1932 dans le comité d'honneur de l'association *Moscou attaque !* et, quelques mois plus tard, dans celui d'*Action et Civilisation*, groupe destiné à « défendre les principes de la civilisation occidentale » et à « combattre la lutte des classes ». Signalons enfin que divers quotidiens libéraux — tels *La Gazette* et *L'Etoile Belge* ⁴⁴, contribuèrent pour leur part à diffuser les études de la SEPESS (Société d'études politiques, économiques et sociales), une organisation dont, comme l'a fait remarquer le professeur Balace, « le titre anodin couvrait une véritable agence de police privée anti-marxiste » ⁴⁵.

9. La reprise des relations diplomatiques avec l'URSS et l'émergence de nouvelles visions libérales (1935)

En juillet 1935, l'Etat belge reconnaît l'URSS... près de vingt ans après la naissance de l'Etat bolchevique. Comme l'a expliqué Jean Stengers ⁴⁶, le POB n'avait aucune attirance pour le bolchevisme et pour la personne de Lénine, ni aucune indulgence pour les violences communistes. L'état d'esprit des socialistes belges à l'égard du régime soviétique se résume dans la formule « *socialismus asiaticus* ».

C'est en juin 1932, à l'occasion du congrès libéral réuni à Bruxelles que, pour la toute première fois, avait été évoquée la possibilité d'une « normalisation » des rap-

ports entre la Belgique et la Russie soviétique. Le rapport établi au nom de la section économique par Maurice Berger demande « une action concertée des Puissances pour ramener la Russie à une participation normale aux échanges internationaux », mais « en entourant ces relations de toutes les garanties morales et matérielles qui doivent être à la base des rapports entre les nations »⁴⁷. Une ouverture modérée, qui exprimerait davantage des préoccupations liées à la situation économique qu'une réelle volonté de composer avec un régime représenté comme l'enfer par treize années de propagande.

Plus révélatrice de certaines évolutions qui se font jour, car placée directement cette fois sur le terrain politique, est, en 1935 encore, la série d'articles publiés dans *La Dernière Heure* par Marcel-Henri Jaspar, étoile montante du jeune libéralisme, retour d'URSS, après un périple de plusieurs semaines effectué à la demande des directeurs du grand quotidien radical. « C'est mieux que jadis en Russie »⁴⁸ ; « Ce pays n'est pas l'enfer effroyable que certains s'efforcent de dénoncer systématiquement, mais il est loin d'être le paradis retrouvé entrevu par des observateurs naïfs ou des thuriféraires enthousiastes »⁴⁹. Voilà quelques-uns des propos que découvre le lecteur de *La Dernière Heure* tout au long du mois de mai 1935⁵⁰.

Que retenir de ceci ? Tout d'abord — et ceci est primordial —, que pour la première fois depuis 1918, des lecteurs libéraux peuvent découvrir des commentaires pleins de bienveillance sur l'URSS. Le contexte international a évolué et tandis que la menace hitlérienne commence à se préciser, la Russie bolchevique, qui se rapproche de la France, ne paraît plus aussi épouvantable que jadis. Mais c'est surtout la personnalité de Jaspar, chef de file du « jeune libéralisme », qui mérite d'être épinglée⁵¹, et sans doute sa vision de la Russie est-elle aussi l'une des manifestations des fissures qui lézardent le libéralisme, l'un des points de rupture de plus en plus nombreux entre les vieux chefs du parti et ces jeunes qui souhaitent voir celui-ci « revivifié par des esprits clairs, pondérés et capables »⁵².

Quoi qu'il en soit, dans la première quinzaine de juillet, les relations de la Belgique avec l'URSS reprennent officiellement. *L'Indépendance Belge* en rend compte avec une froideur qui laisse penser qu'elle n'y est guère favorable⁵³.

Alors que l'encre de l'accord conclu entre les « nouveaux amis » belge et soviétique n'est pas encore sèche, la presse publie les nouvelles directives du VII^e congrès de l'Internationale communiste, communiquées par l'agence Tass. Voilà une nouvelle qui a de quoi alimenter les craintes des anti-communistes : le congrès du Komintern s'est rallié à la tactique de front commun contre le fascisme ; il est question en outre de noyauter les associations démocrates et bourgeoises. L'idée du Front populaire, en France, en Espagne, en Belgique, va commencer à cheminer. Avec ce « mot d'ordre de Moscou »⁵⁴, tout se met en place pour une véritable psychose. « Faut-il ajouter », écrit *L'Indépendance*, « que le camarade Jacquemotte s'est rallié d'enthousiasme à cette nouvelle tactique ? »⁵⁵.

10. L'année 1936 : la peur bleue du rouge

Considérée rétrospectivement, l'année 1936 apparaît comme l'année la plus sombre pour le parti libéral. La peur du rouge occupe une large place dans cette évolution.

Peut-on cerner l'état d'esprit libéral à la veille des élections de 1936 ? *L'Indépendance Belge* illustre le clan des « apeurés » : « Tout est redoutable, aujourd'hui dans la politique de l'URSS, même ses déclarations pacifiques, et l'Europe ferait bien d'y prendre attention, afin de ne pas inconsciemment aider un gouvernement dont rien ne prouve la sincérité et dont les desseins habilement cachés visent, par ce qu'on en connaît et par sa propagande cachée, à jeter dans les pays occidentaux des ferments révolutionnaires ». La situation de la France alimente la crainte : « Une foule de gamins à brassards, de postiers, de bleus de travail, de pompiers... ventres en avant, qui crient des Soviets partout »⁵⁶.

Les élections espagnoles font aussi l'objet d'une observation circonspecte mais rassurante : « Les communistes subsidiés par l'Internationale moscovite sont si violents et sanguinaires qu'un gouvernement révolutionnaire n'est pas envisageable pour les socialistes espagnols »⁵⁷.

Parallèlement à une radicalisation anticommuniste de son aile droite, s'accroît le désaccord qui divise le libéralisme quant aux stratégies à emprunter. Un certain nombre de jeunes libéraux et quelques vieux radicaux n'ont-ils pas choisi d'apporter leur soutien aux mouvements antifascistes et aux tentatives qui s'ébauchent, fin 1935, début 1936, pour constituer un Front populaire belge qui rassemblerait communistes, socialistes et libéraux, voire d'éventuels démocrates-chrétiens ? Les députés Raymond Foucart et Marcel-Henri Jaspar, de jeunes « espoirs » tels Henri Janne ou Roger Motz, les organisations de Jeunes gardes libérales...⁵⁸. Ainsi s'affirme ce qui constituera bientôt l'une des inquiétudes majeures du libéralisme : sa propre position entre la droite et les gauches socialiste et communiste avec, par-delà, l'insupportable tentation des « blocs ».

En avril et mai 1936, c'est entre autres sur le thème de la répudiation des dictatures que font campagne les libéraux, qui se présentent avec un programme rajeuni et débarrassé de références au libéralisme « sauvage »⁵⁹. Un peu partout dans leurs meetings et dans la presse, les dictatures sont pourfendues, tout comme Rex, dont le caractère autoritaire, les origines « cléricales » et les attaques incessantes contre certains de leurs mandataires⁶⁰ indisposent la majorité des libéraux. A Verviers, l'ex-ministre Forthomme s'en prend au mouvement de Degrelle, « ennemi de l'ordre »⁶¹ ; à Bruxelles, le sénateur Octave Dierckx vilipende les régimes despotiques et le rexisme, « agent des cléricaux »⁶² ; dans *L'Indépendance*, Charles Janssens, président de la puissante Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles, déclare que les « libéraux combattent sans distinction tous les régimes de force, basés sur la domination exclusive d'un homme, d'une classe ou d'un parti »⁶³, tandis que dans les colonnes de *La Dernière Heure*, Victor de Laveleye dénonce la « démagogie écœurante » et la nature cléricale du rexisme⁶⁴.

Le 25 mai 1936, les résultats tombent, révélant brutalement la profondeur de la crise morale et économique. Les libéraux ont résisté⁶⁵, mais le fait le plus notable de la consultation réside dans la poussée des partis extrêmes : les communistes triplent leurs sièges à la Chambre, le VNV (nationalistes flamands) double les siens, et surtout, Rex triomphe en emportant du premier coup 21 des 202 sièges de députés. Devant une telle situation les tendances libérales se raidissent. Prétextant le soutien apporté par les élus communistes à la reconduction de l'alliance des gauches au conseil pro-

vincial de Brabant, Alfred Errera, professeur à l'ULB et président d'une dissidence libérale, rompt les pourparlers engagés en faveur de sa réintégration au parti ⁶⁶.

Il est aisé, ce faisant, de deviner l'impact qu'aura le déclenchement de la guerre civile espagnole, le 18 juillet 1936. Tandis qu'elle se déchaîne violemment dès les premiers jours contre les Républicains espagnols, c'est en même temps contre toute tentation d'un Front populaire belge, « instrument du communisme », qu'une partie notable de la presse libérale multiplie les mises en garde. *La Gazette* prend le chemin le plus court, en reproduisant le slogan socialiste : « Après l'Espagne, la France ; après la France, la Belgique », un procédé dont on peut imaginer le pouvoir de suggestion ⁶⁷. *L'Indépendance Belge*, *La Flandre libérale*, *L'Etoile Belge*, *Le Matin d'Anvers* ou *De Nieuwe Gazet* ne seront guère plus nuancés, pas plus que *La Gazette de Charleroi*, dont le rédacteur en chef, René Dupriez, justifiera son soutien aux frankistes par un retentissant « Tout plutôt que périr soviétisé ! » (26 juillet 1936), ou que *Les Nouvelles de La Louvière*, qui, le 6 février 1937, titreront encore « Le communisme, voilà l'ennemi ! ».

A bien des égards, c'est une véritable psychose du « péril rouge » qui semble s'installer ⁶⁸ et à laquelle ne résisteront véritablement que les jeunes libéraux et certaines feuilles comme *La Dernière Heure* ou *L'Express de Liège* ⁶⁹.

L'amalgame, qui verra les gouvernementaux espagnols représentés comme autant de communistes au service du Komintern, même le libéral Manuel Azana, président de la République espagnole, et que *L'Etoile Belge* décrira comme « un homme plutôt médiocre, orgueilleux, gagné à toutes les théories subversives » ⁷⁰ ; la surenchère, à laquelle se livreront certains libéraux, tels un Charles Janssens, affirmant que « pour nous, libéraux, la lutte contre le communisme constitue le but essentiel de notre action politique. Pour Rex, ce n'est qu'un prétexte » ⁷¹ ; voire enfin l'obsession du noyautage ⁷².

Sans doute, ce sont là autant de symptômes d'un climat général que les intéressés seront les premiers à dénoncer :

« Le communisme, voilà l'ennemi, dit Hitler ; voilà l'ennemi, dit Salazar ; voilà l'ennemi, dit Mussolini ; c'est l'ennemi, dit Franco ; le communisme, c'est l'ennemi, dit M. Van Zeeland, c'est l'ennemi, dit Staf [De Clercq] ; c'est l'ennemi, dit Degrelle ; c'est l'ennemi, dit M. Bovesse... » ⁷³.

Les conséquences de cette « grande peur » ne se font pas attendre. Le 18 octobre 1936, la direction du parti libéral, accusée d'être incapable de faire face au trouble qui secoue le parti, est contrainte de donner sa démission. Elu par acclamations, le nouveau président, Victor de Laveleye, annonce la couleur. Il s'agit à ses yeux de faire du parti libéral l'« axe de la concentration », de mener « la contre-attaque sur deux fronts », le communisme et le rexisme, et de « sauver le pays de la honte d'une dictature comme de l'horreur d'une guerre civile » ⁷⁴. Entre une gauche qui lutte contre le « fascisme international » et une droite pour qui l'ennemi est « le communisme international », les libéraux se font désormais les champions de l'union démocratique « contre tous les extrémismes », tout au long de la campagne effectuée par de Laveleye entre novembre 1936 et avril 1937 ⁷⁵.

Mais l'unanimité dans l'action n'a nullement signifié l'unanimité dans l'esprit. Si, d'une manière globale, l'accord s'effectuera contre le rexisme, si de Laveleye,

Motz et d'autres continueront inlassablement leur action pour dénoncer la menace de guerre qui se dessine de plus en plus distinctement et les visées des puissances fascistes dans l'Europe entière ⁷⁶, si à l'ULB, les étudiants libéraux participeront avec un engouement toujours plus marqué aux opérations de soutien aux Républicains espagnols ⁷⁷, si *La Dernière Heure*, enfin, restera constante dans l'expression de ses positions anti-fascistes, il se trouvera de nombreux libéraux pour demander promptement la reprise des relations officielles avec les autorités franquistes, et pour saluer dans la victoire du « caudillo », « une défaite de plus pour le marxisme » ⁷⁸, dans la logique d'un aveuglement anticommuniste que même la montée en puissance de l'Allemagne honnie ne parviendra pas véritablement à rafraîchir, et que certains événements, au contraire, contribueront à entretenir jusqu'à la fin (pacte germano-soviétique, guerre russo-finlandaise) ⁷⁹.

Par-dessus tout significatif de cette paralysie d'une fraction de l'opinion libérale, le surprenant *mea culpa* de *La Flandre Libérale*, au début 1939, révèle éloquemment la profondeur du traumatisme de la « peur du rouge », et l'importance de sa dimension instinctive plus ou moins fardée par ce « réalisme » au nom duquel la politique de non-intervention fut appliquée à l'Espagne de 1936 à 1939 :

« L'Histoire jugera avec une pitié méprisante l'aveuglement des Etats bourgeois qui se sont laissés prendre à la ruse hitléro-fasciste. Jamais les potentats d'Europe centrale n'auraient réussi leurs coups d'audace vraiment extraordinaires sans la veulerie des classes bourgeoises des démocraties occidentales, vraiment terrorisées à la perspective chimérique du péril rouge. On peut dire que cet épouvantail, manié avec adresse, valut les meilleures armées du monde. Il fallait être aveuglé par l'idéologie pro-fasciste et hypnotisé par le péril bolcheviste pour ne pas se rendre compte que l'axe Rome-Berlin cherchait tout simplement à s'assurer des positions stratégiques avantageuses, au grand dam de la France, laquelle sera peut-être menacée, demain, sur trois frontières. La non-intervention fut une formidable duperie » ⁸⁰.

11. Quelques réflexions pour conclure

De 1919 à la fin des années 1930, le « danger bolcheviste » apparaît comme l'un des *leitmotive* du discours libéral et l'un des thèmes les plus constants de sa propagande électorale. Il n'est guère une élection où l'épouvantail communiste n'ait été agité. Néanmoins, suivant toutes apparences, des journaux comme *L'Indépendance Belge*, *L'Etoile Belge* ou *La Gazette* ⁸¹ attendirent rarement la dissolution des Chambres pour s'intéresser aux « manigances » des « agitateurs » communistes et rendre compte à leurs lecteurs du (triste) sort de la population soviétique. Il convient d'ailleurs de noter la part considérable qu'occupèrent tout au long de la période considérée, les (contre-)exemples étrangers — URSS, Hongrie, France et Espagne du Front populaire — dans ce déploiement de cris d'alarme, de reportages (parfois très documentés), de slogans et de mises en accusation.

Cette continuité reflète indiscutablement la puissance du vieux réflexe « anti-rouge » et les craintes de la bourgeoisie face aux progrès réalisés par le mouvement ouvrier à la suite de l'établissement du suffrage universel pur et simple ⁸². Miroirs de ces inquiétudes, la propagande et la presse libérales contribuèrent à leur tour à les cultiver auprès du public et de l'électorat.

L'argumentation utilisée par la propagande ne laisse planer aucun doute sur ses motivations et sur les intentions qui l'animait. Ce n'est évidemment pas un hasard si une certaine phraséologie libérale usa et abusa de l'amalgame entre socialistes et « bolcheviques », manière pour le parti libéral, fermement ancré dans une stratégie d'alliance privilégiée à droite ⁸³, de se présenter aux yeux d'un électorat centriste et modéré comme le « rempart » face au « désordre » et au « péril collectiviste », manière aussi, peut-être, de mettre le POB en garde et de tenter d'influer sur sa ligne. Dans le même ordre d'idées, il est tout aussi significatif de considérer le jargon libéral — un certain jargon, en tout cas — à l'égard de ces « facteurs », de ces « voyageurs de commerce s'exprimant dans le marollien le plus élégant », de ces « conducteurs de tram », de ces « postiers », de ces « bleus de travail » ou de ces « pompiers, ventres en avant », qui avaient l'audace de revendiquer.

Peur du rouge, peur (petite-)bourgeoise ? Incontestablement, le réflexe anticommuniste (et antisocialiste) opéra auprès de la bourgeoisie et des classes moyennes libérales avec une vigueur similaire à celle qu'il connut parmi les catholiques. Cependant, la peur du rouge chez les libéraux fut, pour ainsi dire toujours, et au moins tout autant, une peur « libérale », exprimant des angoisses propres aux tenants de ce courant de pensée. L'exaltation des institutions parlementaires, héritage des grandes conquêtes libérales du XIX^e siècle, les condamnations incessantes de la violence bolchevique, la permanence d'une argumentation « rationnelle », basée sur le terrain de la théorie économique et politique, le rappel systématique du rejet doctrinal de la dictature, la relative mesure, somme toute, de la propagande anti-bolchevique libérale, dépourvue en tout cas d'images « sataniques », le renvoi à la cohésion sociale et à l'unité nationale menacées, jusqu'à l'absence de références racistes ou xénophobes cernent les contours de cette spécificité de l'anticommunisme libéral. Ces éléments expliquent, naturellement, la rareté de la présence libérale, et sa passivité particulièrement, dans des officines anticommunistes fortement teintées, dans bien des cas, d'antimaçonnisme et d'antisémitisme. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent à la base des attitudes fondamentalement négatives affichées par les libéraux dans la question espagnole. Les libéraux qui se prononcèrent contre ce qui incarnait selon eux le « communisme », furent jusqu'au bout, beaucoup plus nombreux que ceux qui clamèrent leur sympathie pour les desseins autoritaires du très catholique général Franco.

Peur bourgeoise et peur libérale, la peur du rouge constitue en définitive le révélateur d'un enjeu d'identité du libéralisme, qui s'affirme dans le courant des années 1930 et que le contexte particulier de 1936 fera apparaître en pleine lumière.

Divisés par des aspirations contradictoires, et partagés par des lectures idéologiques qui ne peuvent être portées au compte de leur seul « individualisme », effrayés à la perspective d'une polarisation qui menaçait leur « utilité » même sur un échiquier politique où ils avaient occupé depuis 1919 la place d'arbitre ⁸⁴, les libéraux furent victimes d'une profonde crise de confiance dans l'avenir d'un projet qu'ils ne se sentaient plus à même d'assumer pleinement face à la montée d'une gauche radicalisée et à l'irruption d'un rexisme dynamique et agressif. Plus prosaïquement, c'est la question de l'unité du parti — et celle de sa survie — que soulevèrent les événements de l'été 1936, dominés simultanément par la détérioration de la situation internationale et le durcissement du climat social et politique belge ⁸⁵.

Riposte à cette « grande peur », la double et énergique condamnation de « tous les extrémismes », formulée sur un mode messianique par un de Laveleye récupérant le thème anticommuniste pour les besoins de la cause, permit la remobilisation libérale autour d'un objectif commun. Mais la portée véritable de cette opération tactique ne doit pas faire illusion. Si l'exaltation de l'Union nationale et le rejet des formules de concentration à gauche (Front populaire) et à droite témoignent d'un regain d'assurance consécutif à la poursuite de l'expérience Van Zeeland et au rejet définitif, par le POB, du Front populaire (octobre 1936), l'impact de la commotion de 1936 et la profondeur des fractures qui ébranlent le libéralisme belge demeureront visibles jusqu'à la seconde guerre mondiale ⁸⁶.

Signes de cela, parmi d'autres, la persistance de divergences profondes dans l'appréciation de la « hiérarchisation » des dangers, tout comme la fidélité, à tout prix, à une certaine politique étrangère (la non-intervention) contre laquelle se dressèrent, vers 1938-1939, quelques-uns des libéraux qui avaient pu se libérer de la frayeur bolchevique.

Ainsi, à l'encontre, parfois, de ses propres références démocratiques, et au bénéfice involontaire, parfois, de ceux qui menaçaient le plus directement ces idéaux, une partie des libéraux belges termina les années 1930 comme elle avait entamé les années 1920, les yeux braqués sur le danger bolchevique. Un trait, à coup sûr, qui dépasse les frontières du seul libéralisme. N'est-ce pas Victor de Laveleye qui, à la Chambre, en mars 1940, regrettait que « le gouvernement n'ait son attention trop exclusivement fixée sur la propagande communiste, [car enfin] ce n'est pas l'armée russe qui campe à nos frontières »... ⁸⁷.

Notes

¹ Comme l'illustre, parmi de multiples exemples, cette lettre anonyme adressée au candidat libéral Pierre Forthomme en 1949, et dans laquelle on peut lire : « Le parti libéral doit se taire. Il est entièrement tombé sous la coupe de la propagande spiritite (camouflage communiste). Lisez donc la brochure Du libéra-

lisme au socialisme (...). C'est à prendre ou à laisser, Monsieur : la Sainte Vierge sera Reine chez nous, car nous ne voulons pas Satan pour Roi ! » (Archives générales du Royaume [AGR], Papiers Forthomme, n° 12).

² Sur la presse libérale, voir la synthèse de R. CAMPÉ, La presse libérale depuis 1846, in H. HASQUIN et A. VERHULST (dir.), *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, 1989, pp. 183-197.

³ *Le libéralisme devant le corps électoral*, Bruxelles, 1919.

⁴ Charles Andler (1866-1933), voir A. BLUM, Notice sur Charles Adler, in Michel DROUIN (sous la direction de), *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, Mayenne, 1994, pp. 117-120.

⁵ Ainsi que l'affirme Albert Devèze devant les étudiants libéraux, dès le 19 novembre 1919 (*Etoile Belge*, 20 novembre 1919).

⁶ A. DEVEZE, Le bolchevisme, *Le Soir*, 20 août 1920 (AGR, Papiers Devèze, n° 86).

⁷ *Indépendance Belge*, 31 mai 1921.

⁸ G. ABEL, *Le socialisme en action*, Gand, 1921 ; *L'enjeu de la bataille. La liberté triomphera de la réaction et de la démagogie*, Bruxelles, 1921.

⁹ Voir J. STENGERS, Le parti confronté au suffrage universel pur et simple (1919-1961), in H. HASQUIN et A. VERHULST (dir.), *op. cit.*, p. 122.

¹⁰ G. ABEL, *op. cit.*, p. 3 ; *L'enjeu de la bataille*, p. 18. En 1932 encore, la propagande libérale utilisera ces citations. Voir *infra*.

¹¹ *Le Peuple*, 18 juin 1920.

¹² G. ABEL, *op. cit.*, p. 23.

¹³ *L'enjeu de la bataille...*, p. 19.

¹⁴ Voir aussi F. BALACE, Unité et défense nationales : deux combats libéraux ?, in H. HASQUIN et A. VERHULST (dir.), *op. cit.*, pp. 250 et suivantes.

¹⁵ Le socialisme vu par un libéral, manuscrit, 1921 (AGR, papiers Forthomme, n° 7).

¹⁶ A. DEVEZE, Le programme du parti libéral, *L'Indépendance Belge*, 19 septembre 1921.

¹⁷ *Indépendance Belge*, 26 novembre 1921. Paul Hymans (1865-1941).

¹⁸ Cité par J. STENGERS, *op. cit.*, p. 122.

¹⁹ M. FLÉMAL, *L'antibolchevisme et la politique belge (1918-1925)*, mémoire de licence inédit, ULB, histoire, 1975-1976.

²⁰ *Dernière Heure*, 29 juillet 1923. La feuille radicale avait également suivi de très près le procès des communistes. Voir aussi *L'Etoile Belge* des 24, 25, 26 et 27 juillet 1923.

²¹ *Plate-forme*, pp. 3-4.

²² Aux électeurs de l'arrondissement de Verviers, sInd [Verviers, 1925], 8 pages (AGR, Papiers Forthomme, n° 8).

²³ Discours de la campagne électorale à Anvers et à Charleroi notamment, manuscrit, avril 1925 (AGR, Papiers Forthomme, n° 8).

²⁴ *Indépendance Belge*, 3 avril 1925.

²⁵ Voir par exemple *L'Indépendance Belge*, 17 mars 1928.

²⁶ J. STENGERS, *op. cit.*, pp. 124-125.

²⁷ *Vade-mecum du propagandiste libéral*, Bruxelles, 1929, pp. 1-2.

²⁸ *Ibid.*, pp. 1-2.

²⁹ *Indépendance Belge*, 22 avril 1929.

³⁰ G. ABEL, Les programmes électoraux — Conclusions, *L'Indépendance Belge*, 17 mai 1929.

³¹ G. ABEL, Nationalisme, communisme et religion, *L'Indépendance Belge*, 20-21 mai 1929.

³² *Indépendance Belge*, 28 mai 1929.

³³ En fait, Joseph Jacquemotte conservait son siège de député.

³⁴ De violentes grèves avaient éclaté, notamment dans le Borinage, en juillet 1932.

³⁵ J. STENGERS, *op. cit.*, pp. 125-126.

³⁶ *Vade-mecum pour les propagandistes libéraux*, Bruxelles, 1932.

³⁷ Voir aussi A. DEVEZE, *La Belgique devant le péril*, Bruxelles, 1932.

³⁸ Affiche reproduite dans *Le libéralisme en Belgique*, *op. cit.*, p. 124.

³⁹ G. DE LEENER, A propos de la crise économique. Les mirages du progrès, *L'Indépendance Belge*, 25 novembre 1932.

⁴⁰ *Indépendance Belge*, 25 novembre 1932.

⁴¹ *Indépendance Belge*, 28 novembre 1932.

⁴² Voir F. BALACE, La droite belge et l'aide à Franco, la Belgique et la guerre civile espagnole (numéro spécial de la *Revue belge d'histoire contemporaine*), XVIII, 1987, 3-4, pp. 580-595. Certaines organisations ne manquèrent pas de faire appel à des bailleurs de fonds libéraux pour alimenter leurs caisses. Voir F. BALACE, *op. cit.*, p. 585, ainsi que R. VAN DOORSLAER et E. VERHOEYEN, L'Allemagne nazie, la police belge et l'anticommunisme en Belgique. Un aspect des relations belgo-allemandes, *Revue belge d'histoire contemporaine*, XVII, 1986, 1-2, pp. 90-91.

⁴³ Voir le dossier Ligue anticommuniste dans les papiers Henri Jaspar, n° 166 (AGR). En août 1932, *Le Flambeau* publia, en faveur des activités de la Ligue nationale contre le communisme, un article intitulé Existe-t-il un péril communiste ? (*Le Flambeau*, août 1932, p. 376-384). La revue *Le Flambeau*, fondée en 1917, émanait du salon tenu par Paul et Isabelle Errera, « annexe mondaine de l'ULB » où se rencontraient les personnalités politiques, intellectuelles et artistiques les plus diverses. Libéral, conservateur et anticommuniste, *Le Flambeau* demeura pendant longtemps l'un des partisans les plus acharnés de l'amitié belgo-italienne. Voir *Les vingt ans du Flambeau* (numéro spécial), juin 1937, p. 649-701 ; P. BAUTIER, « Notice sur Isabelle Errera », *Biographie Nationale*, tome XXXI, 1961, col. 328-332 ; M.-H. JASPAR, *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1968, p. 66.

⁴⁴ Voir par exemple *La Gazette*, 11 juillet 1932 et *L'Etoile Belge*, 26 juillet et 29 juillet 1932.

⁴⁵ Voir F. BALACE, *op. cit.*, p. 585.

⁴⁶ J. STENGERS, Belgique et Russie, 1917-1924 : gouvernement et opinion publique, *Revue belge de philologie et d'histoire*, LXVI, 1988-2, p. 296-328.

⁴⁷ Congrès libéral de Belgique, 18-19 juin 1932, Rapport de la section des questions économiques, p. 1 (Archives du Centre Paul Hymans).

⁴⁸ *Dernière Heure*, 26 mai 1935.

⁴⁹ *Dernière Heure*, 27 mai 1935.

⁵⁰ La série d'articles des époux Jaspar fut publiée tout au long du mois de mai 1935 (AGR, papiers Marcel-Henri Jaspar, n° 2695). Voir aussi les *Souvenirs sans retouche* qu'a publiés Jaspar, et dans lesquels son voyage en URSS fait l'objet d'un chapitre entier qui reproduit les différents articles de 1935 (pages 121-166).

⁵¹ C'est au compte de Jaspar que *L'Etoile Belge* (19 juillet 1932) avait d'ailleurs porté la motion du congrès libéral de juin 1932 relative aux relations économiques avec la Russie.

⁵² Livre Bleu. Travaux du XIII^e congrès des étudiants libéraux, Gand, 1935, p. 13. Sur l'évolution du jeune libéralisme au cours de ces années, voir M. D'HOORE, Un aspect de l'organisation interne des partis politiques : le congrès libéral de 1932, *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXIV, 1993, 1-2, pp. 1-56.

⁵³ Voir son édition du 13 juillet 1935.

⁵⁴ Voir *L'Indépendance Belge*, 3 et 5 août 1935 ; *L'Etoile Belge*, 5 août 1935.

⁵⁵ Dès le 27 novembre 1932, *L'Indépendance Belge*, citations de la revue *L'Internationale communiste* à l'appui, s'était alarmée de la menace de constitution d'un « front unique ».

⁵⁶ *Indépendance Belge*, 17 février 1936.

⁵⁷ *Indépendance Belge*, 20 février 1936.

⁵⁸ Voir M. D'HOORE, Les libéraux belges et la guerre civile espagnole, la Belgique et la guerre civile espagnole, *op. cit.*, pp. 448-449. Voir aussi les dossiers Comité de vigilance des intellectuels antifascistes et Mouvements antifascistes, Front populaire dans les papiers Marcel-Henri Jaspar, n° 1915 et 1922 (AGR).

⁵⁹ Voir *Guide pratique du confédéré libéral. Élections législatives et provinciales 1936*, Bruxelles, 1936.

⁶⁰ Parmi lesquels Marcel-Henri Jaspar lui-même, Max-Léo Gérard et même... Frère-Orban !

⁶¹ Discours au Palace, Verviers, 22 mai 1936 (AGR, papiers Forthomme, n° 11).

⁶² *Indépendance Belge*, 18 mai 1936.

⁶³ Ch. JANSSENS, La doctrine libérale et les partis, *L'Indépendance Belge*, 20 mai 1936.

⁶⁴ V. DE LAVELEYE, Rex et le cléricalisme, *La Dernière Heure*, 26 mars 1936.

⁶⁵ Perte d'un siège à la Chambre. Il est vrai que le nombre total de sièges à pourvoir était passé de 187 à 202.

⁶⁶ Lettre d'Alfred Errera, président du Cercle libéral d'Uccle, à Charles Janssens, président de la Fédération libérale bruxelloise, publiée dans *Les Nouvelles de La Louvière*, 4 juillet 1936. Quelques mois plus tard, Errera s'attira les foudres de l'organe antifasciste *Combat* pour avoir déclaré que « s'il fallait choisir, [il] choisirait Rex » (31 octobre 1936, p. 2). Alfred Errera (1886-1960).

⁶⁷ *La Gazette*, 23 juillet 1936.

⁶⁸ M.-H. JASPAR, *Souvenirs...*, pp. 220-221.

⁶⁹ Voir M. D'HOORE, *op. cit.*, pp. 453-456.

⁷⁰ *Etoile Belge*, 5 janvier 1937.

⁷¹ *La Gazette*, 30 octobre 1936.

⁷² Procès-verbal de la séance du comité permanent du parti libéral, 18 avril 1937, p. 4 (ACPF, Fonds Paquier).

⁷³ Intervention du sénateur communiste Bourguignon (Annales parlementaires du Sénat, 18 novembre 1936, p. 56).

⁷⁴ Procès-verbal de l'assemblée générale du conseil national du parti libéral, 18 octobre 1936 (ACPF, Fonds Paquier).

⁷⁵ Plusieurs dizaines de meetings seront ainsi tenus, aux quatre coins du pays. Voir la liste des meetings que j'ai donnés du 18 octobre 1936 au 11 avril 1937, 3 pages (Papiers de Laveleye, n° 1.6.56, Famille de Laveleye, Bruxelles).

⁷⁶ Voir par exemple R. MOTZ, *Libéralisme 1937*, Bruxelles, 1937 ; V. DE LAVELEYE, *Face au nouveau Moyen-Age*, Anvers, 1938.

⁷⁷ L'évolution de l'attitude du Cercle des étudiants libéraux de l'ULB à l'égard du conflit espagnol permet de prendre la pleine mesure de la force et de la nature de cette « peur du rouge ».

⁷⁸ *Gazette de Charleroi*, 11 mars 1939.

⁷⁹ Voir *La Dernière Heure*, 22 mars 1939 ; *L'Etoile Belge*, 4 avril 1939 ; *L'Indépendance Belge*, *L'Etoile Belge* et *La Dernière Heure*, 21, 22, 23, 25 et 24 août 1939.

⁸⁰ *Flandre Libérale*, 19 janvier 1939. Cet article porte la signature de « Diplomaticus ». Il s'agit de Robert Fenaux, assistant de Victor de Laveleye, et qui collaborait à la Flandre en tant que spécialiste des questions internationales.

⁸¹ Cette dernière, il est vrai, n'était plus qu'un journal fort marginal au sein du libéralisme, ce que *La Dernière Heure* traduit en l'affublant du qualificatif de « prospectus ». *La Gazette* avoua à différentes reprises des sympathies rexistes. Aux élections communales d'octobre 1938, elle apporta son soutien aux « libéraux-nationaux » uclois d'Alfred Errera. Voir *La Gazette*, 1^{er} décembre 1936 ; *L'Etoile Belge*, 21 octobre 1938.

⁸² Evolution électorale du POB : 36,6% (1919) ; 34,8% (1921) ; 39,4% (1925) ; 36% (1929) ; 37,1% (1932) ; 32,1% (1936) ; 30,2% (1939). Evolution électorale du PCB : 1,6% (1925) ; 1,9% (1929) ; 2,8% (1932) ; 6,06% (1936) ; 5,36% (1939). Remarquons qu'en Wallonie, le PCB obtint environ 4,6% dès 1932, et plus de 9% en 1936.

⁸³ Les libéraux firent partie de la quasi-totalité des coalitions de l'entre-deux-guerres, soit avec les catholiques seuls (décembre 1921-avril 1925 et novembre 1927-mars 1935), soit en tripartite.

⁸⁴ Des tentatives de « concentration » à droite, incluant catholiques, rexistes et une partie des libéraux virent également le jour durant l'année 1936. Voir F. BALACE, *La droite belge et l'aide à Franco*, *op. cit.*, pp. 511-528.

⁸⁵ Soulignons à ce sujet que c'est au nom de l'unité du parti menacée que le jeune libéral liégeois Jean Rey (en juin 1936) et son homologue bruxellois Roger Motz (en août 1936) se prononcèrent contre le Front populaire. Voir *Le Drapeau Bleu*, juin 1936, p. 1 ; R. MOTZ, *Les libéraux et le Front populaire*, *L'Horizon*, 15 août 1936, p. 3.

⁸⁶ Les (rares) critiques libérales formulées à l'encontre de la campagne de de Laveleye provinrent précisément de ceux qui regrettaient le manque de vigueur de l'anticommunisme du nouveau président, et ses « faiblesses » à l'égard du POB. Voir *La Gazette*, 1^{er} décembre 1936. Dans *L'Etoile Belge* (26 octobre 1936), un « libéral indépendant » proposa de remplacer le slogan « Ni Rex, ni Moscou » par « Anticomunistes d'abord ». En décembre 1936, Gaston Pognard, président de l'Association libérale d'Anvers, démissionna de ses fonctions pour protester contre l'orientation trop exclusivement anti-rexiste de Victor de Laveleye. Quelques mois plus tard, le comité de cette association vota toutefois un crédit de 10 000 francs pour collaborer à la lutte « pour la liberté et contre le rexisme », entreprise par le parti libéral. Voir Comité central de l'Association libérale et constitutionnelle d'Anvers, séances des 21 décembre 1936 et 17 mars 1937 (Service des Archives de l'ULB, archives de l'ALC d'Anvers, 6Z5).

⁸⁷ Annales parlementaires de la Chambre, 6 mars 1940. Cité par J. GÉRARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, *L'An 40*, Bruxelles, 1971, pp. 74-75.

La peur du rouge à l'Université libre de Bruxelles

Andrée DESPY-MEYER

Si l'on veut analyser une éventuelle « peur du rouge » à l'Université libre de Bruxelles (ULB), il convient tout d'abord de respecter un certain nombre d'exigences au point de vue des concepts.

Si l'on entend par « rouge » les différents aspects des doctrines socialistes, il faut immédiatement distinguer celles que l'on a qualifiées de « réformistes » et qui ne visaient en gros qu'à améliorer le sort de la classe ouvrière et à lui faire accorder le suffrage universel et celles qui étaient véritablement « révolutionnaires », soit qu'elles aient prôné la disparition de l'Etat — comme les mouvements anarchistes — soit qu'elles aient cherché à remplacer les démocraties parlementaires bourgeoises par des Etats nouveaux de type communiste.

Dès lors les réactions dans l'Université — qu'il s'agisse des professeurs ou des étudiants — doivent être analysées selon que l'on se trouve avant ou après la Révolution soviétique d'octobre 1917.

Pour la période précédant la première guerre mondiale, l'événement le plus notable qui agita l'ULB fut la contestation de 1894 qui provoqua la naissance, à côté de l'Université libérale sexagénaire, d'une Université nouvelle à dominante socialiste ¹.

Mais il serait bien imprudent de vouloir détecter dans ces événements une quelconque « peur du rouge » dans le chef de l'Université libérale traditionnelle. Certes il y avait là les traces d'un conflit entre libéraux doctrinaires, d'une part, libéraux progressistes et socialistes, de l'autre, mais il ne faudrait pas oublier que s'emmêlaient confusément dans ces divergences des raisons certes politiques — surtout la question du suffrage universel — mais aussi des oppositions nettement plus philosophiques liées aux développements du positivisme notamment dans le domaine des sciences humaines.

En tout état de cause, il me semblerait imprudent d'évoquer une quelconque « peur du rouge » dans le conservatisme global des autorités de l'ULB à cette époque car les participants à l'Université nouvelle ne cherchaient nullement, que l'on sache, à ébranler de fond en comble les structures de l'Etat belge.

Ce ne peut être donc que la Révolution d'octobre 1917 en Russie qui pouvait créer une véritable peur du rouge qui se développa en deux temps et gagna des milieux bien différents.

En premier lieu, une peur panique gagna rapidement en Occident les milieux conservateurs et centristes devant l'effondrement de l'empire tsariste et son remplacement par ce que l'on croyait être une république socialiste d'ouvriers et de paysans. Souvenons-nous de l'effroi qui se manifesta en France lors des mutineries dans l'armée française en 1917 — certains y virent les prémisses d'une révolution bolchevique — en Allemagne, où des conseils d'ouvriers et de soldats se mirent en place à partir de 1917, et même en Belgique : les événements de 1918 virent la proclamation en toute hâte du suffrage universel intégral, concession liée à la crainte d'une éventuelle collusion entre les conseils de soldats de l'armée allemande en déroute et les mouvements syndicaux ouvriers dans un pays qui avait été occupé pendant quatre ans. La première peur du rouge est bien celle-là.

Un deuxième stade sera franchi dès 1920 avec la rupture — marquée notamment en France par le congrès de Tours — entre ceux que l'on appellera dorénavant les sociaux-démocrates réformistes et ceux qui deviendront véritablement les rouges aux yeux de leurs contemporains, c'est-à-dire les communistes obéissant à la nouvelle Internationale créée par Moscou.

Détecter les traces de « la peur du rouge » à l'ULB dans les années qui suivirent 1918 n'est pas une tâche aisée. Un des rares événements que l'on puisse évoquer dans ce sens est « l'affaire Paul Libois » qui éclata en juillet 1932 ².

A la suite des émeutes ouvrières qui venaient d'avoir lieu en Hainaut, la presse fit brusquement état de ce qu'un jeune assistant de l'ULB, Paul Libois, aurait pu être mêlé à un complot révolutionnaire. La justice se mit aussitôt en marche pour constater rapidement que rien n'avait pu être découvert à charge du suspect : se dégonfla ainsi le bruit selon lequel une cellule communiste existait à l'ULB qui préparait la grande révolution rouge du 1^{er} août 1932.

Ce qui pourrait n'être qu'une anecdote assez pitoyable est en fin de compte révélateur des grandes peurs bourgeoises de ces années. La presse de droite faisait passer l'ULB pour un foyer bolchevique dans lequel il n'était pas recommandable d'envoyer des jeunes gens comme étudiants tandis que la presse de gauche faisait observer que, sur les quelque trois cents enseignants de l'ULB, il y avait à peine — et la distinction est caractéristique — une quinzaine de socialistes et quelques communistes isolés.

Comme cette affaire se produisait en période de vacances, ce sont le président du Conseil, Jean Servais, et le recteur, Georges Smets, qui s'affolèrent devant cette campagne de presse et décidèrent de demander à Paul Libois de démissionner et, en cas de refus, de prononcer sa révocation.

L'enquête judiciaire aussi bien que l'enquête interne à l'Université débouchèrent sur le vide : Paul Libois n'était pas membre du parti communiste de Belgique ; il faisait seulement partie d'un groupement favorable à l'Union soviétique. On ne pouvait mettre à sa charge aucun grief ni à l'extérieur ni à l'intérieur de l'Université. Finalement, par une décision quelque peu hypocrite, le Conseil d'administration du 8 octobre 1932 confirmait la décision de suspension du mandat d'assistant de Paul Libois

prise par son président mais, exerçant aussitôt son « droit de grâce », l'autorisait à reprendre ses fonctions à la date du 15 octobre suivant.

Tout ce tintamarre n'empêchera pas le « bolchevique suspect » de faire par la suite une longue et brillante carrière à l'ULB. Mais il est intéressant de noter que, en la circonstance, c'était une véritable peur du rouge qui avait conduit le président et le recteur de l'époque à prendre une décision, hâtive, qui finalement les couvrait de ridicule. Mais ce sur quoi il convient d'insister, c'est sur le fait que, au cours de la procédure interne à l'Université, Paul Libois affirma explicitement qu'il n'était pas membre du parti communiste de Belgique, alors qu'il l'était peut-être déjà ou qu'il le devint par la suite.

Les témoignages écrits que l'on a conservés en faveur de Paul Libois ou contre lui sont d'ailleurs difficiles à classer au point de vue politique. Pour ne citer qu'un exemple, un socialiste connu comme Henri Rolin estimait qu'enseigner à l'ULB et adhérer au communisme étaient inconciliables, pendant qu'un autre socialiste comme Eugène Soudan demandait, au nom du libre examen, l'abrogation de toute mesure contre l'incriminé.

D'autres membres du corps professoral, comme Adolphe Mineur, chef de service de Paul Libois, ou encore Frans Vanden Dungen plaidèrent par écrit pour l'annulation de la décision prise contre Paul Libois pendant que Paul Brien réagissait violemment, se fondant sur le fait que le dossier à charge était vide et que la justice elle-même avait renoncé à toute poursuite.

En fin de compte, selon les autorités, la suspension de Paul Libois n'avait guère provoqué d'émotion parmi les professeurs de l'Université ; une seule réaction était à noter, celle des étudiants socialistes que le président et le recteur considéraient comme épidermique.

A ma connaissance, c'est le seul incident que l'on puisse évoquer en cette matière à l'ULB entre 1918 et 1941. Un seul cas, c'est donc bien peu pour parler de la peur du rouge à l'ULB à cette époque.

La position des deux plus hautes autorités de l'Université dans cette affaire est d'ailleurs complexe : ils craignaient beaucoup plus pour l'image extérieure de la maison qu'ils ne s'inquiétaient d'une prise du pouvoir par les communistes en Belgique ; d'autres s'interrogeaient sur la compatibilité entre le libre examen et le communisme, certains tentant d'établir subtilement une distinction entre le marxisme comme idéologie — parfaitement tolérable — et l'Etat soviétique qui ne leur paraissait pas soutenable.

Un autre événement capital dans la période de l'entre-deux-guerres aurait pu provoquer à l'ULB un affrontement politique dans lequel la peur du rouge aurait pu se manifester. Il s'agit bien évidemment de la guerre d'Espagne. Si, entre 1936 et 1939, il ne semble pas que l'on puisse déceler à l'ULB la moindre sympathie pour la rébellion franquiste, une déchirure aurait pu naître entre les partisans inconditionnels des républicains espagnols et ceux qui auraient pu être sensibles à certaines dérives qui se produisirent progressivement dans l'Espagne républicaine.

Mais, avant de porter tout jugement dans ce domaine, il faut se souvenir de ce que, de manière globale, l'opinion belge était mal informée sur la situation réelle à l'intérieur de la partie de l'Espagne qui restait aux mains des républicains.

Entre une presse de droite qui dénonçait surtout les malheurs des églises espagnoles et une presse de gauche qui célébrait les vertus démocratiques et républicaines, nombreux étaient ceux qui, à l'époque, ignoraient tout ou presque de la mainmise progressive des communistes espagnols fidèles à Moscou sur les rouages de la république.

Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que, à l'ULB, selon les apparences, il y eut une belle unanimité, de façade en tous cas, chez beaucoup de professeurs et d'étudiants en faveur de la république espagnole, mais surtout sous un angle nettement humanitaire, qu'il s'agisse de l'accueil d'enfants espagnols en Belgique, de l'envoi sur place de matériel et de personnel médical ou du produit de collectes pour les enfants malheureux de la zone républicaine ³.

C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer le cas de professeurs de l'ULB qui étaient membres du parti communiste avant 1940. On pense immédiatement à Paul Brien pour lequel un problème se posa dès juillet 1936 ⁴. Il venait d'accepter un mandat de sénateur provincial lorsque les autorités s'émurent de l'incompatibilité matérielle qu'il pouvait y avoir entre un mandat parlementaire et les charges d'un professeur ordinaire à temps plein. L'affaire fut discutée au Bureau, au Conseil et par le recteur. Dans tout ce courrier, jamais il n'est fait allusion à l'appartenance politique de Paul Brien mais uniquement aux difficultés qu'il y aurait pour celui-ci à se consacrer à temps plein à l'enseignement et à la recherche tout en étant sénateur. Ce qui est d'ailleurs significatif, c'est que dans toute la correspondance entre le 7 et le 13 juillet 1936, jamais il n'est fait allusion au parti politique que représente Paul Brien au Sénat. Bien plus, après avoir écrit qu'« il serait regrettable que l'Université n'eût pas à connaître les opinions politiques de ses membres, autant qu'il serait peu honnête de la part de ceux-ci de les lui cacher », ce dernier affirme lui-même et expressément que « n'étant affilié à aucun parti », il se déclare prêt à renoncer à son mandat sénatorial... ⁵.

On peut affirmer que les autorités de l'Université ne manifestèrent jamais une attitude hostile à l'égard des membres du corps enseignant qui affirmaient leur sympathie pour les mouvements de gauche ni même pour ceux qui étaient affiliés ouvertement au pcb. C'est à ce point vrai qu'à la faculté des Sciences, déjà avant la guerre, quelques professeurs ont constitué un noyau communiste dont les origines remontent à la guerre d'Espagne. Un mouvement de solidarité s'était dessiné et organisé non pas à l'Université mais au sein d'une loge du Grand Orient de Belgique, la loge Prométhée, à laquelle plusieurs professeurs communistes appartenaient en dépit de l'interdiction stipulée dans les vingt et une conditions d'adhésion à l'Internationale communiste. Quand survint la guerre, ces mêmes hommes firent partie du front de l'indépendance. Ainsi, à la réouverture de l'ULB, c'est tout normalement que la faculté des Sciences continue à être un foyer communiste, comptant non seulement des anciens mais aussi des nouveaux émules. C'est avec l'affaire Lyssenko, les événements de Hongrie, puis ceux de la Tchécoslovaquie qu'une désaffection importante se manifeste. Mais jamais, après information prise auprès des intéressés, l'Université se s'immisça dans ce qu'elle considérait comme la vie privée des membres de sa communauté ⁶.

Pour le reste, rien n'est plus difficile à apprécier que les attitudes globales des professeurs et des étudiants dans une matière comme celle-ci.

En ce qui concerne ces derniers, l'on dispose certes d'une abondante presse estudiantine qui reflète l'idéologie des cercles libéraux ou socialistes. Mais l'on ne saurait oublier que parmi ces derniers figuraient de manière fluctuante des socialistes démocrates, des communistes de stricte obéissance ⁷, des trotskystes ou encore des « socialistes unifiés » — qui tentaient de faire une synthèse entre ces divers courants — et que de toute manière, le nombre des étudiants véritablement politisés ne fut jamais qu'une minorité au sein de l'Université. Par conséquent, si par hasard, il s'en trouvait, il serait bien imprudent de parler d'une peur du rouge en se fondant sur d'éventuelles citations de revues publiées par une poignée d'étudiants libéraux.

Quant aux membres du corps professoral, hormis quelques notables qui furent parlementaires libéraux ou socialistes, il est quasiment impossible de savoir quels étaient ceux qui craignaient éventuellement un péril rouge. Et ce d'autant plus que les archives administratives de l'ULB sont évidemment insuffisantes pour rendre compte de manière exacte et approfondie des opinions politiques personnelles des professeurs de l'ULB — et éventuellement de leur manifestation extérieure. Nous sommes à la merci, dans ce domaine, de la publication ou de l'analyse de documents extérieurs à l'Université. Un des plus beaux exemples que l'on puisse citer est la mise en œuvre toute récente des archives du « Centre Lippens » ⁸.

On sait que le comte Lippens avait, dès l'été 1940, conçu le projet d'un gouvernement « fort » extra-parlementaire qui aurait pu être dirigé par Léopold III malgré l'occupation allemande. Lippens avait réuni autour de lui une cinquantaine de personnalités favorables à ce projet et c'est grâce à cette enquête que l'on apprit, en 1994, qu'y adhéraient des personnalités éminentes liées à l'ULB comme Pierre Ansiaux, Léon Cornil, René Marcq ou encore René Victor.

Qu'il y ait eu, avant 1941, des professeurs de droite à l'ULB est un fait indéniable. Deux exemples suffiront à le rappeler. Le premier est celui d'un professeur célèbre de la faculté de Philosophie et Lettres qui se vit offrir en 1936 un siège de sénateur coopté rexiste : le recteur de l'époque le mit en demeure de choisir entre Degrelle et l'ULB et l'incident fut clos sur le champ. L'autre concerne la tradition historiographique de l'ULB relative à la belle unanimité qui saisit le Conseil d'administration, le 24 novembre 1941, pour décider de la suspension des cours à l'ULB devant les exigences des autorités allemandes de l'occupation. On sait aujourd'hui que, entre mai 1940 et l'automne de 1941, plusieurs responsables et un certain nombre d'enseignants de l'Université envisageaient la poursuite des activités de celle-ci sous la surveillance nazie sans se poser trop de questions ⁹.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit sans aucun doute d'une adhésion à des idéologies prônant « un régime fort » pour remplacer le « parlementarisme décadent » beaucoup plus que d'une crainte de voir l'Europe occidentale être submergée par la « marée judéo-bolchevique ».

Après la deuxième guerre mondiale, si l'on tient compte des rumeurs qui ont pu circuler, deux cas pourraient être évoqués, ceux d'Aloïs Gerlo et de Max Cosyns. Du premier, l'on dit couramment qu'il dut donner sa démission du PCB pour pouvoir faire carrière à l'ULB. Or lui-même, dans ses *Mémoires* ¹⁰, après avoir rappelé qu'il avait été

candidat à un cours de la faculté de Philosophie et Lettres en 1941 dans le cadre du dédoublement linguistique imposé par l'autorité allemande et accepté par l'ULB — son nom ayant été écarté par les autorités allemandes pour des raisons politiques — avait été nommé chargé de cours le 1^{er} octobre 1947 et était devenu professeur ordinaire temps plein à la date du 1^{er} octobre 1956. Certes, en 1947, le Conseil facultaire avait voté contre sa candidature sous le double prétexte qu'il était à la fois communiste et flamingant ¹¹. Mais le Conseil d'administration passa outre et le nomma au cours pour lequel il avait postulé ¹² et Aloïs Gerlo lui-même insiste bien sur le fait qu'il donna sa démission du PCB en septembre 1956 au moment où il eut connaissance du célèbre rapport de Khrouchtchev lors du xx^e congrès du parti communiste de l'URSS. En tout cas, il n'établit aucun rapport entre d'éventuelles difficultés qu'il aurait eues pour accéder à l'ordinariat en 1956 et son appartenance au PCB, d'autant qu'il fut nommé avant même d'avoir démissionné du parti ¹³. Il paraît donc exclu qu'il ait dû quitter le PCB pour devenir professeur ordinaire.

Autre exemple survenu sur le tard. Il y a quelques mois, un ancien professeur de l'ULB, Max Cosyns, qui avait eu des problèmes avec la justice française pour avoir fondé un « Centre de recherche sur la douleur » et était accusé de pratiques sado-masochistes, alors qu'il était plus qu'octogénaire, fit savoir dans la presse qu'il avait dû quitter l'ULB dans les années 1950 à cause de son appartenance au parti communiste et qu'il avait dû dès lors poursuivre sa carrière comme physicien en République démocratique allemande. L'on est en droit de s'interroger sur la réalité de ces affirmations : si Max Cosyns fut maître de conférences dès 1946, chargé de cours dès 1947 et professeur extraordinaire dès 1950 au Centre de physique nucléaire de la faculté des Sciences appliquées de l'ULB et s'il dut effectivement donner sa démission à la date du 30 janvier 1954, aucune pièce du dossier relatif à cette démission ne contient la moindre allusion à une appartenance politique de l'intéressé. Le fait est qu'il s'était servi de ressources financières et d'une collaboration personnelle au détriment de l'Université dans un but totalement étranger à la physique nucléaire : la fabrication d'un treuil exceptionnel pour la société française de spéléologie et qui devait être fabriqué par la firme Peugeot ¹⁴. Il convient de signaler que ce centre, devenu par la suite Institut interuniversitaire de physique nucléaire, avait retenu l'attention de l'Etat d'autant qu'il était financé par le ministère des Affaires économiques. On se situait en pleine guerre froide et la sûreté de l'Etat avait demandé à exercer un contrôle sur les recherches nucléaires qui y étaient menées. Un règlement interne fut établi, stipulant la finalité toute scientifique de l'entreprise. Là encore, il s'agit d'une démarche normale dans laquelle il ne faut voir aucune suspicion particulière à l'égard du corps enseignant de l'ULB : il en eût certainement été de même pour une autre université de notre pays.

De même, il convient d'être extrêmement prudent lorsqu'on analyse les événements de mai 1968 ¹⁵. Si une bonne partie des autorités et du corps enseignant manifesta longtemps une opposition extrême aux revendications des étudiants, c'était, beaucoup plus par crainte de voir l'Université elle-même déstabilisée profondément que par peur d'un mouvement beaucoup plus vaste qui aurait pu s'en prendre aux structures de la société elle-même.

On peut d'autant moins parler d'une peur systématique du rouge à l'ULB qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, le rayonnement de l'Union soviétique fut incontestable.

Mais, à notre connaissance, l'on ne voit pas que quiconque ait éprouvé des difficultés dans la poursuite de sa carrière comme enseignant ou comme chercheur. Le fait est que le recours aux thèses marxistes comme méthode d'analyse scientifique¹⁶, par exemple dans le domaine de l'histoire et de l'économie, n'implique plus nécessairement depuis quelques décennies l'adhésion aux systèmes dictatoriaux qui sont nés des « révolutions prolétariennes ».

Notes

¹ F. NOEL, *1894 : l'Université libre de Bruxelles en crise*, Bruxelles, 1988.

² Voir Archives de l'ULB, dossier personnel Paul Libois, 1P 730.

³ G. SMOLSKI, L'ULB devant la guerre d'Espagne, *L'Echo de l'APRRB*, 36, 1986, pp. 2-5.

⁴ Voir Archives de l'ULB, dossier personnel Paul Brien, 1P 656.

⁵ On sait que Paul Brien deviendra membre du parti communiste et c'est à ce titre qu'il se rendit à Moscou pour remettre en mains propres à Joseph Staline le diplôme de docteur *honoris causa* que l'Université lui avait décerné.

⁶ Je tiens à remercier R. Debever, professeur honoraire de l'ULB, et J. Carmeliet, chef de travaux, pour leurs informations sur la situation à la faculté des Sciences avant et après la guerre.

⁷ Il existait à l'ULB une cellule communiste agissante qui, en théorie, dépendait de la fédération bruxelloise du parti mais qui, en fait, en raison de sa composition faite de professeurs, chercheurs et étudiants, était en relation immédiate avec la direction centrale du parti. Cette cellule eut un certain poids jusqu'en 1968 et fut encore active au moment des événements de mai 1968 mais elle ne leur survécut pas. Ce qui s'explique aisément par les nouvelles structures mises en place à ce moment et par la distanciation qui s'était opérée en France entre le mouvement étudiant et les positions prises par le parti communiste français.

⁸ D. LUYTEN, Centrum Lippens (het), Een Belgische Nieuwe Orde in een nazistische Europa ?, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1993, 71, pp. 875-912.

⁹ A. DESPY-MEYER et G. DESPY, Une année académique sous l'occupation (1940-1941) : la politique du moindre mal. Le corps enseignant dans la tourmente in *25 novembre 1941, l'Université libre de Bruxelles ferme ses portes*, Bruxelles, 1991, pp. 43-56.

¹⁰ A. GERLO, *Noch hoveling noch gunsteling*, Kappellen, 1989, respectivement pp. 144, 143, 145 et 90-91.

¹¹ *Ibid.*, p. 145. Dans le procès-verbal de la séance de Faculté du 27 mai 1947, on peut lire que la Faculté propose à la chaire vacante d'« Explication d'un auteur latin », en langue néerlandaise, M. Wazsinck, professeur à l'Université de Leyde plutôt que M. Gerlo pour cause de supériorité scientifique.

¹² Dans le procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juillet 1947, il n'est fait également qu'allusion à un manque d'activité scientifique en raison du rôle qu'Aloïs Gerlo joua dans la résistance depuis 1941. Sa candidature fut toutefois retenue à une très forte majorité (Archives de l'ULB).

¹³ Dans le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 avril 1956, il n'y a pas trace de la moindre discussion quant à son élévation à l'ordinariat au 1^{er} octobre 1956 (Archives de l'ULB).

¹⁴ Voir Archives de l'ULB, dossier personnel Max Cosyns, 1P 793.

¹⁵ Université libre de Bruxelles. *Mai 68. 20 ans déjà*, Bruxelles, 1988 (catalogue d'exposition).

¹⁶ A titre d'exemple, on peut faire état de la situation de la section d'histoire à la faculté de Philosophie et Lettres dans les années soixante-dix : une majorité des assistants et des chercheurs de cette section étaient membres ou sympathisants du PCB. Or, ils avaient été volontairement choisis, pour leur seule valeur scientifique, par des professeurs qui étaient soit libéraux, soit socialistes. Ils sont presque tous devenus aujourd'hui enseignants de cette faculté.

L'anticommunisme comme instrument de mobilisation du parti socialiste belge de 1945 à 1954

Pascal DELWIT

1. Introduction

La représentation du communisme, de l'URSS et du parti communiste de Belgique (PCB) par et dans le parti socialiste belge (PSB) a fort évolué de 1945 à 1954. Il importe de distinguer les étapes clés de cette représentation et les sentiments qu'elle a suscités.

Au lendemain de la libération, la perception de l'Union soviétique est très positive : l'URSS est figurée comme un des trois grands ayant vaincu le nazisme et, donc, comme l'une des puissances ayant permis le retour de la liberté en Belgique et sur le continent européen.

Pour ce qui concerne le PCB, les choses se présentent de façon plus complexe pour plusieurs raisons.

1. Son appréhension variera selon les interlocuteurs dans le PSB. Les relations sont souvent bonnes entre les membres du parti socialiste « de l'intérieur », c'est-à-dire les cadres de la résistance du PSB, alors qu'à Londres ou au niveau syndical ¹, on craint l'influence communiste dans les organisations de la résistance, en particulier au sein du front de l'indépendance ².
2. Même si ces rapports sont corrects, le PCB se présente à la libération comme un concurrent redoutable pour le PSB.

Concurrent au niveau électoral, d'abord. Le PSB, les sociaux-chrétiens et les libéraux retarderont d'ailleurs, autant que faire se peut, les premières élections législatives ³. Elles n'auront lieu qu'en février 1946. Le PCB recueille 12,7% des voix contre 31,6% au PSB.

Concurrent, aussi, au niveau syndical. La centrale belge des syndicats uniques (CBSU) a fusionné avec la CGTB les 28 et 29 avril 1945 pour former la fédération générale du travail de Belgique (FGTB). La CBSU regroupait elle-même les comités de luttes syndicales (CLS) créés durant la guerre par le PCB, le mouvement syndical unifié (MSU) d'André Renard — principalement implanté parmi les sidérurgistes liégeois — et le syndicat général unifié des services publics (SGUSP). L'influence communiste était suffisamment forte ⁴ pour obtenir un des cinq postes de secrétaire général de la nouvelle organisation, qui échut au Liégeois Théo Dejae.

Les communistes belges feront partie de l'équipe gouvernementale — le plus souvent en alliance avec les socialistes et les libéraux — jusqu'en mars 1947, année et moment symbolique d'une évolution importante sur le plan international. De nouveaux contours politiques et géographiques divisent l'Europe. La guerre froide est entrée dans une phase « visible ». L'antisoviétisme et l'anticommunisme sont à l'ordre du jour.

Dans un premier temps, plusieurs responsables socialistes, à l'instar du président Max Buset, incitent à la prudence face au développement de l'anticommunisme : « Je veux vous mettre en garde contre l'anticommunisme rabique. Avec le contexte international d'aujourd'hui, mesurez bien vos pas avant de partir en croisade contre le communisme »⁵. Mais ces avertissements seront vite dépassés par la surenchère pratiquée par les autorités américaines et les autorités soviétiques.

Dès lors, les relations se tendent entre directions socialiste et communiste. Deux moments essentiels de cette tension sont les mouvements sociaux du début de l'année 1948 et les élections législatives en Italie, en avril 1948.

2. Le tournant de 1947-1948

Relayant les grèves qui ont eu lieu en Italie et en France, principalement à l'initiative du PCI et du PCF, le PCB lance ses troupes syndicales dans un mouvement dur. Le contexte économique est difficile pour la population belge sous la coalition socialiste-sociale-chrétienne, dirigée par Paul-Henri Spaak.

Le PSB craignait une action communiste sur le plan social depuis janvier 1948. Mais cette crainte était aussi cultivée et amplifiée par la figure emblématique du parti, Paul-Henri Spaak. Dans un exposé au bureau du parti, le 5 janvier 1948, il met en garde ses « camarades » contre le véritable danger qui menace le PSB et la Belgique : non les difficultés économiques et sociales, les « cléricaux » certes, mais surtout l'Union soviétique et son « relais belge », le PCB :

« Je commence par dire qu'il faut voir large et long. Je suis en ce moment très dominé par le problème de la politique extérieure. Je ne pense pas que nous sommes à la veille d'une guerre mais je dis cependant que la politique étrangère va mal. (...) Nous ne pouvons envisager la situation du parti et du pays en dehors de la situation extérieure. Voyez combien se développe la campagne communiste contre les pays européens occidentaux. (...) Si en Belgique, rien ne s'est encore passé de ce genre, c'est dû à notre excellente situation économique. (...) Au-delà des considérations politiques du pays, c'est cela le vrai problème qui est en train de se poser. Pour éviter la communisation de l'Europe, il faut que nous restions dans la ligne 100%, un point c'est tout. Le communisme est un malheur, un danger et cela influencera toute ma politique »⁶.

Dans cette perspective, la réaction d'ensemble du PSB face aux grèves qui éclatent au début du mois de février dans les secteurs minier, énergétique et dans les postes n'est pas étonnante. En public, ce mouvement social est avant tout présenté comme l'œuvre des communistes belges qui cherchent à mettre en difficulté l'équipe socialiste-sociale-chrétienne. Pourtant, une lecture attentive du *Peuple* révèle la condition pénible du monde ouvrier en ce début d'année 1948⁷. Louis de Brouckère expliquera même que les « symptômes certains d'un malaise grave » sont dus à « l'échec mainte-

nant manifeste de la politique qui a prévalu jusqu'à ce jour en matière de prix et de salaires » ⁸.

En revanche, les débats internes dans le parti témoignent que tous les responsables socialistes ne sont pas rangés à la thèse du complot et du noyautage communistes et de l'impopularité de la mobilisation civile. Certains orateurs nuancent voire démentent les assertions des deux principaux ministres socialistes du gouvernement, Spaak ⁹ et Van Acker ¹⁰. En particulier Edouard Anseele, de la fédération de Gand :

« Je n'aime pas les déclarations de Spaak et de Van Acker. Je n'aime pas non plus de toujours entendre dire, c'est de l'agitation communiste. Ce qui est certain, c'est que les bourgeois doivent être contents de ces deux déclarations. Pourtant, Van Acker dit lui-même qu'il y a eu un malaise. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant lorsqu'on pense que les augmentations de prix sont arrivées en plein hiver ».

Et Anseele de mettre en garde son parti :

« Faites attention, notre parti compte quand même encore des ouvriers (*sic*) et tout cela pourrait un jour, nous jouer de biens vilains tours » ¹¹.

Cette intervention est relayée par le Liégeois Deloye, qui ne cache pas les doutes qui traversent sa fédération sur les explications apportées à ce mouvement social :

« Je dis aussi que l'on met trop l'accent sur l'agitation communiste. Il y a un malaise et la fédération liégeoise a été si impressionnée par le discours de Van Acker qu'il a fallu l'autorité de Merlot qui était à la réunion, sinon il y aurait eu de l'agitation contre le gouvernement. Nos camarades ministres se seraient sentis à Liège dans une très drôle de situation » ¹².

Il est donc décidé d'abandonner aussi vite que possible la mobilisation civile.

Tandis qu'il dénonce le noyautage communiste, le PSB désigne un autre bouc-émissaire : les « étrangers », en particulier les Italiens ¹³.

Le PSB et les dirigeants socialistes de la FGTB exploiteront cette situation pour éliminer le secrétaire général communiste de la FGTB. Le PCB avait en effet imposé à Théo Dejace de se retirer ¹⁴ et espérait lui substituer Avaux. A la fin du mois de février, le congrès de la FGTB refuse cette opération. Le nombre de secrétaires est ramené de cinq à quatre (par 480 255 voix contre 163 880) et Avaux ne récolte que 142 voix sur 603 votants ¹⁵. Après ces événements, le communisme est régulièrement décrié et dénoncé par les organes de presse socialistes et les principaux responsables du parti.

L'attitude envers les importantes élections italiennes d'avril 1948 procède de cette philosophie. Le PSB fustigera ainsi le comportement du parti socialiste italien qui a fait alliance avec le PCI, cependant que la classe ouvrière italienne, blâmée pour vouloir son « fascisme à elle » ¹⁶, se voit assener une leçon de paternalisme par Victor Larock : « Pour le reste, attendons les résultats des élections. Il y a des revers plus salutaires que des victoires. (...) Vienne un gouvernement qui saura les mettre à l'ouvrage, les instruire, leur faire les conditions de vie auxquelles ils ont droit et le danger mortel qui plane sur l'Italie pourra être conjugué » ¹⁷. La défaite de l'union socialiste et communiste est accueillie avec un réel soulagement.

Avec la reconstitution « officielle » du « pilier » socialiste en juillet 1949, lors de la création de l'action commune socialiste, la FGTB entérine de fait la (re)prise en main

de l'organisation syndicale dans l'orbite socialiste et, de manière corollaire, l'échec de la tentative communiste d'implantation en son sein. Dans ce résultat, Louis Major, secrétaire général-adjoint, aura joué un rôle majeur. Rôle dont il sera d'ailleurs félicité par Max Buset : « Il n'y a aucun reproche à vous faire, vous avez nettoyé les syndicats des éléments communistes et je pense que, si d'un commun accord nous réalisons l'unité socialiste, ce serait un bon résultat »¹⁸.

3. L'anticommunisme, enjeu de politique internationale

Un autre axe essentiel de l'anticommunisme et l'antisoviétisme socialistes porte sur les choix de politique extérieure, tout particulièrement par Paul-Henri Spaak. Sa ligne de conduite est claire et ne sera jamais démentie par la suite : les pays « libres » d'Europe, c'est-à-dire l'Europe occidentale, doivent s'unir et fonder leur sécurité et leur développement économique commercial sur une relation intime avec les Etats-Unis. Le rejet de l'Union soviétique et l'affirmation de la coopération euro-péo-américaine sont intimement liés. Le 28 septembre 1948, la « diabolisation » de l'Union soviétique et des partis communistes d'Europe occidentale¹⁹ est scellée lors de son célèbre discours de la « peur » à l'ONU. Spaak y déclare :

« Savez-vous quelle est la base de notre politique ? C'est la peur, la peur de votre gouvernement, la peur de votre politique. Et si j'ose employer ces mots, c'est parce que la peur que j'évoque n'est pas la peur d'un lâche, n'est pas la peur d'un ministre qui représente un pays qui tremble, un pays qui est prêt à demander pitié ou à demander merci. Non, c'est la peur que peut avoir, c'est la peur que doit avoir un homme quand il regarde vers l'avenir et qu'il considère tout ce qu'il y a peut-être encore d'horreur et de tragédie, et de terribles responsabilités dans cet avenir »²⁰.

Mais nous les retrouvons de manière récurrente dans ses prises de position, qui font souvent office de position du PSB en matière étrangère. Ainsi en est-il, par exemple, de la création de l'Etat d'Israël que Spaak récuise au nom de l'emprise, supposée ou réelle, de l'Union soviétique dans cette fondation :

« Les Russes (...) se sont dits, nous allons tâcher de gagner un pont du côté d'Israël. Ce n'est rien de plus facile pour les Russes de se mettre du côté des juifs et pendant que les Américains se mettent en Grèce, les juifs ouvrent les portes du communisme à Tel Aviv. Je pense qu'il faut essayer d'arranger le conflit et je ne vois pas la nécessité de reconnaître l'Etat d'Israël »²¹.

C'est au nom de cette même crainte que Max Buset invitera ses amis et les puissances occidentales à soutenir la création et le développement de l'Etat d'Israël :

« Les Russes et leurs congénères orientaux sont déjà en train d'organiser leur représentation diplomatique et consulaire et leur propagande — culturelle pour commencer en Palestine. Les démocrates juifs, socialistes en tête, en sont impressionnés. Ils tournent leur regard anxieux vers l'Occident. Ils ne comprennent pas que des pays anticommunistes laissent ainsi le champ libre à l'influence soviétique »²².

Spaak sera un fervent promoteur des orientations politiques américaines, notamment l'installation du plan Marshall et de l'organisation européenne de coopération économique (OEEC)²³. Rik Coolsaet en parle d'ailleurs comme « l'allié le plus important des Etats-Unis » à cette époque²⁴. Dans les dernières années de la décennie qua-

rante, Spaak impulse manifestement un arrimage à une version « occidentale » de l'Europe ²⁵. Les socialistes ratifieront ainsi le plan Marshall, le traité de Bruxelles, le Conseil de l'Europe et l'Alliance atlantique de manière quasi unanime. Il ne se trouvera, en définitive, qu'Isabelle Blume — pourtant porte-parole du parti sur les questions étrangères jusqu'en 1949 — pour critiquer ouvertement la naissance du traité de l'Alliance atlantique. Cette position anticipe celles qu'elle prendra au début des années cinquante et qui lui vaudront son exclusion.

Durant les années de législature sociale-chrétienne homogène (1950-1954), l'anticommunisme et l'antisoviétisme seront constamment mobilisés pour la ratification, par les parlementaires socialistes belges, des Communautés européennes en construction. Cette instrumentalisation de la « peur du Soviétique » vise tout à la fois l'opinion publique et les responsables à l'intérieur du PSB. Nous la retrouvons de manière permanente dans les éditoriaux du *Peuple* de 1950 à 1954 ²⁶. Spaak n'hésite d'ailleurs pas à se lancer sur un terrain où on aurait pu l'imaginer plus prudent et discret : l'attitude face au nazisme et à la guerre. Il s'y lance pour dénoncer la campagne du PCB contre la CED et dénie, contre l'évidence la plus élémentaire ²⁷, leur participation à la résistance contre les nazis : « Leurs écrits le démontrent clairement : jamais les communistes belges n'ont eu la volonté de défendre la Belgique contre les nazis. Jamais, ils ne se sont sentis solidaires de leur pays attaqué, vaincu, occupé » ²⁸. En matière d'anticommunisme, d'antisoviétisme et de peurs, de fantasmes mais aussi de leur instrumentalisation interne et externe, le débat sur la Communauté européenne de défense constitue d'ailleurs un véritable « révélateur ».

Lors du congrès des 2 et 3 décembre 1950, le PSB avait accepté de manière prudente l'éventualité d'un réarmement allemand. Le *leitmotiv* restait toujours le même : contenir l'Union soviétique et l'expansion du communisme. Ce mot d'ordre et cette volonté sont présentées de façon obsédante par les principaux porte-parole du parti en matière internationale. Bien souvent, le fantasme n'est pas loin :

« Mais comment toute leur attention [aux puissances d'Europe occidentale] ne serait-elle pas fixée sur ce fait majeur de notre temps : il y a six ans, l'Union soviétique comptait moins de deux cents millions d'habitants avec ses satellites d'Europe et d'Asie, c'est maintenant un bloc de près de 800 millions d'habitants (...) que le reste de notre continent voit se dresser en face de lui » ²⁹.

Toutefois, la stabilisation de la guerre en Corée, le durcissement de la politique étrangère américaine et surtout les perspectives de concrétisation de ce réarmement rendront de nombreux adhérents sceptiques voire hostiles au plan Pleven. Perceptible dans la presse socialiste, cette contestation se manifeste réellement au congrès du PSB à la fin de l'année 1951. S'établit dès lors une lutte implacable dans l'organisation socialiste sur l'attitude face au projet CED. Pour les partisans de la CED, il s'agit de la moins mauvaise des solutions possibles dans le cadre d'un réarmement présenté comme inéluctable face à la politique soviétique, décrite comme expansionniste et dangereuse.

« Il faut le répéter sans cesse, écrit Paul-Henri Spaak en 1952, car tant de gens semblent l'oublier : ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il nous faut accepter de défendre, quelques années après la fin de la guerre, l'idée de réarmer l'Allemagne. Qu'on ne l'oublie pas. Ce ne sont ni les Américains, ni les Européens d'Occident qui ont délibé-

rément voulu la chose. Elle s'est imposée à eux comme une suite inévitable de la politique russe »³⁰.

D'autres, remettent en cause l'anticommunisme et la « vague réactionnaire » que charrie la campagne en faveur de la CED. Au surplus, ils s'opposent au traité en raison de son inconstitutionnalité : Henri Rolin³¹ est la figure de proue de ce combat³². Mais il ne faut pas s'y tromper, tant Rolin qu'Anseele et les autres opposants à la CED de gauche partagent une grande crainte à l'égard du « communisme ». Il y va plutôt d'une question de degré, ce que souligne l'éminent juriste international :

« Nos dirigeants ne peuvent se laisser arrêter dans leurs efforts par le climat électoral qui règne aux Etats-Unis et la surenchère d'anticommunisme à laquelle se livrent les deux partis rivaux. Le péril communiste est une réalité que nul d'entre nous ne songe à contester, mais l'anticommunisme militant contient lui aussi une menace contre la paix. Il est temps d'en prendre conscience »³³.

C'est le congrès de novembre 1953 qui détermina l'issue de cette bataille. Rarement, division aussi profonde apparut à l'intérieur du PSB. Dans le débat au congrès, les peurs, les craintes, les fantasmes furent exprimés sans détour et de manière explicite. « Peur du rouge », de l'Union soviétique dans certains cas. Peur de l'Allemagne dans d'autres. Deux interventions de personnalités brillantes nous paraissent à cet égard tout à fait révélatrices :

« Je me défends de faire appel à un sentiment primitif antiallemand mais je ne puis concevoir, par exemple, comment nos amis liégeois pourront assister à un défilé allemand (*sic*) place Saint-Lambert » (Henri Rolin)³⁴.

« Ce sont des gens [les Russes] dont il est extrêmement difficile d'obtenir des concessions. Je me demande si la négociation correspond à leur psychologie (*sic*) » (Fernand Dehousse)³⁵.

En définitive, le principe de la ratification sera voté par 451 voix contre 248 et 37 abstentions.

4. L'expulsion d'Isabelle Blume ou le cordon sanitaire contre le PCB

C'est à propos de la CED qu'une des opposantes les plus farouches à la ratification, Isabelle Blume, sera exclue³⁶. Elle s'était singularisée à plusieurs reprises dans le PSB en combattant la logique anticommuniste des traités signés dans les années quarante, en particulier le pacte atlantique. Adversaire de longue date de Paul-Henri Spaak, elle juge très tôt la réorganisation européenne et internationale d'après-guerre comme une initiative à vocation antisoviétique et, plus largement, antisocialiste pilotée par les autorités américaines. Ferme dans son refus de suivre ce cheminement, sa résistance culmina avec le projet de Communauté européenne de défense. Mais elle se distingua dans ce combat dès lors que, non contente de rejeter le traité, elle n'hésita pas à le condamner dans des meetings, où elle côtoyait des orateurs communistes ce que ne pouvait tolérer le PSB qui voulait dresser un véritable cordon sanitaire entre ses militants et ceux du PCB. Il avait adopté une résolution en ce sens le 5 mars 1951 :

« L'adhésion ou la participation de socialistes avec des non socialistes à des groupements, des mouvements ou des actions politiques, en Belgique ou à l'étranger,

est susceptible dans bien des cas de créer dans l'opinion publique des équivoques au sujet de la politique du parti. (...) Pour éviter de pareils désagréments, il leur [aux membres] est demandé de s'assurer de l'accord du bureau avant de donner leur adhésion ou leur concours à des initiatives politiques pour lesquelles ils ne sont pas mandatés par des instances régulières du parti. Les membres qui ne solliciteraient pas les avis du bureau en la matière pourraient s'exposer aux mesures disciplinaires prévues par les statuts »³⁷.

Le PSB dressa un réquisitoire en bonne et due forme contre Isabelle Blume, non sans l'avoir instamment priée de rompre tout lien avec des responsables communistes :

« Le bureau (...) constate, au surplus que votre attitude crée des difficultés au parti, cependant qu'elle fait admirablement le jeu de certain parti adverse qui vous mettrait au pas sans ménagement si vous en étiez membre et si vous preniez à son égard les libertés que vous vous permettez de prendre avec notre parti. En dépit de ces faits et tenant compte des services que vous avez rendus au parti et de ceux que vous seriez encore capable de lui rendre, le bureau nous a chargés une dernière fois auprès de vous, de la manière la plus pressante, pour que vous renonciez aux activités ainsi incriminées à juste titre, et que vous acceptiez de vous conformer dorénavant à la recommandation acceptée en séance du bureau du 5 mars »³⁸.

Refusant de céder à ces injonctions³⁹, les « témoignages »⁴⁰ à charge d'Isabelle Blume sont présentés pour justifier son expulsion. Elle est exclue du PSB lors du conseil général, le 6 avril 1951, par 232 voix « pour » et 15 abstentions.

La stratégie du « cordon sanitaire » envers le parti communiste en Belgique a été appliquée de manière ferme par le PSB durant cette période. C'est ainsi, par exemple, que la fédération bruxelloise du PSB interdit à ses membres d'adhérer au « mouvement socialiste pour la paix »⁴¹, pourtant créé par Henri Rolin, sous prétexte que des militants communistes en faisaient partie tandis que le PSB prohiba les adhésions de sections⁴².

5. Conclusion

Au bout du compte, observons qu'à partir de 1947 et surtout de 1948, l'anticommunisme a été un élément important dans la vie du PSB à plusieurs niveaux.

D'un point de vue interne, il a été essentiel dans la mobilisation orchestrée, principalement par Paul-Henri Spaak, en faveur de l'adhésion de la Belgique aux organisations internationales de sécurité occidentale — pacte de Bruxelles et OTAN — et aux institutions européennes en gestation — CECA et CED. La lutte contre l'expansion soviétique est l'élément majeur invoqué au sein du parti et devant l'opinion publique pour adopter ces projets dans une situation qui ne s'y prêtait pas : le PSB était dans l'opposition entre 1950 et 1954 face à une majorité sociale-chrétienne homogène. De plus, le principe du réarmement allemand pour la défense de la « civilisation occidentale » était pour le moins difficile à défendre quelques années à peine après la Libération.

La « peur du rouge » a aussi été instrumentalisée de 1947 à 1954 pour justifier des choix politiques en matière politique, économique et sociale ; choix parfois difficiles, particulièrement durant l'année 1948. Elle a alors servi à minimiser les origines

et l'impact de certains mouvements sociaux, en les dénonçant comme autant d'initiatives communistes — souvent réelles.

Cette attitude s'inscrit dans un comportement général de définition de l'identité sociale-démocrate après 1945. Le « modèle social-démocrate », dont la référence positive est axée sur le principe de redistribution, fut aussi construit en référence à un contre-exemple « pseudo-socialiste », l'Union soviétique et les « démocraties populaires ». Cet élément est décisif pour saisir le comportement des formations socialistes et sociales-démocrates qui choisirent alors « l'Occident pour échapper au stalinisme », selon les termes d'Alain Bergougnioux et de Bernard Manin ⁴³.

Cet aspect et cette référence identitaires, plus ou moins prégnants jusqu'en 1991 — date de la chute du système soviétique —, furent nécessaires et utiles aux partis sociaux-démocrates au moins à trois points de vue.

En politique intérieure et dans le domaine des relations internationales, le refus de toute alliance avec les partis communistes et l'antisoviétisme constituèrent un passage obligé en vue de leur intégration complète et définitive dans le système politique de leur pays.

Sur le plan interne, la composante anticommuniste et antisoviétique de l'identité sociale-démocrate ou socialiste a pu cacher, à certaines périodes, l'absence de valeurs ou de références idéologiques positives. Nous percevons, depuis la chute du mur de Berlin et du système soviétique, l'ampleur de cette dimension.

Enfin, cet anticommunisme a souvent été utilisé comme argument de poids dans le processus décisionnel. La mobilisation contre le « danger soviétique » a été un instrument à l'échelle des relations entre Etats européens et les Etats-Unis — spécialement dans la période de reconstruction économique et de récession — et au niveau de la politique interne entre acteurs de la décision politique, économique et sociale.

Notes

¹ José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de la résistance en Belgique*, Labor, 1992, 609 pages, p. 379.

² Chantal KESTELOOT, Les socialistes durant l'occupation : doctrine et programme, *Cahiers marxistes*, 148, janvier 1987, p. 31.

³ Els WITTE et Jan CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Labor, 1987, 634 pages, p. 265.

⁴ Selon Xavier MABILLE, la CGTB comptait 248 259 membres au moment de la fusion pour 165 968 membres aux CLS, 59 535 au MSU et 51 789 au SGUSP. Xavier MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, éditions du CRISP, 1986, 396 pages, p. 308.

⁵ Marianne LEBEAU, *Max Buset. Un président et son parti (1945-1959)*, mémoire de licence en sciences politiques, ULB, 1985-1986, 300 pages, p. 63.

⁶ PARTI SOCIALISTE BELGE, Bureau du 5 janvier 1948, compte rendu sténographique.

⁷ Tout en attaquant le PCB, le syndicaliste Oscar De Swaef précise ainsi qu' « il est certain que l'augmentation de certains prix a troublé l'opinion ouvrière malgré l'adaptation des taux des allocations compensatoires, à tel point que les militants syndicaux peuvent faire allusion à un malaise évident ». Oscar De SWAEF, Jean Terfve donne ses ordres, *Le Peuple*, 6 février 1948.

⁸ LOUIS DE BROUCKERE, Prix et politique, *Le Peuple*, 18 février 1948.

⁹ « La grève des mineurs n'est le résultat que de provocations communistes. Comment pourrait-on la comprendre autrement ? ». PARTI SOCIALISTE BELGE, Intervention de Paul-Henri SPAAK, Bureau du 16 février 1948, compte rendu sténographique.

¹⁰ « Pour les postiers. Aucun doute, c'est une grève politique. Elle est le travail des communistes. C'est exact, ils se sont mis en grève sans conflit, sans demander de revendications. C'est pourquoi nous avons eu recours à la mobilisation civile ». Intervention d'Achille VAN ACKER, *ibid.*

¹¹ Intervention d'Edouard ANSELEE, *ibid.*

¹² Intervention de DELOYE, *ibid.* Celle-ci lui vaut une verte réplique de Paul-Henri Spaak : « Deloye dit aussi qu'il ne faut pas toujours mettre sur le compte de l'agitation communiste [les grèves]. N'est-ce pas au parti communiste que l'on a vendredi dernier décidé de la grève, n'est-ce pas le parti communiste qui a distribué les tracts, collé les affiches ? (...) Ne voyez-vous pas qu'ils déclenchent tout cela systématiquement contre le plan Marshall. Ils veulent créer en Europe un chaos tel que les Américains ne désirent plus aider l'Europe ».

¹³ Les étrangers à la rescousse du parti communiste, *Le Peuple*, 17 février 1948.

¹⁴ Jules GÉRARD-LIBOS, Rosine LEWIN, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe (1947-1953)*, éditions Pol-His, 1992, 251 pages, p. 120.

¹⁵ Le congrès de la FGTB confirme la défaite infligée par la classe ouvrière belge aux communistes, *Le Peuple*, 1^{er} mars 1948.

¹⁶ VICTOR LAROCK, Retour d'Italie : « Bloc contre bloc », *Le Peuple*, 28 janvier 1948.

¹⁷ VICTOR LAROCK, Retour d'Italie : l'alliance socialiste-communiste, *Le Peuple*, 29 janvier 1948.

¹⁸ Marianne LEBEAU, *op. cit.*, p. 90.

¹⁹ Il y compare les partis communistes à une « cinquième colonne auprès de laquelle la cinquième colonne hitlérienne n'était qu'une organisation de boy-scouts ». Paul F. SMETS (textes réunis et présentés par), *P.-H. Spaak*. Tome 1, Goemare, 1980, 661 pages, p. 156.

²⁰ *Ibid.*, p. 154.

²¹ Intervention de Paul-Henri SPAAK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Bureau du 4 juin 1948, compte rendu sténographique.

²² Max Buset, Israël, *Le Peuple*, 8 et 9 août 1948.

²³ Pour Meynaud, Ladrière et Périn, c'est même l'objet principal de la nouvelle coalition gouvernementale : « Paul-Henri Spaak mit alors une grande équipe sociale-chrétienne socialiste dont l'objectif principal fut de s'aligner sur la politique internationale des Etats-Unis (...) ». Jean MEYNAUD, Jean LADRIÈRE, François PERIN, La décision en Belgique. Le pouvoir et les groupes, *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, 138, 1965, 395 pages, p. 76.

²⁴ Rik COOLSAET, *Histoire de la politique étrangère belge*, Vie ouvrière, 1988, 261 pages, p. 123.

²⁵ Pour une approche détaillée, nous renvoyons à notre ouvrage : Pascal DELWIT, *Les partis socialistes et l'intégration européenne. France, Belgique, Grande-Bretagne*, Editions de l'Université de Bruxelles, Etudes européennes, 1995, 302 pages.

²⁶ Un exemple parmi d'autres : « Les Russes, il faut le reconnaître, ont bien vu les problèmes. Si nos efforts européens réussissaient, si nous parvenions même sans la Grande-Bretagne et les pays scandinaves à organiser sur de nouvelles bases politiques et économiques les seuls pays de la Communauté charbon-acier, (...) l'Occident serait en mesure de résister au chantage et la paix serait assurée, (...) l'Occident entrerait dans une vie de tranquillité et de travail, se consacrerait à ses problèmes économiques et sociaux, parviendrait à les résoudre. C'est cela qu'il ne faut pas, qu'il faut empêcher et les Russes sont prêts à payer le prix même s'il est élevé, même s'il faut faire de l'Allemagne, pour un temps, une sorte d'arbitre entre l'Occident et le communisme. (...) Il nous faut risquer d'élaborer sans tarder une constitution européenne, base juridique indispensable de la Communauté que nous avons su créer, et qui une fois créée, résistera au chantage et à l'agressivité communiste ». Paul-Henri SPAAK, Activités européennes, *Le Peuple*, 29 mai 1952.

²⁷ Voir José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de la résistance en Belgique*, Labor, 1992, 609 pages.

²⁸ Paul-Henri SPAAK, Leur patriotisme, *Le Peuple*, 31 décembre 1953.

²⁹ Victor LAROCK, Vers une fédération atlantique, *Le Peuple*, 31 août 1951.

³⁰ Paul-Henri SPAAK, Les erreurs de monsieur Paul Van Zeeland, *Le Peuple*, 24 juin 1953.

³¹ Sur Henri Rolin, nous renvoyons à Robert DEVLEESHOUWER, *Henri Rolin, 1891-1973. Une voie singulière, une voix solitaire*, Editions de l'Université de Bruxelles, Sociologie politique, 1994, 611 pages.

³² Nous développons cette question de manière systématique dans : Pascal DELWIT, *Aux origines des Communautés européennes : les socialistes belges entre dimension nationale et européennes*, *Fondazione Feltrinelli Quaderni*, 46/1994, Franco Angeli, Milan, 1994, pp. 141-168.

³³ Henri ROLIN, *La crise peut être salutaire*, 4 pages, Fonds Max Buset.

³⁴ Intervention d'Henri ROLIN, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès national des 7 et 8 novembre 1953, compte rendu sténographique, p. 12.

³⁵ Intervention de Fernand DEHOUSSE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 24.

³⁶ Voir José GOTOVITCH (entretiens recueillis et présentés par), *Isabelle Blume*, Fondation Joseph Jacquemotte, 1976, 248 pages, pp. 180 et suivantes.

³⁷ Recommandation aux membres du parti, adoptée en séance du bureau, 5 mars 1951, Fonds Max Buset, dossier 57.

³⁸ Lettre à Isabelle Blume de Buset, Piot, Luyten, Anseele, 6 mars 1951, Fonds Joseph Bracops.

³⁹ Sa réponse du 12 mars 1951 est sans concession et se termine de manière catégorique : « je pense qu'en agissant comme je le fais, je sers les intérêts de ceux qui m'ont élue, sans faire de mal au PSB, espérant que la voix qu'il étouffe si bien à l'intérieur il l'entendra peut-être de l'extérieur. A vous de prendre la responsabilité des mesures que vous jugerez opportun de prendre contre moi ». Lettre d'Isabelle Blume, 12 mars 1951, Fonds Joseph Bracops.

⁴⁰ Les femmes prévoyantes socialistes : « Le comité local de Bruxelles des FPS croit de son devoir de signaler au comité fédéral des FPS l'attitude qu'a prise, sur le territoire de Bruxelles, au cours de la journée de dimanche 12 mars, la camarade Blume (...). Le fait établi : la camarade Blume a

1. pris la parole en public (sur les escaliers de la Bourse)
2. aux côtés d'un orateur communiste : Gillis, membre du comité central du PC ; Gillis a parlé d'abord ;
3. la camarade Blume a parlé, après lui, pour saluer le cortège du rassemblement mondial des Femmes pour la paix.

Il est inutile d'expliquer ici que ce cortège était :

1. communiste ;
2. organisé pour contrecarrer et concurrencer la manifestation des FPS à la maison du peuple ».

Lettre d'I. De Prêt, S. Hassé-Pierre, G. Pellegrin, S. Reic, J. E. Vandervelde, J. Van Dezande, R. Laethem, A. Verneirt. Fonds Joseph Bracops.

La fédération Borinage : « Donc, le 9 février, au conseil général, je dénonçais la collusion inadmissible de Isabelle Blume avec les communistes au cours de deux meetings organisés par eux l'un à Frameries et l'autre à Dour « contre le réarmement allemand ». (...) Et ce qui aggrave peut-être encore son cas, c'est que des faits semblables se passent en dépit des abjurations des militants autorisés dans une région où la lutte anticommuniste est la plus âpre, où la population essentiellement ouvrière se croyant déshéritée est particulièrement sensible à leur démagogie et aperçoit peut-être moins que toute autre la confusion que créent et qu'entretenaient les moscouitaires pour mieux la « posséder ». Lettre de R. Stiévenart à Bracops, 24 février 1951, Fonds Joseph Bracops.

⁴¹ Le Conseil de la fédération bruxelloise du PSB contre le MSP et contre le MSEUE, *Le Peuple*, 11 juillet 1953.

⁴² Henri Rolin accepta cette exigence mais demanda la réciprocité pour le mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe : « Désireux d'éviter toute apparence de noyautage, nous confirmons notre intention de ne demander ni d'accepter que des adhésions individuelles à l'exclusion d'affiliations collectives de fédérations ou de sections, ou même de procéder en vue d'une action concertée à des réunions de délégués ou mandataires à la veille de réunions du parti. Nous espérons toutefois qu'une attitude semblable sera adoptée à l'avenir par les dirigeants du mouvement socialiste européen ». Lettre d'Henri Rolin à Max Buset, 10 octobre 1953, Fonds Max Buset, dossier 85.

⁴³ Alain BERGOUNIOUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 10.

Un cas de peur du rouge chez les rouges ? Les réactions dans le parti communiste de Belgique face à la scission grippiste

Jean-Michel DE WAELE

Ce texte vise à étudier la façon dont le parti communiste de Belgique a réagi face à la plus importante scission provoquée en son sein par le départ de militants de base et de dirigeants qui propagent le discours « maoïste » et soutiennent les thèses de Pékin dans la polémique sino-soviétique des années soixante.

Comment la direction et les militants du parti communiste réagiront-ils à cette scission ? Comment sera organisée la « contre-offensive » idéologique ? La polémique acerbe entre les deux courants créera-t-elle une « peur des rouges chez les rouges » ? Cette grave crise sera-t-elle créatrice de fantasmes, de discours exacerbés, de ruptures avec la réalité politique ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il est indispensable de retracer brièvement l'histoire de la scission grippiste en Belgique.

1. La scission grippiste

Deux remarques liminaires s'imposent. Premièrement, cette scission dépasse largement le cadre de l'histoire du mouvement communiste en Belgique puisque cette dissidence « pro-chinoise » fut la première et la plus importante organisée en Europe occidentale et qu'elle servit de « tête de pont » pour aider d'autres scissions et d'autres mouvements politiques en Europe occidentale mais aussi sur d'autres continents.

Deuxièmement, en dehors de quelques articles contemporains des faits ¹, il nous faut noter l'absence quasi totale, jusqu'à présent, d'analyse du phénomène dans la littérature scientifique.

Si Jacques Grippa est exclu du PCB avec trois autres de ses « lieutenants » au XIV^e congrès en avril 1963, les désaccords sont bien antérieurs. Les traces laissées par le congrès de Vilvorde en 1954, la ligne suivie par la direction du PCB pendant les grèves de 1960-1961, les conséquences du XX^e congrès du PCUS et la politique menée par Khrouchtchev, l'attitude envers l'Algérie, le Congo, la crise de Cuba et la préparation du congrès de 1963 ² montrent bien que le conflit n'est pas la simple transposition du conflit sino-soviétique en Belgique ³. Il existait aussi de profondes divergences d'analyses sur la situation politique belge et quant aux rôles, aux pratiques et aux

discours d'un parti communiste en Europe occidentale dans les années soixante. Ces différends, parfois anciens, nourriront le conflit sino-soviétique en Belgique. Le parti communiste chinois s'en servira pour encourager la création d'une « tête de pont » favorable à ses thèses.

Aucun autre parti communiste occidental ne comptait par ailleurs une personnalité aussi prestigieuse et charismatique que Jacques Grippa ⁴, prête à prendre la tête d'une dissidence pro-chinoise.

La préparation du XIV^e congrès du PCB en 1963 vit surtout dans la fédération bruxelloise, la plus touchée par la contestation, une extraordinaire mobilisation de part et d'autre. Le congrès fédéral bruxellois de mars 1963 se tint dans une atmosphère électrique et passionnée. Les motions présentées par les partisans de Jacques Grippa obtiennent un tiers des voix, ce qui représente assez exactement le rapport de force au sein de la fédération bruxelloise. Minoritaire au sein de celle-ci, Grippa et ses partisans ne sont pas représentés dans la délégation bruxelloise au congrès national qui vote leur exclusion à la quasi-unanimité mais sans les entendre.

Il ne faudra que quelques mois aux minoritaires pour organiser une formation politique qu'ils intituleront aussi parti communiste de Belgique, après avoir voté « la déchéance des organes dirigeants des révisionnistes ».

La dissidence touche surtout la fédération bruxelloise dont un tiers (environ six cents membres) suivent Grippa. Dans les autres régions du pays, les ralliements sont nettement moins nombreux. Des sections sont créées dans le Borinage, à Charleroi, dans le Centre et à Liège mais elles semblent n'avoir jamais dépassé vingt à trente membres. Si la Flandre est à peine concernée, les étudiants communistes de l'ULB seront en revanche particulièrement touchés par la scission.

Grâce à l'aide financière importante de Pékin, le mouvement grippiste s'organiera rapidement. Il pourra compter sur un nombre relativement important de permanents, un hebdomadaire — *La voix du peuple* — et des organisations périphériques telles que des organisations de femmes et de jeunes, l'action pour la paix et l'indépendance des peuples (APIP), dont la figure emblématique sera le baron Allard ou le théâtre populaire de Bruxelles de H. Roland.

Les « grippistes » firent preuve d'un zèle débordant, demandant à leurs militants un investissement massif dans les distributions de tracts, les collages d'affiche, la vente de *La voix du peuple*,...

Si cet impressionnant volontarisme leur donne une visibilité importante, ils ne toucheront et n'influenceront politiquement que de très rares milieux sociaux ou politiques. En effet, le sectarisme, le goût du complot, l'arrogance, la coupure de plus en plus nette avec les réalités politiques belges du moment, isoleront rapidement les grippistes : « (...) le zèle révolutionnaire des opposants « marxistes léninistes » explique leur goût pour la diatribe et pour l'invective dont l'abondance, dans la plupart de leurs textes, a quelque chose de rebutant et nuit — faut-il le dire — à la précision et à la justesse de l'analyse » ⁵, écrit, à l'époque, Marcel Liebman. Parmi les innombrables exemples possibles citons cet article de 1964 titré « *Le Soir* passe au nazisme » : « Il (*Le Soir*) est entièrement rédigé selon les vues de Spaak-Hitler (...). A quand un article du *Soir* pour réclamer des camps de concentration au Congo ? (...) Le racisme néonazi qui anime aujourd'hui les journalistes mercenaires du *Soir* se manifeste jusque

dans la rubrique consacrée à la télévision »⁶. Rapidement, les adhésions fondent et les départs se multiplient.

Le mouvement grippiste sera aussi secoué — comme c'est fréquent dans les mouvements d'extrême gauche — par une suite impressionnante de purges, d'exclusions et de scissions⁷. En soutenant Liou-Chao-Chi contre Mao-Tsé-Toung et en condamnant la révolution culturelle en Chine (après avoir hésité), Grippa se voit à son tour rejeté par la mouvance maoïste. Après cinq ans d'existence, le mouvement grippiste s'est complètement effondré.

2. Des fantasmes au PCB ?

La réaction du parti communiste de Belgique à cette contestation virulente doit être analysée à deux niveaux d'analyse, différents mais complémentaires.

Nous devons, en effet, prendre en compte les réactions officielles du parti à travers ses textes publics, ses résolutions, ses congrès, ses communiqués. Ce niveau reflète celui de la direction ou, à tout le moins, un plus petit commun dénominateur au sein de celle-ci. *Le Drapeau rouge* constitue certainement l'outil le plus précieux.

Les réactions individuelles, c'est-à-dire les souvenirs des militants face à la scission grippiste, offrent un autre angle d'attaque. Il s'agit alors de répondre à la question suivante : quelle trace a laissé, trente ans plus tard, cet événement marquant de la vie de la fédération bruxelloise ?

Les interviews et les conversations avec les militants questionnent la mémoire. On y rencontre parfois des réinterprétations, parfois des justifications *a posteriori*⁸.

En dehors de la période entourant le congrès qui vit l'exclusion des quatre dirigeants grippistes, *Le Drapeau rouge* n'a accordé au grippisme qu'une place fort marginale. Une fois la rupture consommée et la scission organisée, le quotidien communiste tente d'ignorer presque totalement le nouveau parti « pro-chinois ».

Lors de la tribune de discussion, préparatoire au xiv^e congrès, quelques articles sont consacrés aux conflits qui affectent la fédération bruxelloise. Il s'agit de contributions émanant généralement de comités de section ou de membres soutenant les positions de la direction et critiquant parfois durement la ligne politique et le comportement des amis de Grippa⁹, avec parfois quelques nuances. *Le Drapeau rouge* publiera également quelques très longs articles issus des sections gagnées majoritairement par la scission¹⁰. Il est extrêmement rare qu'un non-Bruxellois aborde, dans sa contribution, des questions relatives, de près ou de loin, à la scission et si c'est le cas, il s'agit généralement d'un dirigeant du PCB¹¹.

La volonté de dédramatisation et de banalisation se marque aussi pendant le congrès. Alors que les exclusions des contestataires ne font plus aucun doute, *Le Drapeau rouge* parvient à titrer : « Congrès enthousiaste et uni du PCB »¹² !

Le rapport d'Ernest Burnelle au congrès, « dénonce un groupe fractionnel » à l'œuvre

« depuis plus longtemps qu'on le pense. (...) Oui, il existe un groupe fractionnel dans notre parti. Il existe un groupe relativement restreint de camarades bruxellois qui ont caché leur opinion au parti et qui ont constitué une fraction sur une base clandestine pour travailler dans un esprit de scission contre l'ensemble du parti. Ils ont répandu des calomnies contre le cc et ses militants, sous le manteau d'abord, au grand

jour ensuite. Ils ont également répandu des calomnies contre l'Union soviétique. (...) Ils ont systématiquement jeté le trouble dans les discussions organisées par le parti et tout fait pour que ces discussions (...) ne soient pas profitables (...) »¹³.

Les quelques dizaines de lignes consacrées à la dissidence dans ce rapport ne permettent pas aux non-initiés de comprendre la situation ou la teneur des désaccords. La panoplie complète de l'argumentaire communiste en ces circonstances s'y retrouve. Burnelle invoque le non-respect du centralisme démocratique, les attaques contre l'unité du parti, l'anti-soviétisme, les tendances trotskystes des opposants, etc.

Les exclusions sont annoncées dans *Le Drapeau rouge* du 20 avril 1963, en première page, sous le titre : « Défendons l'unité du parti ». Deux grands reproches sont adressés aux exclus : « d'avoir appelé les camarades à remettre en cause la ligne politique et l'ensemble des décisions adoptées à une écrasante majorité par le congrès national et les organisations du parti (...) (et) de s'organiser en marge des instances régulières du parti »¹⁴. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre de la part de la direction du PCB, il n'y aura ni attaques, ni dénonciations particulièrement virulentes, ni même appels pathétiques ou cris d'alarme sur l'unité du parti.

Suite aux expulsions qui sonnent le glas de toute possibilité de compromis, la fédération bruxelloise du PCB, en ébullition depuis plusieurs semaines, voit une partie non négligeable de ses forces vives rejoindre la scission grippiste. Des sections entières sont décapitées : celles de Molenbeek, d'Uccle et des cheminots¹⁵. D'avril à septembre 1963, une lutte politique intense se déroule entre « khrouchtchéviens » et « grippistes ». La volonté des deux groupes de se présenter comme l'unique représentant du mouvement communiste en Belgique (sous le même nom), les manifestations et le chahut organisées par les amis de Grippa devant les locaux où se tiennent des réunions du PCB « khrouchtchévien », le renforcement de part et d'autre des services d'ordre, les incertitudes liées aux rapports de force exact entre les deux groupes et à la capacité des grippistes de s'étendre et de s'implanter en province créent des tensions importantes. A Bruxelles, chaque membre du PCB, chaque abonné au *Drapeau rouge* est visité au moins une fois par un responsable des deux factions qui tente de les convaincre de la justesse de ses thèses.

Cette activité intense n'est pourtant qu'à peine perceptible à la lecture du *Drapeau rouge*. Les articles consacrés à la crise interne sont peu nombreux eu égard à l'importance politique de la crise. Parmi ceux-ci, l'article en première page du président du parti, Ernest Burnelle, au titre interrogateur : « Remous dans le PC ? »¹⁶. Il tente de minimiser les problèmes. Même dans cette mise au point, les attaques contre le mouvement grippiste sont mesurées : « L'essentiel de son activité (de la dissidence) consiste à attaquer de l'extérieur les militants communistes, pratiques auxquelles nous sommes d'ailleurs habitués depuis des décades (...). Ils se réfugient dans le bavardage (...) ».

La rubrique « la vie du parti » des mois de juin et juillet révèle l'existence d'une crise puisque les assemblées sont ouvertes « aux camarades en ordre de cotisation » et « qui sont en possession de la convocation » *ad hoc*.

Le 29 mai 1963, la fédération bruxelloise publie un communiqué intitulé « Attention aux faussaires ». Il tient à « attirer l'attention de tous les membres (...) sur le fait

que les exclus du XIV^e congrès et ceux qui les soutiennent continuent à utiliser faussement le nom du parti et des organisations qui le composent pour couvrir leurs activités scissionnistes. (...) Le secrétariat fédéral met tous les camarades en garde contre les procédés malhonnêtes qui classent leurs auteurs »¹⁷.

Ce genre de communiqué sera répété à plusieurs reprises, ce qui montre la confusion et l'incertitude de la situation. L'importance toute relative accordée par *Le Drapeau rouge* et le ton plutôt modéré — en comparaison des multiples insultes et dénonciations qui remplissent l'hebdomadaire grippiste *La voix du peuple* à l'encontre des « révisionnistes khrouchtchéviens » — attestent de la volonté de la direction du PCB d'ignorer la dissidence, de refuser la polémique et de céder à toute panique.

Si l'on comprend aisément les avantages politiques d'une telle attitude, on est pourtant en droit de s'interroger sur le déficit d'explication qu'elle engendrait. Si *Le Drapeau rouge* taisait la problématique, comment les membres pouvaient-ils s'informer, comprendre et analyser les événements ?

Il semble que la situation ait été des plus confuses pour certains membres du PCB pendant quelque temps. A lire certaines convocations¹⁸, on imagine sans peine la perplexité des membres n'appartenant pas aux directions fédérales. D'autant que certains recevaient les convocations des deux partis.

Comment démêler le vrai du faux dans les nombreuses accusations réciproques ? Comment saisir les arguments « statutaires » mobilisés de part et d'autre pour convaincre de son bon droit ?

La direction nationale s'émeut, en revanche, avec vigueur et à plusieurs reprises, de la confusion entretenue par les médias en général et par la RTB en particulier, qui évoquaient indistinctement, pour les deux formations, le « parti communiste » ou les renvoyaient dos à dos en évoquant le « PC pro-Moscou » ou le « PC pro-Pékin ». Durant ces quelques mois paraissent aussi quelques interviews dans la presse « bourgeoise » ou « communiste » minimisant l'impact et la signification politiques de la scission¹⁹.

Dès la fin du mois de septembre 1963, les allusions implicites ou explicites au grippisme deviennent extrêmement rares dans le quotidien du PCB. De temps à autre, les « bavardages incessants des grippistes » ou l'« imbécillité gauchiste » sont dénoncés. Les reportages sur les 1^{er} mai 1964 et 1965 notent « le faible nombre de manifestants chez les grippistes » et « le caractère artificiel de ces manifestations »²⁰. Mais ces commentaires sont isolés et n'ont aucun caractère systématique. Il n'y eut donc jamais de campagne anti-grippiste.

Les rapports présentés au comité central et les résolutions qui en sont issues ne donnent aussi que peu d'importance à la dissidence. Une importance relative sera accordée à cette question pour la dernière fois en septembre 1963. Ernest Burnelle déclare devant le comité central : « l'impuissance politique de ce groupe, le vide de son agitation sont les meilleurs témoignages du caractère artificiel de la dissidence bruxelloise et de son origine étrangère au mouvement ouvrier belge (...). Son activité est essentiellement anti-parti et anti-soviétique »²¹.

A partir de 1964, les résolutions du comité central ne comportent plus que des dénonciations routinières. Notons néanmoins que *Le Drapeau rouge* publie régulièrement des articles issus de la presse des « pays socialistes » condamnant le maoïsme et

« la politique de division du mouvement communiste international par le parti communiste chinois »²².

3. « L'affaire Seys »

En réalité, il faut attendre « l'affaire Seys », en mai 1965, et le déroulement du « procès de ses assassins » pour voir — enfin — *Le Drapeau rouge* et l'ensemble du PCB se livrer à une violente attaque contre le mouvement grippiste. Paradoxalement, tant la densité des articles, le suivi de l'affaire que le ton tranchent nettement avec ce que nous avons pu observer à propos de la scission, événement bien plus important du point de vue politique.

Lors de la dernière nuit de collage précédant les élections législatives de mai 1965, un militant communiste, M. Seys, est tué accidentellement lors d'une altercation avec un militant grippiste, André Bandella. Au-delà de l'émotion compréhensible devant ce drame, le PCB entend visiblement profiter de la situation pour dévoiler la vraie nature des « cheffailions grippistes » décrits comme « des aventuriers de la pire espèce, des prébendiers, des politiciens tarés, des individus de mauvaise foi »²³.

Le PCB essaiera de tirer argument de cet événement pour discréditer la dissidence grippiste auprès de « son » public. Le ton des grippistes, leur agressivité, leur manque total de respect pour la victime et les articles fielleux publiés à cette occasion par *La voix du peuple* nourriront facilement la campagne entamée par le PCB.

Le parti communiste mobilise, selon *Le Drapeau rouge*, trois mille personnes aux funérailles de M. Seys²⁴ et lance une campagne de soutien financier en faveur de sa famille²⁵. Par ailleurs, le quotidien communiste publiera un long hommage à « la vie exemplaire de ce militant communiste et syndical »²⁶ et insistera sur le sort de la « pauvre veuve et des trois orphelines ». Des photos des enfants sont publiées avec des légendes significatives : « le père n'est plus là pour surveiller le travail scolaire des cadettes »²⁷, etc.

Si le procès d'André Bandella est relaté avec une rare minutie²⁸, celui-ci terminé, *Le Drapeau rouge* reviendra à sa tactique précédente : l'ignorance et le silence, facilités par le déclin déjà largement perceptible de la mouvance grippiste.

4. Une déchirure à la base

Si la direction a tenté, au travers de la presse communiste, d'ignorer la scission grippiste, cette attitude se trouve en contradiction complète avec ce que vivent les militants bruxellois sur le terrain. En effet, tous les militants interviewés jusqu'à présent gardent des souvenirs très marquants de cette période : discussions interminables dans une atmosphère électrique et parfois hystérique avant le congrès d'Anvers, visite de tous les membres des sections par des responsables locaux pour tenter de leur expliquer la situation et les appeler à la vigilance contre les faussaires, bagarres devant certaines assemblées organisées par le parti, nombreuses échauffourées parfois très violentes devant les panneaux d'affichage en campagne électorale, obsession partagée de ne laisser en vue aucune affiche de l'autre camp mais aussi, pour certains membres, coups de téléphone nocturnes, ordures vidées sur le trottoir, etc.

Trente ans plus tard, alors que cette question n'a plus aucune importance politique, les militants communistes de l'époque restent marqués par la colère et l'agressi-

vité pour la majorité, par l'émotion pour certains. « L'affaire Seys » est fréquemment et spontanément invoquée pour démontrer la violence de l'autre camp.

Les militants communistes interrogés soulignent, pour la plupart, les difficultés de la fédération bruxelloise du PCB à surmonter les effets de la scission. Pour certains même, elle n'y est jamais tout à fait parvenue. De nombreux militants, parfois les plus actifs, ont quitté le PCB. D'autres se sont épuisés dans des discussions sans fin. Certains, enfin, ont été dégoûtés par des pratiques politiques qu'ils ne pouvaient accepter ou imaginer dans la mouvance communiste.

Le décalage est donc important entre le discours de la direction et des individus sur le terrain.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la volonté manifeste de la direction d'ignorer la scission malgré les effets produits par celle-ci à l'intérieur et à l'extérieur du PCB.

Tout d'abord, la direction nationale du PCB se trouvait, au moment du congrès d'Anvers, liée par l'accord entre partis communistes conclu pour mettre fin à la polémique publique sur les divergences existant à l'époque. Comme l'explique Burnelle en mai 1964 : « On se rappellera qu'à l'occasion de notre XIV^e congrès, (...) le rapport du CC ne fit aucune allusion aux responsabilités des dirigeants chinois dans les activités fractionnelles que nous avons dû condamner (...) »²⁹. Le PCB dut aussi tenir compte dans cette affaire des contingences internationales. Il semble que la direction n'ait pas cru pouvoir employer l'ensemble des arguments qu'elle possédait. Une certaine réserve a-t-elle été nécessaire durant une période — de courte durée — où les relations entre partis communistes chinois et soviétique connaissaient une relative stabilisation ? La question n'a pas encore de réponse claire.

D'autre part, il y eut certainement la volonté de ne pas faire de la publicité à la scission. Poursuivre une polémique politique, répondre aux attaques grippistes auraient donné à ces derniers un statut d'interlocuteur que la direction leur refusait.

De plus, si la fédération bruxelloise a perdu un tiers de ses membres (soit environ six cents personnes), les pertes pour l'ensemble du parti ne se sont élevées qu'à 4% des adhérents. Il faut donc relativiser — au niveau national — la scission grippiste. La situation ne nécessitait pas une campagne dans l'ensemble du parti, même si certaines fédérations « sensibles », comme celles de Charleroi, ont été suivies de près pour éviter toute contagion.

L'attitude de la direction et donc du *Drapeau rouge* s'explique aussi par la ligne politique de l'époque. Depuis la grève de 1960-1961, le PCB s'efforce de reconquérir un terrain perdu dans les années cinquante. Particulièrement à l'aise dans la politique « khrouchtchévienne », le parti communiste tente d'apparaître sous un nouveau jour, de se poser en interlocuteur sérieux et crédible pour le PSB et aussi de prendre langue avec l'ensemble des mouvements de gauche qui voient le jour à la gauche du PSB ou dans la mouvance wallonne. Comme l'écrivait à l'époque Marcel Liebman :

« Ce révisionnisme (...) peut être interprété comme un effort de modernisation du communisme doctrinaire et sclérosé. On peut y découvrir la volonté de rompre le ghetto idéologique où il se confinait pour faire retour dans le mouvement ouvrier occidental, en abandonnant de « vieux thèmes » sans rapport apparent et immédiat avec la réalité politique présente. Mais il était inévitable que ce nouveau cours ou, si l'on

veut, l'affirmation de plus en plus ouverte d'une tendance réformiste déjà ancienne, devait se heurter à une opposition vigoureuse, puis à une véritable révolte »³⁰.

Toute campagne agressive ou d'ampleur aurait été à l'encontre de l'image de sérieux, de modération et de respectabilité que la formation communiste tentait de se forger.

Enfin, la direction se trouve prise « à contre-pied » par cette contestation de gauche qui reproche au PCB de ne plus être lui-même, de fuir et de diluer son identité révolutionnaire et « marxiste-léniniste ». Perdant le monopole du discours révolutionnaire, les dirigeants auront le choix de se défendre en gauchissant leur discours ou d'accélérer l'évolution politique en cours, au risque d'approfondir le mécontentement interne. Comme souvent dans l'histoire du PCB, un compromis, une voie médiane fut choisie qui tentera d'éviter les choix déchirants mais qui empêchera l'émergence d'une ligne politique claire.

La violence des réactions individuelles s'explique, en revanche, par l'intensité, souvent dramatique, que revêtent toutes les luttes fratricides et les disputes de famille. Circonstances aggravantes, des « piliers » de l'identité communiste tels que l'unité du parti, le centralisme démocratique, la fidélité à l'Union soviétique sont mis en cause.

5. Conclusion

Pour conclure, nous devrions nous interroger sur l'existence d'un sentiment de « peur » envers la dissidence grippiste qui aurait pu exister au sein du PCB. Il ne nous semble pas que la direction ait craint un moment perdre le contrôle du parti au niveau national. En revanche, la bataille a été extrêmement serrée et indécise à Bruxelles.

Nous ne possédons pas les compétences nécessaires pour analyser en détail la notion de « peur » manifestée par certains groupes à l'encontre d'autres — réels ou imaginaires — à certaines époques. Il nous semble néanmoins que pour pouvoir identifier une « peur », il faut la présence d'éléments irrationnels, faits de fantasmes, d'angoisses, d'éloignements de la réalité.

Si l'on accepte ces prémisses, on ne peut suggérer une peur de la dissidence grippiste, chez les militants ou les dirigeants communistes. Il y a certes eu un rejet virulent, parfois agressif, mais sans fantasmes et sans pertes de contact avec la réalité. La logorrhée, les moyens financiers exorbitants, la virulence et l'agressivité des propos qui étaient dénoncés ne tenaient pas de l'invention ou du fantasme.

Notes

¹ Voir le courrier hebdomadaire du CRISP, 198, 19 avril 1963 et 199, du 26 avril 1963 ; Marcel LIEBMAN, Révisionnisme et marxisme-léninisme dans le communisme en Belgique, *Les temps modernes*, 8-9, 1964, pp 462-490.

² La vision grippiste de ces désaccords est très longuement expliquée dans *Marxisme-léninisme ou révisionnisme, du XIII^e au XIV^e congrès du parti communiste de Belgique* par J. GRIPPA avec la collaboration de S. COLS, M. DELOGNE, R. RAINDORF, Le livre international, Bruxelles, 1963.

³ Le conflit est rendu public par la publication, le 22 février 1962, d'un long article de Jacques Grippa dans *Le Drapeau rouge* où il met en cause la ligne politique suivie par la direction. Celle-ci lui répond le même jour dans une « mise au point ». Il est pourtant douteux que de nombreux membres aient pu saisir les tenants et les aboutissants de la controverse au vu de la longueur des deux articles et du style « langue de bois » utilisé dans les deux textes. L'exclusion de Jacques Grippa du cc, le 18 novembre 1962, sera un signe supplémentaire des profonds désaccords existant au sein du PCB.

⁴ Jacques Grippa fut chef d'état-major des partisans armés avant de se faire arrêter en juillet 1943. Torturé, il refuse de parler et est déporté à Buchenwald. A son retour, il sera chef de cabinet du ministre des Victimes de la guerre, puis du ministre des Travaux publics. Il sera membre du comité central jusqu'en 1954 puis de 1957 à 1962.

⁵ Marcel LIEBMAN, *op. cit.*, p. 486.

⁶ *La voix du peuple*, 4 décembre 1964.

⁷ Si dès juin 1964, J. Frisque est exclu du mouvement, les problèmes sérieux commencent en septembre 1965 avec l'exclusion du « groupe Massoz ». En juin 1966, deux importants dirigeants, F. Moerenhout et M. Delogne, sont exclus pour « complaisance envers les révisionnistes, pour comportement opportuniste ». En juin 1967, les exclusions touchent surtout la Wallonie avec la condamnation de G. Triffaut et A. Hauwaert. A ce moment, le parti est déjà moribond. En octobre 1967, le coup de grâce est donné par M. Graindorge.

⁸ Nous n'avons malheureusement pas encore pu trouver d'archives personnelles appartenant à des militants de l'époque qui nous permettraient de mieux appréhender la façon dont, à la base, les choses furent vécues.

⁹ Lire comme exemples et comme analyses parmi les plus intéressantes ou les plus révélatrices, les contributions de Jacques Moins dans *Le Drapeau rouge* du 8 février 1963, d'A. Roelandt (13 mars 1963) et de Jean Du Bosch (15 mars 1963).

¹⁰ Voir *Le Drapeau rouge* du 1^{er} mars 1963 : texte de la section d'Uccle et les remarques du bureau politique les concernant.

¹¹ Une des rares exceptions que nous ayons relevées est celle de la contribution de L. Cogniat, secrétaire de la cellule cheminot de Monceau, qui, dans son texte publié le 27 février 1963, soutient la ligne de la direction.

¹² *Le Drapeau rouge*, 16 avril 1963.

¹³ Rapport d'Ernest Burnelle au xiv^e congrès du PCB : Pour des luttes ouvrières et démocratiques à la mesure des possibilités nouvelles, *Le Drapeau rouge*, 16 avril 1963.

¹⁴ *Le Drapeau rouge*, 20 avril 1963.

¹⁵ A ce niveau, une corrélation importante existe selon nous entre la présence ou nom d'un leader grippiste « influent » dans les sections locales. La section d'Uccle était celle de Jacques Grippa et de Delogne ; celle de Molenbeek de F. Moerenhout ; celle des cheminots de Massoz.

¹⁶ *Le Drapeau rouge*, 18 juillet 1963.

¹⁷ *Le Drapeau rouge*, 29 mai 1963.

¹⁸ Voir par exemple la convocation de l'Union nationale des étudiants communistes, fédération bruxelloise du 30 septembre 1963.

¹⁹ Voir l'interview de G. Moulin à la télévision française, reprise par *Le Drapeau rouge* du 23 juillet 1963.

²⁰ Voir les numéros spéciaux du *Drapeau rouge* des 1^{er} mai 1963 et 1964.

²¹ *Le Drapeau rouge* du 16 septembre 1963.

²² *Le Drapeau rouge* du 8 mai 1964 : Les dirigeants chinois s'efforcent de donner une base théorique à leur activité de division (texte de la revue *Kommunist*).

²³ *Ibid.*, le 28 mai 1965.

²⁴ *Ibid.*, le 28 mai 1965.

²⁵ *Ibid.*, le 30 juin 1965.

²⁶ *Ibid.*, le 22 janvier 1966.

²⁷ *Ibid.*, le 22 janvier 1966.

²⁸ De nombreux articles faisant le point du procès seront publiés en janvier et février 1966.

²⁹ *Le Drapeau rouge*, les 9 et 19 mai 1964.

³⁰ Marcel LIEBMAN, *op. cit.*, p. 483.

TROISIEME PARTIE

Eléments de comparaison et d'analyse

Rouge et jaune : les malentendus d'une rencontre

Roland LEW

Les civilisations asiatiques « jaunes » — l'univers imprégné de civilisation chinoise — représentent depuis longtemps un enjeu, un défi et un objet de fascination pour leur environnement immédiat, et plus loin d'eux, pour le monde occidental. L'arrivée du « rouge », donc d'une tradition révolutionnaire venue de l'extérieur, de l'Occident directement, ou via la Russie — cette périphérie de l'Occident — date, pour l'essentiel, du xx^e siècle. Quel est l'apport du rouge au jaune ? Et le jaune-rouge est-il plus attirant ou plus dangereux pour les autres que le rouge des blancs (le communisme soviétique) ? Le rouge est-il un ajout passager dans un ensemble civilisationnel jaune de longue durée, dominé, au sens culturel et parfois géopolitique, par un empire et une civilisation chinoise porteurs d'une grande spécificité, voire d'une originalité peut-être sans pareille. C'est en spécialiste de la formation, de la transformation et de la décomposition — bien évidemment un processus historique — des systèmes modernes à l'Est — le socialisme réel — et tout particulièrement du cas chinois que j'aborderai ces problèmes.

N'étant pas historien, je laisserai en partie de côté les questions passionnantes mais peu traitées jusqu'ici par les historiens, de la perception historique en Occident (et ailleurs) du jaune et du rouge. Je présenterai seulement quelques remarques issues de travaux que j'ai menés sur la révolution chinoise et de sa réception à l'extérieur, ou extraites du travail pionnier de l'Américain Harold Isaacs ¹. Une étude qui ne traite que brièvement du communisme chinois, mais qui a servi de point de départ pour des recherches aux Etats-Unis sur les relations sino-américaines. J'utiliserai l'ouvrage plus récent de Jacques Decornoy ² qui relie les deux hantises coexistant dans le monde occidental ; comme si la peur du rouge et du jaune n'était qu'un sous-produit de la hantise plus ancienne du péril jaune. Ou, ainsi que le montre J. Decornoy, comme si le péril jaune et le péril rouge étaient les mêmes éléments, les deux facettes d'une même peur des bien-pensants, des bien-possédants depuis le milieu du xix^e siècle. Le Livre de Jerome Ch'en ³, passionnant travail, riche d'informations et d'idées, ne contient que de brefs passages sur le rouge et le jaune.

L'ouvrage synthétique et riche d'informations de Colin Mackerras ⁴ ne m'est arrivé que très récemment : il confirme et précise les résultats déjà acquis. Le domaine est donc largement en friche, mais la matière est immense.

Dans la perception du jaune, il y a quelques étonnants retournements historiques, avant même que le rouge ne s'en mêle. C'est aussi de cela qu'il faut rendre compte.

1. Le jaune glorieux, le jaune incompris

Avant d'être un objet de mépris, de rejet, ou de hantise raciste — la multitude jaune déferlante —, le centre du monde jaune, l'empire chinois a été au XVIII^e siècle l'objet d'une admiration assez générale dans ce qui est le cœur du monde civilisé occidental : les Lumières françaises. Les « philosophes », Voltaire en tête, reprennent des jésuites, qui sont alors en Europe la source quasi exclusive de connaissance de l'Empire du Milieu, leur vision favorable de la grande civilisation d'Orient qui incarne la gestion sage d'une vaste population.

Les lettrés-mandarins sont assimilés à un gouvernement géré par des philosophes et fonctionnaires vertueux, eux-mêmes sous l'autorité ferme d'un empereur incarnant une sorte de quintessence de l'esprit de sagesse. Il s'agit d'une vision rêvée, d'une imagerie sortie des descriptions intéressées, stratégiquement orientées des jésuites, relayées par des penseurs des Lumières à la recherche d'un autre modèle de fonctionnement des sociétés et d'une légitimation du rôle du philosophe. Il y a cependant quelques esprits plus sceptiques ou critiques, comme Montesquieu ou Rousseau... La Chine est lointaine (et le Japon quasi inconnu et d'ailleurs presque totalement fermé aux étrangers, plus encore que la Chine de l'époque) ; elle est source d'un imaginaire certes éloigné des réalités mais, à vrai dire, moins complètement étranger à la situation effective que le tableau très négatif qui sera dressé au siècle suivant. On est déjà de plain-pied dans cet « orientalisme » analysé et critiqué par Edward Saïd ⁵, donc dans cet Orient décrit, décrié ou apprécié, largement inventé à partir des catégories et des besoins, économique, étatique, d'autovalorisation du monde occidental ; un univers qui n'existe pas par lui-même et certainement pas pour lui-même.

2. Le jaune déchu, le jaune inquiétant

Au XIX^e siècle, on assiste en effet à un renversement complet de perspective. L'empire chinois incarne alors le despotisme le plus brutal, asservissant une civilisation immobile, pour ne pas dire pétrifiée : la formule du « despotisme asiatique », destinée à un grand succès conceptuel, résume la perception décrivant un pouvoir où l'empereur est tout et le peuple rien. Le peuple n'est rien, mais il est innombrable ; à ce titre il est une menace. Cette vision reflète deux tendances majeures du siècle. D'un côté, il y a le déclin effectif de l'empire chinois, au sommet de sa puissance au XVIII^e siècle, et en régression rapide depuis la dernière ou les deux dernières décennies de ce siècle.

De l'autre, cet empire isolé, s'enfermant dans sa zone d'influence, orgueilleux et convaincu de sa supériorité sur tous les autres (des barbares non civilisés) doit faire face à l'expansion coloniale et impérialiste d'un Occident en pleine montée de puissance et bien décidé à pénétrer de force, vers 1840, dans un empire à l'évidence affaibli. C'est une Chine « orientalisée » dans le sens donné à ce terme par E. Saïd.

Le XIX^e siècle voit une Chine abaissée, une Chine méprisée devenir la proie des ambitions et bientôt des conquêtes de l'Occident ; son espace de puissance — les Etats tributaires — lui sera arraché (le Vietnam, dans les années 1880, la Corée une décennie plus tard...). Et à la fin du siècle, c'est l'empire lui-même qui est menacé de démembrement. A cette époque, l'évocation d'une éventuelle menace militaire chinoise fait rire les experts et les journalistes. Il faut dépecer la Chine, dit en 1901, parmi beaucoup d'autres, un jeune politicien anglais de vingt-sept ans, Winston Churchill. « La race aryenne doit triompher » ⁶, ajoute même la future gloire de l'empire britannique. « Eux ou nous ». Nous devons les dominer, tant que nous sommes en situation de puissance, sinon ils nous écraseront : tel est le thème courant, banal, d'un impérialisme occidental en phase d'expansion. C'est l'empereur allemand Guillaume II qui invente (peut-être) l'expression du « péril jaune », et en tout cas la popularise. Le livre de J. Decornoy offre d'ailleurs un florilège de citations confirmant que le racisme anti-jaune du XIX^e siècle sert largement de justification et de prétexte à la conquête coloniale de l'homme blanc, d'argumentaire à l'affirmation répétée de sa supériorité, à son droit, plus encore à son obligation, de soumettre le monde à son pouvoir, et tout particulièrement l'Asie et sa multitude. Eux ou nous. Il y a une incroyable obsession chiffrée de l'immensité de la population chinoise. Alors qu'aujourd'hui encore, on n'est pas très sûr du nombre de Chinois vivant dans l'empire aux siècles précédents, les auteurs du XIX^e siècle se disputent sur le chiffre quelquefois à une unité près ; un nombre toujours immense, bien entendu, et qui est comparé à la petite population « blanche » menacée d'être submergée.

Même l'empire russe est saisi au début du XX^e siècle d'une vague « d'antimongolisme, de hantise et de haine montante, à tonalité revancharde, face au supposé danger jaune, la « race mongole » qui s'est acharnée à vouloir détruire la Russie chrétienne. Il s'agit donc d'un rejet du très important héritage asiatique de l'empire. Peur venue de loin mais plus encore justification du présent : il est vrai que l'impérialisme très expansif des tsars a arraché au XIX^e siècle de vastes territoires à l'empire chinois en pleine décadence. Mais quelques années plus tard, surtout à partir de la révolution de 1917, un courant inverse s'est fait jour — qui reprend vie aujourd'hui : l'émergence du mouvement « eurasiatique » qui valorise le passé asiatique, l'intègre dans les valeurs et la civilisation russes. Plus décisif peut-être, ce courant fait de la Russie le pont naturel et obligé entre l'Occident et l'Orient, attribuant ainsi une place exceptionnelle à l'immensité russe logée sur deux continents ⁷. C'est la variation renouvelée, une figure originale du rêve — du mythe — de la Russie à la recherche inlassable de sa place éminente, exceptionnelle, dans le monde.

La seule surprise en Asie pour les Occidentaux est la montée en puissance inattendue du Japon à partir du Méiji (1868). L'Extrême, Extrême-Orient jaune se redresse, intègre rapidement et avec efficacité les bases économiques et militaires de la puissance occidentale, au point de devenir un défi pour ses voisins, dont la Chine écrasée militairement en 1894-1895, mais aussi la Russie, battue dix ans plus tard. Le Japon occupe ainsi, dès le début du XX^e siècle, la place de la puissance impérialiste la plus active en Chine, et de grand rival des Etats-Unis dans le Pacifique. C'en est fini du pays de madame Chrysanthème, cette image lénifiante et ridicule du Japon déployée avec succès auprès du grand public par l'écrivain Pierre Loti. La victoire du Japon

contre la Chine en 1895 et, plus impressionnante encore, celle remportée contre l'empire blanc de la Russie à Port Arthur en 1905, change la donne : l'empire nippon est dorénavant pris au sérieux.

Un pays d'Asie, un pays habité par des « jaunes », est capable d'accomplir des exploits militaires et de devenir ainsi une menace contre l'Occident : un véritable renversement de perspective s'impose à « l'homme blanc ». « Révision des verdicts » si pénible à admettre que d'aucuns en Europe, plutôt que de revoir leurs préjugés racistes, placeront en quelque sorte le Japon dans le monde blanc, non par la peau mais par la civilisation : une copie somme toute pas si mal réussie de l'Europe ⁸. Pour la plupart des commentateurs, cependant, il s'agit encore et toujours du péril jaune. De peur et, fait inhabituel, d'un début de respect.

Le « péril jaune » n'en est que plus menaçant : d'un côté, le risque d'envahissement par les foules misérables de Chine et d'ailleurs ; de l'autre, une puissance impérialiste montante, le Japon, une force émergente que personne n'attendait. Les Chinois moins que les autres qui affichaient un dédain traditionnel, un mépris répandu, à l'égard d'un Japon considéré comme un pâle ersatz de la glorieuse civilisation chinoise.

Le jaune menaçant, le jaune indigne, avili et avilissant — la gamme d'épithètes injurieuses que l'on trouve dans la presse ou dans les discours d'hommes politiques est infinie — est tout sauf le bienvenu ; comme ces immigrants chinois qui sont contents ou refoulés des Etats-Unis, voire lynchés. Dans l'attitude ambivalente des Américains à l'égard de la Chine, oscillant tour à tour entre rejet raciste, fascination et attitude paternaliste, il y a pas mal de mauvaise conscience — et de mauvaise foi — résultant du non-accueil (c'est un euphémisme) des émigrants chinois au ^{xix}^e siècle, en contradiction avec les valeurs proclamées de la république du Nouveau monde.

La vision tout en noir, et même sinistre, qui est tracée d'une Chine vue comme immobile et barbare, radicalement étrangère, et servant de justification aux appétits d'impérialismes européens, bientôt relayés par les ambitions non moins agressives du Japon, n'a qu'un seul fondement réel : le grave déclin du monde chinois qui est progressivement menacé d'implosion avant même l'arrivée en force des Européens, vers 1840. Pour le reste, et l'essentiel, l'image renversée de celle propagée au ^{xviii}^e siècle rend encore moins compte des réalités chinoises, de ce qui se joue au cœur de l'Asie jaune dans les temps modernes : de ce qui bouge, avance et régresse, dans un univers qui est tout sauf immobile.

N'insistons pas ici sur les descriptions de la psychologie, de « l'âme » chinoise : tout et le reste y passent, les pires clichés, les projections et les délires sexuels les plus extravagants. La figure du Chinois ainsi présentée, fantasmagorique, irréelle, jamais acceptée pour elle-même dans sa diversité, fait le triomphe et les délices d'une certaine « littérature » populaire ; elle se retrouve, pas forcément moins caricaturale, dans la presse et certains écrits prétendument savants. La matière est abondante, et souvent peu ragoûtante...

Le livre de J. Decormoy (ou celui de C. Mackerras) fournit à cet égard une anthologie de textes très révélateurs et peu glorieux pour nous lecteurs contemporains (il est vrai qu'à notre tour sur d'autres sujets...). Des noms célèbres y côtoient d'illustres inconnus (qui furent parfois des gloires éphémères en leur temps). L'influent écrivain

de la gauche américaine Jack London (1876-1916), visionnaire de la montée du fascisme, se laissera ainsi aller, en plusieurs occasions, à des sorties anti-jaunes...

3. Jaune et rouge

C'est dans cette conjoncture que se situe la rencontre entre jaune et rouge, et les malentendus qui en résulteront. Le moment important, c'est indiscutablement la révolution russe de 1917. Mais l'initiation au rouge, à un ensemble d'idées révolutionnaires, socialistes, anarchistes, populistes, est antérieure. L'apprentissage doit beaucoup, y compris sa terminologie, à l'influence du Japon, le pays d'Asie le plus rapidement « européenisé ». C'est en effet à partir des premières formes d'assimilation du socialisme européen par les intellectuels japonais qu'une nouvelle génération de jeunes lettrés chinois étudiant — ou en exil — au Japon apprend les rudiments des idées rouges, autour des années 1905.

Marx et les idées marxistes ne se fraient alors pratiquement aucun chemin parmi ce jeune milieu d'intellectuels chinois en voie de radicalisation : la constitution d'une intelligentsia de type nouveau en rupture (partielle) avec la figure traditionnelle et longtemps prestigieuse du lettré-mandarin. En revanche, l'anarchisme, sous différentes variantes, y compris en reprenant certaines traditions de la culture chinoise, s'acclimatera et formera le terreau nourricier jusqu'au début des années 1920, d'où sortiront les radicalisations ultérieures et, un peu paradoxalement, la jonction décisive du rouge et du jaune : la jonction avec le bolchevisme.

Rencontre inévitable, rencontre ambiguë. Car à la question de savoir ce qui est essentiel dans la formation du communisme asiatique et « jaune » en particulier (à l'exception possible du Japon, mais je ne connais pas bien le cas), la réponse est indiscutablement le nationalisme, ou si l'on veut, le nationalisme révolutionnaire, le combat anti-impérialiste et anti-colonial résumé dans le slogan des intellectuels chinois modernistes du « quatre mai » 1919 : « sauvons la patrie ». Or ces intellectuels sont attirés et de plus en plus fascinés par la jeune révolution russe dont ils n'ignorent pas le message universaliste. Les intellectuels activistes vont donc, à partir de 1919-1920, se rallier en nombre croissant à la révolution la plus radicale de l'époque, donc la plus rouge mais de plus en plus au nom d'une affirmation fortement nationaliste, celle d'un jaune le plus vif. Dans cette ambiguïté fondatrice, se loge une grande partie du destin effectif du communisme « jaune », chinois, indochinois, etc., dont sept décennies plus tard nous pouvons suivre les avatars et les points d'aboutissements (non définitifs !).

Mais n'est-il pas exagéré de mettre en évidence si tôt un contraste entre rouge vif et jaune éclatant ?

Après tout, le communisme de Chine n'est ni le premier courant nationaliste ni surtout le plus important dans les années 1920. Qui plus est, ses dirigeants principaux, un Chen Duxiu, un Li Dazhao, d'autres encore, sont conscients de la dimension universaliste, du moins dans son affirmation, de la révolution russe et du message léniniste. Plus encore, la civilisation chinoise, les traditions, adaptations confucéennes à partir du confucianisme originel, se présentent comme universalistes-culturalistes, et non point comme nationalistes ou racistes : on est chinois, et donc civilisé parce qu'on pratique *the chinese way of life*, pas parce qu'on a la peau jaune (tous les sujets de l'empereur ne sont d'ailleurs pas jaunes — ou hans), ou parce qu'on vit dans un terri-

toire déterminé. Un thème qui concerne le regard de la Chine sur l'autre, sujet encore peu étudié.

Comme l'a montré un jeune chercheur, Frank Dikötter, dans un livre pionnier sur la perception chinoise des races dans l'histoire ⁹, une vision raciale — l'existence des races, une hiérarchie entre elles, la signification plus ou moins dépréciative de la couleur de la peau : plus on est sombre, plus on est proche de l'esclavage, plus on est clair de peau, plus on exprime ainsi sa supériorité ! — a toujours existé dans la culture chinoise, mais était plutôt minoritaire dans l'élite face à la conception dominante de l'universalisme culturaliste (la certitude en l'excellence de la civilisation chinoise, en fait la seule civilisation). En revanche, il y a un lien indiscutable entre l'émergence du nationalisme chinois, au XIX^e siècle, comme idée moderne et venant de l'Occident, et la conception raciale, voire parfois raciste des rapports entre la Chine et l'envahisseur (ou un retournement du racisme des conquérants européens). La figure centrale de l'époque, celle qui capte les passions et l'énergie des forces actives, c'est le nationalisme. Mais l'interrogation demeure.

Nombre d'intellectuels chinois qui vont rallier le communisme ne sont-ils pas issus du même groupe qui, à partir des événements du 4 mai 1919, s'est battu pour imposer une modernisation de type occidentaliste de la Chine (sous le slogan de la science et de la démocratie) contre « la vieille boutique confucéenne » identifiée à la sclérose de la Chine ; cette tradition confucéenne — insistons : on devrait dire plus exactement traditions et transformations du confucianisme originel — qui est accusée de tous les maux et de tous les échecs de la Chine ?

Cette dimension universaliste, cette volonté de dépasser l'auto-enfermement chinois (à une échelle continentale, il est vrai) est incontestable ; comme est incontestable, dans l'exaltation des débuts révolutionnaires, sous le choc de l'exemple subversif venu de Russie, l'espoir de voir la Chine renaître non plus comme civilisation isolée, auto-centrée, mais comme une vaste composante, comme un des ingrédients importants mais non exclusifs d'une nouvelle civilisation universelle initiée par le bolchevisme. Ce mixage des couleurs au profit d'une teinture originale, radicalement nouvelle, est certes un thème activement agité dans les débats et les esprits autour des années 1920, mais il est éclipsé par ce qui est ressenti comme décisif, pressant, angoissant : comment survivre ? Ou pire encore, la Chine peut-elle survivre ? Et de ce point de vue, le nationalisme est l'essentiel, y compris, pour certains, dans sa forme raciale : sauver la Chine, c'est sauver une civilisation différente, très majoritairement jaune (les hans et d'autres).

En outre, il ne faut pas oublier ce qui dans l'apport européen induit ce comportement. L'acmé de l'influence occidentale à la fin du XIX^e siècle dans la sphère intellectuelle, c'est le darwinisme social. Cette conception influence le plus directement les intellectuels chinois dès l'époque où le lettré Yan Fu l'introduisit, vers 1895. C'est elle qui entraîne, on pourrait presque dire qui emporte comme un ouragan, une rupture conceptuelle majeure avec la tradition chinoise et asiatique centrée jusque-là sur une vision des cycles historiques et de vies éternellement répétés. Le darwinisme social, c'est, en quelque sorte, la théorie de ce que le monde chinois subit alors en pratique, ou du moins ressent comme tel, et qui est perçu comme inouï : la mort possible d'une civilisation dans la bataille où seul le plus apte survit après avoir anéanti ou submergé

l'autre. C'est la peur, ressentie alors viscéralement, de la destruction définitive de la vieille et glorieuse civilisation chinoise, elle qui incarne une des deux grandes aires de civilisation de l'Asie (l'autre est indienne).

En dehors d'une brève parenthèse autour du 4 mai 1919, où s'exprime une poussée activiste et se manifeste une ouverture au monde qui d'ailleurs ne concernent pas tous les intellectuels (de toute façon une goutte dans l'océan social chinois), c'est la question de la survie qui domine les esprits et les stratégies. Le nationalisme est bien l'essentiel de ce qui se joue dans cette conjoncture. Au point que la Chine ne relève pas, pour nombre de révolutionnaires des années 1920, d'une analyse de classe marxiste, mais est définie comme un peuple-classe : une nation — voire une race — opprimée en bloc (à l'exception de quelques *compradores* « vendus » aux étrangers).

Mais il s'agit d'un nationalisme révolutionnaire. Et là se situe la rencontre entre jaune et rouge : la recherche d'une voie efficace de mobilisation de la nation qui permette à la fois de chasser les envahisseurs impérialistes et de transformer — en grande partie dans un sens européen — le vieux et décadent monde chinois, devenu en 1911-1912 une république encore plus mal en point que l'empire déchu. Bref, ce que l'on cherchait, ce qui fascinait, c'était un modèle venu de l'Occident et en même temps capable de résister à l'Occident. Le bolchevisme, à la lumière de la révolution d'octobre, semblait l'instrument adéquat : la théorie et surtout les pratiques d'une mobilisation de masse, une source d'inspiration pour la défense et la régénération d'un peuple, la constitution d'une nation de type nouveau. Les communistes seront d'abord attirés par le léninisme comme modèle d'action révolutionnaire et, par après seulement, ils se pencheront sur les aspects théoriques, et donc sur ce marxisme qu'ils auront tant de peine à assimiler.

Le « marxisme » des jaunes et rouges, mis en place surtout dans les années trente (les véritables années de la formation marxiste de Mao, un dirigeant alors quadragénaire), prendra la forme spécifique du léninisme, plus exactement du stalino-léninisme, variation très particulière, le tout imprégné d'une nette coloration confucéenne, évidente et cependant inavouée... Le marxisme — que ce soit celui de la deuxième internationale, le « marxisme occidental » (l'école de Francfort, Luckacs,...) ou encore celui qui a été peu à peu reconstitué à partir d'une lecture rigoureuse, méthodique des écrits complexes et contradictoires de Marx et d'Engels, parfois tardivement publiés — n'a pas fait partie du bagage conceptuel du communisme asiatique des PC officiels (surtout pas les écrits de Marx sur la Chine, pas toujours très « marxistes » d'ailleurs). Les intérêts immédiats et les batailles pressantes se situaient ailleurs. Il existe pourtant un marxisme plus sophistiqué, moins dogmatique mais qui se situe pour l'essentiel en dehors du PCC ; cette réflexion marxiste exerçant une certaine influence sur quelques courants de gauche urbains à l'intérieur du Kuomintang (GMD) jusqu'au début des années trente, et dans des petits groupes de communistes antistaliniens pourchassés à la fois par le PCC et le GMD.

4. Mythe local et début de rayonnement international

Le jaune et le rouge, c'est longtemps aux yeux de l'Occident, une question lointaine. On peut certes situer un lien précoce — c'est la thèse majeure du livre de J. Decornoy —, dès le milieu du XIX^e siècle, entre jaune et rouge.

C'est, à cette époque, l'identification inconsciente mais forte, et quelquefois explicite, entre la menace qui est censée venir des hordes d'Asie — ah ! l'imaginaire et les délires sur les troupes sauvages et cruelles que l'on trouve chez les folliculaires d'Europe tout au long du XIX^e et encore au XX^e siècle ! —, l'angoissant retour si souvent invoqué des nouveaux Gengis Khan, et la peur que les possédants ressentent à la montée autrement plus tangible des hordes de l'intérieur, de ce prolétariat blanc qui commence à s'organiser et, effectivement, à s'attaquer à la société officielle, aux privilèges bourgeois et autres.

Le « jaune rouge » — une sorte de blanc-jaune —, ne signifie rien d'autre que la peur de la révolution, d'un bouleversement social imposé par des masses à la minorité des maîtres. Dès l'arrivée au pouvoir des révolutionnaires russes en 1917, il se trouve des journalistes et pseudo-penseurs pour pousser des cris d'alarme sur l'extension possible, pire, probable, du bolchevisme en l'Asie : le danger se précise.

Plus concrètement, plus réellement, le rouge associé au jaune, constitue un feu de paille qui brille seulement dans l'actualité lors de la répression anticommuniste orchestrée par Chiang Kai-shek en 1927, et plus encore sa transposition littéraire dans le roman célèbre de Malraux, *La condition humaine* (1933). La Chine est certes le pays d'Asie qui bénéficie dans la presse américaine de la plus large couverture avant 1940 ; mais un sondage mené en 1942, quatre mois après l'attaque de Pearl Harbor révèle que 60% des Américains interrogés ne savent pas localiser la Chine ou l'Inde (deux pays-continent) sur une carte. Cet élément n'est pas donné ici pour se moquer des Américains ; mais simplement l'étude a été faite dans ce pays. Elle aurait peut-être fourni les mêmes résultats en Europe. C'est d'autant plus frappant que la Chine existe pourtant assez nettement dans la conscience américaine durant l'entre-deux-guerres ; que le pays et son peuple ont, aux Etats-Unis, une image positive, à la suite notamment de la large diffusion des romans de Pearl Buck qui peint le paysan chinois comme un être courageux et industriel, une humanité misérable mais digne qu'il faut aider, que l'homme blanc civilisé se doit de soutenir.

Le communisme est actif mais est encore faible au Vietnam et plus généralement en Indochine dans les années 1930. Il est affaibli et sur la défensive en Chine ces mêmes années. Il est d'ailleurs très près de disparaître dans la longue fuite des armées communistes qui abandonnent le peuplé sud de la Chine pour se réfugier dans l'aride zone du nord, presque dépourvue de population : la « longue marche », 1934-1935.

En dehors du reportage célèbre d'Edgar Snow ¹⁰ — dont l'impact indéniable aux Etats-Unis fut cependant moindre que celui des romans de Pearl Buck (dont le célèbre *Good Earth*, 1931) — et de son témoignage admiratif sur les guérillas communistes de Mao, aucun observateur « respectable » ne s'attend à un succès rouge en Chine. La déroute devient pourtant le début d'un mythe d'abord local et puis mondial : « la longue marche » décrite comme la première étape, magnifiée, vraie et légendaire, de la montée au pouvoir du maoïsme.

Les communistes chinois survivent ; ils se donnent un nouveau chef (Mao), en 1935, et une nouvelle stratégie : la lutte nationale anti-japonaise (1937-1945), où il s'agit de conquérir l'hégémonie et la légitimité nationalistes contre le grand rival, le Kuomintang du vieil adversaire Chiang Kai-shek. De devenir ainsi plus jaune que

rouge, et même de cacher pour une part le rouge : c'est à la fois la « nationalisation » et la sinisation du maoïsme. Il s'agit d'un moment crucial où se décide l'enracinement patriotique des communismes d'Asie.

L'affirmation du courant maoïste qui est à son sommet au VII^e congrès du PCC en 1945, à la veille de la défaite japonaise, marque non seulement le triomphe d'un homme dans son parti mais la constitution d'un marxisme-léninisme chinois, continuateur et différent de la vulgate stalinienne : la prééminence du nationalisme chinois révolutionnaire qui prend en charge la défense et l'héritage de la nation chinoise et se donne les tâches de la mutation socio-économique. La dimension paysanne qui semble l'essentiel de ce communisme est en fait moins décisive que les implications modernisatrices — non paysannes, voire anti-paysannes — du nationalisme révolutionnaire qui puise son modèle modernisateur dans l'expérience soviétique d'industrialisation accélérée valable, estimaient les partisans asiatiques de l'URSS, pour les pays sous-développés. En somme le modèle dernier cri adaptable à la pauvreté chinoise. Ou vietnamienne...

5. La Chine debout et le réveil de l'Asie

Entre 1946 et 1950 (1954 en Indochine), la combinaison entre rouge et jaune fait irruption sur le devant de la scène mondiale, comme incarnation du réveil de l'Asie (au-delà de l'exception japonaise), ou plus exactement d'une Asie menaçante pour certains en Occident, ou d'une Asie fraternelle, voire d'un relais révolutionnaire, pour d'autres.

Le premier moment fort de ce réveil, de cette nouvelle visibilité se situe lors de la guerre civile en Chine (1946-1949) qui est aussi (mais pas principalement) un combat entre communisme chinois et les Etats-Unis.

Une dimension presque chaude dans la guerre froide qui deviendra directe dans l'affrontement sino-américain durant la guerre de Corée (1950-1953). Sans oublier la percée du parti communiste vietnamien en 1945 et, à partir de 1947, son combat contre le colonisateur français. Le « péril jaune », disparu avec la défaite du Japon devient la menace du rouge et jaune, extension du péril rouge, soviétique, vers l'Asie. Très peu d'observateurs pensent que les communismes d'Asie ont quelque indépendance par rapport à l'URSS, et leur maître supposé Staline.

C'est l'époque qui voit poindre et puis s'affirmer un nouveau renversement de perception. L'image américaine d'une Chine héroïque écrasée par l'impitoyable envahisseur japonais (1937), qui concentre alors sur lui tous les stéréotypes habituellement projetés sur l'Asiatique (la cruauté, la fourberie...), se change en une déception devant l'effondrement rapide du pouvoir nationaliste ami de Chiang Kai-shek face aux poussées imprévues des armées communistes. Un peuple chinois ingrat, en somme... Une manière de prolonger l'orientalisme (au sens de E. Saïd) et de refuser la prise en compte des perceptions et attentes de l'autre.

Le jaune mélangé de rouge va alors focaliser toute l'imagerie négative de l'Asie. La Chine réveillée, le géant redevenu actif, prend pour la première fois figure menaçante. Mais il commence à inspirer le respect. Le peuple chinois censé être dépourvu d'aptitude au combat militaire, selon un préjugé tenace, particulièrement aux Etats-Unis, se révèle sous la direction communiste être une force valeureuse durant la

guerre civile, et un redoutable adversaire des armées américaines pendant la guerre de Corée.

En vue de conjurer cette crainte nouvelle du monde chinois qui paraissait jusque-là inoffensif, trop en proie à ses problèmes internes pour avoir une quelconque visée expansionniste, le communisme de Mao est alors disqualifié comme chinois pour n'être plus que rouge. Et pire que tout : rouge soviétique, du faux chinois, du vrai russe, son bras armé en Asie. Puisqu'ils sont rouges, ils ne sont plus chinois, comme le dit en substance dès 1949 Dean Acheson, et encore plus brutalement en 1951, son successeur au secrétariat d'Etat américain Dean Rusk ¹¹. Les communistes chinois sont en effet à cette époque souvent décrits et attaqués dans la presse occidentale comme un corps étranger se répandant et parasitant la vieille civilisation chinoise (en contraste sans doute avec ce que faisaient les Occidentaux depuis le XIX^e siècle...). *Aggressive China Becomes A Menace*, titre le magazine *Life* du 20 novembre 1950 et l'article insiste sur la transformation des forces de guérilla en une armée menaçante russifiée.

Il est vrai que certains experts des services de renseignements occidentaux commencent à fournir, dès le début des années 1950, des avis plus nuancés, une appréciation plus lucide sur les rapports sino-soviétiques, sur les sentiments réels que se portent chefs soviétiques et chinois. Une expertise qui ne dépasse toutefois pas les cercles dirigeants, et qui n'influe guère sur la politique concrète avant la fin des années 1960 ¹². Nombre de commentateurs dans le monde, mais aussi en Chine, estiment lors de l'arrivée au pouvoir de Mao (1949), que le communisme ne peut prendre véritablement pied dans un monde chinois qui, tout au long des siècles, a assimilé les intrus ou les a rejetés. Le rouge, surimposition artificielle, un simple vernis, devra nécessairement laisser place à la pérennité jaune. Avec plus de réalisme, et de sobriété, le général Marshall — l'homme du plan du même nom, et qui, par ailleurs, eut un rôle important en Chine dans la période précédant la guerre civile (1945-1946) — émet, juste après la défaite du GMD en 1949, un jugement assez balancé : il reconnaît l'ampleur de la défaite face à l'adversaire communiste — le rouge à l'échelle mondiale —, et la capacité du régime de Mao à durer, mais il en relativise les effets de deux points de vue. Il considère, d'une part, que les succès à l'Ouest (le renforcement du camp occidental en Europe) compensent largement l'échec en Extrême-Orient. D'autre part, ajoute-t-il, la situation de la Chine est si complexe, le pays embourbé dans tant de problèmes, que le monde occidental a un répit de plusieurs décennies. En y ajoutant — mais le général n'en parle pas —, pour faire bon poids, une sorte de mise en quarantaine organisée dès 1950 par les Etats-Unis qui rendra la situation du pays encore plus difficile, et l'orientation prosoviétique du jeune régime encore plus inévitable ! Une analyse qui après coup n'était pas mal vue : il s'agissait moins d'une menace rouge que d'un problème de survie du jaune, du monde colonisé ou semi-colonisé.

Quelle perception les Chinois ont-ils de l'Occident et des Etats-Unis en particulier dans la période contemporaine ? Ce n'est pas vraiment l'objet du livre, mais le sujet est intéressant. On manque, malheureusement, de vraie réponse à cette question, faute de travaux sérieux en la matière (on est un peu mieux fourni pour ce qui est du XIX^e siècle, ou pour les années postérieures à 1970). Le contentieux est lourd, certes,

mais comment a-t-il été vécu ? Tout au plus peut-on dire qu'il n'a pas été facile pour les communistes chinois de faire surgir et de répandre, à partir de 1946, des sentiments anti-américains « spontanés » dans la population ; parce que les Etats-Unis, qui ne s'étaient pas lancés dans une intervention coloniale directe en Chine, soit n'avaient pas une image négative (elle pouvait même être positive : leur intervention auprès des Chinois contre l'agresseur japonais), soit n'avaient pas d'image du tout.

Le dossier pour l'essentiel reste ouvert. Des informations fragmentaires peuvent même faire penser que certains des dirigeants communistes espéraient, peut-être vers 1944-1945, nouer des rapports favorables, ou du moins neutraliser les Américains. Divers témoignages attestent d'une réelle admiration pour la puissance américaine et ses réussites technologiques auprès de dirigeants communistes chinois après 1949, tout particulièrement le président Mao...

D'autres indications (extraites notamment du beau travail de F. Dikötter) semblent montrer que le maoïsme a mêlé, à des degrés divers et selon les moments, une vision de classe à des considérations plus raciales, ou du moins ambiguës (le Chinois plutôt que la Chine ; l'Asiatique contre l'Occidental) dans sa perception de l'autre, dans sa caractérisation du monde extérieur. Il prolongeait ainsi une ligne de « pensée » fort active dans les réflexions des intellectuels chinois du xx^e siècle (surtout des non-communistes !) ; et il poursuivait l'héritage nationaliste qui voyait la Chine comme une entité s'opposant à d'autres entités. Il est vrai que le maoïsme ne faisait que répondre aux discours de « l'autre » (l'adversaire américain, et, plus tard, l'ancien « ami » soviétique devenu un ennemi farouche) qui ne se gênait pas pour utiliser l'invective raciste, sous des formes pas toujours très déguisées.

Quoi qu'il en soit, l'Asie, même faible, est debout et sur le devant de la scène mondiale vers 1950. Une autre dimension de la Chine peut manifester ses effets : la vitalité du peuple chinois. C'est une perception que l'on retrouve abondamment dans la littérature, une sorte de contrepoint à l'image d'un peuple inerte, passif, capable d'endurer à l'infini la souffrance et la misère : la réalité d'un considérable potentiel d'énergie, d'une capacité à bouger (un aspect qui frappe tous les observateurs du monde chinois ou vietnamien aujourd'hui).

Les communistes de Mao ont réussi à capter et à mobiliser cette énergie ; et le nouveau pouvoir s'apprête, dès 1949, à utiliser le dynamisme d'un peuple, d'une nation qui n'attendait que l'occasion de montrer une fois de plus sa vitalité, sa richesse créatrice. Le rouge a sauvé le jaune, et peut alors imposer ses solutions nouvelles, inhabituelles.

6. Chine, Vietnam, Corée du Nord : les variétés de jaune et rouge

Le modèle du socialisme réel vient de l'URSS, dans ses grands traits et nombre de détails ; parfois même de manière caricaturale dans le détail.

Mais le socialisme d'Asie tire beaucoup de ses ingrédients de son expérience propre, de la matrice sinisée. En tout cas, le socialisme d'Asie résiste à une trop étroite imprégnation soviétique qui implique une domination du rouge soviétique sur le jaune, donc un risque de négation de la prééminence nationale et nationaliste. Dès le premier plan quinquennal chinois (1953-1957), l'application mécanique des principes économiques soviétiques est source de problèmes et bientôt de doutes chez nombre de

dirigeants, dont Mao. Car si la « construction socialiste » se loge dans un cadre étroit, une sorte de corset soviétique, le communisme d'Asie, surtout le plus important, le plus fier des gloires du passé révolutionnaire, et de la civilisation sur une longue durée, le communisme chinois donc, se projette vite sur la scène internationale, comme figure de proue du tiers-mondisme en voie d'affirmation planétaire (Bandoeng, 1955) : le jaune veut entraîner la bigarrure des peuples dominés. Une multitude se place en tête de multitudes encore plus nombreuses. L'immense masse « des fourmis bleues » (habillées du bleu prolétarien), la formule inventée par le journaliste français Robert Guillaïn, devenu le stéréotype des magazines occidentaux, incarne alors la nouvelle vision de la menace jaune affirmant un rôle planétaire.

7. Le jaune-rouge devenu autonome éclaté en Occident

La dépendance, à la fois de façade et réelle, ne peut durer à l'égard de l'URSS, grand frère et souvent faux-frère, mais surtout traditionnel adversaire géopolitique (les deux pays sont en situation de rivalité depuis au moins le XVII^e siècle). Le conflit sino-soviétique, effectif fin des années 1950, virulent et public dès 1962-1963, permet et même oblige la Chine à afficher son autonomie, sa physionomie propre, ses prétentions révolutionnaires, son aire d'influence.

Le pays est désormais plus ancré que jamais en Asie, dans sa sinité, dans la continuité plus ou moins affichée d'une civilisation jaune, et dans une expérience révolutionnaire qui affirme son originalité et son universalité, tout en se repliant en fait sur des valeurs chinoises et la défense d'intérêts nationaux : éternelle ambivalence chinoise entre repli et ouverture. Car si la Chine maoïste est une présence considérable en Asie, une vaste nation destinée nécessairement à y jouer un rôle de premier plan, elle ne participe pas ou peu (en dehors de formules rituelles) à un quelconque projet panasiatique aux implications plus concrètes que des prises de positions tiers-mondistes de circonstance : son Asie est chinoise, ou d'ancienne emprise chinoise, donc à l'intérieur de l'espace traditionnel du déploiement de sa puissance.

Les communistes vietnamiens apprennent après 1945 (s'ils avaient des doutes avant) que le PCC peut être un formidable allié, un indispensable soutien dans leur action révolutionnaire ; mais ils réalisent aussi que la Chine, même dirigée par des « frères » communistes, pense avant tout à ses intérêts géopolitiques, et dans des termes somme toute assez traditionnels : ceux d'une logique impériale. C'est ainsi que, en 1954, au moment des négociations de paix de Genève, Zhou Enlai, premier ministre et habile négociateur chinois, veut contenir les ambitions réunificatrices des communistes vietnamiens et donc l'ampleur de leur récente victoire militaire : il s'agit plus d'affaiblir l'allié conquérant pour le tenir en tutelle comme dans le passé que de le soutenir pleinement. *China first*. Il y a des « jaunes » plus égaux ou plus importants que d'autres...

C'est paradoxalement à une époque de repli que l'expérience chinoise, autour des événements de la révolution culturelle (1966-1968, 1969), est perçue en Occident (dans des cercles dépassant largement la sphère de rayonnement des milieux d'extrême gauche) comme le modèle attrayant de socialisme en cours de réalisation. Le jaune-rouge éclate en Occident dans la période de mai 1968 ; comme un nouveau mythe révolutionnaire. Comme une nouvelle mystification.

L'expérience difficilement compréhensible de la révolution culturelle, largement opaque en Occident — celle d'un pays pauvre soumis à des luttes d'appareil au sommet de la hiérarchie ; en proie aussi à des tensions sociales découlant de cette pauvreté (une lutte de classes manipulée mais échappant pour une part au pouvoir maoïste) et du corsetage par le régime —, était décrite et magnifiée comme la solution aux problèmes des pays développés, la réponse à de grandes questions fondamentales de l'humanité. Le pays des usines les plus libres du monde, entre autres... Dans cette conjoncture la Chine n'incarne plus le rouge combiné au jaune, mais un renouvellement de l'étendard rouge ; une vision qui nie la forte spécificité de la longue durée chinoise, et l'enracinement maoïste dans la vie et les valeurs chinoises, la logique de conservation du pouvoir.

C'est en quelque sorte l'exaltation du blanc-jaune subversif analysé par J. Decoroy. La lutte des communistes vietnamiens contre la présence militaire américaine démultiplie cette influence de l'Asie rouge et jaune dans nos contrées ; vision d'Occident qui dénie, dans ce cas aussi, ce qui appartient en propre à la tradition vietnamienne (ou confucéo-vietnamienne). Et elle ferme les yeux sur le conflit géopolitique entre deux nations d'Asie séculairement en conflit, le Vietnam et la Chine ; ou ignore les différences entre les communismes issus de l'ensemble indochinois : les rivalités de nationalités et de nationalismes ; l'affirmation de la spécificité des variantes de jaunes.

De façon plus générale, la Chine de Mao bénéficie d'une image favorable dans les chancelleries et dans l'opinion publique occidentale (tout particulièrement aux Etats-Unis après la visite de Nixon en février 1972) dans les années 1970, au fur et à mesure que le pays réintègre la communauté internationale (plus exactement : qu'il n'est plus soumis à quarantaine).

Quand la réalité des conflits asiatiques deviendra trop tristement évidente (à partir de la fin des années 1970), il ne restera plus, en Occident, que la vision d'un monde incompréhensible sans son enracinement asiatique, et sans la dimension nationaliste, quelquefois quasi raciale : jaune contre jaune (les Khmers rouges). Et du rouge en voie de disparition rapide après la mort de Mao (1976). Il s'agit non seulement de la fin annoncée du rouge et du jaune, mais d'une remise en cause, d'un affaiblissement du blanc-jaune, donc de la subversion à l'intérieur des sociétés bourgeoises occidentales.

8. D'une peur à l'autre : la montée en puissance de la Chine

Cessons d'abuser de la métaphore, bien ambiguë d'ailleurs, et qui a prêté souvent à des considérations racistes et à des autojustifications du vainqueur colonisateur contre le vaincu asiatique. Même dans le cas de l'expansion colonialiste du Japon aux *xix^e* et *xx^e* siècles, en grande partie du jaune contre du jaune, les justifications et réactions racistes n'ont pas manqué : sentiment de la supériorité d'un Japon modernisé à pas rapide contre des peuples végétant dans la misère ; haine de la Chine agressée (en 1895, en 1931, en 1937) contre « le nain japonais ». Il y a cependant des exceptions notables parmi les élites chinoises, et une admiration pour l'extraordinaire percée industrielle et militaire du Japon, chez l'écrivain Lu Xun, 1881-1936, ou chez un Sun Yat-sen, 1866-1925, le père de la République ; fascination qui explique l'envoi massif, au début du *xx^e* siècle, d'étudiants chinois au Japon pour comprendre les raisons du succès nippon.

A partir des années 1980, la figure du jaune et du rouge s'estompe pour en revenir à des traits plus familiers revus dans un contexte nouveau : la percée commerciale d'une Asie sinisée, les dragons : la Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan, Singapour. On assiste à l'émergence d'un nouveau regard au début de la décennie 1990, face à l'évidence de la montée en puissance économique de la Chine démaoïsée qui abandonne le rouge et s'affirme chinoise, affichant la continuité chinoise, affirmant ses intérêts nationaux sans grande phraséologie justificatrice. On retrouve alors une perception qui allie crainte et fascination ; une vision d'un monde chinois et asiatique sinisé qui n'est plus admiré comme porteur d'un projet révolutionnaire nouveau et grandiose, comme une sorte d'avant-garde de l'humanité ; mais qui est perçu comme capable de copier le modèle de l'Occident, de l'adapter à ses conditions propres et de devenir ainsi un acteur essentiel sur la scène mondiale, reproduisant à une échelle plus importante ce que le Japon avait réussi à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Du côté chinois aussi on passe d'un sentiment à l'autre, à partir des années 1970 : l'admiration longtemps dissimulée pour les réalisations, le dynamisme, la richesse de la société américaine se manifeste au grand jour, en même temps que se noue une sorte d'alliance sino-américaine destinée à contrer l'influence soviétique. Mais pour les officiels chinois, surtout après l'effondrement de l'URSS, les Etats-Unis restent l'adversaire principal, un danger potentiel, un rival pour la nouvelle puissance économique chinoise encore bien fragile ; et cela dans l'attente de la montée en force militaire du Japon, l'ennemi de jadis et peut-être celui du XXI^e siècle.

Bref, on est passé d'une fascination à l'autre, d'une peur à l'autre. Car, s'il n'y a pas entre l'Occident et le monde asiatique sinisé le même genre de contentieux historique qui resurgit régulièrement avec le monde arabo-musulman, ni d'ailleurs la même proximité géographique mais aussi, en partie, culturelle et religieuse, il n'en reste pas moins que le potentiel de force du monde sinisé — et le sentiment d'altérité de civilisation — est d'une tout autre ampleur que ce qui se joue face à un monde arabo-musulman plutôt dans une mauvaise passe. Mais ceci est une tout autre histoire que celle du rouge et du jaune...

Notes

¹ Harold ISAACS, *Images of Asia, American Views of China and India*, New York, 1962 (l'édition originale date de 1958).

² Jacques DECORNOY, *Péril jaune, peur blanche*, Paris, 1970.

³ Jérôme CH'EN, *China and the West, 1815-1937*, Londres, 1979.

⁴ Colin MACKERRAS, *Western Images of China*, Londres, 1991.

⁵ Edward SAID, *Orientalism*, 1978 (traduction française, Paris, 1980).

⁶ Cité par J. DECORNOY, *op. cit.*, p. 110.

⁷ Georges NIVAT, *Vers la fin du mythe russe*, Lausanne, 1982, pp. 126 et suivantes.

⁸ J. DECORNOY, *op. cit.*, pp. 137 et suivantes.

⁹ Frank DIKOTTER, *The discourse of race, in Modern China*, Stanford University Press, 1992. (Un livre pionnier publié en 1992 !).

¹⁰ Edgard SNOW, *Red Star over China*, New York.

¹¹ J. MACHERRAS, *op. cit.*, p. 177 et J. DECORNOY, *op. cit.*, p. 180.

¹² Rosemary FOOT, *New Light on the Sino-Soviet alliance, Journal of Northeast Asians Studies*, 1991, 3, pp. 16 et suivantes.

La peur blanche des banlieues rouges en France

Claude PENNETIER

1. Introduction

Blanc de peur en banlieue rouge ? Encore faudrait-il se mettre d'accord sur la symbolique des couleurs. Ceux qui blêmissent devant la montée en force du mouvement ouvrier, des années vingt aux années soixante, notamment sous son expression communiste, sont principalement des républicains (radicaux, républicains dits de gauche, républicains nationaux), donc des « bleus ». Mais c'est parce qu'ils n'hésitent devant aucune alliance pour faire face au danger qu'aux yeux des conquérants de la banlieue, la couleur est plus livide.

Dans l'admiration comme dans la peur, la banlieue provoque des réactions entretenant des liens lointains avec la réalité.

- Un manifestant communiste orthodoxe de Moscou, irrité par les questions d'un journaliste français, affirme : « Vous n'oseriez pas aller poser ces questions dans la banlieue rouge ».
- Comme en écho, une responsable d'agence immobilière parisienne déclare à une intellectuelle italienne (de culture communiste) : « Un appartement à Fontenay-sous-Bois, vous n'y pensez pas, il y a les communistes ».

Mais à ces clichés sans doute faudrait-il en ajouter un autre, celui, courant, de l'électeur qui s'affirme de droite mais reconnaît avoir toujours voté aux municipales pour son maire communiste.

L'anticommunisme des banlieues est à la fois vif et impuissant.

J'emploie le mot « anticommunisme » pour souligner que pour l'essentiel, à partir de 1921, le peur du rouge se confond avec la peur du communisme.

Cette peur est vive car elle reflète une peur sociale, une peur des classes laborieuses et des classes dangereuses jadis inquiétante dans le cœur des villes et devenue menaçante à la périphérie.

Elle est impuissante car elle n'arrive pas à empêcher le rouge d'être perçu comme une forme d'entrée dans la modernité.

La virulence de la réaction anticommuniste est d'autant plus complexe à cerner qu'elle réagit à un mythe, celui de la « banlieue rouge ». J'entends par mythe une

vision collective génératrice d'action dont l'inscription dans le temps et dans l'espace apparaît plus complexe, plus nuancée, plus imparfaite que l'image rouge qui frappe les imaginations.

2. Mythes et réalités de la banlieue rouge

Au début des années vingt, le mouvement ouvrier restait marqué par la centralité du « Paris ouvrier ». Le Paris des lieux prolétariens (Bourse du travail, coopératives), des lieux de mémoire (le Mur des fédérés), des manifestations (c'est Poincaré qui, en interdisant les manifestations communistes à Paris en 1926, donne aux villes de banlieue un nouveau rôle). En 1921, cinquante ans seulement s'étaient écoulés depuis la Commune de Paris, le temps qui aujourd'hui nous sépare de la Libération. Le thème de l'encerclement de Paris par sa banlieue ne s'était pas encore imposé.

Certes, dès le 13 mai 1924, Vaillant-Couturier, tirant dans *L'Humanité* le bilan des élections législatives, évoque « Paris encerclé par le prolétariat révolutionnaire ». Relayé par une presse de droite inquiète, ce thème fait recette même si le rapport de force est beaucoup plus complexe.

Pour s'en tenir à un constat simple, sur 6 075 conseillers municipaux de la Seine pendant l'entre-deux-guerres, 45% seulement se réclament du mouvement ouvrier, dont 21% du communisme ¹. Le phénomène est nouveau mais pas hégémonique au niveau régional.

Certes, des villes de banlieue sont dès la fin du XIX^e siècle des foyers d'agitation et d'organisation ouvrières. Les premiers pas sont bien timides et fragiles. En 1887, Saint-Ouen est la première commune à élire un maire socialiste dans une situation confuse. Les divisions comme l'usure provoquée par les affrontements avec l'autorité préfectorale débouchent sur seize ans de radicalisme (1896-1912) ². La première victoire socialiste à Saint-Denis en 1892 est tout aussi éphémère mais elle contribue à fonder l'image d'un socialisme banlieusard violemment anticlérical (on va jusqu'à se battre dans une église de Saint-Denis le 26 mars 1893) ³. Il faut attendre le passage au socialisme, en 1896, du Kremlin-Bicêtre et d'Ivry-sur-Seine pour découvrir de nouvelles équipes municipales. Mais les pertes sont plus rapides que les conquêtes. En 1908, il n'y a pas plus de trois municipalités « socialistes unifiées » dans la Seine.

Une série de facteurs semblait faciliter le succès municipal des socialistes après la première guerre mondiale et la captation par les communistes des municipalités ouvrières après le congrès de Tours : évolution démographique, évolution économique mais aussi usure du personnel municipal en place pendant la guerre. En fait, dans les années vingt, le bilan est bien maigre : le PC ne conserve durablement que trois des vingt-trois municipalités élues en 1919 (Bobigny, Villetaneuse et Saint-Denis). Aux élections de 1925, il n'y eut guère que neuf municipalités communistes, en 1929 onze et il faut attendre 1935 pour avoir, avec vingt-sept municipalités sur soixante-dix-neuf, une véritable ceinture rouge ⁴. Quant aux résultats des législatives (31%, 29%, 28% puis 41% des suffrages exprimés), ils sont importants mais pas meilleurs en 1928 que ceux du Lot-et-Garonne et du Cher.

La poussée communiste aux élections municipales de mai 1935 donne enfin corps à la formule de la « ceinture rouge ». Dans le journal illustré, *Regards* ⁵, Georges Sadoul exulte en empruntant à un conte fantastique d'Edgar Poe l'image de la « Mort

rouge venue malgré les murailles et les armées, signifier leur dernière heure aux puissants » ; aujourd'hui le « rouge qui règne hors des palais n'est pas la couleur de la mort, mais celle du sang jeune, de la vie. Et à l'intérieur du palais s'est établie la mort, cette parente de la peste brune, cette mère de la corruption ».

D'où vient l'impact du thème de la banlieue rouge ? Pour le mouvement communiste, il s'agit d'un concept stratégique au même titre que l'encerclement de la ville par la campagne dans la politique maoïste.

S'appuyant sur l'évolution sociale, économique, démographique de la banlieue parisienne, le communisme forge un outil d'interprétation et d'action qui inverse le sentiment d'impuissance induit par la relégation banlieusarde. L'image de la ceinture, de l'encerclement prend toute sa signification face au pouvoir politique et économique de Paris. Georges Sadoul, dans l'article déjà cité, imagine le dialogue d'un futur Thiers avec son chef d'état-major impuissant puisque les « rouges » contrôlent tous les accès de Paris ⁶. Chaque mouvement de la banlieue, chaque avancée a une double dimension sociétale et stratégique. Il confirme et participe à l'inéluctable : la conquête locale et la révolution ouvrière. Paul Vaillant-Couturier s'inscrit dans cette logique dès son article du 5 juin 1926 dénonçant les initiatives du Faisceau de Georges Valois en banlieue :

« La banlieue de Paris est trop fière de sa vêtue écarlate pour la laisser salir par le bleu pisseux des chemises fascistes (...). Les grandes agglomérations ouvrières de banlieue doivent toutes revenir, tôt ou tard au communisme. Que chacun y travaille. Fascisme de province et fascisme de Paris trouveront entre eux, quand ils voudront tenter leur liaison, le rempart infranchissable des villes rouges de la région parisienne » ⁷.

En ce sens, le thème est spécifiquement parisien même si des situations urbaines et sociales similaires peuvent être observées en France — par exemple dans la banlieue lyonnaise ⁸ — ou en Belgique.

La peur de la banlieue rouge s'inscrit donc comme une réaction prévisible des forces religieuses, politiques, sociales menacées dans leur influence et relayée par l'Etat qui, à l'exemple du ministre de l'Intérieur Sarraut, en avril 1927, voit dans « Le communisme (...) l'ennemi » ⁹.

Les formes de cette peur sont diverses et évolutives. Il arrive même que l'excès de peur donne ses lettres de noblesse à la banlieue rouge.

3. De l'antibolchevisme à l'anticommunisme

Les images de l'homme au couteau entre les dents, du terroriste apatride de l'occupation (l'Affiche rouge) ou, même si elle a été moins médiatisée, de l'anticléricalisme sectaire ont été usées par la vie politique banlieusarde au point d'être intégrées dans un folklore distant et souriant.

La fameuse affiche de l'homme au couteau sanglant entre les dents est en effet le fruit de l'action d'un homme politique de banlieue, Ernest Billiet, conseiller municipal, sénateur puis maire d'Asnières. Depuis 1910, l'Union des intérêts économiques unifie sous sa direction de nombreux organismes patronaux. Elle distribue trente millions de francs pour la lutte contre le bolchevisme lors des élections de novembre-décembre 1919 ¹⁰. Sa sollicitude va particulièrement à la presse de banlieue dont

Billiet soutient les campagnes anticommunistes. Une commission d'enquête parlementaire fut constituée par la chambre des députés, le 5 décembre 1924, pour examiner dans quelles conditions et avec quels fonds l'Union des intérêts économiques était intervenue dans la campagne de 1924. Billiet refuse de prêter serment et de répondre aux questions. L'instigateur de la lutte anticommuniste de la banlieue se présente comme un républicain qui regarde du côté des radicaux et appelle de ses vœux une union large entre républicains. Son influence passe par des banquets républicains auxquels sont conviés notables et commerçants. Parfois, au début des années trente, y participent des élus socialistes soucieux de ne pas se couper de la presse régionale et de ne pas être pris en étau entre un parti communiste montant et une coalition électorale habilement constituée par Billiet.

Le maire d'Asnières poursuit son action jusqu'à son décès en 1939 et il est fêté en 1940 comme un précurseur de la lutte contre le communisme : « L'image de l'homme bestial et sanguinaire apparaissait comme un symbole (...) elle fut aussi une prophétie », écrit un sénateur de ses amis ¹¹.

La jonction ne se fit pas totalement entre les groupes de pression patronaux soucieux de ne pas se couper des milieux laïques et les forces catholiques très actives.

C'est pourtant SPES, une maison d'édition chrétienne qui publia, en 1927, le livre précurseur du journaliste Edouard Blanc, *La ceinture rouge, enquête sur la situation politique, morale et sociale de la banlieue de Paris*.

L'influence essentielle fut celle du père Lhande qui, avec *Le Christ dans la banlieue*, décrit le passage de la ceinture noire de la zone à la ceinture rouge de la banlieue ¹². Ces textes, publiés dans *Etudes* depuis 1925, avaient pour vocation d'attirer l'attention sur les mutations sociales et politiques de la banlieue en mettant en valeur l'héroïsme d'un clergé local qui, dans des conditions difficiles, apparaissait comme un des remparts au bolchevisme. Le succès fut considérable : le premier tome connut cent trente éditions entre 1927 et 1930. « Le Christ dans la banlieue n'est pas une œuvre stationnaire ; c'est une œuvre de conquête », lit-on dans la préface du tome II ¹³. Or cette conquête nécessite des moyens financiers. En France et à l'étranger, le père Lhande recueille des fonds pour construire des chapelles, des églises, des salles paroissiales, aider les patronages qui organiseront la jeunesse concurremment aux patronages laïques et aux pupilles communistes.

Le tableau qu'il dresse par milieu (les chiffonniers...) ou par secteur (« Dans les boucles de la Seine », « Bobigny-la-Rouge »...) sont d'une prodigieuse richesse pour saisir le regard que porte le clergé local sur une population déchristianisée et un mouvement ouvrier conquérant.

Le chapitre consacré aux « Paradis de Moscou » donne le ton ¹⁴ :

« S'il est un nom qui symbolise bien, aux yeux du grand public, la banlieue parisienne ultra-rouge, c'est, n'est-il pas vrai, ce nom rendu fameux dans le monde entier par des événements récents ¹⁵ : Bobigny....

J'imagine que dans les archives du bolchevisme international, à Moscou, ce nom jusqu'ici obscur, doit figurer en lettres modelées *con amore* sur des liasses de documents et, sans doute, sur des livres de comptes.

La fondation, il y a deux ans, de la célèbre Ecole léniniste où des maîtres, grassement rétribués, exposèrent l'histoire et les méthodes du communisme à des élèves

venus des quatre coins du monde (rendit Bobigny ¹⁶) presque aussi célèbre que Paris ».

L'apport ne se limite pas à quelques observations justes mêlées à d'amusants fantasmes (le salaire des maîtres et le caractère international de l'école) ; la description précise du « cauchemar » où se mêlent description des centaines de jeunes communistes et statistiques religieuses révèle un imaginaire social et ses peurs. Il témoigne aussi de l'efficacité de l'Eglise qui défriche et s'implante. Son action en direction de l'enfance porte quelques fruits mais coupée depuis plusieurs décennies d'une bourgeoisie parfois libre penseuse et d'une petite bourgeoisie (maraîchers, commerçants) souvent radicalisante, elle ne dispose pas de relais politiques assez puissants.

En 1935, Georges Sadoul peut ironiser :

« Nous allons transformer la banlieue rouge en (...) une banlieue d'enfants de Marie. Telles étaient les promesses que faisaient, il n'y a pas dix ans, les curés de banlieue, sous la haute protection du cardinal Verdier, sous le commandement du père Lhande (...) une armée de curés, d'officiers retraités, d'étudiants réactionnaires, de boy-scouts, de vieilles filles et de fils de famille, s'est abattue sur les lotissements comme la boue, les inondations et les tas d'ordures. Des millions ont été versés par la banque et l'industrie. Par centaines ont été édifiées les églises, les écoles chrétiennes, les crèches confessionnelles, les dispensaires anticommunistes, les entreprises de vaccination de la jeunesse contre le Front populaire » ¹⁷.

4. La grande peur du Front populaire

Les prémices et la victoire du Front populaire provoquent un double mouvement : d'une part, l'affaiblissement des formes les plus simplistes de l'anticommunisme (le couteau tombe des dents du bolchevique) ; d'autre part, une extrême droite plus active offre ses services aux municipalités ¹⁸ et associe à la lutte contre le communisme le combat xénophobe.

La mise en rapport de l'influence communiste avec la présence de travailleurs étrangers apparaît dès 1925 avec le thème de la ceinture rouge. Le *Républicain de Levallois* signale que « des tas d'étrangers qui travaillent dans nos grandes usines dans nos industries les plus importantes » sont des communistes actifs ¹⁹. La dénonciation du rôle des étrangers s'accroît avec la crise économique et l'arrivée des réfugiés allemands. « Que valent, moralement et intellectuellement, ces réfugiés appartenant presque toujours au parti marxiste ? », écrit en mars 1934 un administrateur parisien.

« N'y a-t-il pas, parmi eux, un lot considérable d'agitateurs bolchevistes et peut-être d'anarchistes ? Et d'espions ?

Que valent physiquement ces réfugiés, sous-alimentés depuis longtemps, atteints souvent de tuberculose ou de syphilis ?

N'y a-t-il pas un véritable danger social à admettre, sans contrôle, de semblables déchets humains ?

A une époque où la doctrine de la race prend, en Allemagne, l'importance que l'on sait, à une époque où la stérilisation commence à entrer, pratiquement, dans la voie de la réalisation, l'Allemagne n'a-t-elle pas intérêt à passer au crible tous ses

nationaux et à déverser sur nous tous les indésirables et tous les déchets en question »²⁰ ?

En 1938-1939, la presse modérée se fait de plus en plus souvent l'écho des campagnes xénophobes²¹. « La chasse aux étrangers » précède de peu la chasse aux communistes sans réussir à ébranler l'assise sociale de la banlieue rouge. Les jeux politiques d'un Pierre Laval, maire d'Aubervilliers, perdent de leur efficacité. Le conseil général, comme le corps des grands électeurs pour les élections sénatoriales lui échappent, d'où, pour une part, le durcissement de sa politique.

Un faisceau d'indices permet de penser que les municipalités communistes pouvaient affronter sans inquiétudes la prochaine épreuve électorale, la reconnaissance de la fonction gestionnaire ayant relayé la fonction revendicative.

La situation internationale, le pacte germano-soviétique et la guerre provoquèrent un autre scénario. J'ai eu l'occasion de décrire avec Denis Peschanski l'ampleur du désarroi qui touche les municipalités²². Le drame politique que vécurent de nombreux maires aura des conséquences individuelles dramatiques et laissera des traces durables. Dans un premier temps, la suspension des municipalités communistes permet de faire place nette et de faire resurgir les forces sociales et politiques hostiles à la banlieue rouge. Le soulagement et un sentiment de revanche l'emportent. Vichy devra cependant composer²³. Les partisans de la révolution nationale ne disposent pas de forces suffisantes pour quadriller la banlieue. Il faut colmater en appelant ici un franc-maçon non repent, là un ancien communiste. Une conseillère municipale comme Madeleine Delbrêl était si peu marquée par Vichy qu'elle fut récupérée par la municipalité communiste à la Libération. C'est, il est vrai, un cas extrême qui, met en lumière le passage de la « peur du rouge » au consensus local. Madeleine Delbrêl était un écrivain catholique qui s'établit avec une petite communauté à Ivry en 1933²⁴. Le travail social la mit dans le sillage des municipalités successives. Son « dialogue » avec les communistes est un des signes les plus visibles du désenclavement de la banlieue rouge. Cesse-t-elle pour autant d'effrayer ?

De nombreux articles font état des cinquante municipalités dirigées par des communistes après les élections de 1945. Mais beaucoup sont élus sur des listes d'union patriotique, donc plus comme résistants que comme représentants d'un parti. Il n'est donc pas surprenant que vingt-deux villes soient perdues en 1947. En gros, le rapport de force de 1935 est préservé. La dénonciation de la puissance communiste prend alors des formes nouvelles marquées du sceau de la guerre froide : dénonciation de l'utilisation des municipalités au service du parti, accusation d'atteinte à la démocratie. Rien n'y fait. Ni le MRP, ni les gaullistes ne réussissent à raviver durablement l'ancienne peur du rouge.

Hors des périodes de luttes ou de grandes mobilisations, les villes communistes offrent une image apaisante qui assurent un large soutien au parti communiste, au-delà de son assise électorale. Le phénomène est complexe et nous nous bornerons à avancer quelques éléments d'explication qui permettent de s'interroger sur les rythmes et les formes du maintien ou de la disparition de la banlieue rouge.

5. Les nouvelles peurs de la banlieue. De la fin de la banlieue rouge à la redécouverte des banlieues brûlantes

Si la banlieue rouge ne fait plus vraiment peur, certains thèmes utilisés pour sa stigmatisation réapparaissent dans le courant d'inquiétude qui entoure les banlieues actuelles : peur de l'étranger, dénigrement des paysages urbains, peur des nouvelles pratiques sociales et politiques. Paradoxalement, des milieux non communistes en viennent à regretter la fonction intégratrice du communisme et sa capacité d'encadrement. Le religieux inquiète parce qu'il est islamiste et les associations jadis dénoncées comme communistes, comme la Confédération nationale des locataires, deviennent respectables.

Cette nouvelle peur des banlieues est plus sociale, plus épidermique, moins politique. Elle rejoint la peur de la zone et s'alimente de la peur télévisuelle des ghettos américains.

Pourtant quel chemin a été parcouru depuis la disparition des bicoques de la zone ! La première couronne de la banlieue parisienne dispose d'équipements scolaires, universitaires, sportifs, culturels qui en font bien autre chose qu'un lieu de relégation. Les Parisiens ne vont-ils pas en banlieue, à Nanterre, à Bobigny... pour assister aux représentations théâtrales les plus appréciées !

La dégradation de la situation sociale et de l'habitat fait resurgir un thème traditionnel de la dénonciation de la banlieue rouge : la laideur de la ville de banlieue, disgrâce attribuée à l'action des édiles ouvriers, sans tenir compte des contraintes économiques, sociales, urbanistiques que rencontrent les villes. Les bicoques des mal lotis de l'entre-deux-guerres ou les HLM des années cinquante n'avaient certes pas les atouts architecturaux des villas de Saint-Cloud ou des immeubles du boulevard Saint-Germain. L'ethnocentrisme de classe du propos lui enlève d'ailleurs toute efficacité politique. Pour les habitants, cette banlieue est peut-être disgraciée mais elle est « nôtre » et leur renvoyer l'image de cette disgrâce consiste à leur rappeler leur disgrâce sociale. Ils se saisissent au contraire des îlots de réussites architecturales ; cités jardins, écoles modernes, HBM, pour en attribuer le mérite aux municipalités socialistes (Suresnes...) ou communistes.

Dans les années quatre-vingt, il n'y a pas de rapport mécanique entre dégradation urbaine et crise des cités. Béatrice Giblin le montre clairement en étudiant le quartier du Luth à Gennevilliers, « un quartier exemplaire » devenu quartier d'exclusion ²⁵. A ses yeux, le discours revendicatif traditionnel en perdant son efficacité immédiate devient un discours misérabiliste qui contribue à la stigmatisation du quartier.

Or les élus vivent de moins en moins dans les cités les plus dures. La proximité de l' élu, particulièrement du maire et de ses adjoints, avait été un des éléments de l'implantation communiste. Si aucun des maires de banlieue, même Marrane, ne joue de vrai rôle politique national (Doriot est en ce sens un contre-exemple), plusieurs ont dû à leur capacité à apparaître comme un reflet anthropologique de leur ville la pérennité du communisme local. Simplicité, proximité, bon sens, conviction sont des qualités souvent reconnues. Plus important, la municipalité sait aider les familles ouvrières sans leur donner le sentiment de les faire bénéficier d'une protection particulière puisque cette aide entre dans le cadre d'une action de classe. C'est pourquoi, à la notion de clientélisme applicable à toutes sortes de rapports entre élus et populations, je préfère

pour la banlieue rouge celle de « redevabilité participante ». L'habitant est certes le bénéficiaire d'une décision ou d'un service municipal (donc redevable) mais dans le cadre d'un système hégémonique où il est sujet (donc auquel il participe). Or l'habitant échappe de plus en plus à ce système. Il peut plus facilement satisfaire ses besoins de loisirs, de culture, de sport en dehors de la toile patiemment tissée des associations liées à la municipalité.

Ainsi, le rôle intégrateur de l'action municipale qui avait fait des provinciaux les bâtisseurs de la banlieue rouge ou des Italiens une composante active de la vie locale, cette capacité d'acculturation cède du terrain, sans totalement disparaître. L'exemple de Clichy-sous-Bois, ville communiste tentée par la dénonciation de l'immigration, n'est qu'un cas extrême ²⁶. Dérive ou signe avant-coureur ? La montée de l'islamisme et la possible arrivée de réfugiés algériens (qui ne seront pas mieux accueillis que les réfugiés allemands) va relancer le débat. Le rôle des municipalités sera déterminant.

Il faut bien le constater, la banlieue rouge ne recule pas au rythme de la perte d'influence du parti communiste. Les municipalités sont souvent plus menacées par leur mutation interne que par le péril externe. La droite elle-même apparaît souvent comme anesthésiée, comme s'il lui manquait le coup de fouet de la peur du rouge.

6. Conclusion

Sujet jadis brûlant, la banlieue rouge devient un thème nostalgique. *Autrement* lui consacre un numéro de sa série « Mémoires » : « Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin ». La mode patrimoniale aidant, les villes de banlieue partent, de façon malhabile, à la recherche de leurs racines. On redécouvre des élus oubliés (Tillon à Aubervilliers), le charme des jardins ouvriers et la convivialité des défricheurs de la banlieue. Mais on oublie la zone ou les bidonvilles pour ne pas marquer l'image de la ville d'un passé dévalorisant. Dans les municipalités les plus conservatrices, les oublis portent aussi sur l'histoire politique. Un maire du Front populaire disparaît, un courant politique dissident n'a pas droit de cité dans l'histoire locale et il est à craindre que certaines municipalités de la banlieue sud soient les dernières à admettre les avancées de la connaissance historique.

Si l'« anticommunisme ordinaire » y trouve, à juste titre, matière à ironiser, il n'a plus le réflexe de s'en effrayer.

Ne négligeons pas pour autant l'enjeu politique et social de l'héritage banlieue rouge et ne considérons pas comme clos le débat sur sa mort annoncée ²⁷.

Plusieurs scénarios sont possibles :

- l'adaptation des vieilles villes ouvrières aux évolutions sociales par une gestion ouverte appelant un nouveau dynamisme associatif sans lien direct avec le parti communiste. Ce scénario s'esquisse en banlieue Nord, dans la douleur, et peut contribuer à un compromis banlieusard qui couperait la route au Front national ²⁸ ;
- l'autonomisation des municipalités communistes ouvertes, le maintien et la préservation des bastions avec constitution de « réserves » communistes laissant ailleurs le terrain libre au populisme ;

- l'effondrement de la banlieue rouge dans la décennie à venir sous l'effet de la crise urbaine et politique et son partage entre une droite traditionnelle et une droite populiste. Ce n'est pas le scénario le plus rassurant.
La peur aurait-elle changé de camp ?

Notes

¹ Claude PENNETIER, Nathalie VIET-DEPAULE, *Pour une prosopographie des élus locaux de la Seine (1919-1940) : premier bilan d'une enquête*, Colloque du Perreux, 1987.

² Catherine KERNOA, *Saint-Ouen du village à la ville industrielle. Conséquences démographiques, sociales et politiques de l'industrialisation. 1830-1914*, mémoire de maîtrise, 1990, Paris I, 2 tomes, 772 p. + 20 p. d'annexes.

³ Jean-Paul BRUNET, *Saint-Denis la ville rouge 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.

⁴ Sur la chronologie des évolutions municipales, voir Claude PENNETIER, Nathalie VIET-DEPAULE, *Les municipalités et l'évolution politique et sociale des communes de banlieue (milieu XIX^e siècle-milieu XX^e siècle)*, in *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*, Paris, L'Harmattan, 1988.

⁵ Ceinture rouge, *Regards*, 13 mai 1935.

⁶ *Ibid.*

⁷ Paul VAILLANT-COUTURIER, Banlieue rouge : oui ! Banlieue bleue : non !, *L'Aube sociale*, 5 juin 1926. Cité par Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Editions ouvrières-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

⁸ Voir par exemple Philippe VIDELIER, *Banlieue sud : Vénissieux entre les deux guerres*, thèse de III^e cycle, Lyon II, 1982 et du même auteur *Banlieues de province : l'exemple lyonnais* dans Annie FOURCAUT (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*, Guide de recherche, L'Harmattan, 1988.

⁹ « Le communisme voilà l'ennemi ».

¹⁰ *Histoire de la presse française*, p. 493.

¹¹ Victor Constant, sénateur de la Seine, Hommage mérité à la mémoire d'Ernest Billiet, *Journal de Saint-Denis*, 1^{er} février 1940.

¹² Pierre LHANDÉ, 1. *Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris* ; 2. *Le Dieu qui bouge* ; 3. *La Croix sur les fortifs*, 3 volumes, 1927, 1930, 1931, Plon.

¹³ Datée de mars 1930, p. vi.

¹⁴ Tome 1, p. 53.

¹⁵ Il s'agit de sa suspension de ses fonctions de maire, sous le cabinet Painlevé, pour avoir « fermé » tous les services municipaux pendant une grève de vingt-quatre heures.

¹⁶ Sur Bobigny, nous renvoyons au livre d'Annie Fourcaut.

¹⁷ Ceinture rouge, *Clarté*, 13 mai 1935.

¹⁸ Voir les offres de la Solidarité française à la municipalité d'Orly. Claude PENNETIER, Nathalie VIET-DEPAULE, *Itinéraires orlysiens. Les militants de l'entre-deux-guerres*, Les Editions de l'Atelier, 1994, p. 100.

¹⁹ *Le Républicain de Levallois*, 27 juin 1925. Le journal appelait également à « imiter la discipline rigide de nos adversaires » et à fonder un grand « parti d'union républicaine ayant pour programme, d'abord et avant tout : la ruine du communisme ».

²⁰ Note du délégué du troisième arrondissement de l'Union des maires, 10 mars 1934, cité par Claire ZALC, *Les pouvoirs publics et les émigrés du III^e Reich en France de 1933 à 1939. Problèmes d'identité, mémoire de maîtrise*, Paris VII -Jussieu, 1993. Sur le même thème : Julia FRANKE, *Réfugiés d'Allemagne en banlieue parisienne : accueil et vie quotidienne 1933-1939*, mémoire de maîtrise de l'Université de Paris I, 1993.

²¹ Voir par exemple *L'Avenir de Levallois*, 9 octobre 1937 (« La France aux Français »), du 8 avril 1938 ; « Dehors, les métèques ! », *La Tribune républicaine*, 20 janvier 1938 (« Savez-vous ce que l'on dit en banlieue et à Paris ? »), 27 octobre 1938 (« La chasse aux étrangers indésirables. Pour tous, la rigueur des lois »).

²² Claude PENNETIER, Denis PESCHANSKI, Partir, se taire, rester : les choix des élus de la Seine, in *Le Parti communiste français des années sombres 1938-1941*, sous la direction de Jean-Pierre AZÉMA, Antoine PROST et Jean-Pierre RIOUX, Le Seuil, 1986.

²³ Michèle RAULT, *Conseiller municipal sous Vichy. Prosopographie d'un personnel politique. Le cas du département de la Seine, 1941-1944*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1989 et du même auteur *Conseiller municipal sous Vichy. Le cas de la banlieue de Paris 1941-1944*, *La Revue historique*, 1993.

²⁴ Ouvrage collectif, *Madeleine Delbrèl, Les communistes et les chrétiens. Alliance ou dialogue ? (1904-1933-1964)*, Editions du Cerf, 1990.

²⁵ Enjeux territoriaux dans la banlieue rouge : le Luth et le Clos Saint-Lazare, in *Colloque Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Paris VIII, 7-8 octobre 1994.

²⁶ Assia MELAMED, Clichy-sous-bois entre PCF et populisme, in *Colloque Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Paris VIII, 7-8 octobre 1994.

²⁷ Jean-Paul BRUNET, La fin de la banlieue rouge, *L'Histoire*, 164, mars 1993, pp. 48-56.

²⁸ Voir Henri REY, Le Front national en Seine-Saint-Denis : ressources sociales et politiques d'une implantation électorale réussie, in *Colloque Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Paris VIII, 7 et 8 octobre 1994. Voir aussi *Après la banlieue rouge*, *Hérodote*, 43, quatrième trimestre 1986.

Peur du rouge et peurs coloniales : le cas de l'Algérie sous domination française

Alexis BERCHADSKY et Laurent ESCANDE

La « peur du rouge » est une formule séduisante, mais vague et peut-être redoutable. Séduisante, par son caractère laconique et évocateur, qui bouscule de façon stimulante les cadres habituels de l'analyse. Redoutable, pour les mêmes raisons, pour son efficacité métaphorique qui paraît engager sans contrôle des références historiques, politiques, fantasmatiques.

Quelle opération historique s'assigne-t-on en parlant de « peur du rouge » ? Quels choix, quel travail d'objectivation peut-on opérer sur des phénomènes supposés, qui se donnent dans la formule comme d'ordre avant tout psychologique ? Surtout, comment identifier leurs manifestations dans la France coloniale ? La problématique est d'autant moins aisée qu'elle ne porte pas directement sur l'histoire coloniale du point de vue français, ni sur l'histoire propre de l'anticolonialisme et des mouvements de libération, ni même sur l'action du communisme international, mais sur les représentations qui se sont forgées à la rencontre conflictuelle de ces divers agents de la réalité coloniale française et des sociétés alors dépendantes. Indépendamment de la notion de peur collective qui serait à définir dans l'histoire de l'Occident contemporain, nous nous proposons une analyse de divers types de discours et de comportements, variant les points de vue dans l'histoire de l'Algérie sous domination française.

1. L'ordre colonial et le couteau

L'idée d'un péril communiste menaçant les colonies se manifeste clairement dans certains exemples iconographiques. Datée de 1932, une affiche de l'illustrateur André Galland, auteur d'une production marquée par l'imagerie colonialiste, offre une source à la lecture symptomatique de l'idéologie du complot communiste anticolonial¹. L'ensemble de la composition reçoit une lumière dont la source virtuelle se situerait à côté du spectateur. Le faisceau lumineux projette au sol l'ombre portée de la silhouette de Marianne, aux pieds d'un couple de personnages dont les attitudes mettent en scène le complot. Au centre de l'affiche, un homme, enturbanné et vêtu conformément au stéréotype européen du musulman, fait face au symbole de la république. Les traits épais et la couleur foncée de son visage répondent au cliché de l'« indigène » nord-africain. Dans son dos, sortant de la pénombre, un homme voûté,

au costume sombre, d'apparence européenne, dont les traits peuvent rappeler l'imagerie antisémite², tend vers ses mains ouvertes le manche d'un poignard et la hampe d'un drapeau rouge, frappé de la faucille et du marteau. Un slogan scénarise et explicite le propos : « Aux colonies les communistes travaillent à poignarder la France ». La syntaxe de ce récit du complot attribuée à une intervention extérieure (le communiste) l'intention criminelle, et à l'indigène (homme des colonies), passif et incertain, un danger potentiel. Le geste d'armer et de politiser une éventuelle révolte est suspendu dans le temps d'une menace. L'enjeu premier est ici la France, à travers la république. C'est bien contre elle qu'est fomenté le complot ; l'attitude de l'indigène, fidélité ou trahison, étant l'enjeu second. Le message politique s'adresse avant tout aux Français et leur désigne, à travers l'occurrence coloniale, un ennemi universel.

Dans ce théâtre didactique où les codes visuels sont entendus, l'accent est mis implicitement sur la prévention du péril. Mais le poignard, arme blanche qui renvoie à une violence sauvage et archaïque, reste le ressort fondamental de la peur. Sur l'image du couteau se fixe une inquiétude polysémique. La propagande anticommuniste consécutive à la révolution de 1917, « coup de poignard » dans le dos des Alliés, a placé cette arme entre les dents du bolchevik hirsute et assassin³ ; elle se retrouve logiquement, au début des années trente, dans l'arsenal du complotteur communiste. Cependant, appliquée à la vision métropolitaine du colonisé, cette imagerie relève d'une généalogie ambivalente. L'abondante iconographie relative aux tirailleurs sénégalais a popularisé chez les Français, pendant la grande guerre, l'association entre le soldat noir, vaillant mais sauvage, et la lame de la baïonnette⁴. Le couteau circule virtuellement entre le bolchevik et l'indigène, auxquels s'attache la suspicion à des degrés divers. Au même titre, le danger, tel qu'il se lit et s'imagine, semble transiter au gré des événements dans un univers de représentations, conscientes ou non, où le discours politique de la peur puise son ordre.

De fait, par delà des variations de forme et de contenu, certaines continuités peuvent être relevées dans des sources en apparence hétérogènes. Ainsi, la phraséologie politique sur la « lutte antibolchevique » trouve des résonances officielles dans le cadre colonial. Dans un discours prononcé à Constantine en avril 1927, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut associe l'illustration de « l'œuvre coloniale de la France » à un appel à la résistance contre « l'entreprise universelle de désagrégation nationale et sociale d'où les dirigeants du communisme moscovite espèrent faire surgir un nouvel impérialisme »⁵. Si la direction du mouvement se trouve à Moscou, l'« influence étrangère » ne peut opérer que par le biais des « affiliés français servilement courbés sous sa loi ». Étrangers à l'ordre colonial, les acteurs ainsi dénoncés sont exclus du cadre national par leur allégeance à un ordre extérieur. La référence à l'appartenance nationale est particulièrement sensible dans un contexte colonial caractérisé, en regard du modèle républicain, par l'inégalité statutaire et territoriale. Selon A. Sarraut, la menace extérieure agit « selon une logique rigoureuse », en vue de l'« exécution méthodique » d'un « programme de déchéance française » passant par les colonies. Il y oppose la tradition coloniale française, selon laquelle la colonisation « n'est pas seulement un enrichissement national, mais un enrichissement universel ». Deux volontés cohérentes et rigoureuses s'affronteraient dans un face à face manichéen, au sein duquel l'œuvre coloniale de la France trouve, par l'effet de miroir du discours, une unité

et une vocation salvatrices. Par sa fonction répulsive, l'agitation de la menace communiste substitue l'impératif de défense au devoir de civilisation. Contre un nouvel impérialisme destructeur, elle permet de réactiver les thèmes récurrents de l'idée coloniale en France que sont l'exploitation puis la mise en valeur des colonies, l'implantation et les ressources stratégiques et, enfin, le prestige du rayonnement impérial.

Le discours d'Albert Sarraut se veut avant tout une réponse au congrès fondateur de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, tenu à Bruxelles en février 1927 à l'initiative de membres de l'Internationale communiste⁶. Auparavant, le soutien des communistes français au soulèvement rifain avait donné consistance en métropole à la crainte de l'internationalisme anticolonial. En appelant à la vigilance du gouvernement, du Parlement et « des masses laborieuses », Albert Sarraut conclut son discours par la formule « le communisme, voilà l'ennemi », plagiant le vieux mot d'ordre républicain contre le cléricalisme. Par cette filiation, la défense de l'ordre colonial relève au premier chef d'une rhétorique à résonance nationale. En dernière instance, dans la menace qu'elle fait peser, la subversion communiste présente l'antithèse, réelle ou supposée, d'une volonté de préservation territoriale d'inspiration jacobine, d'un désir de contrôle social et politique.

La « révolution mondiale » se présente comme un tout cohérent tendant à renverser l'ordre du monde. La divulgation aux yeux de l'opinion du danger extérieur rapporte la défense de l'unité et de l'intégrité de l'empire à la conservation de l'ordre préétabli par la pratique coloniale de la France républicaine. Selon un schéma habituel, le message cherche son efficacité dans le recours à des codes déjà inscrits dans l'imaginaire politique. Si l'anticommunisme est un comportement prégnant dans la société française des années vingt, son instrumentalisation dans la perspective coloniale s'agrège désormais à la propagande de l'impérialisme triomphant⁷. Par là, cette dernière s'efforce de masquer les failles inhérentes aux transformations structurelles de la société coloniale, en rejetant l'épicentre des secousses éventuelles hors des limites de la souveraineté française. Se pose ainsi la question d'une vision normative, qui imposerait, sur les réalités de la domination française, une mythologie politique formée à l'épreuve des bouleversements européens.

2. La peur : de la révolution mondiale à l'involution coloniale

Des œuvres telles que celle de l'ancien directeur de l'Enseignement au Maroc Georges Hardy, analysant en 1929 *Nos grands problèmes coloniaux*, introduisent des réflexions appuyées sur une expérience directe. L'idée d'une menace communiste, toujours présente, s'en trouve relativisée :

« Au moment même où nous essayons de nous rapprocher des « âmes » indigènes, d'autres influences tendent à les éloigner de nous. Un peu partout de grands mouvements qui agitent le monde menacent de faire vibrer les populations coloniales ; ici c'est le communisme, ailleurs la propagande pannègre transmise par les Noirs d'Amérique ; ailleurs encore le panislamisme, les menées révolutionnaires venues de l'Inde [...]. Ces mouvements se trouvent fréquemment déformés par les caractères et les traditions du milieu où ils pénètrent. Telle agitation communiste n'a de communiste que le nom »⁸.

En insérant l'existence d'un danger communiste pour la domination coloniale au sein d'un ensemble plus disparate de remises en question, ce constat désamorce quelque peu la mythologie du complot. Le communisme est un vecteur et non plus l'agent unique de la subversion universelle. Les contestations sont diverses, adaptées à leurs « milieux » ; seul demeure comme dénominateur commun le sentiment d'un ordre menacé. Il semble que ces éclosions plus ou moins contemporaines soient les points d'ancrage où se fixent les véritables inquiétudes. A moins que la confrontation avec « les caractères et les traditions du milieu », selon l'expression connotée de l'administrateur, n'ait jamais cessé d'angoisser les acteurs de la domination coloniale.

Par nature, le pouvoir colonial se prévaut d'une maîtrise de la vie quotidienne et de la marche habituelle des choses, dans les limites territoriales de la souveraineté qu'il impose. En Algérie, à titre d'exemple, l'administration s'efforce de contrôler de plus en plus sévèrement le pèlerinage à La Mecque, acte essentiel dans la vie du croyant. Rapidement, apparaît l'idée d'un complot musulman anti-français fomenté à La Mecque. Dès 1866, le gouverneur général de Gueydon écrit, à ce propos, « l'expérience a démontré [que les Algériens] en reviennent plus fanatiques et moins disposés à accepter notre domination »⁹. La suspicion croît au fil des ans et conduit l'administration française à interdire tout départ vers les lieux saints du Hedjaz dans la décennie 1880. Entre 1894 et 1914 puis entre 1929 et 1952, de stricts règlements sont élaborés, faisant peser sur les pèlerins de nombreuses sujétions d'ordre financier, sanitaire et surtout politique¹⁰. Chaque pèlerin est présenté comme un agent du panislamisme, puisqu'il peut communiquer librement au Hedjaz avec d'autres musulmans, sans possibilité de contrôle français. La crainte de l'islam fanatique permet à certains de broder des descriptions apocalyptiques du retour des pèlerins qui, forts du prestige de leur titre de *hadj*, iraient de villages en *zaouïa* prêcher la haine contre les chrétiens. A l'image des préoccupations de l'administration mais de façon plus générale, les colons, toujours minoritaires dans le bled face à la masse musulmane, redoutent « la « révolte de l'Arabe », l'attentat isolé, plus ou moins mystique, qui ça et là peuvent fuser, comme pour décharger les colères latentes »¹¹. Le « fanatisme » et les « mauvais instincts » menacent la quiétude, suscitent la crainte latente de l'insurrection, tout au long de la présence française. En témoignent les peurs paniques provoquées par les révoltes sporadiques liées à la conscription durant le premier conflit mondial¹². Cette fragilité des rapports entre communautés, génératrice d'angoisses, est une constante d'une période où la puissance coloniale prétend au demeurant à la paix civile.

A partir des années vingt, simultanément à la transformation économique et sociale de l'Algérie, la concentration urbaine, l'émigration vers la métropole voient des luttes sociales de type moderne se substituer aux grandes révoltes traditionnelles¹³. Tandis que les élites francisées réclament l'assimilation et que le réformisme musulman s'organise, une partie du nouveau prolétariat algérien s'acculture à des formes de combativité révolutionnaires héritées de la vieille Europe. Les sections algériennes des partis et syndicats métropolitains (PCF, SFIO, CGT, CGTU) guident, avec leurs nuances respectives, le mouvement social auquel s'agrège un nombre croissant de musulmans¹⁴. En métropole, l'émigration algérienne trouve, dans le giron anti-impérialiste du communisme français, les cadres momentanés d'un internationalisme anticolonial¹⁵ ; préalable à l'élaboration d'un nationalisme original, incarné par Messali Hadj

et la création de l'Étoile nord-africaine (ENA) à la fin des années vingt. Émanation effervescente des sociétés dépendantes en mutation, les immigrations coloniales sont l'objet, depuis la première guerre mondiale, d'un contrôle sanitaire et social qui se double rapidement d'une surveillance et d'une répression politique. Dans l'immédiat après-guerre, les divers services de renseignement au sein des immigrations s'organisent (infiltrations, fichage, saisies de documents...). En 1923, lancées par Albert Sarraut, alors ministre des Colonies, les « Notes mensuelles sur la propagande révolutionnaire intéressant l'Outre-mer » reflètent la hantise de menées secrètes conjuguées des agents allemands, de l'agitation bolchevique et des revendications panislamistes ou pannègres ¹⁶.

L'idéologie du complot appliquée aux rapports coloniaux s'enracine donc dans des pratiques et des expériences, qu'elle détermine en retour. En juillet 1936, les manifestations du Front populaire à Alger voient défiler d'un même pas le petit peuple européen et musulman sous la bannière du quartier populaire de « Bab-el-Oued la Rouge ». Le ralliement autour de la couleur symbolisant à la fois le sang et la vitalité révolutionnaire ne fait, semble-t-il, que translater à l'Algérie une signification héritée des révolutions françaises et du socialisme. La peur de ce rouge opère symétriquement dans l'administration, tandis que les milieux coloniaux français amalgament toute forme de revendication ou de tentatives de libéralisation avec une inspiration communiste ¹⁷.

La peur du rouge fait partie de la panoplie des acteurs locaux de la domination française en Algérie, elle n'est pas simplement surimposée en vertu d'un schéma métropolitain. Dès 1920, le *Bulletin* du comité de l'Afrique française, organe d'un puissant lobby colonial, accuse conjointement le président Wilson et le bolchevisme d'être responsables des mouvements nationalistes. Le « danger communiste » devient un *leitmotiv* des tenants du *statu quo*. Par comparaison, le péril de l'islam, lié au contact du monde arabo-musulman, est une hantise réelle mais plus discrète. Elle n'en est pas moins rattachée au contexte international. Avant et pendant la première guerre mondiale, les empires allemand et ottoman sont accusés d'entretenir à La Mecque des agents chargés de propager des idées antirépublicaines, en préconisant l'union des musulmans. Après 1945, le panarabisme est montré du doigt, en particulier l'Égypte nassérienne où les pèlerins sont particulièrement sollicités. Pendant la guerre d'Algérie, les autorités françaises s'inquiètent de l'activité politique du FLN sur le parcours du pèlerinage. Pourtant le panislamisme n'occupe qu'une place marginale dans les thèmes de la propagande française. Dans l'évolution de l'idéologie coloniale française de l'entre-deux-guerres se sont façonnées des grilles de lecture durables, qui se retrouvent à l'heure de la décolonisation.

3. La peur à l'épreuve de la décolonisation

L'éclatement de la guerre d'Algérie offre à la mythologie du complot un champ d'application privilégié. Dans ce que l'on appellera, avec beaucoup de précautions, le discours des autorités civiles, la désignation et la dénonciation des responsables des troubles déclenchés le 1^{er} novembre 1954 conduit rapidement, mais de façon désordonnée, à une théorie officielle. Les attitudes et les déclarations des autorités civiles en métropole et en Algérie, l'analyse détaillée des débats parlementaires et des arti-

cles de presse témoigne d'une tendance précoce à l'attribution de l'insurrection nationaliste à des éléments extérieurs à l'Algérie, bientôt assimilés au communisme international. A partir de l'identification du « maquis rouge » des « Combattants de la Libération », créés dans la périphérie de la lutte armée par des membres du parti communiste algérien (PCA), en juin 1955, la théorie se précise : les communistes d'Algérie sont les meneurs, obéissant à des consignes extérieures. A l'automne 1956, alors que la France s'enfonçe dans la guerre, le phénomène prend de l'ampleur : le PCA et le PCF sont désignés aux opinions publiques algérienne, métropolitaine et internationale, comme les agents les plus actifs de la rébellion. Certes, le caractère arabo-musulman du Front de libération nationale (FLN) ne peut être dissimulé, mais la propagande officielle veut y voir une minorité noyautée par les communistes. Les crises de Suez et de Hongrie précisent les rouages extérieurs de la mécanique : l'Égypte est perçue comme le relais de l'Union soviétique dans le développement de la sédition¹⁸. La session de l'ONU de janvier 1957, où l'on redoute l'internationalisation de la question algérienne, explique en partie le choix de ce terrain de propagande ; il s'agit d'accréditer auprès des alliés anglo-saxons la thèse selon laquelle la France lutte en Algérie pour défendre le monde libre.

Le discours des autorités civiles, variant peu selon les gouvernements, est élaboré en étroite relation avec la doctrine militaire de la « guerre révolutionnaire », pour finalement fusionner avec elle à la veille des événements du 13 mai 1958. Formulée depuis la guerre d'Indochine dans les milieux militaires français, cette théorie est adaptée à la situation algérienne et promue par les services de l'action psychologique¹⁹. Ainsi, selon l'Institut des hautes études de défense nationale, « l'adversaire le plus redoutable est incontestablement l'impérialisme soviétique, indissociable du panarabisme et du panislamisme... Son but est bien défini : par tous les moyens, de l'intérieur comme de l'extérieur, saper l'influence de la France dans le monde, avant de la détruire elle-même dans sa chair et dans son esprit »²⁰.

Au début de l'année 1957, un tract de propagande français représente la manipulation du mouvement national algérien par l'URSS²¹. Sur fond d'une carte géographique du pourtour méditerranéen, se détache, sur les détroits de la mer Noire, la tête d'un ours coiffé d'une casquette à étoile, symbolisant la bête soviétique. Ses pattes gigantesques se saisissent de l'Algérie, en y plantant des griffes qui ne sont pas sans rappeler les lames de couteau. La patte gauche, marquée du marteau et de la faucille et des initiales « URSS », indique ostensiblement le chemin à suivre de l'Égypte à l'Algérie, celui des livraisons d'armes. L'émetteur de « Radio le Caire » propage, à destination de l'Afrique du Nord, les prétentions panarabes. Les silhouettes dérisoires de deux musulmans en burnous caricaturent la « Ligue arabe » et un obscur « Comité de Libération de l'AFN » (aux initiales significatives de « CLAN »), dont la légende cite un hypothétique mot d'ordre : « Le terrorisme ne suffit pas. Il faut partout une lutte armée du type AURES. Ce sera une question de rapport de forces, et la France devra céder... ». Sous le titre péremptoire « Ne soyons pas aveugles ! », un tel document propose en fait une lecture délibérément sommaire d'un conflit de décolonisation, où l'on ne veut voir que les aspects d'un complot international dont la France serait la cible.

Outre qu'il révèle la prétention de l'armée à une interprétation politique de son rôle dans le destin de la France, via celui de l'Algérie française, un tel document pro-

cède d'une sorte de « grammaire algérienne ». La guerre d'Algérie, dans son contexte de guerre froide et de décolonisation, pousse au paroxysme la rhétorique colonialiste de l'entre-deux-guerres, entrevue dans le discours d'Albert Sarraut. Nier la guerre (« pacification », « maintien de l'ordre ») et, à travers elle, l'adversaire nationaliste (« bandes de hors-la-loi », « éléments rebelles »), refuser l'internationalisation du conflit tout en faisant d'une « affaire intérieure » un front du « monde libre » (exaltation de la « Mission » de la France en Afrique), conduit les autorités civiles et militaires à envelopper une politique contradictoire dans « un langage chargé d'opérer une coïncidence entre les normes et les faits, et de donner à un réel cynique caution d'une morale noble »²². Si le complot communiste international a troqué la figure pérégrine de l'agent bolchevik contre le masque anonyme de la puissance soviétique, épouvantail de la « grande peur de l'après-guerre », il sert encore d'alibi face à l'ébranlement de la bonne conscience impériale. La légitimation panlogique par l'expansionnisme soviétique trouve un écho dans la réalité du soutien politique, diplomatique et matériel du monde communiste au nationalisme algérien. Elle cherche à compenser, d'une part, l'effondrement du mythe national de « la plus grande France » et, d'autre part, la reconnaissance progressive au plan international de l'émergence du Tiers-Monde.

Du fait de la pratique de la torture par l'armée française et de sa dénonciation, la guerre d'Algérie amène à la remise en cause de valeurs fondamentales de la république. Ainsi, à travers l'événement exemplaire de la publication de *La Question* d'Henri Alleg²³, la propagande de l'opposition française réactive, contre une raison d'État coloniale et les méthodes d'une armée colonialiste, un combat dreyfusard et antifasciste. En face, les pouvoirs publics et la justice militaire éludent ces protestations en agitant le spectre du terrorisme²⁴ ; ils veulent considérer que « cette campagne est conduite par ceux qui luttent pour une destruction systématique de l'ordre établi dans le monde occidental »²⁵. Or, les réactions à la publication de cet ouvrage au Royaume-Uni et aux États-Unis montrent que les Anglo-Saxons sont plus sensibles, en 1958, à la thèse d'une menace militaire fasciste en France qu'à la théorie d'une lutte contre la « révolution mondiale » en Algérie. Au mieux, les méthodes employées en Algérie, et connues du monde entier, fournissent des armes à la propagande anti-occidentale.

A défaut d'instruments fiables pour évaluer l'impact et la portée des discours officiels en France, on doit se borner à diagnostiquer une relative indifférence de l'opinion publique au devenir de l'Algérie, en dépit de réactions épidermiques aux contre-coups les plus sensibles de la guerre²⁶. Les manifestations de propagande, qualifiée d'« officielle » par commodité, sont les plus aisées à recueillir et à déchiffrer, en admettant qu'il y ait une unité de pensée dans les institutions dont elles émanent. Si elles témoignent au moins des représentations de ceux qui les produisent, il demeure difficile de faire la part d'instrumentalisation et d'intériorisation, de manipulation et de sincérité, coexistant dans les messages véhiculés. La recherche de légitimité dans le ressort agressif de la crainte, suscité par l'idéologie du complot, n'en est pas moins effective. Le motif de la peur permet l'apologie sécuritaire de la « paix coloniale » et la justification de ses moyens d'imposition.

Cette propagande se construit en puisant des codes dans un corpus idéologique admis par le sens commun et suppose une réceptivité sociale à la syntaxe du discours

ainsi constitué. On peut admettre, sous bénéfice d'inventaire, que la phobie du complot communiste, associée aux préjugés colonialistes, trouve un écho dans une partie des opinions publiques métropolitaine et algérienne. Mais les réalités des rapports coloniaux ne peuvent être résumées à travers le prisme de ces discours, dont les invariants ne sauraient recouvrir l'émergence originale de mouvements de revendication et leur radicalisation vers la sécession, ancrés dans la diversité des situations locales.

La continuité des manifestations de la peur du rouge à travers les lieux et les étapes chronologiques de l'Algérie coloniale fait la preuve, sinon de son authenticité et de son efficacité fonctionnelle, du moins de son imprégnation psychologique. Par son universalisme, le communisme issu de la révolution de 1917 est un épouvantail polyvalent et rémanent, aux échelles coloniale, nationale et internationale. Par son essence supposée radicalement subversive, il est apte à rendre compte de tous les désordres politiques et sociaux. Mais la définition et l'analyse de la peur dans l'imaginaire colonial français ne paraît pas être réductible aux mythes et réalités de la subversion communiste contre l'ordre instauré par la France.

La domination française n'a jamais été acceptée, avec résignation ou colère, que sous le poids de la contrainte directe. Sur les transformations du milieu en situation coloniale se sont articulées des mutations de la sémantique sociale. Issues de formes de résistance diffuses, les voies contemporaines de la contestation se sont adaptées aux codes sociaux imposés, dont la peur du rouge peut faire partie. Dans le même temps, elles en ont créé de nouveaux ; la « nation algérienne » est de ceux-là. Après la première explosion insurrectionnelle de 1945, l'idéologie du complot communiste apparaît plutôt comme la logomachie autosuggestive d'une puissance impériale acculée à l'alternative de la reconnaissance ou non du peuple algérien.

Quant à sa nature, la peur du rouge peut être, selon le lieu de sa manifestation sociale, un instrument de propagande ou un réflexe psychologique, une doctrine ou une rumeur, sans que l'on puisse pour cela lui assigner une place et un objet systématiques dans les rapports coloniaux, sinon de participer aux hantises de la domination. Celles-ci façonnent une image de l'Autre, selon des processus dont l'œuvre de Frantz Fanon a su délimiter certains contours :

« L'Algérien tue sauvagement : et d'abord l'arme préférée est le couteau [...]. Certains magistrats se demandent si pour l'Algérien il n'y a pas d'exigence de voir le sang »²⁷...

Peut-être est-ce dans une image dominante de l'Algérien, pérennisée au-delà de l'indépendance, que la peur du rouge appliquée à la période coloniale prend sa véritable signification ?

Notes

¹ « Aux Colonies les communistes travaillent à poignarder la France », affiche publiée en noir et blanc dans N. BANCEL, P. BLANCHARD et L. GERVEREAU (dir.), *Images et colonies (1880-1962)*, Paris, BDIC-ACHAC, 1993, p. 122.

² Sur le communisme comme levier de l'emprise juive dans le discours nationaliste français, voir : R. SCHOR, *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Paris, Complexe, 1992, 380 p.

³ J.-J. BECKER et S. BERNSTEIN, *Histoire de l'anticommunisme en France, t. 1, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987.

⁴ Voir Ph. BUTON et L. GERVEREAU, *Le couteau entre les dents*, Paris, Édition du Chêne, 1989, p. 159.

⁵ Extraits publiés dans R. GIRARDET, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, réédition, 1978, p. 223.

⁶ Sur les Français et le congrès de Bruxelles, voir Cl. LIAUZU, *Aux origines des tiers-mondismes. Colonialistes et anticolonialistes en France 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1982, pp. 30-35.

⁷ Avec la célébration du centenaire de l'Algérie, en 1930, et l'exposition coloniale internationale de Vincennes, l'année suivante, la France élabore une propagande exaltant, aux yeux du monde et de son opinion publique, la réussite économique, sociale et culturelle de son empire. La contre-exposition « la Vérité sur les colonies », organisée par les communistes français et la Ligue contre l'impérialisme, ne rencontre que peu d'écho. Voir C. HODEIR et M. PIERRE, *L'Exposition Coloniale*, Bruxelles, Complexe, 1991, 160 p.

⁸ G. HARDY, *Nos grands problèmes coloniaux*, Paris, Armand Colin, 1929, 216 p.

⁹ CAOM, F 80 1747. Lettre du gouverneur général de l'Algérie au ministre de la Guerre, 22 octobre 1866.

¹⁰ Voir L. ESCANDE, *Le pèlerinage à La Mecque des Algériens pendant la domination française (1830-1962)*, mémoire de DEA, Université de Provence, 1993, 176 p.

¹¹ J. BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, p. 345.

¹² Voir G. MEYNIER, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du xx^e siècle*, Genève, Droz, 1981, 739 p.

¹³ Sur les conditions économiques du mouvement social, voir J.-Cl. VATIN, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, FNSP, 1983, 394 p.

¹⁴ En février 1934, des manifestations organisées à Alger contre les menées des droites fascistes rassemblent dix mille personnes, dont la moitié de musulmans, chantant l'Internationale et scandant « les soviets partout ».

¹⁵ Voir Cl. LIAUZU, *op. cit.* et J.-P. BIONDI et G. MORIN, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Hachette, réédition, 1992, 386 p.

¹⁶ Pour une lecture transversale des archives de la surveillance et de la répression, voir Ph. DEWITTE, *Les mouvements nègres en France (1919-1939)*, Paris, L'Harmattan, 1985, 416 p.

¹⁷ Ainsi les revendications assimilationnistes de l'émir Khaled entre 1919 et 1924 sont-elles repoussées sous l'accusation de répandre les thèses démagogiques de la III^e Internationale communiste sur les « peuples opprimés ». L'application des lois de libéralisation politique en subit le contrecoup. En 1936, sous le Front populaire, le projet Blum-Violette d'élargissement du corps électoral à certains musulmans se heurte à la vindicte du colonat français et vaut à son initiateur le sobriquet de « Violette-l'Arabe ».

¹⁸ L'éclat délibérément donné à l'arrestation, au procès et à l'exécution (entre novembre 1956 et février 1957) de Fernand Iveton, Européen d'Algérie, membre du PCA et poseur de bombe isolé, s'inscrit dans ce contexte. Tandis que se multiplient les attentats urbains du FLN, le 17 novembre 1956, plus de cent cinquante membres du PCA sont assignés à résidence en vertu des pouvoirs spéciaux.

¹⁹ Selon Claude DELMAS : « La guerre révolutionnaire — c'est là son caractère essentiel — ne se comprend que dans le cadre idéologique et tactique de l'universalisme auquel prétend la doctrine communiste » (*La guerre révolutionnaire*, Paris, PUF, 1959, p. 10).

²⁰ Institut des hautes études de la défense nationale, section des études, 14 février 1958, document ronéoté.

²¹ Tract publié dans L. GERVEREAU, J.-P. RIOUX et B. STORA, *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDC, 1993, p. 81.

²² R. BARTHES, *Mythologie*, Paris, Seuil, réédition, 1970, p. 137.

²³ Cet ouvrage d'un militant du PCA, témoignant de la pratique de la torture durant la bataille d'Alger, est le premier saisi pendant la guerre d'Algérie. Son retentissement est international. Voir A. BERCHADSKY, *La Question d'Henri Alleg. Un livre-événement dans la France en guerre d'Algérie*, Paris, Larousse, 1994, 193 p.

²⁴ Depuis l'affaire Iveton, les communistes européens du PCA sont considérés par la police et l'armée d'Algérie comme les organisateurs des attentats urbains à la bombe. Témoignage significatif dans J. MASSU, *La vraie Bataille d'Alger*, Paris, Plon, 1971, p. 179.

²⁵ A propos du Livre de Henri Alleg intitulé « La Question », document établi par le ministère de la Défense nationale, 5^e Bureau, juin 1958.

²⁶ Voir Ch.-R. AGERON, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire Outre-mer*, 231, 2^e trimestre, 1976, pp. 256-285 ; texte réédité sous le titre « L'opinion française à travers les sondages », dans J.-P. RIOUX (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 25-44. Benjamin Stora a souligné combien la guerre est rendue lointaine aux Français par les priorités du temps, les changements sociaux et économiques en France métropolitaine ; voir B. STORA, *La gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, 1991, 369 p.

²⁷ F. FANON, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, réédition, Gallimard, 1991, p. 353.

Episodes anticommunistes dans l'ordre colonial belge (1924-1932)

Jean-Luc VELLUT

Aujourd'hui encore, l'anticommunisme a mauvaise réputation. Jusqu'il y a quelques mois, les statuts de l'ancien parti socialiste unifié est-allemand proclamaient l'incompatibilité entre appartenance au parti et convictions « anticommunistes et antisémites », les unes et les autres jetées dans le même sac. A droite, l'ancien mouvement social italien, héritier du parti fasciste, décidait dans le même temps de renoncer à son ancienne identité anticommuniste, forgée dans les dernières années de guerre.

Dans le passé non plus, l'anticommunisme n'a pas eu bonne presse. On lui a reproché d'être le véhicule de l'ultra-conservatisme, d'avoir été compagnon de route du fascisme, d'avoir abrité les pires manœuvres de désinformations, les machinations, les chasses aux sorcières. Une réputation nauséabonde sanctionnée, *a contrario*, par le prestige et l'autorité d'une partie de l'intelligentsia bourgeoise pour qui le socialisme détenait la clé de la justice sociale et, ajoutons-le, d'un confort intellectuel sans risques. Prêts à toutes les indulgences pour le pays du socialisme réel, nombre d'esprits parmi les plus brillants affichèrent pour l'anticommunisme un mépris implacable. Il était entendu, avec superbe, que l'anticommunisme était « primaire ».

Les accusations portées contre l'anticommunisme ne sont certes pas toutes sans fondement. Elles ne suffisent pas pour autant à rendre justice à un ensemble complexe et riche dans sa diversité et dans sa qualité. Il aura fallu les réflexions d'Hanna Arendt dans les années cinquante pour jeter des lueurs neuves sur un débat resté jusque-là confus. L'anticommunisme y trouva ses premières lettres de noblesse. Une démarche qui fut d'ailleurs bientôt salie par ceux qui souhaitaient maintenir la simplicité des grandes oppositions binaires, si confortables au plan intellectuel : progrès contre réaction, justice contre iniquité, antifascisme des peuples contre fascisme bourgeois, etc. ¹. Reconnaissons-le clairement, l'anticommunisme primaire ne fut pas plus exceptionnel que son frère ennemi, « l'antianticommunisme » primaire. La réalité est plus complexe que ces caricatures polémiques. Charles Maurras et Raymond Aron prirent certes l'un et l'autre position contre le communisme, mais pour des raisons différentes. Il ne viendrait de toute manière pas à l'idée de réduire leurs démarches à de « l'anticommunisme ». D'autres exemples viennent à l'esprit, ceux « d'antifas-

cisme », « d'anticléricisme » : il n'est jamais enthousiasmant d'être défini par l'adversaire.

Le communisme fut pourtant une des grandes pommes de discorde de l'époque. Le libéralisme aussi. Aujourd'hui, après que la chute de « l'empire du mal » a ôté à l'anticommunisme sa raison d'être, les malaises dans la civilisation libérale continuent à nous interpellier. Dans l'entre-deux-guerres comme il apparut après coup, ou plutôt au cours des longues années de guerre civile européenne, les régimes autoritaires, voire totalitaires, furent les symptômes de ce mal-être. Qu'il se soit agi de pousser plus loin l'émancipation de l'homme annoncée par les mouvements libéraux, ou au contraire de reconstruire un ordre menacé, des solutions furent imposées d'en haut, donnant naissance à trois grands espaces aux tendances autoritaires, et parfois totalitaires : régimes communistes, régimes fascistes et enfin, précurseurs a-t-on prétendu du totalitarisme, les régimes coloniaux modernes. Refusons à ceux-ci l'étiquette du totalitarisme dont ils n'ont jamais connu les ferveurs, les mouvements de masse, mais reconnaissons-leur au moins d'avoir été les satrapies des démocraties libérales.

L'anticommunisme représente une des tensions qui ont opposé ces différents pôles autoritaires les uns aux autres et chacun d'eux au libéralisme politique. Inséparables du phénomène de mondialisation qui entraîne le xx^e siècle, ces conflits furent aggravés et rendus plus complexes encore par des considérations de *Realpolitik*. Dans cet espace défini par de multiples contradictions, les conflits se déroulaient souvent à l'aveuglette. Ce fut bien souvent le cas lors de l'entrée de l'Afrique sur la scène mondiale. Communisme et anticommunisme y firent souvent figure de notions intruses, projetées de l'extérieur et que l'on s'efforçait vaille que vaille d'articuler sur la réalité sociale du terrain.

C'est à ce théâtre d'ombres que sont consacrées les quelques pages qui suivent. Nous nous limiterons ici à l'anticommunisme qui répondit aux années de crue de l'anticolonialisme communiste. De 1924 à 1932, celui-ci fut alimenté à la fois par les directives provenant de l'Internationale et par des facteurs locaux, propres à la situation au Congo et en Belgique. Ces années de crue ont correspondu à des années de militantisme anticommuniste accru. Nous en avons relevé quelques épisodes révélateurs ².

1. Le stade infantile de l'anticommunisme colonial (1924-1925)

Pour notre sujet, il convient de noter que les années 1924-1925 virent l'entrée en scène de l'anticommunisme explicite sur la scène coloniale belge. Déjà en 1924, le livre d'un journaliste anglais, Richard Eaton, à son retour d'Union soviétique, avait bénéficié d'un fort courant de publicité. Montrant « l'envers du décor », ce reportage bien informé consacrait un chapitre à la situation internationale vue par les bolcheviks et il y abordait la question coloniale. Eaton y parlait en effet des projets, mûris par l'Internationale communiste, de rassembler la constellation de mouvements nègres d'Amérique et d'Afrique en une grande organisation anti-impérialiste ³.

La diffusion de ce genre d'information dans le milieu colonial exacerba le climat de méfiance sourcilieuse à l'égard d'éventuelles menées communistes. C'est sur la base de ce sentiment tacite, fort répandu, que se sont développées soit des polémiques d'allure plus générale, soit des campagnes plus pointues.

Ce fut le cas de la riposte que suscita à Bruxelles et à Léopoldville la campagne « kimbanguiste » du *Drapeau rouge* ouverte en 1925. Il n'est pas exclu que certains fonctionnaires aient prêté la main à la polémique déclenchée au Congo. Celle-ci eut pour objectif d'interdire l'introduction au Congo de journaux communistes. A la différence des amalgames pratiqués en 1921 à l'encontre du kimbanguisme (protestantisme étranger, pan-africanisme américain, bolchevisme), le communisme fut cette fois bien ciblé. En juillet 1925 en effet, l'*Avenir colonial belge* de Léopoldville consacra plusieurs articles au « complot » ourdi par les communistes belges contre le Congo belge : « le bolchevisme veut nous empêcher de travailler dans la paix et l'harmonie. Sautons-lui à la gorge »⁴. Le prétexte avait été la saisie à bord du *Thysville*, ancré à Matadi, d'exemplaires du *Drapeau rouge* transportés par des marins congolais et destinés à être distribués au Congo. Une autre perquisition eut lieu chez un employé belge de la Compagnie du Chemin de Fer. Quelques jours plus tard, le *Drapeau rouge* et le *Rode Vaan* furent interdits au Congo, une situation destinée à se prolonger jusqu'à la fin de la période coloniale. L'interdiction fut-elle efficace ? Les anticommunistes en doutèrent et se montrèrent toujours prêts à subodorer des importations clandestines⁵.

Juillet 1925. Le duc de Brabant entamait à ce moment, par le Bas-Congo, une visite de la colonie. Dans sa suite figurait A. Brenez, directeur de l'*Avenir colonial*. La polémique fut sans doute l'occasion pour l'administration de montrer sa vigilance et de prétendre déjouer une conspiration communiste. Le PC, lui aussi, cria au complot. Il y vit la main du secrétaire du ministère des Colonies, Paul Charles, l'homme qui, quelques années plus tard, et avec le gouverneur général P. Ryckmans, allait faire figure d'architecte du nouvel ordre colonial⁶. L'affaire valut à Brenez la rancune tenace des communistes qui firent de « l'ex-anarcho parvenu de Hornu » une figure emblématique du journalisme vénal⁷.

Cet incident trouble révéla certaines craintes enfouies au plus profond de la conscience coloniale. On retiendra comme prémonitoire la rumeur que les communistes s'intéressaient de près aux soldats de la force publique : « il faut être d'une mauvaise foi insigne pour prétendre que nos braves soldats seraient, au fond, capables de se révolter contre notre autorité », s'exclamait le journal⁸.

2. Un enjeu : les Congolais en Belgique

Jusqu'à la veille de l'indépendance du Congo, les communistes belges éprouvèrent de grandes difficultés à repérer d'éventuels compagnons de route au sein de la société coloniale. Leur tâche était rendue difficile par l'absence de tradition coloniale dans la métropole. Ceci se traduisait notamment par les dimensions réduites de la communauté congolaise en Belgique. Surveillée, infiltrée, progressivement réduite par des départs plus ou moins forcés, la colonie congolaise n'offrait guère aux communistes la possibilité d'y recruter des sympathisants. Dans les années vingt, le cas d'un compagnon de route, Laurent Sambo, fit plutôt figure d'exception.

Au fil des années, la lutte contre le communisme servit souvent de prétexte à la politique du cordon sanitaire suivie par l'administration coloniale belge. L'anticommunisme vint en réalité bien à point pour achever une politique de bouclage du Congo dont les premiers signes étaient déjà apparus au tournant du siècle. Vers la fin des

années vingt, tandis que des mesures de rapatriement forcé frappaient les Congolais les plus en vue établis en Belgique, l'administration s'efforça aussi de tarir les visites de marins congolais à Anvers ⁹. Des pressions furent exercées par le ministère des Colonies sur les armateurs des lignes du Congo. En 1929 déjà, le ministère Jaspas avait prié la Compagnie maritime belge (CMB) d'employer des Ouest-Africains, recrutés en dehors du Congo, ou de se limiter à de la main-d'œuvre blanche. Les arguments économiques l'emportèrent. La CMB fit en effet valoir que « l'abandon de la main-d'œuvre congolaise constituerait pour la Compagnie un véritable désastre » et elle s'engagea à « prendre des mesures de surveillance énergique pour parer aux dangers résultant de l'engagement des Noirs » ¹⁰.

Le seul résultat de ces démarches fut de resserrer la surveillance exercée sur les marins en limitant au minimum leur liberté de mouvement. Que ce fût à Matadi ou à Anvers, tout fut mis en œuvre pour décourager les errances à terre ¹¹. Cet objectif fut atteint grâce notamment à l'incorporation d'une œuvre missionnaire dans le dispositif de l'administration et des compagnies de la ligne du Congo. En 1928, en effet, un religieux scheutiste, A. Cruyen, couronna dix ans de travail d'éducation et d'instruction auprès des équipages congolais en inaugurant un home qui leur serait destiné ¹².

A l'image de tant de foyers sociaux, cette œuvre (*Ndako ya Bisu*, « Notre Maison ») fut subventionnée avant tout par la CMB et d'autres firmes coloniales, mais aussi par la ville et la province. La dimension anticommuniste servit d'argument avancé pour « vendre » l'œuvre auprès des bienfaiteurs, une ligne d'autant plus convaincante que la propagande communiste se faisait effectivement plus présente dans le milieu. L'ennemi que *Ndako ya Bisu* devait combattre fut dorénavant assez sommairement défini par une conjonction entre les maladies vénériennes et le communisme : salaires dépensés, santés compromises, contagion répandue au Congo, à quoi s'ajoute que bon nombre « ont reçu ici [à Anvers] l'empreinte néfaste de doctrines pernicieuses et vont propager là-bas [au Congo] des ferments de haine et d'anarchie » ¹³.

Suivant des méthodes empruntées à une tradition éprouvée, un système de jetons fut introduit pour vérifier la fréquentation de *Ndako ya Bisu*. Avec des résultats variables, mais soigneusement notés. Le capitaine du ss Mayumbe relève, par exemple, qu'au cours d'une escale de vingt-deux jours, sur l'équipage noir de vingt et un hommes, douze avaient visité le home. Le capitaine Mokwango Philippe s'y était même rendu neuf fois. La SEPES (Société d'études politiques, économiques et sociales), agence officieuse de la Sûreté, avait néanmoins des doutes et elle proposa de doubler l'œuvre en établissant une organisation rivale.

L'évolution de la tactique suivie par l'agent de la SEPES chargé du dossier est révélatrice. En 1929, il s'adressait au P. Cruyen sur un ton d'une servilité sans pareille en vue, disait-il, d'établir une bonne entente. Cette offensive de charme fut toutefois sans lendemain. Un an plus tard, le même agent établissait un rapport dévastateur, destiné à la CMB mais qui tomba dans les mains de Cruyen. L'œuvre y était dénoncée sans ménagements : « les Noirs détestent le Père et, partant, ils détestent le *Ndako ya Bisu* ». Peeters recommandait alors d'organiser un foyer « un peu plus amusant », où des femmes, « triées sur le volet », feraient le service, où il y aurait de la musique à profusion, des chanteurs comiques, où la compagnie récompenserait la fréquentation par des prix, des tombolas, des objets de pacotille volumineux et voyants, des « chaussu-

res jaune clair », etc. ¹⁴. L'Église évangélique belge d'Anvers chercha à la même époque, elle aussi, à obtenir l'appui de la CMB pour ses réunions de prière. Des tracts en kikongo et en lingala furent distribués aux équipages. Suivant les assurances prodiguées à la CMB par le pasteur Henri Anet, les missions protestantes « n'avaient d'autre but que le bien-être moral de ces grands enfants envers lesquels nous nous sentons des responsabilités ».

La carotte et le bâton. Pour les marins les moins dociles, la CMB disposait de sanctions à sa portée : soit refuser un réengagement, soit transférer une « forte tête » sur la ligne Anvers-Dar es Salaam, ce qui évitait les escales au Congo. A Matadi même, elle pouvait compter sur l'administration qui disposait des pouvoirs nécessaires pour infliger des peines d'éloignement. Dans le port congolais, furent d'ailleurs mises en œuvre des mesures parallèles à celles expérimentées à Anvers : une œuvre sœur de *Ndako ya Biso* y fut inaugurée en 1932, avec l'aide de la maison-mère d'Anvers et de compagnies locales (Compagnie du Chemin de fer et Manucongo). P. Charles, administrateur général des colonies prit d'ailleurs bonne note de ces engagements : « je note qu'en étroite contact avec M. le Bourgmestre d'Anvers, vous êtes informé par les services de police de la présence de tout membre de vos équipages dans les lieux où se réunissent les propagandistes communistes et que vous licenciez, après un premier avertissement, les marins qui persistent à les fréquenter » ¹⁵. En échange de ces bons services, le ministère promit l'aide des administrations belges pour repérer et appréhender les marins déserteurs.

3. L'anticommunisme institutionnel au Congo belge

Les offensives anticoloniales menées dans le monde avec l'appui ou même à l'instigation des communistes eurent comme contrecoup, dans diverses colonies, la multiplication de mesures de resserrement de la surveillance et de la lutte contre « les menées subversives ». Ce fut le cas au Congo belge où les années 1929-1932 virent la mise sur pied de réseaux de renseignements qui devaient fonctionner en complément voire en marge des voies hiérarchiques traditionnelles. Le sujet mériterait d'être exploré pour l'ensemble du pays. En nous limitant au Katanga, on relève une première étape, en 1929, de mise sur pied d'un service de renseignements auprès du commandement de la force publique ¹⁶. L'initiative venait du général A. Tilkens, gouverneur général, et elle semble avoir débouché sur une conception de la sécurité inspirée moins par une situation coloniale que par une vision du pays comme territoire ennemi : le mot d'ordre fut d'encourager l'armement des Européens et d'interdire aux Africains l'accès aux « armes perfectionnées » — en l'occurrence, les Albinis, équipement de base des conquêtes léopoldiennes, déclassés vers 1930. Une deuxième étape, en 1932, toujours à l'initiative du gouverneur Tilkens, fut de rendre au pouvoir civil la maîtrise du renseignement en créant une coordination entre services administratifs intéressés, chargés d'opérer au sein de comités particuliers, en marge de la hiérarchie habituelle. Des commissions de sûreté étaient établies dans les provinces, mais le pouvoir de décision restait dans les mains du gouvernement général. Une décision qui alla à l'encontre des ambitions du gouverneur de la province du Katanga. Celui-ci avait en effet proposé de créer dans la province un comité secret dépendant de son

autorité et disposant des plus larges pouvoirs, autorisé notamment à infliger des peines de détention et de déportation, et ceci en dehors de toute intervention judiciaire.

Quel fut l'impact de ces mesures ? Jusqu'alors les renseignements touchant la subversion se limitaient le plus souvent à prendre note des communiqués de la SEPES, voire à des coupures de journaux signalées à l'attention de l'administration ¹⁷. Sous le régime de sécurité accrue du début des années 1929-1932, il s'agissait de pousser plus loin les investigations et de récolter des indices sur le terrain. Les instructions parvenues dans ce sens à l'administration territoriale furent, on s'en doute, à l'origine de plus d'un casse-tête. Comment trouver des signes de propagande communiste dans des centres provinciaux ou de petits postes isolés en brousse ? Certains territoriaux firent preuve d'ingéniosité. Ainsi ce commissaire de district d'Albertville désignant les « Arabisés » comme un terrain fertile pour une éventuelle propagande et notant les besoins d'argent de ce groupe : « l'argent soviétique serait le bienvenu », avançait-il.

L'important en effet était de surveiller les étrangers. « Je désire être informé des déplacements d'étrangers », avait indiqué le gouverneur général. Les groupes étrangers ou quiconque était en contact avec l'étranger étaient les suspects tout désignés. Les Sénégalais, par exemple, musulmans comme les « Arabisés » de l'Est, et eux aussi soupçonnés d'introduire le communisme au Katanga ¹⁸. Ou encore les missionnaires étrangers, dont les administrateurs devaient « étudier la mentalité », suivant le règlement du service de renseignements (1932). Les régions frontalières étaient particulièrement à surveiller. C'est ainsi que le gouverneur du Katanga, G. Heenen, faisait vérifier en 1932 s'il existait, comme il lui était revenu, « une cellule communiste à Dilolo : un clerc connaissant quatre langues y recevrait des journaux de Moscou et organiserait des réunions ». Une information qui dut laisser rêveur quiconque connaissait Dilolo. Il fallait aussi se renseigner sur un mulâtre portugais de Tenke répandant le bruit de l'arrivée prochaine des Américains. Un rapport bref en dit parfois plus long sur le climat de suspicion qui s'était installé que nombre de commentaires. Ainsi cette note d'un administrateur de territoire, « il n'y a qu'un relégué à Sandoa, ex-marin de la CMBC, Kasongo Mabongi, se conduit très bien et ne reçoit pas de correspondance. Il est sous la surveillance d'un sous-chef tout dévoué et ne saurait se livrer à des incitations à la révolte » ¹⁹.

La crainte de l'étranger resta finalement le ressort d'une vigilance qui, au bout du compte, ne trouvait jamais à s'exercer autrement. Enracinés dans leur tradition catholique, enfants fidèles de la Contre-Réforme, les administrateurs belges parlaient de « sectes » pour aborder le monde qui leur échappait, celui des mouvements religieux, des aspirations confuses, des rêveries millénaristes, inséparablement entrecoupées de griefs précis et fort terre à terre. Mais les enquêtes, les filatures, les surveillances discrètes n'étaient jamais que les pièces d'un puzzle qui défiait toute construction. Dans la société coloniale, l'étranger hors norme fit figure de bouc émissaire, pour les Africains comme pour les Blancs. Dans le monde noir, l'étranger était décrit comme une force mauvaise, errant la nuit ou envoyant ses émissaires pour saisir des corps et des âmes : c'est le *mutumbula* des rumeurs solidement ancrées dans la population. Dans le monde blanc, l'étranger inquiétant était un communiste. L'une et l'autre image renvoyaient à la théorie du complot malveillant.

Il arrive que ce monde des peurs confuses éclaire d'une lueur fugitive cette pauvre paperasserie qui nous aide à explorer des fragments du passé. Ainsi le cas de ce Louis-François Van den Braembussche, comptable occasionnellement employé par l'un ou l'autre colon pour tenir ses écritures, et qui vivait depuis 1929 à Liranga, sur la rive gauche de l'Ubangi. En 1932, il vivait dans un certain dénuement et un Sénégalais lui offrait le gîte. Liranga abriterait un « centre communiste », pensait le gouverneur belge de l'Equateur, connu comme un homme à poigne. On considère Van den Braembussche comme « l'œil de Moscou », précisait le chef français de la subdivision de Mossaka. Une enquête menée par le procureur du roi à Coquilhatville avait abouti à saisir de la correspondance « codée », puisque l'inquiétant comptable y était désigné sous un sobriquet, « pou de l'éléphant »²⁰.

Telle était en 1932 la réalité du communisme et de l'anticommunisme dans cette région du cœur de l'Afrique. Tel était le résultat de la vigilance proclamée sur un ton martial par les gouverneurs, les ministres, les publicistes. Plus réel fut le cordon sanitaire maintenu autour du Congo et qui ne se relâcha jamais avant 1958. L'anticommunisme n'en fut pas la seule justification, mais il y contribua. Il fallait se protéger de la contagion. Était-il possible de maintenir le mal à distance ? Beaucoup le crurent, et pas seulement au Congo. Sans cesse renaissantes, les illusions du grand enfermement restent parmi les utopies les plus ensorcelantes de notre temps. Mais au moment où elles se dissipent, les exits s'avèrent difficiles à négocier.

Notes

¹ Hannah Arendt n'inventa pas le concept de totalitarisme, appliqué avant guerre au fascisme. Mais on lui doit d'en avoir proposé une théorie dans un livre important, publié en 1951. C'est aussi à cette époque que l'anticommunisme entra dans sa phase de maturité, se muant en mouvement anti-totalitaire. P. GREMION, *Intelligence de l'anticommunisme*, Paris, Fayard, 1995.

² Ces notes sont extraites d'un travail, en cours de rédaction, étudiant « communisme et anticommunisme dans l'ordre colonial belge ».

³ R. EATON, *Under the Red Flag*, New York, 1924, immédiatement traduit en français, *Pionniers ou Déments*, Paris, Plon, 1924. Extraits publiés par la revue du ministère belge des Colonies, *Congo*, 1924-II, pp. 752-757, sous le titre : « le bolchevisme au Congo ». Eaton était correspondant de journaux faisant autorité, le *Daily Mail* et le *Journal des Débats*.

⁴ Les Communistes et les Noirs, *Avenir colonial belge*, Léopoldville, 2 juillet 1925.

⁵ Un exemple parmi d'autres : « l'observateur qui, à Matadi, aurait la curiosité de voir ce que contiennent certaines caisses de « poisson séché » y trouveraient des liasses de *Drapeau rouge*. Comme par hasard, des numéros de cette feuille sont utilisés comme emballage par certains fournisseurs d'Anvers ». *Le communisme, le Congo et les transports vers la colonie*, SEPES, office de documentation, note du 5 février 1929, Archives régionales du Shaba, Lubumbashi [dorénavant : ARS (L)].

⁶ Interdiction au Congo de la presse communiste belge : ordonnance du 29 juin 1925. *Umsebenzi*, le journal communiste sud-africain, fut interdit en 1934. Accusation portée contre P. Charles : *Drapeau rouge*, 16 décembre 1925. Un portrait conventionnel de P. Charles dans l'article que lui a consacré M. Van den Abeele in *Biographie belge d'Outre-Mer*, vi, 1967, col. 208-209.

⁷ F. BERLEMONT, art. « Brenez, Arthur », *Biographie belge d'Outre-Mer*, vii-A, 1973, col. 71-72.

⁸ Le mouvement communiste au Congo. Pénible impression chez les Blancs et chez les Noirs, *Avenir colonial belge*, 23 juillet 1925.

⁹ *La Dernière Heure* (Bruxelles) mena une campagne dans ce sens, dénoncée par le *Drapeau rouge*, 14 février 1931.

¹⁰ Souligné dans le texte. Correspondance de A. Van Opstal, CMB, au cabinet du ministre, 1929, reproduite dans un mémorandum du 6 octobre 1931. Archives des Affaires Étrangères, (Archives Africaines), Bruxelles [dorénavant : AEB (AA)], Home pour marins congolais. Ndako ya Bisu à Matadi, AI 1396.

¹¹ « Un graisseur qui est assez intelligent a déclaré que les sorties à terre à Anvers deviennent plus rares depuis que les cargos sont aux nouveaux emplacements du bassin-canal, vu que les noirs ne sont pas disposés à dépenser tous les jours 3.50 francs (prix de l'autobus) ». Rapport du capitaine du ss Mayumbe, à l'administrateur-délégué de la CMB, en mer, le 30 août 1932. Archives des Missionnaires de Scheut (CICM), Rome, dossier Ndako ya Bisu, Z.VI.c.13.

¹² Le home se composait de deux classes pour les leçons de lecture, d'une grande salle avec des jeux, un tam-tam et un tambour qui « leur permet les trémoussements des danses de leurs villages. Il faut tout prévoir, tout faire pour les attirer et rendre leur Ndako, leur Maison, agréable ». Un instituteur était présent chaque soir, des boissons étaient vendues, le home disposait d'une radio et d'un phonographe. Historique de *Ndako ya Bisu* par Alphonse Cruyen, AEB (AA), dossier Home pour Marins Congolais, AI 1396.

¹³ Mémorandum A. Cruyen, 1^{er} octobre 1928, en vue d'obtenir des appuis pour l'œuvre. *Ibid*.

¹⁴ Rapport « strictement personnel et confidentiel », 8 mai 1930, signé : Carl Peeters. *Ibid*.

¹⁵ « J'espère que le contrôle que vous avez instauré sera suffisamment efficace pour éviter de rendre nécessaire le remplacement des éléments noirs de vos équipages par de la main-d'œuvre blanche ou asiatique ». P. Charles, pour le ministre des Colonies, à A. Van Opstal, administrateur délégué de la CMB, 3 mai 1933. *Ibid*.

¹⁶ J'emprunte les données qui suivent à un dossier « subversion », ARS (L).

¹⁷ A titre d'exemple : le ministère des Colonies communique au gouverneur général du Congo une coupure du journal bruxellois *Le Soir* du 18 novembre 1928, annonçant que les communistes, « sur ordre des maîtres du Kremlin », récoltent des fonds « à envoyer aux nègres d'Afrique pour les inciter à la révolution ».

¹⁸ « J'apprends que c'est par la main-d'œuvre sénégalaise que le communisme s'infiltré au Katanga. L'intelligence du Sénégalais, supérieure à celle du Congolais, le fait choisir de préférence à celui-ci comme machiniste ou clerc par les chemins de fer du Katanga ». Halewyck de Heusch, directeur général au ministère des Colonies, au gouverneur général à Léopoldville, Bruxelles, 11 septembre 1931, ARS (L), *loc. cit.* [L'attribution à des Sénégalais de ces postes de travail s'expliquait plus généralement par leur abstinence de boissons alcoolisées].

¹⁹ Administrateur territorial, Sandoa, 7 novembre 1932, Archives district Lualaba, Kolwezi.

²⁰ Archives Nationales, Dépôt d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Affaire L.-F. Van den Braembussche, dossier propagande révolutionnaire (1922-1934), 5D54.

Rouges contre rouges : autodéfense socialiste versus noyautage communiste

Joël KOTEK

1. Introduction

L'explication politique de l'opposition farouche du mouvement socialiste au communisme est l'objectif de cet article. C'est par l'histoire que nous comptons y arriver et ce, pour éviter l'écueil des évidences trompeuses, sinon du bêtisier. Décontextualiser l'anticommunisme — exercice auquel d'aucuns se prêtent désormais — ne peut conduire qu'à des interprétations erronées. Contourner l'histoire permet, en effet, d'aborder « l'anticommunisme » dans son acception primaire, c'est-à-dire de peur (sociale) du progressiste, de le situer dans la lignée directe de l'antisocialisme classique et, de là, de présenter le communisme comme l'héritier naturel et légitime d'un socialisme... malheureusement perverti par le pouvoir. De cette manière, on peut surtout expliquer l'hostilité des socialistes au communisme par la qualité du message communiste. L'anticommunisme est alors présenté comme l'instrumentalisation, la fonction de la peur ou, si l'on préfère, de la trahison des élites socialistes.

L'histoire ne se prête malheureusement pas à tous les exercices, fussent-ils des plus rassurants idéologiquement. Comme le démontre l'exemple des jeunes — et tout particulièrement des tentatives de noyautage des JC sur les JS — l'anticommunisme fut aussi chez les socialistes d'autodéfense.

L'anticommunisme n'est pas (seulement et loin de là) l'héritier de l'antisocialisme classique. Il y a entre eux une véritable différence de nature. A gauche, l'anticommunisme eut des fondements objectifs : derrière les PCF ou PCB se cachait bel et bien un puissant monstre froid, l'URSS, un Etat qui n'hésita jamais à sacrifier les intérêts de la classe ouvrière occidentale au nom de ses seuls impératifs de politique étrangère. Deux exemples : avant la guerre, n'est-ce pas Staline qui interdit toute idée de front populaire aux communistes allemands, facilitant par là l'accession des nazis au pouvoir ? Après la guerre, était-ce réellement l'intérêt des communistes belges de s'opposer, d'abord au plan Marshall, ensuite à la construction européenne ?

C'est de ce constat qu'est née à gauche, autant qu'à droite, une opposition farouche au communiste et cela d'autant plus que c'est la gauche (socialiste et/ou trots-

kiste) qui fut, dès l'origine, la cible principale des attaques communistes. Comment comprendre sinon l'anticommunisme d'intellectuels (souvent d'anciens communistes et/ou trotskistes) comme Koestler, Huxley, Serge, Souvarine, Lovestone, Gide, Malraux ou d'hommes politiques comme Léon Blum ou encore Paul-Henri Spaak. Pour ce qui les concerne, la peur du communisme (mais s'agit-il réellement d'une peur du communisme ?) ne fut jamais sociale mais bien politique et/ou idéologique.

L'opposition au communisme soviétique fut d'autant plus forte au sein du mouvement socialiste qu'il fut, dès 1917, une des principales victimes des manœuvres communistes. La destruction pure et simple de l'ensemble des mouvements socialistes en Europe centrale et orientale ne démontrait-elle pas à souhait la réalité de la menace communiste. N'étaient-ce pas toujours les structures politiques, syndicales, de jeunesse des partis socialistes que les communistes essayèrent d'investir en priorité ?

C'est ce que nous nous proposons de démontrer dans ce texte consacré aux noyautages des organisations de jeunesse socialistes par les communistes dans l'entre-deux-guerres.

2. Les jeunesses communistes : des organisations sacrifiées au nom des intérêts d'Etat soviétiques

A l'instar du Komintern et des nombreux partis communistes qui se sont créés dans la mouvance de la révolution russe, l'Internationale communiste des jeunes (KIM), qui s'était voulue une authentique organisation révolutionnaire, n'est plus, dès 1921, qu'un simple instrument de la politique extérieure soviétique, amené à entériner les aléas et avatars de la politique soviétique, tant extérieure qu'intérieure. Comme le souligne E. H. Carr, il se produit dans la relation entre Moscou et le mouvement révolutionnaire international un véritable renversement d'obligation ¹. Dorénavant, le bien-être de l'URSS devient la fin ; le Komintern n'est plus guère qu'un moyen pour y arriver. Comme l'avait admis le III^e congrès de l'Internationale communiste, les partis, comme les différentes organisations de masse de type Profintern ou KIM, devront reléguer leurs objectifs marxistes au second plan et se préparer à la défense de l'URSS, bref, à satisfaire les intérêts nationaux soviétiques.

Le KIM abandonne toute prétention « avant-gardiste » ; le principe de la subordination politique des sections locales aux différents PC étant définitivement adopté ². La subordination du KIM à l'appareil communiste s'accroît encore avec la montée en puissance de Staline puis du stalinisme. Les conséquences ne se font guère attendre. Tous les partisans de Trotsky et Zinoviev furent éliminés. Lazar Shatskin, le dirigeant des Komsomols, se suicida en 1936 ³. Le KIM appelle « la jeunesse à s'engager dans une lutte contre la bourgeoisie, la terreur fasciste et la trahison des sociaux-fascistes ». L'aveuglement communiste facilita l'ascension des nazis : il y eut des mouvements de grèves communs aux communistes et nazis ⁴.

1. Front populaire et retour aux pratiques de noyautage

La victoire nazie en Allemagne oblige Staline à revoir sa stratégie où la social-démocratie jouait le rôle d'« ennemi principal de la classe ouvrière ». Le tournant est pris officiellement au VII^e congrès de l'IC d'août 1935, par l'adoption de la

tactique du front populaire, sans que pour autant l'expérience antérieure soit soumise à un examen critique. Nécessité faisant loi, l'ancienne dichotomie capitalisme/socialisme cède la place à une grille nouvelle, où s'affrontent désormais fascisme et démocratie. Il y va de l'avenir et de la sécurité de la révolution, du communisme, bref de l'Union soviétique dont les intérêts coïncident enfin avec ceux des partis communistes occidentaux.

En masse, chrétiens, artistes, jeunes, hommes de lettres, scientifiques se rapprochent du parti. Ouvertement ou non. Staline avait préconisé la formation accélérée de cadres spéciaux du parti, pour promouvoir clandestinement la politique du VI^e congrès de l'Internationale communiste, qui se voulait favorable à un front populaire et à une alliance avec les sociaux-démocrates européens. On avait enjoint à des communistes de quitter officiellement le parti et, surtout, à des néophytes, désireux de rejoindre ses rangs, de le faire de manière clandestine pour ne pas risquer d'être repérés et désignés comme tels. Cette pratique remonte aux origines mêmes du communisme. Dans *Hiéroglyphes*, Arthur Koestler raconte comment en 1931, une fois décidé à adhérer au KPD à Berlin, on l'avait persuadé qu'il serait plus utile au parti en gardant secrète son opinion ⁵.

De manière prioritaire, le KIM avait fixé à ses différentes ligues l'objectif de noyauter et/ou coloniser les organisations de jeunesse socialistes. Comme le souligna M. Woolf, le secrétaire du KIM, dans son rapport au sixième congrès d'octobre 1935, la nouvelle ligne appelait à la création de front unique, mieux à la fusion à terme des ligues communistes et socialistes ⁶.

Il va sans dire que dans tous les cas, la tactique du front unique avec les socialistes devait aboutir au renforcement des seuls communistes, quelles que fussent les concessions tactiques rendues nécessaires par les circonstances. Le KIM n'oubliait pas ses objectifs et sa discipline propres : ouverture ou pas, le trotskisme restait bien l'ennemi numéro un, comme le confirme encore en janvier 1939, Raymond Guyot, le secrétaire général de l'ICJ, dans *World Youth Review* : « *Hitler's Trotskyist agents must be unhesitatingly denounced, mercilessly crushed, all the more firmly because they go under the name of revolutionaries, socialists and pacifists* » ⁷.

Les succès furent nombreux malgré l'hostilité de l'Internationale de la jeunesse socialiste et des partis socialistes concernés ⁸. Ainsi, en hiver 1936, eut lieu à Bruxelles un congrès d'unification des jeunesses socialistes et communistes au grand dam des dirigeants socialistes belges ⁹. En France, le parti socialiste interdit tout contact avec les communistes. Sans trop de succès. Sur décision de la SFIO, les militants de l'Action socialiste, une tendance de gauche favorable à l'unité d'action avec la jeunesse communiste, furent exclus de la direction de la jeunesse socialiste.

En Espagne, les communistes eurent plus de succès. Ils colonisèrent directement les jeunesses socialistes grâce à la complicité de leur président, un certain... Santiago Carrillo. Ce dernier poussa à la fusion avec la jeunesse communiste dans une nouvelle direction unifiée de la jeunesse socialiste, membre à la fois du KIM et de l'US.

Le cas britannique est plus intéressant encore. Dans un pays où le PC ne comptait que peu de militants, en tout cas guère d'ouvriers, les communistes réussirent à infiltrer la plupart des organisations de jeunesse progressistes.

2. *Le cas britannique*

Arthur Koestler, Stephen Spender et d'autres auteurs du *Dieu des ténèbres*, ont clairement montré que, dans les années trente, aimer suffisamment l'humanité pour souhaiter changer la société passait souvent par l'adhésion, formelle ou non, au parti communiste. Que représentaient les purges de Staline, si tant est qu'on les ait connues, comparées aux dizaines de millions de chômeurs d'Europe et d'Amérique ? Durant la guerre d'Espagne, sur laquelle la France et l'Angleterre fermèrent les yeux, la Russie ne fut-elle pas seule à apporter son soutien à la jeune république ? Cette noble sympathie, le PC comme les services de renseignements soviétiques surent particulièrement l'exploiter et cela d'autant plus que régnait, au sein des élites, un véritable sentiment de décadence.

Ce malaise explique, sans aucun doute, le nombre important de jeunes communistes qui, par idéalisme, acceptèrent de se faire sous-marins, c'est-à-dire de travailler clandestinement pour le parti, ici dans le mouvement coopérateur, là dans la Ligue de la jeunesse socialiste (LLY), ou encore au sein de l'Union nationale des étudiants socialistes (ULF/SFL), sinon de l'Union nationale des étudiants britanniques¹⁰.

Il faut souligner l'extraordinaire réseau tissé par la Ligue de la jeunesse communiste, extraordinaire autant par son ampleur — ce réseau ne semble avoir laissé pour compte aucune organisation — que par la qualité de ses « agents d'influence » qui, à l'instar d'Arthur Koestler, acceptèrent de taire leur engagement communiste. Citons, entre autres, Bill Carrit, le mentor de la Jeunesse pour la SDN, communiste clandestin depuis 1936, Ted Willis, officiellement président national des jeunes socialistes, en réalité sous-marin de la LIC depuis 1937, James Klugmann, le très « indépendant » secrétaire général du Rassemblement mondial des étudiants (RME/WSA) futur secrétaire général du PCGB, Tom Madden, premier président, en 1946, de l'Union internationale des étudiants (UIE) en 1946, etc. L'histoire de la jeunesse communiste dans les années trente, c'est surtout, à nos yeux, l'histoire de cette génération de jeunes militants, à la foi de charbonnier, pure et dure qui, taupes (songeons à Philby, Maclean, Burgess, etc.) ou sous-marins, acceptèrent pour l'amour du parti de travestir leur véritable identité.

Prenons le témoignage de Marian Wilbraham, étudiante en biologie à Oxford, de 1931 et 1934. Cette militante du parti travailliste, rejoint clandestinement le PCGB en 1937 :

« Ce fut grâce à (Bill Carrit) que je devins secrétaire générale de la British Youth Peace Assembly (BYPA). L'idée de la BYPA était de réunir des jeunes et des organisations de jeunesse pour parler de la paix, de sécurité collective, contre la politique d'apaisement à l'encontre de l'Allemagne. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui un « *Peace Movement* ». Naturellement les communistes y furent les plus actifs. Comment expliquer le succès des communistes ? Nous étions les plus actifs et conscients politiquement du danger fasciste. Je ne sais pas si vous le savez mais tous les gens avec qui vous avez parlé ou dont nous avons parlé — Bill Carrit, Margot (Gale/Carritt/Kettle), Phillys (Williams), Betty (Elizabeth Shields Collins), etc. étaient membres de la Ligue communiste de la jeunesse. C'est essentiel de le savoir, comme de dire ouvertement qu'à cette époque si nous étions bien membres du parti, c'était secrètement. Nous étions ce que les Français appellent des sous-marins (rires) »¹¹.

L'ouverture frontiste permit au PCGB de prendre le contrôle direct ou une influence prépondérante dans la majeure partie des mouvements de jeunesse liés au Labour : le mouvement des jeunes coopérateurs et les étudiants socialistes (University Labour Federation) tombèrent bel et bien sous la coupe communiste. La travailliste University Labour Federation (1920), en fusionnant, en janvier 1936, avec la Federation of Student Societies communiste (1932), tombera graduellement sous la coupe des jeunesses communistes.

Il s'en fallut de peu pour que les jeunesses communistes (YCL) ne fusionnent avec les jeunesses socialistes (LLY) : « sur quelle base serons-nous autorisés à transférer tous les membres des JC à la LLY ? »¹², se demande John Gollan, secrétaire général des jeunesses communistes dans un rapport adressé à Alex Massie, son représentant au sein du KIM à Moscou. Dans l'attente des instructions de Raymond Guyot, secrétaire général du KIM, la fusion semblait inéluctable : « *I enclose a document of the LLY conference. After studying it carefully (...) I would not mind being a member of the LLY myself, especially in the present situation* »¹³.

« La situation présente » était, en effet, exceptionnelle : les archives du Komintern révèlent qu'au moins dix dirigeants des jeunesses socialistes étaient en réalité des membres clandestins du PC qui n'hésitaient pas à se réunir secrètement avec John Gollan¹⁴. Parmi eux, se trouvait Ted Willis... le président national des jeunesses socialistes ! En juillet 1939, menacé d'exclusion, Ted Willis ira rejoindre officiellement la LIC. De président national des jeunesses socialistes, il passera tout simplement au poste de... président national des jeunesses communistes.

Compte tenu de ce qui précède et de noyautages similaires, tout particulièrement, au niveau syndical, on comprend mieux les mesures d'autodéfense adoptées par le Labour, comme le refus de la double appartenance. Au nom de quel principe, aurait-il dû accepter de voir ses sections jeunes et syndicales travailler pour un autre parti ? Le départ de Ted Willis ne sauva pas pour autant les jeunesses socialistes : le pacte germano-soviétique ne fit que révéler l'étendue du désastre. Le Labour fut obligé de dissoudre sa Ligue de la jeunesse.

3. Le noyautage communiste : la preuve par le pacte germano-soviétique (1939-1941)

« De tous les « virages » de l'Internationale communiste, aucun ne fut plus opposé aux intérêts du mouvement ouvrier, plus préjudiciable au Komintern lui-même, que celui qui découla du pacte germano-soviétique d'août 1939 »¹⁵. Pour les différents partis communistes européens, le pacte germano-soviétique fut une catastrophe. Il contredisait tous les efforts déployés depuis plus de cinq ans, maintenant que la lutte contre Hitler et Mussolini était entrée dans les mœurs communistes et qu'elle était devenue comme une seconde nature. Pour les dirigeants et pour les militants de base, ce fut un coup de massue. Les différentes JC virent s'écrouler la plus grande partie des bénéfices engrangés du fait de l'expérience frontiste. L'apostasie fut à l'origine d'un grand nombre de départs. Le tournant n'en fut pas moins pris.

Si la réaction stalinienne des jeunesses communistes, était prévisible, celle d'autres organisations en revanche qui, comme la British Youth Peace Assembly (BYPA) ou encore l'Union nationale des étudiants britanniques (NUS), avaient fait de

l'antifascisme leur cheval de bataille, le fut beaucoup moins. Leur virage stupéfia l'*establishment* britannique. Pour ne pas dire plus.

La crise d'août 1939 força les organisations et les hommes, entendez les fronts et les sous-marins, à dévoiler leurs batteries, à « remonter à la surface », bref à se montrer à visage découvert. Comment faire autrement ? Les terribles questions posées par la guerre n'autorisaient ni tergiversation, ni faux-fuyant. Une réponse à la question aussi banale en temps de guerre que celle de la conscription impliquait, pour une organisation comme la campagne nationale de la jeunesse (National Youth Campaign), une mise à nu radicale ; comme pour les communistes, il ne pouvait être question de conscription. Elle s'empressa de publier une brochure à un penny, au titre évocateur, *NO conscripts*.

Toutes les créations unitaires de l'entre-deux-guerres apparemment édifiées sur de solides fondations antifascistes, révélèrent ainsi, l'une après l'autre, leur nature génétiquement communiste. On pourrait dire que le pacte, réveilla et activa leur gène stalinien.

En ce sens, les accords d'août 1939 constituèrent un test décisif à la fois pour les non-communistes et pour les appareils communistes, qui purent apprécier « ensemble », au vu des résultats, l'extraordinaire efficacité du réseau d'agents sous-marins mis en place dans les années trente. Bien qu'extrêmement minoritaires, ils parvinrent à retourner une série d'organisations stratégiques, à la stupéfaction des sections adultes, totalement impuissantes. Les communistes étaient les maîtres incontestés de l'arme organisationnelle.

Dans les organisations colonisées, où ils étaient majoritaires, les sous-marins imposèrent sans difficulté la nouvelle ligne. Sous la direction de Joan Peel (Simon), le British Youth Parliament, qui « représentait des milliers de jeunes gens », condamna immédiatement l'impérialisme britannique et plaida pour l'indépendance de l'Inde. Il en fut de même de la British Youth Peace Assembly, l'organisation de front antifasciste par excellence, qui, code génétique communiste oblige, passa avec armes et bagages dans le camp anti-impérialiste.

Dans les organisations pénétrées de l'intérieur, où ils étaient tout compte fait minoritaires, les communistes l'emportèrent le plus souvent, à la suite de rudes batailles.

Les Jeunesses pour la SDN, contrôlées, et à quel point, firent également entendre leur voix ou plutôt celle de Moscou. Tandis qu'étaient organisées une série de conférences régionales, en vue d'une grande conférence nationale sur le thème de « l'organisation du monde après la guerre », quelle ne fut pas la surprise du mouvement adulte de voir entériner une série de résolutions antiguerre et d'entendre proférer des menaces contre son président, le très honorable député travailliste Philip Noël-Baker ¹⁶. Le président de la Ligue pour la SDN n'était-il pas coupable d'avoir « été en Finlande pour témoigner de son soutien aux bouchers du peuple finlandais » et d'organiser « maintenant la guerre contre l'URSS » ?

L'Union des groupes de jeunesse pour la SDN, du fait de son hostilité à la guerre impérialiste, n'allait pas tarder à imploser et disparaître.

Dans les différents clubs socialistes des universités britanniques, les discussions firent également rage ; la « gauche » communiste l'emporta le plus souvent sur la « droite » socialiste. Ainsi, dès novembre 1939, le club socialiste de Bangor

adopta-t-il, à une majorité écrasante, une résolution « antiguerre » et condamna, dans une réunion ultérieure, la politique indienne du gouvernement britannique. Il en fut de même du club de Bristol, qui condamna la guerre par vingt et une voix contre cinq, du Queen's College de Cambridge, par vingt et une voix contre treize. En 1940, cinq organisations étudiantes de Cambridge ¹⁷, réunies dans un Comité de coordination pour la recherche de l'utilisation de l'université pour la guerre, publiaient une brochure à l'attention de leurs condisciples américains d'Harvard, pour les inviter à refuser de soutenir les efforts de guerre ¹⁸. A Cambridge toujours, l'University Socialist Club éditait, avec l'aide de l'ULF, « War on the USSR ? », une brochure où il n'était question que des multiples tentatives menées par l'Occident et ce, depuis 1918, pour briser la révolution socialiste ¹⁹. Votes et brochures démontrent la très forte pénétration communiste des mouvements étudiants. Des clubs socialistes aux fameuses Unions (ces sociétés de débat typiquement britanniques), les jeunes communistes, bien que minoritaires quantitativement, arrivaient le plus souvent à imposer leur point de vue. Ainsi, si la motion antiguerre fut défaite dans la Manchester Union par soixante-dix-huit voix contre cent huit, elle l'emporta dans la Cambridge Union par cent soixante-seize voix contre cent soixante-quinze ²⁰.

Les deux cas les plus extraordinaires furent sans conteste ceux des étudiants socialistes (University Labour Federation) et de l'Union nationale des étudiants britanniques (NUS). En ce qui concerne l'ULF, la simple lecture de son organe, *University Forward*, peut déceler la présence du virus qui l'infectait. Son édition de novembre 1939 ne permet aucun doute à cet égard. Son président, Gerald Croasdell, dans « Questions & Réponses », n'y allait pas par quatre chemins pour justifier le pacte :

« Question : quelle est la différence de principe entre les conquêtes nazies et la politique balte de la Russie ? Réponse : (...) il n'y a aucune analogie entre la présence de troupes soviétiques en Estonie et la présence de troupes allemandes en Slovaquie ou encore britanniques en Indes. Car, peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des troupes d'une grande puissance foulent le sol d'une petite nation sans porter la moindre menace à son indépendance. Une coopération ferme est établie entre les deux pays dans le seul but d'assurer une défense commune... Sans oublier encore le fait que ces Etats n'avaient jamais été réellement indépendants de l'impérialisme allemand et... britannique » ²¹.

On se doute que les prises de position de l'ULF choquèrent plus d'un socialiste, jusqu'à son président d'honneur, le député travailliste Arthur Greenwood qui, le 30 décembre 1939, annonçait, par courrier, devoir « rompre avec regret toute relation avec une organisation que j'avais pensé être le fer de lance du socialisme dans le monde universitaire » ²². L'ULF se révélera plus pacifiste que jamais jusqu'en juin 1941, comme en témoignent ses nombreuses brochures à un penny. Dans *How we can the war*, on lit :

« Au début de la guerre, la plupart des peuples jugèrent qu'il s'agissait d'une guerre pour la démocratie. Aujourd'hui, ils n'en sont déjà plus aussi sûrs. Ils ont été ébranlés par la brutale répression du mouvement populaire indien, l'adoption en France de décrets de la mort, bien plus terribles encore que ceux qui font régner un régime de terreur en Allemagne nazie, le mépris total des alliés pour les droits des

nations neutres, les déclarations de ministres qu'il s'agissait d'une « guerre de la jeunesse contre la jeunesse » »²³.

Le sort en était jeté. Le 15 mai 1940, la conférence annuelle du parti travailliste désaffilia l'ULF et exclut son président d'honneur, le député D. N. Pritt, le successeur de Greenwood.

Le cas spécifique de l'Union nationale des étudiants d'Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord (NUSEWNI) est plus intéressant encore. Dans son cas précis, la question n'est pas tant de savoir si la NUS fut, ou non, infiltrée par les communistes, ce dont nous sommes persuadés, que de suivre pas à pas sa dérive, et l'analyser.

Leeds, mars-avril 1940. Réunis à Leeds du 27 mars au 2 avril, sous la présidence de l'écrivain socialiste H. G. Wells, le Congrès de l'Union nationale des étudiants britanniques (NUSEWNI) accoucha, à l'issue d'une semaine agitée, de résolutions qui provoquèrent la consternation, sinon la colère des Britanniques, à commencer par Wells lui-même. Non content d'exiger l'indépendance immédiate de l'Inde (382 contre 26), de condamner le système de profit capitaliste (416 contre 9), de dénoncer l'arrestation de cent dirigeants de la (communiste donc défaitiste) Fédération pan-indienne des étudiants (426 contre 2) et d'attaquer l'impérialisme et le système colonial (382 contre 26), le congrès adopta des positions sur la guerre pour le moins curieuses, plus de six mois après la disparition de la Pologne. Le résumé des débats de la « commission guerre », qui figure dans la brochure *Students in Congress, Leeds 1940*²⁴, fournit toutes les données de la dérive.

« ...Certains ont maintenu qu'il s'agissait d'une guerre contre l'agression et le barbarisme, et que la paix sans la défaite de l'Allemagne signifierait la soumission de l'Europe au fascisme. Parmi ces derniers, tous ne soutenaient pas le présent gouvernement ou ne croyaient pas à sa sincérité. De l'autre côté, la majorité de la commission se déclara opposée à la guerre. La plupart soutenant que si certaines guerres pouvaient être progressistes et justes, « celle-ci » était une guerre pour le profit et la domination mondiale, que cette guerre aboutirait à l'altération des droits et du niveau de vie des peuples de France et de Grande-Bretagne, et qu'elle devait donc être activement combattue. Pour les autres, la fin ne justifiait pas les moyens, toute guerre était mauvaise par définition. Dans la discussion sur les conditions de la Paix, il y eut encore deux opinions divergentes. Une partie estima que la paix ne saurait être rétablie avant la défaite d'Hitler (...). La majorité, cependant, soutint que si la guerre venait à continuer, elle ne pourrait que conduire à un nouveau Versailles, de nouvelles guerres et crises, et que le seul moyen de finir cette guerre et d'arriver à une paix juste et durable, passait par un combat de l'humanité, à l'échelle internationale, contre la guerre et le système qui les produisait ».

Ces paragraphes expliquent la résolution antiguerre qu'adoptera ensuite le Congrès par 453 contre 6 voix et plus encore les résultats du vote sur la nature de la guerre. La brochure nous explique, en effet, que la « commission sur la guerre », ayant jugé de première importance de connaître l'exacte opinion des étudiants sur la nature de la guerre, leur avait préparé et présenté deux motions exprimant les deux points de vue opposés. On ne sera pas surpris d'apprendre que la motion dénonçant la guerre l'emporta à une assez large majorité, exactement par 280 voix contre 150 et 48 abstentions.

Quelle conclusion faut-il livrer de ce vote, historique à plus d'un titre ? Que la NUS était communiste ? Certainement pas, même après l'adoption de pareilles motions qui, compte tenu du caractère particulier du « congrès », n'engageaient pas la NUS en tant que telle. De même, il serait tout aussi erroné de croire les communistes majoritaires au sein de la NUS.

En revanche, ce que permet de dégager ce vote historique, c'est le caractère hégémonique de la minorité active communiste. Minoritaires quantitativement, les communistes disposent d'une majorité de fait. Les résolutions de Leeds témoignent de la mainmise communiste sur l'institution étudiante. Si la NUS en 1940 n'est pas communiste, son président (Brian Simon), son vice-président (George Matthews), qui dirigeait également l'ULF avant le PCGB ²⁵, et sa secrétaire générale (Margot Gale), qui occupera ce poste stratégique de 1940 à 1944, le sont bien, eux, communistes.

Cambridge, 2-6 avril 1941. S'il fallait donner une dernière preuve de la mainmise communiste sur la NUS, il suffirait de rappeler qu'au congrès suivant, celui de Cambridge d'avril 1941, elle s'opposa tout autant à la guerre. Alors que la guerre faisait rage sur le continent comme dans le ciel d'Angleterre, la NUS en vint à dénoncer la politique de « militarisation à outrance » de la jeunesse britannique ²⁶. Le message qu'elle adressa à la jeunesse mondiale est à proprement parler surréaliste, si l'on songe qu'il fut rédigé en avril 1941. On y condamnait, ni plus ni moins, le racisme... britannique :

« Nous, les 1 100 étudiants britanniques, réunis en congrès à un moment critique pour les peuples de la terre entière (...), nous ne nous bornons pas à condamner les théories raciales nazies, nous répudions tout autant ce type de théories dans ce pays et affirmons qu'il n'y a pas de querelles entre les jeunes de ce monde. Nous jurons donc de travailler dans notre pays pour le bénéfice des peuples de la terre entière. (...) » ²⁷.

Pas un seul mouvement de jeunesse et d'étudiant ne sembla épargné. Ainsi en novembre 1939, le comité exécutif de la fédération britannique de la jeunesse coopérative adopta-t-il, au grand étonnement du mouvement adulte, une résolution condamnant la guerre comme impérialiste ²⁸.

4. Conclusions

Le pacte germano-soviétique constitua un choc particulièrement rude pour le Labour qui, le plus souvent, ne put choisir qu'entre deux maux : la désaffiliation, comme dans le cas de la University Labour Federation ou la dissolution, comme dans le cas de la League of Labour Youth avec exclusion à l'appui.

Cela ne l'empêcha pas de refaire quelques mois plus tard les mêmes erreurs, lorsqu'en automne 1941 — retournement de situation oblige — les communistes retrouvèrent intacts leurs slogans antifascistes. Profitant de la nouvelle alliance, les jeunes communistes britanniques n'eurent aucune peine à recréer de nouvelles organisations de front, avec le même succès auprès des travaillistes. La réalité de l'automne 1945, c'est le bon roi Georges, le premier ministre Attlee et neuf de ses ministres travaillistes parrainant la création à Londres de la stalinienne Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. Il faudra attendre 1948 pour voir le Labour réagir par la création de l'Assemblée mondiale de la jeunesse (WAY). C'est Ernest Bevin, en effet, qui, exaspéré par le monopole de la FMJD, inspira directement sa création. En ce qui concerne le

monde étudiant, la scission de la pragoise Union internationale des étudiants n'intervint qu'en 1948, après que celle-ci eut logiquement supporté le coup de Prague. La contre-UIE — la Conférence internationale des étudiants — ne naîtra, quant à elle, qu'en 1950 et en toute indépendance, à Stockholm, à l'instigation d'Olof Palme.

Fondamentalement, mes recherches me portent plutôt à souligner l'incroyable naïveté des dirigeants socialistes face au communisme et ce, jusqu'au début de la guerre froide. Le coup de Prague de février 1948 ne démontre-t-il pas précisément le formidable aveuglement des leaders tchèques face au communisme ? La prise de pouvoir des communistes fut en effet un véritable jeu d'enfant. Ceux-ci ne contrôlaient-ils pas, dès 1945, par le biais de quelques sous-marins bien placés, l'essentiel des rouages de l'appareil d'Etat et de la société civile ? Rappelons que le chef du parti socialiste (Fierlinger), des syndicats (Zapotocki), de l'armée (Svoboda), etc. recevaient directement leurs directives du parti communiste tchèque.

Notes

¹ E. H. CARR, *The bolchevik revolution, 1917-1923*, London, Macmillan, 1952, p. 448.

² EPPE, *op. cit.*, pp. 16-18.

³ EPPE, *op. cit.*, p. 74 ou Talcott FISCHER, *op. cit.*

⁴ Fernando CLAUDIN, *La crise du mouvement communiste*, tome 1, Maspero, 1972, Paris.

⁵ Arthur KOESTLER, *Hiéroglyphes*, Tome I, page 285, cité dans Alain BROSSAT, *Agents de Moscou*, Gallimard, 1988.

⁶ *Ibid.*, pp. 14-15.

⁷ *World Youth Review*, supplément mensuel pour la jeunesse de l'organe du Komintern *World News and Views*, 1, volume 2, janvier 1939, p. 2.

⁸ Lors de son Exécutif de Liège, si elle se crut obligée d'accorder à ses sections nationales la liberté d'accord avec les sections communistes, l'us refusa pour elle-même toute coopération avec l'ici.

⁹ Voir Pierre BOSSON, Second anniversary of the united Socialist Youth of Belgium, *World Youth Review*, 1, janvier 1939, p. 17.

¹⁰ Rappelons qu'à ces sous-marins, s'ajoute une autre catégorie d'agents clandestins : les taupes. C'est sous d'autres conditions, en effet, qu'allaient adhérer tout aussi clandestinement un certain nombre de brillants étudiants de Cambridge. H. A. R. (Kim) Philby et Guy Burgess ne ressortissent pas de la catégorie des « sous-marins » mais des « taupes ». La différence est importante. En temps normal, « taupe » comme « sous-marin » s'affiche a- sinon anti-communiste. En cas de conflit ouvert avec l'URSS, un sous-marin se doit de « remonter à la surface », c'est-à-dire qu'il ne peut que se découvrir obligé qu'il est de pousser l'organisation qu'il infiltre à soutenir la position soviétique. Une taupe, pour sa part, doit impérativement rester enfouie quitte à en rajouter dans l'anticommunisme primaire : son rôle n'est pas d'influencer la société civile dans un sens favorable à l'URSS mais bien d'infiltrer les rouages de l'Etat au titre d'espionnage. Une taupe ne doit jamais remonter à la surface au risque de se brûler.

¹¹ Interview de l'intéressée.

¹² Lettre de John Gollan à Alex Massey, représentant de la YCL AU KIM à Moscou, le 22 mars 1922, archives du Komintern, 533/10/341. Deux pages, pp. 2 et 13 du dossier.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Voir lettre d'Alex Massey (YCL/Londres) à Lewis Powey (KIM/Moscou), 4 juillet 1939, Archives du Komintern, 533/10/352, 11 pages (pp. 86 à 96 du dossier).

¹⁵ Fernando CLAUDIN, *op. cit.*, p. 347.

¹⁶ *Youth News*, avril 1940, p. 13.

¹⁷ Cambridge University Anti-war Movement, Cambridge University Friends Society, Cambridge University Socialist Society, University Labour Federation, Cambridge University Labour Club.

¹⁸ « *We Cambridge students, call upon the students not only of Harvard, but throughout the world, to fight shoulder to shoulder with us now. (...) We must join in a concerted effort to oppose war (...)* », *Cambridge University and war*, Cambridge, 1940, 43 pages.

¹⁹ *War on the USSR*, one penny, produit par l'University Socialist Club, publié par l'ULF, Londres, 1940, 16 pages.

²⁰ *University Forward*, 3 novembre 1939, vol. 5, 34.

²¹ *Ibid.*

²² Cette lettre figure dans un dossier de six pages, préparé en mai 1946 par le secrétaire général du parti travailliste, Morgan Phillips, destiné à empêcher le retour de l'ULF, sous sa nouvelle dénomination de Student Labour Federation, dans la famille socialiste, in Archives du Labour Party, référence G5/STUD/4.

²³ *Ibid.*, page 2.

²⁴ *Students in Congress. Leeds 1940*, NUS, Londres, 1940, 32 pages.

²⁵ C'est sur les conseils de George Matthews, rencontré au siège du PCGB, que j'ai été amené à rencontrer M^{mes} Gale, Wilbraham, etc.

²⁶ Voir également *Youth news*, avril 1941, p. 14.

²⁷ *1 100 students in Congress*, NUS, Cambridge, 1941, 32 pages.

²⁸ A l'automne 1940, la conférence annuelle des jeunes coopérateurs condamna la guerre comme « impérialiste », *Youth News*, 5, avril 1940.

La femme révolutionnaire, repoussoir suprême

Anne MORELLI

Pour l'arrière-arrière-grand-mère de Bérénice, qui, en tête des cortèges de grévistes, portait bien haut son drapeau rouge et qu'on appelait à Carnières « la tchaude Maria ».

1. Des femmes révolutionnaires belges pas très dangereuses ou pas très « visibles »

En voulant centrer cette étude sur la Belgique, on butte rapidement sur une évidence : les femmes révolutionnaires qui ont mobilisé l'attention en Belgique n'étaient généralement pas Belges.

En effet, s'il y a bien en 1789, 1799 et 1830 des mouvements « révolutionnaires » en Belgique, les femmes y apparaissent dans les deux premiers cas aux côtés du clergé et de l'Eglise, c'est-à-dire dans le camp « contre-révolutionnaire » et donc « non périlleux » pour leur « nature ».

Sauf des revendications féministes anonymes ¹, il n'y a pas, parmi ces femmes, de grandes héroïnes prenant la parole et prônant quelque changement fondamental du politique ou du social. Des femmes « participent » à la révolution brabançonne par des souscriptions, des cortèges ou une influence effacée ² mais ne sont certes pas à sa tête.

De même, lors des révoltes anti-françaises de 1798-1799, les femmes cachent des prêtres réfractaires, exigent le maintien des processions, font éventuellement le coup de feu avec leurs hommes qui ravagent les campagnes ou défendent l'arme au poing leurs biens contre les pillards ³. Mais étant dans le camp contre-révolutionnaire et aux côtés de l'Eglise, elles ne transgressent que très relativement les normes attachées à leur sexe.

Pour la révolution belge de 1830, les historiens ont généralement décrit deux mouvements sinon opposés du moins parallèles ou successifs ; l'un populaire et contestataire de l'ordre social, l'autre bourgeois, contrôlé et limité à des revendications modérées et patriotiques qui n'ébranleraient pas l'ordre de la société.

Selon Louis Hymans ⁴, les femmes pourraient bien être dans cette « populace » (*sic*) qui crée des désordres en août 1830, « vociférant » et demandant du pain et des

armes. Mais cette « multitude » n'est pas univoque et bientôt il y a « séparation des bourgeois et de la populace »⁵. Hymans nous parlera dès lors avec bienveillance des femmes et des enfants du peuple ralliés à la cause de la révolution patriotique et qui contribuent, le 21 septembre 1830, à la construction des barricades pour éviter que les troupes hollandaises ne s'approchent⁶ : « Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient et, grâce à leur concours, deux cent mille pavés furent remués en quelques heures. Dans plusieurs quartiers on fit bouillir de l'eau et l'on s'approvisionna de chaux vive »⁷. De même, Van Kalken va louer le courage des femmes et des enfants nourrissant sur les barricades les patriotes triomphants mais, comme l'a relevé Janet Polasky⁸, la seule femme dont on parle nommément pour la révolution belge de 1830 est Marie-Luce Abts, qui coud le premier drapeau national.

Si cette révolution n'est somme toute pas trop effrayante pour la classe possédante qui, après une alerte inquiétante, n'en a tiré que profits, les femmes qui y ont participé ne sont pas non plus trop décriées. Quant à celles qui ont contribué aux bouleversements sociaux en Belgique (1886-1932), leur existence est bien réelle mais elles sont peu repérées. Elles passent rarement en justice et il faudrait procéder à un repérage patient pour les retrouver dans les faits de grève et de manifestations⁹.

2. Quelques moments cruciaux à l'étranger

Les femmes révolutionnaires dûment identifiées et qui servent en Belgique de repoussoirs sont donc rarement belges mais davantage allemandes (Rosa Luxemburg), russes (les nihilistes), espagnoles (la Pasionaria) ou surtout françaises. En effet, les conservateurs belges reprennent à leur actif tous les clichés nés Outre-Quiévrain à l'occasion des mouvements politico-sociaux qui ont secoué la France.

Le traumatisme premier est sans doute dans ce domaine la Révolution française. Ce bouleversement fondamental des mécanismes du pouvoir ne peut manquer d'avoir des répercussions sur les rapports de pouvoir masculin/féminin. La contestation de l'ordre social aboutit donc aussi à la participation des femmes à la Révolution. Mais celles dont l'histoire a gardé le nom vont être présentées aux femmes comme des contre-exemples, des contre-modèles de la norme à respecter.

Olympe de Gouges était belle, elle sera accusée de prostitution et mourra sur l'échafaud en 1793. Preuve évidente que la beauté et la maturité politique ne peuvent cohabiter dans une femme (au contraire du « beau » Saint-Just !), elle sera présentée comme une exaltée, une enragée voulant « politiquer ».

De même Théroigne de Méricourt, fessée en public et qui finit folle, est représentée par la presse royaliste comme une furie sanglante, marchant à la tête des « poissardes » (nous verrons plus loin le poids des mots) sur Versailles ou pourfendant de son sabre les gardes royaux. Les images d'Epinal du XIX^e siècle la définissent comme une femme féroce qui a assassiné nombre de personnes, coupé la tête à un jeune homme, mordu et dévoré deux enfants dans les rues de Paris¹⁰.

Chateaubriand décrit les femmes de la Révolution française comme des grenadiers femelles¹¹, des tricoteuses qui criaient toutes à la fois, les chausses à la main et l'écume à la bouche¹². Les « tricoteuses », incitant les hommes à des verdicts de mort, deviennent la « preuve » qu'il ne sied pas aux femmes de faire de la politique sous peine de devenir des monstres fous. Les femmes ayant participé à la Révolution

de 1789 seront l'objet d'un long discrédit, inculqué aux petites filles dès leur plus jeune âge. *La Semaine de Suzette* est sans doute le véhicule le plus tardif et caricatural de cette enculturation. Né au début du siècle et disparu en 1960, cet hebdomadaire était destiné aux petites filles des classes aisées de France et des pays francophones. Son idéologie conservatrice est bien visible dans les célèbres aventures de Bécassine (servante bretonne bornée, confrontée à des employeurs intelligents et raffinés) mais encore dans les dernières années de son existence.

A côté de feuilletons racontant les tribulations d'une « pauvre » princesse tibétaine enlevée par les communistes chinois et emmenée au Sikkim¹³ ou d'une courageuse petite Ukrainienne luttant contre la domination russe¹⁴, les fillettes pouvaient en effet suivre de nombreuses histoires ayant pour cadre la Révolution française¹⁵.

Dans le feuilleton *La robe brodée de lys*¹⁶, pour échapper aux révolutionnaires, une héroïque petite aristocrate, Louise de Saint-Robert, s'élance sur une barque pour rejoindre l'Angleterre malgré les manigances des citoyennes aussi laides que fourbes.

*Un cœur fidèle*¹⁷ narre l'histoire édifiante d'une petite fille qui fait parvenir en prison à Marie-Antoinette un fichu brodé avec des cheveux du petit dauphin son fils.

Dans *Fanchette ou le moulin maudit*¹⁸, l'héroïne se dresse avec les chouans pour sauver le curé recherché par les sans-culottes. Ceux-ci sont surtout des hommes, tandis que les femmes sont royalistes, sauvent des hosties ou refusent d'épouser des républicains, n'offrant ainsi aux petites filles que des modèles « positifs ».

En revanche, *Le trésor de l'abbaye*¹⁹ présente des contre-modèles repousseurs. Les femmes révolutionnaires sont cupides, « vulgaires », ivrognes, « mégères » ; elles excitent la foule, sont sacrilèges et représentées comme des prostituées fréquentant les cabarets, mégères hanteuses de clubs, pourvoyeuses de guillotines²⁰, auxquelles sont opposées les femmes « normales », favorables aux bonnes sœurs.

Sales et mal peignées, enrouées, les révolutionnaires coiffent leurs enfants d'une « loque rouge », se font appeler « citoyenne » et exhibent leur cocarde républicaine²¹. Pour achever ce portrait dissuasif, l'auteur du *Trésor de l'abbaye* précise que les républicaines vocifèrent, sont grosses, talochent leurs enfants²² et incitent les tribunaux à condamner à mort les gentilles aristocrates²³.

On pourrait croire ces caricatures grossières destinées aux seuls enfants mais des ouvrages pour adultes ne tiennent pas un autre discours. Ainsi Louis Veuillot écrit-il au lendemain de la révolution de 1848 une pièce de théâtre présentant l'apocalypse qui s'abattra sur la France si une révolution socialiste y triomphait²⁴. Lorsque les Rouges (*sic*) sont maîtres partout, deux femmes repoussantes entrent en jeu. La première, Térébenthine, excite son amant à prendre le pouvoir en ne pensant qu'au luxe qu'elle va en retirer, tandis que Libéria, actrice, maîtresse de divers ministres socialistes est présentée comme une tigresse sans cœur. Coiffée d'un bonnet rouge, elle n'hésite pas à parler de politique avec les hommes et donne ses avis²⁵. Les clichés véhiculés par l'abbé Henry Bolo dans son ouvrage sur les femmes ne sont pas d'un autre ordre²⁶.

Les révolutions de 1830 et de 1848 ont ravivé les stéréotypes hostiles à la femme révolutionnaire. En outre, en 1848, émergent des revendications d'égalité entre hommes et femmes. Le féminisme fait son entrée chez les Fouriéristes et les disciples de Cabet. Les femmes fondent ou fréquentent des clubs, lancent des journaux, remettent

au gouvernement des « adresses » présentant leurs revendications en matière de droits politiques, Flora Tristan suggère la libération en parallèle de la classe ouvrière et des femmes... On sait que les tentatives de communautés « paritaires » finiront en Cour d'assises, accusées de débauche ²⁷, et que la dérision va réussir à évincer les femmes. En outre, après l'échec de l'insurrection de juin 1848 la répression atroce qui s'abat ne les épargnera pas. Jeanne Deroin est inculpée, à cause de son « Union ouvrière » créée en 1849, de complot contre la société tandis que Pauline Roland comparait, avec quelques autres femmes dont la gérante de l'« Association des blanchisseuses », pour avoir professé des opinions communisto-socialistes et être une ennemie du mariage ²⁸.

Une nouvelle impulsion sera donnée à ces images par la participation des femmes à la Commune de Paris qui, de mars à mai 1871, tente de modifier radicalement l'ordre social.

A partir de cette participation réelle des femmes, non seulement aux soins aux blessés mais aussi à la construction et à la défense des barricades, ainsi qu'à l'action politique (« Union des femmes », « Comité de vigilance des femmes »), les conservateurs ont forgé deux mythes-épouvantails : les « pétroleuses » et Louise Michel.

Pour expliquer les incendies qui ont surgi dans Paris, on assure que ce sont les communardes qui ont mis le feu avec du pétrole aux demeures des possédants et aux bâtiments publics. On va même jusqu'à préciser qu'il y avait des brigades de pétroleuses chargées de réduire Paris en cendres... Les procès de la répression, après l'échec de la Commune, ne pourront prouver l'exactitude d'aucun de ces bruits mais de nombreuses femmes pauvres avaient entre-temps été victimes de l'hystérie collective qui voyait dans chaque porteuse de bouteille ou de cabas une pétroleuse, parfois immédiatement exécutée par les Versaillais ²⁹. Cette accusation sera encore portée à charge de nombreuses communardes condamnées à la déportation.

Peu après l'écrasement de la Commune, une rédactrice de l'élégant *Journal des dames et demoiselles*, lu en Belgique comme en France par la haute bourgeoisie et les aristocrates, commentait, entre deux explications sur les toilettes de promenades, les récents événements parisiens et présentait les communardes, via les pétroleuses, comme le déshonneur du sexe féminin, des monstres ne pouvant être en même temps des mères :

« N'est-il pas effroyable surtout de penser au rôle d'une si tragique importance supporté par les femmes pendant cette terrible lutte révolutionnaire ! Un nouveau mot en a jailli : la pétroleuse ! nom à jamais maudit ; ces opprobres de leur sexe, indignes du nom de femme, allaient de sang-froid et dans l'ombre porter la mort et l'incendie ! Elles avaient l'apparence de femmes honnêtes ; celle-ci, modestement vêtue, tenait par la main un petit enfant ; cette autre, déguisée en ménagère matinale, portait la boîte au lait, faite pour dérouter les soupçons, mais remplie de l'atroce mélange qui devait mettre en feu nos monuments et nos demeures ! Non, ce ne sont pas des femmes qui ont fait cela, ce sont des monstres sans nom, voués à toute éternité à l'exécration et au châtement. Si peu partisane que je sois des exécutions sans jugement, je comprends que les pétroleuses prises en flagrant délit aient été fusillées sans pitié. Si des enfants les accompagnaient, ce devaient être des enfants volés, car de telles créatures ne pouvaient être des mères. Je refuse de réunir ces mots qui jurent ensemble, pétroleuse et mère de famille ; la nature se révolte devant une semblable association d'idées » ³⁰.

Louise Michel concrétise sur son nom tous les reproches faits aux communardes. Présente autant dans les assemblées que sur les barricades, elle va passer au premier plan de l'actualité lors de son procès. Institutrice, laïque, politiquement formée, douée d'un grand charisme, elle revendique sa participation aux combats et à l'« Internationale ». Elle va être considérée par la bourgeoisie comme l'incarnation terrifiante de la vengeance populaire, l'ange du pétrole. On la représentera, ainsi que toutes les communardes, comme évidemment laide, « hommasse », esseulée (n'aimant que ses chats et le peuple), vulgaire, orgueilleuse, folle, une vipère à tuer, qu'on renvoie à la couture et au raccommodage³¹. Peu d'autres femmes cristalliseront sur elles une telle haine des possédants.

Le seul exemple semblable date des années 1930 où Dolorès Ibarurri, dite la Passionaria, communiste et épouse de mineur, qui galvanise les foules en faveur de la République espagnole, va donner lieu aux mêmes mythes délirants. Symbole énergique et féminin à la fois du « Front populaire » qui fait si peur à la droite et à l'Eglise, elle sera représentée comme un vampire buvant le sang des prêtres³² tandis qu'un journal rexiste³³ assurera dans un communiqué qu'elle a fait exposer un pauvre moine en pleine rue d'Alcala et que devant une foule sauvage, elle se lança sur lui et à coups de dents lui fendit le cou jusqu'à lui couper les veines et le tuer.

Du côté belge, aucune partisane du changement politique et social ne sera attaquée avec la même hargne. Certes, Emilie Claeys, féministe socialiste de la fin du XIX^e siècle qui prône l'éducation mixte, l'amour libre, la contraception et l'anticléricalisme comme libérateur de la femme, est la cible de nombreuses critiques.

Même dans son propre parti, elle est en marge car en marge de la morale bourgeoise. Le POB est soulagé lorsqu'elle est écartée du parti en 1896 car cette révolutionnaire mettait en pratique ses conceptions de l'amour libre : mère célibataire de deux enfants, elle était en outre la maîtresse d'un homme marié. Au contraire des mères honnêtes, cette femme « immorale » ne pouvait représenter le POB³⁴.

Dans le même ordre d'idées, les adversaires de la turbulente Emilienne Brunfaut retiendront surtout de cette militante socialiste qu'elle avait des enfants légitimes, naturels et même adultérins ! Chez Isabelle Blume, c'est la volubilité qu'on caricaturera³⁵ mais, s'agissant d'une femme, on parlera plutôt de ses « péroraisons » ou de ses « bavardages » plutôt que de la force de sa persuasion et de la vivacité de son argumentation.

3. Le poids des mots

L'étude sémantique des noms et qualificatifs dont sont affublées les femmes révolutionnaires est très révélatrice. Contester l'ordre social et politique est, pour une femme, avant tout « vulgaire ». On la dit donc poissarde³⁶ ou « populacièr ». La contestation rend en outre la femme méchante. Elle devient un monstre, une « panthère », une harpie³⁷ vorace. Cette « mégère », ce « monstre sans nom » est en outre ridicule. En effet, l'inquiétude que la nouveauté de leur comportement entraîne est exorcisée par la dérision à l'encontre des femmes contestatrices. On les compare à des volcans, et les Vésuviennes, qui créent en 1848 un club de femmes, ne font que reprendre un nom de dérision qui devait servir à les couvrir au ridicule³⁸. Le « Charivari » se déchaîne contre elles : on les appelle les divorceuses, on assure qu'elles pré-

parent une Saint-Barthélemy des hommes et demandent leur castration. Les airs de dérision qui se fredonnent sur les boulevards contre les femmes contestataires de 1848 s'intitulent « La Marseillaise des Cotillons », « Le chant du départ de ces dames » ou la « Grande expédition contre ces gueux de maris »³⁹. L'abbé Bolo, dans un livre de la fin du XIX^e siècle, reprendra cette tactique en parlant de « Carmagnole chantée en fausset »⁴⁰, de levée d'ombrelles⁴¹, d'insurgées ridicules⁴² et de « volièrre en désarroi »⁴³.

Pour expliquer l'attitude des insurgées, rien ne vaut en outre l'explication d'allure médicale. La femme révolutionnaire jeune ou vieille est une folle⁴⁴, elle souffre d'une forme d'hystérie⁴⁵ ou de mélancolie, d'un genre spécial d'épilepsie, ou serait victime d'hallucinations⁴⁶. Comme le dit élégamment l'abbé Bolo, les insurgées appellent moins des réformes sociales que des soins médicaux⁴⁷ !

La femme contestatrice est aussi présentée comme ayant un lien anormal avec le surnaturel. Sont-elles possédées du diable⁴⁸ ou sorcières ? A propos de Louise Michel, on emploiera souvent ce dernier terme mais on la dira aussi prêtresse, druidesse, ange du pétrole ou suppôt du démon déguisé en femme, c'est-à-dire toujours inquiétante. La caricature la croquera en nonne-soldat, en sorcière, ou mi-bonne-sœur mi-terroriste, le fusil à la main⁴⁹.

Liée peu ou prou au diable, l'insurgée est aussi une bacchante, une gouape⁵⁰, une « thersite femelle », précisera l'abbé Bolo⁵¹ rappelant là le nom des prêtresses de Bacchus. Non parce qu'elle s'enivrerait réellement mais parce qu'elle fréquente les tavernes⁵². Il est vrai que c'est là depuis fort longtemps qu'on discute et que se tiennent les assemblées politiques et l'amalgame « politique = cabaret » pèsera d'ailleurs lourd et longtemps sur le dégoût des femmes pour la politique.

Mais la « débauche » la plus couramment dénoncée chez la femme révolutionnaire est sans nul doute d'ordre sexuel. Dans ce domaine, il n'est pas de juste milieu : l'insurgée est frustrée ou putain. Dans le premier cas, c'est son insatisfaction, sa frustration de « mal — ou pas du tout ! — baisée », sa frigidité ou sa stérilité qu'elle compense par l'engagement politique. L'abbé Bolo n'attribue-t-il pas le succès du féminisme en Angleterre aux intensités (*sic*) de deux millions et demi de vieilles filles que l'émigration des hommes laisse sans époux et que le protestantisme prive des ressources de la vie religieuse⁵³ ?

A l'inverse, on affirme que les femmes qui participent aux mouvements révolutionnaires ont des dérèglements sexuels et recherchent la promiscuité avec les hommes pour satisfaire leur sensualité insatiable. On les traite de « baiseuses », de « lapines ». Elles veulent imposer leur luxure⁵⁴, ce sont des prostituées⁵⁵ ou des courtisanes⁵⁶, on les décrit fanées prématurément par le plaisir et l'amour libre qui — comme on le sait ! — use bien davantage que l'amour conjugal. Physiquement, elles sont en outre décrites comme laides, ce qui doit décourager les jeunes filles de suivre leur triste exemple.

4. La « virago » ou le physique typique d'une pathologie...

La contestatrice de l'ordre social ou politique est présentée comme hommasse⁵⁷ c'est-à-dire que ce n'est pas une « vraie » femme, douce et patiente.

La virago est, dans le langage moderne, une femme d'allure masculine aux manières rudes et autoritaires. Au mépris de l'origine latine du mot qui y voyait une femme ayant le courage d'un homme, ce qui n'avait rien de péjoratif. L'insurgée est une orgueilleuse qu'on peut repérer à une série de traits que des auteurs se sont plu à relever et qui, souvent, sont proches de ceux attribués aux femmes criminelles. Elles ont en commun une situation « hors normes » ; elles refusent aussi de se soumettre aux lois particulières à leur sexe, même si les femmes « criminelles » sont sans doute davantage victimes que révoltées ⁵⁸.

Sa rupture avec le modèle traditionnel donne à la femme révolutionnaire, comme à la criminelle, un côté « monstrueux ».

Au contraire des modèles positifs (la bonne mère, la Vierge Marie...) qui sont résignées, obéissantes, douces, dévouées et soumises, sa perversité lui fait reproduire des traits masculins qui ne conviennent pas à son sexe : intelligence, audace, esprit de domination, goût des exercices violents voire de la force musculaire et jusqu'au vêtement masculin. Cesare Lombroso pensait pouvoir découvrir ces traits de perversité à travers la forme des yeux, de la bouche, du nez, des oreilles, du crâne et des mains des femmes ⁵⁹.

Quant au vêtement, il se doit de confirmer la différence de nature entre les hommes et les femmes. Cette différence est contestée dès lors que les femmes s'habillent comme les hommes. En 1793 la « Société des républicaines révolutionnaires » est considérée comme un objet de scandale car les femmes y portaient le bonnet rouge. En effet, si la cocarde tricolore, apparue en juillet 1789, est le signe d'adhésion au régime valable pour les hommes comme pour les femmes — appelées « citoyennes » —, le bonnet rouge est le symbole du pouvoir politique des sans-culottes, en principe réservé donc aux hommes ⁶⁰.

Si Marianne, mythifiée dans les allégories de la République, a depuis été coiffée du bonnet « phrygien » ⁶¹, les femmes qui ont voulu le porter pendant la Révolution ont été réprouvées.

Dans sa pièce destinée à inculquer l'horreur de la Révolution ⁶², Louis Veuillot coiffe Libéria du bonnet rouge, dans le dessein de la présenter comme terrifiante et repoussante.

Il est certainement significatif aussi que les communardes aient été représentées en pantalons ⁶³ par leurs adversaires versaillais et en jupons ⁶⁴ par leurs partisans.

On pourrait croire ces explications physiques d'un autre âge, si un professeur de l'Université libre de Bruxelles — peu représentatif il est vrai de l'ensemble du corps professoral — n'avait publié, en 1970, un étrange cours polycopié intitulé *Comment on devient révolutionnaire ?* ⁶⁵. En effet, si sa thèse générale est qu'une disgrâce physique est souvent à l'origine de l'adhésion à un idéal révolutionnaire ⁶⁶ et que tous les hommes d'une même idée sont pareils ⁶⁷, son application particulière aux femmes va lui inspirer d'étranges « constatations ».

L'engagement de Rosa Luxemburg à la tête des révolutionnaires (qu'il décrit aimablement comme une collection de détritiques physiques et le produit incestueux de la carpe et du lapin ⁶⁸), s'expliquerait par le fait qu'elle était non seulement de taille plus que médiocre mais aussi estropiée ⁶⁹. A d'autres endroits de son cours, il consi-

dère aussi comme une tare le fait d'être juif mais ne l'a pas précisé pour la communiste allemande !

Il assure également ⁷⁰ que les étudiantes communistes ont un physique ingrat et les joues couvertes de boutons, et que les participantes aux assemblées libres de 1968 étaient contrefaites ⁷¹. Il précise cependant que plusieurs années sont parfois requises avant que la disgrâce physique apparaisse au grand jour ⁷². Des contestatrices peuvent donc avoir une apparence normale sinon même gracieuse mais en attendant que leur laideur se manifeste !

Ce professeur prétendait même trouver un point commun à toutes les étudiantes contestatrices : quelle que fût la diversité de leur aspect physique, toutes nous ont fait immédiatement penser à la chienne de Büchenwald (*sic*) ⁷³.

Pour expliquer l'engagement des femmes dans la contestation sociale et politique, sécrétions et hormones sont en fait régulièrement invoquées.

5. « Expliquer » l'engagement des femmes

L'engagement des hommes dans un mouvement révolutionnaire n'a pas à être expliqué : il est l'aboutissement des confrontations avec la situation d'injustice sociale et de la réflexion sur les causes de ces injustices. Leur engagement est une décision en outre parfois impulsée par la rencontre avec des révolutionnaires charismatiques ou avec leur œuvre.

Pour les femmes, qui sont présentées comme l'antithèse de l'esprit, aucune démarche intellectuelle n'intervient dans ce choix. Ces « femelles » (le terme est employé par Fabre d'Eglantine comme par l'abbé Bolo) peuvent tout au plus être frappées par une maladie décrite en 1904 par le docteur Guillois comme typiquement féminine et qu'il appelle l'hystérie révolutionnaire ⁷⁴. Cette maladie serait causée par un dérèglement des organes féminins et le médecin assurait par exemple (mais comment l'aurait-il su ?) qu'Olympe de Gouges présentait dès sa puberté un instinct sexuel anormalement développé et des règles anormalement abondantes ! Il signalait aussi qu'elle prenait journalièrement des bains de pied ou des bains de corps, ce qui dénote un narcissisme anormal ⁷⁵.

En fait, la femme « dévoyée », c'est-à-dire sortie du droit chemin imparti à son sexe, a généralement fait peur aux hommes. Abolissant les normes, elle peut entraîner une remise en cause fondamentale, non seulement du social et du politique mais aussi des rapports de pouvoir entre sexes. Elle est donc un danger pour la répartition des rôles entre les sexes.

Elle est menaçante par sa sexualité débridée et représente pour l'homme une menace claire. La femme révolutionnaire comme monstre sanguinaire (que ce soit Théroigne de Méricourt dont Lamartine décrit les prétendues cruautés ou la Pasionaria accusée de vampirisme) réveille chez les hommes des fantasmes de castration et de pénétration ⁷⁶.

Ces fantasmes sur la femme révolutionnaire (et par extension sur la femme syndicaliste, gréviste, ou qui mène une action politique radicale ou prend la parole), même s'ils n'ont rien à voir avec la réalité de la vie, imprègnent toute participation des femmes à la modification du cours de la société. La dénonciation de la « déviance » des femmes par rapport à la norme de leur rôle sexué est donc un outil du combat politique

fréquemment utilisé pour les discréditer. Cette arme est certes utilisée aussi contre les hommes (soupçonnés d'être impuissants ou au contraire obsédés, homosexuels ou pédophiles) mais leur champ politique en est beaucoup moins touché (sauf peut-être dans les pays anglo-saxons pétris de puritanisme protestant) car ce sont les femmes qui sont d'abord perçues comme sexuées et donc jugées sur leurs rapports avec les hommes.

Notes

¹ Etienne HELIN a décrit pour la Révolution liégeoise de 1789-1791 — qui, elle, a des aspects de contestation raciale — une brochure qui est peut-être une satire ironique mais qui présente les réclamations des

citoyennes de Liège (in *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, 195, octobre-décembre 1976, pp. 78-83.

Arlette SMOLAR décrit aussi un manifeste bruxellois de 1790 revendiquant pour les femmes les droits à la participation politique et militaire (*La femme et l'égalité. 1789-1889, de la dentellière à l'avocate*, Bruxelles, 1989, p. 6).

² A. SMOLAR (*Ibid.*) évoque ainsi l'influence de Jeanne de Bellem dite Pinaut, maîtresse et conseillère de Vander Noot.

³ Voir Marie-Sylvie DUPONT-BOUCHAT, Attitudes et comportements des femmes pendant les révolutions en Belgique, 1789-1799 in Marie-France BRIVE (éd.), *Les femmes et la Révolution française*, Université de Toulouse/Le Mirail, 1990, vol. 3, pp. 19 à 49 et in Conditions féminines à l'époque de la Révolution française, *Réseaux*, 61-62-63, CIEPHUM, Mons, 1991.

⁴ Louis HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Tome II, s.lnd (Bruxelles, circa 1870), pp. 295 et 293.

⁵ *Ibid.*, p. 291.

⁶ *Ibid.*, pp. 319-320.

⁷ *Ibid.*, p. 331.

⁸ Janet L. POLASKY, Women in Revolutionary Belgium in *History Workshop. A journal of socialist and feminist historians*, 1986, 21, pp. 87-104.

⁹ Pour ma thèse de doctorat (*Fascismo e antifascismo nell' emigrazione italiana in Belgio (1922-1940)*, Bonacci-Rome, 1987) j'avais ainsi repéré des femmes italiennes expulsées de Belgique pour avoir été piquets de grève ou avoir manifesté en 1932 et 1936.

¹⁰ Cité par Paule M. DUHET, *Les femmes et la révolution 1789-1794*, Julliard, 1991, pp. 160-163.

¹¹ Le terme est utilisé par Fabre d'Eglantine (*Moniteur*, 30 octobre 1793).

¹² Cité par Benoîte GROULT, Olympe de Gouges, une des grandes oubliées de l'histoire, dans les actes du colloque de Mons cité en note 3, p. 60.

¹³ Claire cherche la fleur sans nom par DIÉLETTE, *La Semaine de Suzette*, du 17 mars 1960 au 2 juin 1960.

¹⁴ *Maroussia*, roman-photo d'après Georges SAND.

¹⁵ En plus des exemples cités, voir également *Sous la terreur*, illustré par G. Pichard, 24 janvier 1957.

¹⁶ *La Semaine de Suzette*, 9 août 1956.

¹⁷ *La Semaine de Suzette*, 25 août 1960, illustré par G. Pichard.

¹⁸ *La Semaine de Suzette*, 9 juin 1960 au 25 août 1960, feuilletton signé Simone ROGER-VERCEL.

¹⁹ Signé Raoul DE NAVERY, *La Semaine de Suzette*, août à novembre 1959.

²⁰ 2 juillet 1959.

²¹ 22 et 29 octobre 1959.

²² 22 octobre 1959.

²³ *La Semaine de Suzette*, 12 novembre 1959.

²⁴ *Le lendemain de la Victoire-vision*, Paris, 1871. Ecrite en 1849, la pièce est republiée à l'époque de la Commune.

²⁵ Voir notamment les pages 100 et 110.

²⁶ Henry BOLO, *La femme et le clergé*, Paris 1901.

²⁷ C'est le cas de la communauté d'Enfantin à Ménilmontant (voir Edith THOMAS, *Les femmes en 1848*, PUF, 1948).

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Voir Denise DE WEERDT et Catherine OUKHOW, *De Commune van Parijs — 1871 — in boek en beeld*, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1971, pp. 23-24. Voir aussi l'ouvrage d'Edith THOMAS, *Les pétroleuses*, Gallimard, 1967.

³⁰ Causerie de Marie DE MONTALCHEZ, *Journal des dames et des demoiselles*, 1^{er} juillet 1871, pp. 260-261.

³¹ Voir Edith THOMAS, *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Gallimard 1971, notamment les pages 123, 188, 189, 190, 192, 193, 220, 251, 253, 289.

³² Caricature de Roger ROY dans *Gringoire*, 25 septembre 1936, p. 3.

³³ *Le Pays Réel*, 27 août 1936. Le récit est repris par Hugo Claus dans son roman *Le chagrin des Belges*.

³⁴ Voir Pierre VAN DEN DUNGEN, Emilie Claeys, une féministe socialiste in *Cahiers marxistes*, 191, août-septembre 1993, pp. 63 à 70.

³⁵ Voir *Pourquoi Pas ?*, 30 janvier 1948, la représentant en couverture avec une bouche énorme et grande ouverte.

³⁶ Selon le Larousse : « femme à expressions grossières ».

³⁷ *Ibid.* Le terme veut dire « femme très méchante » par allusion aux trois monstres ailés de la mythologie, au visage de femme, au corps de vautour et aux griffes crochues, qui étaient très voraces.

³⁸ Voir Edith THOMAS, *Les femmes en 1848*, *op. cit.*, p. 46.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Henry BOLO, *La femme et le clergé*, Paris 1901, p. xv. Le livre traite en principe du féminisme mais considère que celui-ci a pour âme le collectivisme et pour alliés l'agitation prolétarienne et le socialisme anti-religieux (p. 64).

⁴¹ *Ibid.*, p. xv.

⁴² *Ibid.*, p. xv.

⁴³ *Ibid.*, p. xvi.

⁴⁴ *Ibid.*, p. vi.

⁴⁵ *Ibid.*, p. xvi.

⁴⁶ *Ibid.*, p. xvii.

⁴⁷ *Ibid.*, p. xvii.

⁴⁸ *Ibid.*, p. xxvi.

⁴⁹ Edith THOMAS, *op. cit.*, en note 31.

⁵⁰ Selon Larousse, nom féminin péjoratif : qui ne fait rien, fréquente les cabarets, les mauvaises sociétés.

⁵¹ *Ibid.*, p. xviii.

⁵² Le thème est repris dans les caricatures contre les communardes, représentées la bouteille à la main.

⁵³ *Ibid.*, p. xvii.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁵ Le reproche est notamment fait à Olympe de Gouges.

⁵⁶ Henry BOLO, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁷ « dont les traits, la voix, la taille, les manières tiennent plus de l'homme que la femme » (Larousse).

⁵⁸ Voir Marie-Sylvie DUPONT-BOUCHAT, La criminalité féminine. Constructions idéologiques et réalistes sociales in *Cahiers marxistes*, 191, août-septembre 1993, pp. 27 à 46.

⁵⁹ Cesare LOMBROSO et Guglielmo FERRERO, *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Alcan 1896.

⁶⁰ Annie GEFFROY, A bas le bonnet rouge des femmes ! (octobre-novembre 1793) in *Les femmes et la Révolution* cité en note 3, vol. 2, pp. 345 à 351.

⁶¹ Qui à l'origine n'est rien d'autre que le bonnet de laine des hommes du peuple.

⁶² Citée en note 24.

⁶³ Voir les illustrations de l'ouvrage de Denise DE WEERDT, cité en note 29.

⁶⁴ Voir les illustrations de l'ouvrage d'Edith THOMAS, cité en note 31.

⁶⁵ J. PELSENEER, Presses universitaires de Bruxelles, première édition, 1969-1970.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁷¹ *Ibid.*, p. 12.

⁷² *Ibid.*, p. 8.

⁷³ *Ibid.*, p. 12.

⁷⁴ Dans son livre *Les maladies mentales des femmes de la Révolution*, cité par Benoîte GROULT, Olympe de Gouges, une des grandes oubliées de l'histoire, dans l'ouvrage cité en note 3, p. 60.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Alphonse de LAMARTINE, *Histoire des Girondins, œuvres complètes*, tome 11, Paris 1861, p. 133, cité par Helga GRUBITZSCH, Théroigne de Méricourt révolutionnaire in Marie-France BRIVE (éd.), *op. cit.*, 1990, p. 99.

Réflexions sur la répression légale du radicalisme politique ¹

Annemie SCHAUS et Anne KRYWIN

1. Introduction

Il aurait sans doute fallu définir le radicalisme politique avant d'aborder l'étude de sa répression légale. Le titre du livre permet de circonscrire le radicalisme politique visé puisqu'il renvoie à « la peur du rouge ».

Pris sous l'angle de sa répression légale, le radicalisme de gauche n'est ni neutre ni défini ; et la réaction de l'Etat non plus. Partant, la tâche n'est pas simple de cerner l'objet de la répression. L'identification d'un justiciable « type » est malaisée à opérer. C'est donc l'étude de la répression concrète d'une idéologie de gauche radicale prise au sens large qui permettra peut-être d'appréhender ce qui est réprimé. Parce que la répression légale d'une certaine gauche ne se laisse pas enfermer dans une définition. Nous n'avons pas voulu non plus étiqueter les acteurs ni sélectionner parmi les justiciables ceux que l'histoire a retenus comme étant de gauche.

Nous avons donc suivi une démarche factuelle : voir comment la justice se comporte face à la gauche, face aux personnes qui se réclament de la gauche et posent des actes en ce sens. Nous avons privilégié l'étude des cas réprimés légalement par le pouvoir qui permettra peut-être, au travers des réalités, de définir l'objet de la répression légale du radicalisme politique.

Au moins fallait-il alors définir la répression, ce qui paraît plus aisé. En principe, juridiquement, le terme répression vise les poursuites pénales. Qui dit poursuites pénales, dit agissements pénalement incriminés. Dans une première partie, nous traiterons la répression pénale du radicalisme politique.

Mais le système juridique ne se limite pas à la répression pénale du radicalisme de gauche. Ce dernier s'est trouvé confronté aux exigences du maintien de l'ordre, de la raison d'Etat et aux restrictions mises à l'exercice des libertés publiques. Dans une seconde partie, nous aborderons l'étude du régime des libertés publiques.

Dans les deux parties, nous avons essentiellement retenu la jurisprudence européenne c'est-à-dire, autant que possible, la jurisprudence des organes de la Convention européenne des droits de l'homme puisqu'elle constitue le sommet du système judiciaire européen et la jurisprudence belge. Nous avons aussi évoqué des cas alle-

mands dans la mesure où ils sont un exemple assez représentatif dans la lutte contre le radicalisme de gauche.

En fin de compte, nous nous proposons de suggérer des pistes de réflexion : découvrir ce qui fait peur ou, au contraire, observer s'il existe une tendance à créer la peur, à l'amplifier, à créer une menace permanente. Ainsi apparaîtront en filigrane les raisons qui sous-tendent et justifient la répression durable et persistante par un régime juridique renforcé d'une idéologie embarrassante.

2. Radicalisme politique et procédure pénale

L'analyse de la répression pénale du « radicalisme de gauche » suppose que soit abordé le concept de délit politique, y compris les règles relatives à l'extradition et les conditions de détention de certains détenus. Il conviendra aussi de procéder à une comparaison avec la répression de l'extrême droite et de se demander si la peur du noir existe aussi.

1. De la répression de la gauche

1. L'introuvable délit politique

Les années soixante-dix et quatre-vingt ont consacré l'assimilation progressive des délits de droit commun, de terrorisme et politiques. Ainsi, aucune démocratie occidentale — ni la France, ni l'Italie, ni l'Espagne, ni l'Allemagne — n'ont voulu reconnaître la qualité d'auteur politique à leurs opposants de « gauche », quelle que soit la nature de leur acte.

Bien au contraire, alors que le délit politique s'accompagnait, au moins dans les textes, de garanties formelles², les Etats ont multiplié les législations d'exception justifiées, selon eux, par la gravité des crimes indistinctement qualifiés de terrorisme ou de grand banditisme.

Dans la foulée, les avocats « progressistes », sans être encore amalgamés à leurs clients, allaient être l'objet de nombreuses poursuites disciplinaires, parfois pénales. Les sanctions frappaient ceux qui défendaient des individus jugés subversifs, des travailleurs, des démunis, des objecteurs de conscience, des femmes, des immigrés, des militants...

Ainsi l'un fut poursuivi pour avoir dit publiquement que la justice était faite pour les riches ; certains pour avoir appelé à une manifestation de soutien aux femmes chiliennes, d'autres pour avoir distribué des tracts ou envoyé à leurs clients détenus un exemplaire d'une brochure éditée par le Comité d'action des prisons, d'autres encore pour avoir prôné les boutiques de droit.

On cherchera en vain une définition unitaire et cohérente du délit politique. Comme le souligne Danièle Mayer³, une même infraction sera considérée comme politique ou de droit commun selon l'intérêt en cause et même selon les circonstances de sa commission. « Le délit politique est rebelle à toute définition »⁴.

La notion de délit politique se dégagera donc de la jurisprudence qui s'exprimera, dans la plupart des cas, de manière négative, en refusant à ceux qui l'invoquent le caractère politique de leurs délits. On ne considérera généralement comme politiques que les infractions qui sont dirigées contre l'Etat, les institutions du pays ou leur fonctionnement régulier et qui ont pour effet immédiat et direct un préjudice politique⁵.

En 1977, Christian Panier se plaignait de la déliquescence de la notion de délit politique ⁶. Rappelant qu'en droit belge, la jurisprudence avait fini par créer deux catégories d'infractions politiques (le délit politique par nature et le délit politique mixte), il soulignait pour chacune des catégories combien les cours et tribunaux avaient réduit à néant le concept de politique.

Autant dire que depuis la fin du ^{xx}e siècle et hormis quelques crimes commis en temps de guerre, la jurisprudence n'avait reconnu ce caractère à aucun délit revendiqué comme tel.

En 1980, Françoise Tulkens brossait le même tableau : en droit interne, c'est le quasi-abandon du concept de délit politique ⁷. Aucun arrêt ne donne en effet un seul exemple de caractère politique qui aurait été reconnu par nos tribunaux et aurait justifié le renvoi de ceux qui l'invoquaient devant la Cour d'assises. Mieux, parallèlement à la déliquescence du délit politique, les Etats ont répondu aux Brigades rouges, à la RAF, au GRAPO, à Action directe, à toute mouvance autonome, par un allongement de la garde à vue, par l'extension des conditions de perquisition, par la légalisation de méthodes policières jusque-là interdites (écoutes téléphoniques illégales,...), par la création de sections spéciales dans les police et gendarmerie, par la criminalisation des actes de défense des avocats. Il est impossible de développer chacun de ces exemples. Pour n'en prendre qu'un, rappelons qu'avant l'ouverture du procès de Stammheim, vingt-huit avocats furent exclus de la défense pour avoir tenu des conférences de presse ; que Klaus Croissant a été arrêté pour avoir suspecté publiquement les circonstances de la mort de sa cliente et demandé la tenue d'une commission d'enquête internationale. Deux avocats allemands furent inculpés de tentative de meurtre sur la personne de leurs clients pour ne pas s'être opposés à la grève de la faim que ces derniers avaient entamée !

En Belgique, sans prendre les proportions médiatiques des autres luttes antiterroristes, les processus furent quasi identiques.

Alors que le délit politique possédait un contenu certain en droit international et plus précisément en matière d'extradition, la Convention européenne pour la répression du terrorisme allait lui ôter sa dernière raison d'être ⁸. Le droit international se caractérisait, traditionnellement, par une interprétation plus large du délit politique en incluant le but et l'intention politiques du délit ⁹.

La Convention européenne du 27 janvier 1977 pour la répression du terrorisme a instauré de nouvelles règles concernant l'extradition, qui bouleversent celles applicables jusque-là. D'après la Convention, toute une série d'infractions considérées auparavant comme politiques sont réputées de droit commun. Plusieurs articles disposent que les infractions décrites ne pourront être considérées comme politiques aux fins d'extradition.

Il en résulte que la Convention supprime le délit politique puisque dans un très grand nombre de cas, il n'est plus possible d'examiner les éléments constitutifs de l'infraction qui pourraient conclure à son caractère politique ¹⁰. Par le détournement de la fiction de la non-existence de délit politique, a pu écrire F. Tulkens, on généralise l'extradition. Il n'est même plus besoin de récuser le caractère politique du délit pour justifier l'extradition. Dans un certain nombre de cas, le délit politique n'existe plus.

C'est dans ce contexte, par exemple, qu'un des avocats des prisonniers de la RAF, Klaus Croissant, a été extradé par la France vers l'Allemagne. Il s'était réfugié en France parce qu'il était poursuivi en Allemagne pour soutien à association de malfaiteurs et craignait d'être incarcéré pour la troisième fois ¹¹. Klaus Croissant a donc été extradé par la France pour l'un des cinq chefs d'inculpation lancés contre lui par l'Allemagne : avoir mis en place et fait fonctionner un système de communication entre les détenus de la RAF.

2. *Les conditions de détention*

Un régime pénitentiaire spécial pour les condamnés du chef de délit politique est prévu en droit belge. La détention à perpétuité ou à temps est en principe la peine réservée aux crimes politiques. Toutefois, la particularité du régime pénitentiaire est telle que la distinction entre réclusion, emprisonnement et détention ne correspond plus à des différences de traitement. En vertu de l'article 93 de l'arrêté royal du 21 mai 1965, le régime de détention des détenus politiques (sauf pour les détenus pour crime et délit contre la sûreté extérieure de l'Etat) est celui établi pour les prévenus (les personnes qui n'ont pas encore été jugées), en matière de travail facultatif, de disposition du pécule, d'usage de la cantine, de correspondance, de costume pénitentiaire et de visites. En réalité, ces conditions spéciales de détention tombent quasiment en désuétude puisqu'il n'y a, à notre connaissance, plus aucun détenu politique.

En revanche, un régime spécial de détention stricte a été mis en place pour les terroristes de gauche ¹², traités dans l'ensemble avec une sévérité plus grande que celle dont l'administration pénitentiaire fait montre à l'égard d'autres crimes comparables au point de vue matériel. Sous réserve de différences sensibles, leur détention supposait séparation en permanence des autres détenus de la prison, exclusion de la vie sociale de la prison, contrôle des contacts avec l'extérieur et avec les avocats, fouilles corporelles des détenus, etc. Pendant plusieurs périodes successives, les prisonniers de la RAF ont été soumis à l'isolement sensoriel complet dont les effets psychologiques et physiques désastreux sont notoires. Les détenus des CCC et du FRAP ont, pendant leur détention préventive, subi un isolement carcéral complet. Les détenus des brigades rouges étaient isolés dans une prison sur une île.

L'appréciation de ces conditions de détention n'a pas manqué de peser sur la jurisprudence de la Cour et de la Commission européennes des droits de l'Homme. Les recours visaient notamment à voir déclarer de telles conditions de détention contraires à l'article 3 de la Convention interdisant les traitements inhumains et dégradants. Pour ne pas être contraire à l'article 3, un traitement ne doit pas occasionner des souffrances revêtant un minimum de gravité.

Pour apprécier ce minimum, la Cour et la Commission procèdent à une appréciation relative qui dépend de l'ensemble des circonstances de la cause. Leurs exigences dans les affaires qui nous occupent étaient telles que l'on a pu écrire que l'appréciation du traitement dégradant est inversement proportionnelle à la menace portant sur l'ordre social ¹³.

La Commission a aussi eu l'occasion de souligner dans ce contexte que la Convention ne donne aucun droit à un régime de détention politique, que certaines conditions incontestablement rigoureuses étaient justifiées par les comportements contesta-

taires des détenus ou encore que le régime exceptionnel de détention n'avait pas un caractère de traitement inhumain en raison de la gravité des faits reprochés.

Cette jurisprudence suscite bien des appréhensions car la nécessité du maintien de l'ordre social ne peut jamais justifier des actes qui portent atteinte à des droits déclarés absolus, comme le respect de la dignité humaine et l'interdiction des traitements dégradants. L'appréciation de la menace sur l'ordre social a justifié, pour les organes de Strasbourg, une élévation du seuil de gravité inversement proportionnelle à celle-ci, jusqu'à un niveau particulièrement élevé, quitte à énerver le caractère absolu des droits protégés. Cette jurisprudence a franchi ce pas, l'ordre social et la présomption de dangerosité des terroristes a couvert la rigueur des traitements que la Commission considère elle-même comme pouvant constituer des entraves à l'article 3, s'ils n'étaient appréciés dans leur contexte.

2. *De la répression de l'extrême droite : deux poids, deux mesures...*

En Belgique, parallèlement aux actions des CCC, allait se développer un terrorisme d'extrême droite dont l'analyse du traitement judiciaire peut se révéler symptomatique.

Il est intéressant, en effet, de comparer les différences de traitement et de s'interroger sur la signification de ces discordances.

Dans les années quatre-vingt toujours, un certain nombre de faits à mettre au compte de l'extrême droite ont été découverts : camps d'entraînement paramilitaires, créations de milices privées, attentats contre l'association Belgique-Vietnam, incendie du journal *Pour*, assassinat d'un travailleur immigré à Laeken au café la Rotonde, enlèvement et torture d'un militant au sortir de la fête du *Drapeau rouge*. Chacun de ces faits renvoyait invariablement au Front de la Jeunesse et à ses militants.

Il fallut l'opiniâtreté d'organisations démocratiques comme la Ligue des droits de l'homme, le Conseil de la Jeunesse d'expression française, le Mouvement chrétien pour la paix, les comités Belgique-Zaïre ou Belgique-Vietnam, Oxfam et d'autres pour, en se constituant partie civile, faire comparaître les trente-cinq membres connus du Front de la Jeunesse.

Dans un arrêt inédit du 1^{er} décembre 1981, la septième chambre de la Cour d'appel de Bruxelles en condamna certains, du chef de milices privées et de port d'armes prohibées, à des peines maximales de huit mois avec sursis.

Béatrice Bosquet fut condamnée à deux ans de prison, pour l'incendie et la destruction par explosion du local des amitiés Belgique-Vietnam et pour coups et blessures à son responsable, et J. Ph. Van Engeland à cinq ans pour avoir participé à l'incendie du journal *Pour*.

Le procès en Cour d'assises dit de la Pastorale, fit apparaître deux anciens du Front recyclés WNP : Lammers et Barbier comparaissaient pour le meurtre rituel et sans mobile, l'exécution d'un couple que l'organisation leur avait désigné... On parla beaucoup lors de ce procès des liens étroits entre Sûreté de l'Etat et extrême droite. Seul Barbier fut condamné.

Un autre ancien du Front, Michel Libert, subtilisa, avec d'autres, des documents ultra-confidentiels au siège de l'OTAN. Les auteurs des faits furent, les uns militaires, traduits devant le conseil de guerre et les autres civils, devant le tribunal correctionnel.

Le 1^{er} octobre 1990, le conseil de guerre déclare les faits prescrits après un réquisitoire modèle : « le WNP aurait pu être dangereux et a, en son temps, été mis sur le même pied que les CCC. Mais depuis, la guerre froide a pris fin, si bien que des peines criminelles ne se justifient plus »¹⁴. Le 23 février 1988, le tribunal correctionnel de Bruxelles¹⁵ se déclarait incompétent pour connaître des poursuites au motif, conforme au réquisitoire, qu'il s'agissait de délits politiques ! Une manière élégante sans doute, de voir également déclarée la prescription, alors que le délit politique n'avait plus été reconnu.

De cette brève comparaison, il ressort que la répression rigoureuse des radicalistes de gauche va de pair, à la même époque, avec une indulgence ambiguë à l'égard de l'extrême droite.

Qui a peur du rouge ? Qui a peur du noir ?

3. Radicalisme politique et exercice des libertés publiques

Dans le régime des libertés publiques, un principe communément admis est que l'exercice des droits et libertés est soumis aux bornes de l'ordre social.

Toutes les difficultés consistent à déterminer les exigences de l'ordre social, spécialement lorsque cet ordre est un ordre démocratique soucieux de permettre un large exercice des droits et libertés de l'individu, de réglementer strictement les ingérences autorisées et d'éviter que le principe de sauvegarde des droits et libertés cède devant des situations de tension.

La question consiste donc à analyser le sort réservés aux libertés dans l'exercice étatique du maintien de l'ordre spécialement lorsqu'il est confronté à la contestation de « gauche ». Comment l'ordre démocratique tolère-t-il juridiquement les mouvements de gauche ? Quelle est l'étendue des limites imposées à l'exercice des libertés fondamentales au titre du maintien de l'ordre ?

On analysera pour répondre à ces questions, les limites à l'exercice des libertés publiques imposées à « la gauche ». Les cas seront ensuite confrontés au régime des libertés publiques.

1. *Les restrictions aux droits et libertés*

Les restrictions apportées à l'exercice des droits des militants de gauche sont nombreuses : elles vont de la déchéance des libertés d'expression, d'opinion et d'association du parti communiste d'Allemagne, aux limitations des libertés d'expression et d'opinion des écrivains ou autres militants convaincus d'idées de gauche en passant par les interdictions professionnelles.

1. *Déchéance des droits énoncés dans la Convention européenne : dissolution du parti communiste d'Allemagne*

La Commission européenne a eu à connaître d'un recours introduit par le parti communiste d'Allemagne contre cet Etat où il avait été interdit, dissout et déclaré inconstitutionnel. Le parti communiste invoquait une violation des libertés d'opinion, d'expression et d'association consacrées par la Convention.

La Commission, dans une décision peu motivée, a rejeté le recours du parti communiste. Elle s'est basée sur l'article 17 de la Convention qui permet de restreindre les

libertés des « ennemis de la liberté » au motif que la poursuite des fins ultimes du parti communiste — établir dans la société l'ordre social communiste par la voie de la révolution prolétarienne et de la dictature du prolétariat — est contraire à la Convention ¹⁶.

Pour chercher en toute objectivité à être convaincu de l'incompatibilité du parti communiste avec la Convention, le lecteur de cette décision reste sur sa faim. La Commission n'a pas vérifié la proportionnalité de la mesure radicale que constitue l'interdiction du parti par rapport à la menace qu'il fait courir. Elle n'a pas non plus expliqué en quoi le parti communiste, en se livrant à des activités licites en soi, menaçait l'ordre social, autrement qu'en condamnant « la dictature du prolétariat ». Cette décision impliquerait-elle que le système démocratique ne peut s'accommoder de l'existence du parti communiste ¹⁷ ?

2. Les interdictions professionnelles

Les interdictions professionnelles ont frappé les personnes convaincues « d'idées de gauche » dans la fonction publique, la profession d'avocat et de médecin.

L'Allemagne a aussi interdit l'accès à la fonction publique aux membres du parti communiste. En vertu d'un décret de 1972 sur les extrémistes, tous les fonctionnaires membres du parti communiste, quelle que soit leur tâche ¹⁸, ont été licenciés et interdits d'accès à la fonction publique. D'où des dizaines de licenciements ou de refus de nomination.

En Belgique, un arrêté royal du 2 octobre 1937 illustre l'obligation de loyauté qui incombe aux agents de la fonction publique. Il prescrit que les agents de la fonction publique « ne peuvent se livrer à aucune activité qui serait en opposition avec la Constitution et les lois du peuple belge ». Cette interdiction a été complétée par un arrêté royal du 2 octobre 1957, qui précise qu'est contraire à la Constitution une activité qui consiste notamment à adhérer ou prêter son concours à un mouvement, groupement, organisation, association ayant une activité de nature à « poursuivre la destruction de l'indépendance du pays ou qui met en danger la défense nationale ou l'exécution des engagements de la Belgique en vue d'assurer sa sécurité ». Cet ajout visait les membres du parti communiste afin de les interdire d'accès à la fonction publique. Le rapport au roi l'affirme explicitement ¹⁹. On n'en connaît que de rares cas d'application.

Nous avons déjà souligné que certains avocats belges ont été poursuivis disciplinairement et parfois pénalement. Ces procédures aboutissaient parfois à des interdictions professionnelles temporaires. Mais la législation n'a, elle, pas prévu d'interdiction professionnelle pour les avocats.

En Allemagne, nombre d'avocats ont fait l'objet de *Berufsverboten*. Tous les avocats qui donnaient des conférences de presse pour expliquer ou dénoncer les conditions de détention des prisonniers de la RAF se sont vus interdits de professer pour insulte à l'Etat. Ils ont été interdits de profession pour avoir soutenu leurs clients dans la grève de la faim et poursuivis disciplinairement lorsqu'ils étaient trouvés en possession de publications d'extrême gauche ou pour insulte à l'Etat dans l'exercice de leur profession pour avoir, par exemple, porté plainte à la suite de la mort d'un détenu, faute de soins. Enfin, des dispositions spéciales ont été prises afin d'empêcher la « défense politique » avant le procès des prisonniers de la RAF.

D'autres dispositions d'exception se sont ensuite succédé allant du contrôle du courrier d'avocats aux surveillances constantes. Ces mesures ont parfois été appliquées pour la défense d'auteurs de délits d'opinion.

Aujourd'hui, on relève en Allemagne, non plus des interdictions professionnelles des communistes mais des autorisations d'accès à la profession de membres avérés, présumés ou ex-membres du parti communiste. Ainsi, pour pouvoir continuer l'exercice de leur profession dans l'Allemagne réunifiée, les avocats de l'ex-RDA font l'objet d'un examen politique lors de leur demande d'admission au barreau. Cet examen a pour objet de tester leur capacité à professer dans un système démocratique.

Plusieurs médecins belges membres du parti communiste ou de mouvements d'extrême gauche ont été suspendus pour avoir prodigué des soins gratuitement aux plus démunis.

En Allemagne, plusieurs médecins, psychiatres qui développaient le concept de « psychologie matérialiste » ont été suspendus.

3. *Restrictions aux libertés d'expression, d'opinion et de manifestation*

Ces restrictions sont légion : elles vont de l'interdiction de plusieurs journaux, qui dénonçaient les conditions de détention des détenus de la RAF et des Brigades rouges ou propageaient leurs idées, aux interdictions de certains écrits communistes.

De même, des personnalités politiques, des intellectuels et des journalistes ont été répertoriés sur une liste en Allemagne pour avoir diffusé des opinions communistes ou expliqué le terrorisme. Y figuraient l'ancien chancelier Willy Brandt, le prix Nobel de littérature Heinrich Böll, les écrivains Gunter Grass et Bernard Engelmann et tout le bureau du parti socialiste. Cette liste noire a été publiée et les personnes reprises y sont accusées à tout le moins d'être des « criminels de l'encrier ». Le directeur d'un théâtre, Klaus Peymann, a vu son contrat de représentation théâtrale avec la ville de Stuttgart non renouvelé pour avoir affiché une lettre de la mère de Gudrun Esslin demandant des dons pour payer les soins dentaires des prisonniers de la RAF²⁰. Heinrich Böll a été censuré lors d'une émission radiophonique au cours de laquelle il dénonçait « la chasse aux sorcières ». Des professeurs d'université ont été interdits pour diffusion d'idées communistes. Des manifestations communistes ou pacifistes ont été interdites.

2. *Maintien de l'ordre social ?*

Ces quelques cas confrontent l'Etat à la gauche sur le plan de l'exercice des libertés publiques. Dans la plupart des cas décrits, la recherche d'un équilibre entre la sauvegarde de l'ordre social et la protection des libertés des individus a fait pencher la balance en faveur de l'ordre social, souvent de manière excessive et disproportionnée par rapport à l'objectif poursuivi.

On peut constater que pendant certaines périodes dites de crise, un amalgame est opéré entre les terroristes et ceux qui les défendent au nom des droits de la personne ou plus simplement de la conception d'un droit humaniste.

La répression a abouti à la confusion entre terrorisme et délit d'opinion et, au nom de la sauvegarde de l'ordre social, elle vise indistinctement les prestations de soins gratuites ou les simples expressions d'opinions sur le système de la justice. Toute

contestation radicale de gauche est considérée comme violant les principes de la démocratie, sans le moindre respect des droits fondamentaux de l'individu.

Le régime des libertés publiques s'accommode facilement de restrictions à leur exercice qui ne sont pas nécessairement justifiées ou proportionnées au but de maintien de l'ordre poursuivi ²¹.

Le concept de maintien de l'ordre, tout comme celui de désordre qui justifie les ingérences dans l'exercice des libertés, est nébuleux. A ceux qui prétendaient que le désordre est une notion politique, certains juristes ont répondu qu'ils ne pouvaient se contenter d'un concept arbitraire : juridiquement l'ordre qui doit être maintenu par d'éventuelles restrictions aux libertés, est défini par référence à l'ordre public au sens de fondement moral, social et juridique de l'Etat dans une société démocratique, de primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers et individuels, de maintien de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, de sécurité nationale, de la santé publique, de la sûreté publique ou la protection des droits d'autrui.

Or, les cas examinés laissent apparaître que quelles que soient les tentatives de délimitation de la notion juridique d'ordre, dès que l'Etat est confronté aux protestations politiques d'une certaine envergure, la notion devient plus malléable.

Ainsi, certaines situations, réputées dangereuses pour l'ordre social, deviennent le prétexte à la limitation permanente et stricte des libertés. La violence terroriste était devenue une obsession d'autant mieux entretenue qu'elle était démentie par les faits et les statistiques ²² : les actions terroristes ont des effets infiniment moindres que d'autres violences, nationalistes par exemple ²³. Leur dangerosité ne pouvait à elle seule justifier les nombreuses restrictions aux droits. Le but poursuivi cachait sans doute des raisons politiques que le pouvoir prétendait pourtant ne pas prendre comme référence, ni comme critère de définition de l'ordre social pour éviter de tomber dans l'arbitraire...

4. Conclusions

La répression du radicalisme politique de gauche a provoqué des débordements inacceptables. Le terrorisme « de gauche » pourrait être désigné comme l'un des responsables des dérives répressives des systèmes judiciaires en Europe occidentale et, par voie de conséquence, en Belgique.

Ce serait cependant prendre le problème à l'envers.

Pour pouvoir prendre des mesures d'exception, il suffit que plane la menace du rouge. La criminalité de droite, on l'a vu, n'a jamais généré des mesures exceptionnelles, au contraire.

Et lorsque le rouge ne représente pas une menace suffisante, il faut la forger.

C'est notamment la politique menée, depuis 1945, dans les démocraties occidentales sous l'influence des Etats-Unis. Depuis lors, se sont mis en place toute une série de réseaux clandestins contrôlés par la Sûreté militaire et la Sûreté de l'Etat dont les objectifs premiers étaient de lutter contre l'allié de la veille : l'Union soviétique.

De l'enquête parlementaire sur l'existence en Belgique d'un réseau de renseignement clandestin international ²⁴, il ressort que des réseaux clandestins américains furent autorisés sur notre territoire avec, entre autres, pour objectif la lutte anticommuniste.

Il n'est dès lors pas étonnant que le système judiciaire ait suivi. Et tout en déniait tout caractère politique aux actions des contestataires de gauche, la sévérité de la répression telle que décrite est, paradoxalement, fonction des motivations politiques des auteurs et non de la nature des faits commis.

Il ressort du rapport Gladio que la gauche est considérée comme une crise et une menace permanentes contre laquelle il faut lutter constamment. De nombreux passages²⁵ sont éloquentes quant à la nécessité impérieuse d'entretenir, voire de susciter la peur du « communiste ». S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer...

Notes

¹ Les références infrapaginales ne constituent qu'une indication bibliographique.

² Compétence de la Cour d'assises, place distincte dans la salle d'audience, pas d'emprisonnement préalable, conditions de détention différentes, voir *infra*.

³ L'infraction politique, *Revue de droit international de criminologie et de police technique*, 1984, p. 480, voir aussi Henri LÉVY-BRUHL, Les délits politiques, recherche d'une définition, *Revue française de sociologie*, 1964, p. 132.

⁴ D. SZABO, *Criminologie*, Montréal, 1965, p. 374.

⁵ *Pandectes belges*, voir délits politiques ; Cass., 19 juin 1972, *Revue de droit public comparé*, 1972, p. 1136.

⁶ La déliquescence de la notion de délit politique, *Contradictions*, 1977, p. 3.

⁷ F. TULKENS, Le délit politique en droit belge et le sort qui y est réservé dans la Convention européenne pour la répression du terrorisme, *Revue de droit pénal*, 1980, p. 89 ; F. TULKENS, La Convention européenne pour la répression du terrorisme, *Déviance et société*, 1978, vol. 2, p. 1.

⁸ Voir *infra*, l'extradition.

⁹ Voir la clause d'attentat du 22 mars 1856 ; Renata COCHARD, Le terrorisme et l'extradition en droit belge, in *Réflexions sur la définition et la répression du terrorisme*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 207.

¹⁰ F. TULKENS, *op. cit.*

¹¹ *Libération*, édition spéciale, Le mal allemand, 1977, p. 55 ; Klaus CROISSANT, Démocratie occidentale et droit à la défense, contribution dans le cadre d'une conférence intitulée « Justice et Libertés », cercle du Libre examen, ULB, novembre 1980, p. 15 ; Klaus CROISSANT, *Procès en république fédérale allemande*, Maspero, 1979, pp. 119.

¹² Prisonniers de la RAF, de l'IRA et des Brigades rouges, de l'ETA militaire et des cellules communistes combattantes.

¹³ F. SUDRE, La notion de peines et traitements inhumains et dégradants dans la jurisprudence de la Commission et de la Cour européenne des droits de l'Homme, *Revue générale de droit international public*, 1984, p. 865 ; Rusen ERGEC, *Les droits de l'homme à l'épreuve des circonstances exceptionnelles*, Bruylant, 1987, p. 255 ; voir Req. 6166/73, Baader et autres/RFA, déc. 30 mai 1975 ; Req. 7572/76, 7586/76 et 7587/76, déc. 8 juillet 1978 ; req. 8317/78, Mc Feely/Royaume-Uni.

¹⁴ Jan WILLEMS, *Gladio*, EPO, p. 19.

¹⁵ *Jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles*, 1988, p. 636.

¹⁶ Décision du 20 juillet 1957, req. 250/57, DR, 1, p. 225.

¹⁷ Rusen ERGEC, Les libertés fondamentales et le maintien de l'ordre dans une société démocratique : un équilibre délicat, in *Maintien de l'ordre et droits de l'homme*, Bruylant, 1987, p. 15. Cette disposition a été appliquée, aux termes d'une longue motivation, à un parti nationaliste hollandais.

¹⁸ *Libération*, édition spéciale, Le mal allemand, 1977, p. 75.

¹⁹ W. GANSHOF VAN DER MEERSCH, La sécurité de l'Etat et les libertés individuelles en droit belge, *Revue internationale de droit comparé*, 1958, p. 346 ; Ph. DE BRUYCKER, Déontologie de la fonction publique et transparence administrative, *Administration publique*, 1993, p. 172.

²⁰ *Libération*, *op. cit.*, p. 85.

²¹ Les pouvoirs de crise, *Pouvoirs*, 1979, 10, pp. 5 à 115.

²² Jean BAUDRILLARD, Notre théâtre de la cruauté, *Libération*, édition spéciale, 1977, p. 104.

²³ Ph. RAYNAUD, Les origines intellectuelles du terrorisme, in *Terrorisme et Démocratie*, par François FURET, Antoine LINIERS et Philippe RAYNAUD, Fayard, 1985, p. 42.

²⁴ Document parlementaire, Sénat, session 1990-1991, 1117-4, p. 250.

²⁵ Notamment, pp. 58, 59, 76, 77, 78, 80, 84 et suivantes.

Cet ouvrage a été publié dans le cadre du centenaire de l'Institut de sociologie.
Nos remerciements à P. Schmitz qui a réalisé la plupart des photographies.

Table des matières

La peur des rouges par Pascal DELWIT et José GOTOVITCH	VII
La peur du rouge : un trait d'identité ?	XII
PREMIÈRE PARTIE : Les peurs du rouge en Belgique au XIX^e siècle	1
La peur du rouge et noir. La genèse du péril anarchiste en Belgique par Jan MOULAERT	3
1. Une appellation provocante	3
2. La cité ardente. Une révolution anarchiste ?	4
3. Récupération socialiste et inculpés anarchistes	8
Les classes moyennes belges de 1880 à 1914 : « peur du rouge » ou peur des coopératives ? par Serge JAUMAIN	15
1. La petite bourgeoisie belge avant 1914	16
2. Les rapports de la petite bourgeoisie avec le mouvement ouvrier jusque dans les années 1880	17
3. La peur du rouge ou la peur des coopératives ?	19
4. Conclusions	23
La peur du rouge dans le monde paysan, 1880-1914 par Leen VAN MOLLE	27
1. Le péril rouge : source de peur ou d'angoisse ?	27
2. La dimension existentielle de la menace socialiste dans les campagnes	27
3. La position de force des catholiques dans le monde rural	29
4. L'action antisocialiste dans les campagnes	31

5. L'impuissance socialiste.....	34
6. Conclusions	36
La peur du rouge et les forces de l'ordre à la fin du XIX ^e siècle : le cas de la police de Bruxelles	
par Luc KEUNINGS	39
1. Introduction	39
2. Des images contrastées : la police bruxelloise vue par l'homme de gauche et à travers le discours des autorités locales à la fin du XIX ^e siècle	40
3. Le policier et les rouges : la pratique	41
1. Une surveillance constante mais limitée	42
2. Un maintien de l'ordre prévoyant et musclé.....	45
4. En guise de conclusion : les répercussions de la peur du rouge sur la police de Bruxelles et ses relations avec le mouvement ouvrier	48
DEUXIÈME PARTIE : La peur du rouge en Belgique après 1917	53
La JOC belge face au socialisme et au communisme (1930-1940)	
par Paul WYNANTS	55
1. Heurts avec les socialistes	55
3. Discours et réalités	65
Les classes moyennes organisées et la « menace rouge » (1918-1940)	
par Peter HEYRMAN	73
1. Quelles classes moyennes, quelle menace ?	73
2. Nomadisme électoral et interdits politiques.....	74
3. Hauts et bas dans l'antisocialisme	76
4. Conceptions antisocialistes	81
La peur du rouge dans les dossiers de la justice belge : la signification du procès de 1923	
par José GOTOVITCH	87
1. La surveillance d'un communisme sans communistes	88
2. Le « complot » de 1923 : une tentative de criminalisation avortée	92
3. En guise de conclusion	95
Les libéraux belges et la peur du rouge. Regards sur l'anticommunisme libéral (1919-1939)	
par Denis DIAGRE et Marc D'HOORE.....	99
1. Introduction	99
2. Apparition du thème bolchevique dans la propagande libérale : les élections législatives du 16 novembre 1919.....	100
3. Un « non-événement » : la fondation du parti communiste.....	101
4. Le retour du thème bolchevique : les élections du 22 novembre 1921.....	102
5. Un grand frisson... Le complot communiste de 1923	103
6. Accalmie ou persévérance : les élections du 5 avril 1925	104
7. « Tous les fanatismes sont nos ennemis » : les élections du 26 mai 1929	106
8. Les élections du 27 novembre 1932.....	107

9. La reprise des relations diplomatiques avec l'URSS et l'émergence de nouvelles visions libérales (1935).....	108
10. L'année 1936 : la peur bleue du rouge	109
11. Quelques ré exions pour conclure	112
La peur du rouge à l'Université libre de Bruxelles par Andrée DESPY-MEYER	119
L'anticommunisme comme instrument de mobilisation du parti socialiste Belge de 1945 à 1954 par Pascal DELWIT.....	127
1. Introduction	127
2. Le tournant de 1947-1948.....	128
3. L'anticommunisme, enjeu de politique internationale	130
4. L'expulsion d'Isabelle Blume ou le cordon sanitaire contre le PCB.....	132
5. Conclusion	133
Un cas de peur du rouge chez les rouges ? Les réactions dans le parti communiste de Belgique face à la scission grippiste par Jean-Michel DE WAELE	137
1. La scission grippiste.....	137
.....	142
4. Une déchirure à la base	142
5. Conclusion	144
TROISIÈME PARTIE : Eléments de comparaison et d'analyse	147
Rouge et jaune : les malentendus d'une rencontre par Roland LEW	149
1. Le jaune glorieux, le jaune incompris	150
2. Le jaune déchu, le jaune inquiétant.....	150
3. Jaune et rouge	153
4. Mythe local et début de rayonnement international.....	155
5. La Chine debout et le réveil de l'Asie	157
6. Chine, Vietnam, Corée du Nord : les variétés de jaune et rouge	159
7. Le jaune-rouge devenu autonome éclaté en Occident	160
8. D'une peur à l'autre : la montée en puissance de la Chine	161
La peur blanche des banlieues rouges en France par Claude PENNETIER	163
1. Introduction	163
2. Mythes et réalités de la banlieue rouge.....	164
3. De l'antibolchevisme à l'anticommunisme.....	165
4. La grande peur du Front populaire.....	167
5. Les nouvelles peurs de la banlieue. De la n de la banlieue rouge à la redécouverte des banlieues brûlantes	169
6. Conclusion	170

Peur du rouge et peurs coloniales : le cas de l'Algérie sous domination française par Alexis BERCHADSKY et Laurent ESCANDE	173
1. L'ordre colonial et le couteau	173
2. La peur : de la révolution mondiale à l'involution coloniale	175
3. La peur à l'épreuve de la décolonisation	177
Episodes anticommunistes dans l'ordre colonial belge (1924-1932) par Jean-Luc VELLUT	183
1. Le stade infantile de l'anticommunisme colonial (1924-1925)	184
2. Un enjeu : les Congolais en Belgique	185
3. L'anticommunisme institutionnel au Congo belge	187
Rouges contre rouges : autodéfense socialiste versus noyautage communiste par Joël KOTEK	191
1. Introduction	191
2. Les jeunesses communistes : des organisations sacrifiées au nom des intérêts d'Etat soviétiques	192
1. Front populaire et retour aux pratiques de noyautage	192
2. Le cas britannique	194
3. Le noyautage communiste: la preuve par le pacte germano-soviétique (1939-1941)	195
4. Conclusions	199
La femme révolutionnaire, repoussoir suprême par Anne MORELLI	203
1. Des femmes révolutionnaires belges pas très dangereuses ou pas très « visibles »	203
2. Quelques moments cruciaux à l'étranger	204
3. Le poids des mots	207
4. La « virago » ou le physique typique d'une pathologie	208
5. « Expliquer » l'engagement des femmes	210
Réflexions sur la répression légale du radicalisme politique par Annemie SCHAUS et Anne KRYWIN	215
1. Introduction	215
2. Radicalisme politique et procédure pénale	216
1. De la répression de la gauche	216
1. L'introuvable délit politique	216
2. Les conditions de détention	218
2. De la répression de l'extrême droite : deux poids, deux mesures	219
3. Radicalisme politique et exercice des libertés publiques	220
1. Les restrictions aux droits et libertés	220
1. Déchéance des droits énoncés dans la Convention européenne : dissolution du parti communiste d'Allemagne	220
2. Les interdictions professionnelles	221
3. Restrictions aux libertés d'expression, d'opinion et de manifestation	222

2. Maintien de l'ordre social ?	222
4. Conclusions	223
Table des matières	227

Depuis l'ancien régime, les « partageux » ont inquiété sans relâche aristocrates, bourgeois et petites gens. « Sans Dieu », anarchistes, socialistes, communistes, trotskystes, marginaux : du XIX^e siècle à nos jours, les peurs se sont relayées, cumulées, renvoyées parfois l'une à l'autre, œuvrant au niveau du politique et de l'imaginaire.

Quels fantasmes ces peurs ont-elles engendrés à des moments forts en Belgique ou à l'étranger ? Quel(s) impact(s) ces fantasmes ont-ils eu(s) et ont-ils encore des décennies après les événements ? Quels mécanismes de propagande et de contre-propagande ont-ils déclenchés ? Quelle a été leur influence sur les prises de décision ?

Autant de questions et de problématiques abordées et développées dans cet ouvrage centré sur la Belgique mais éclairé par des comparaisons avec d'autres pays.

Pascal Delwit est maître de conférence à l'Université libre de Bruxelles. Il co-dirige le laboratoire d'étude des partis politiques en Europe. José Gotovitch est professeur à l'Université libre de Bruxelles. Il dirige le groupe d'histoire et de sociologie du communisme.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent **gratuitement** à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.